

## Le défi du projet de loi 62

# Tenir compte du pluralisme religieux et d'une juste diversité linguistique

par Gilles Lesage

Le ministre de l'éducation, M. Cardinal, a déclaré hier soir que les modifications radicales proposées par le projet de loi 62 dans l'organisation scolaire de l'île de Montréal visent à établir les quatre principes suivants:

- égalité des services sur tout le territoire;
- démocratisation de l'administration;
- participation des parents;
- respect du pluralisme religieux.

S'adressant aux congressistes de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, à Montréal, le ministre a souligné que les structures actuelles sont peu démocratiques, favorisent peu la participation des parents,

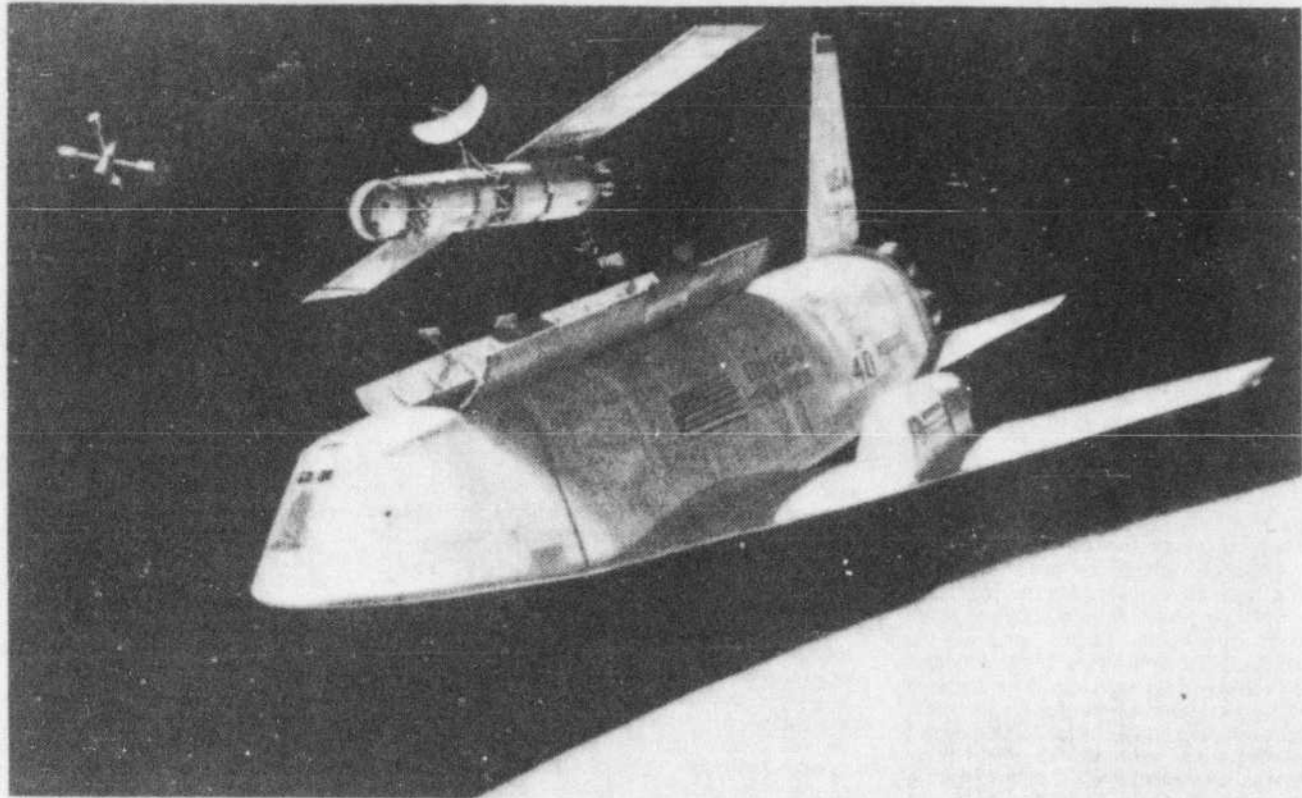
maintiennent des disparités injustes dans les services offerts aux citoyens, et n'assurent pas une répartition équitable de la taxe scolaire.

Le défi était le suivant, a noté M. Cardinal: "établir des structures qui, sans sacrifier à l'efficacité, tiennent compte du pluralisme religieux et d'une juste diversité linguistique dans un Québec à majorité francophone qui désire le rester".

Plutôt que d'opter pour le maintien de la division selon la religion, quitte à y ajouter un troisième secteur, neutre, ou encore pour la division des commissions scolaires selon les langues, le gouvernement a opté pour la constitution d'un seul réseau de commissions scolaires. "L'école à Montréal demeurera donc confessionnelle pour ceux qui le désirent. Les administrations scolaires, comme le ministère de l'éducation et comme le gouvernement, seront non confessionnelles".

Le ministre a, d'autre part, fait état de son intention de rendre obligatoire, et

Voir page 2 : Bill 62



Le prochain grand pas que feront les États-Unis dans leur conquête de l'espace sera l'utilisation de vaisseaux pour faire navette entre la terre et une station spatiale ou encore une base lunaire. Voici, d'après un artiste, ce à quoi ressemblera le véhicule spatial dont la rampe de lancement sera un immense appareil volant. (Téléphoto PA)

## Trudeau à la conférence des libéraux : Être prêts à entrer dans l'ère nouvelle

HARRISON HOT SPRINGS, C.B. (PC) — Le Premier ministre du Canada est soucieux que la société actuelle soit bien préparée à faire son entrée dans la nouvelle ère des années 70 et à relever les défis. En outre, il considère indispensable qu'elle soit consciente des progrès scientifiques et technologiques importants réalisés au cours des dernières décennies.

M. Pierre Elliott Trudeau prononçait un important discours hier, devant 350 à 400 spécialistes, universitaires, représentants d'associations nationales et militants libéraux qui participaient à une rencontre de trois jours à Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique.

"Dans le monde à venir, a-t-il dit, on ne saurait concevoir aucun missile capable de défendre un État souverain contre une idée étrangère. La force d'une société donnée ne sera plus dans ses effectifs militaires, mais dans la cohésion interne de son système de valeurs, dans la communauté de buts et de senti-

ments liant les différentes couches de sa population, et dans une rencontre harmonieuse des décisions de l'État et des vœux des citoyens".

Selon le chef du gouvernement canadien, la création et le maintien d'un climat social aussi paisible que dynamique, compteront parmi les principales responsabilités de nos partis politiques et pour atteindre un tel but "nous nous devons de prévoir des moyens d'action plus efficaces".

Il a souligné que la décennie des années 60 compte à son actif, une série de brillantes réussites dans le domaine des greffes organiques, et que l'on a, en conséquence, assisté à l'avènement d'un nouveau type de héros populaire international qui dispute la palme aux derniers nés de la chanson, tout comme aux armateurs des sept mers.

Or, a soutenu M. Trudeau, la génétique fera beaucoup parler d'elle dans les années 70 et déjà maintes merveilles ont été accomplies pour l'amélioration des

espèces végétales et des races animales." Voudrions-nous, demande le conférencier, adapter ces techniques au genre humain et le cas échéant, songerions-nous à arrêter notre choix sur certains objectifs, ou penserions-nous aux écueils qui se présenteront? Quels modes de surveillance faudra-t-il exercer dans ce domaine et quel sera le rôle de l'État, le rôle du médecin, le rôle du simple citoyen?

### L'eugénisme

De tels propos, selon le chef du gouvernement, ne relèvent ni de l'utopie, ni de la science-fiction. Ce pourquoi il a parlé des probabilités de cet homme nouveau qui naîtra des années 70. Dans la même mesure que les expériences de Rutherford sur la nature de la matière ont débouché sur la puissance nucléaire, il est convaincu que les expériences courantes sur le blé à fort rendement ou sur la ponte précoce des volailles, aboutiront un jour à une application de plus en plus étendue de l'eugénisme.

Pour le chef du Parti libéral du Canada cette conférence de trois jours ne constitue qu'une première étape d'un cheminement qui se poursuivra durant l'année à venir. La deuxième étape verra la tenue de colloques organisés par des associations régionales de circonscription et de district, où des groupes de travail étudieront les exposés et les comptes rendus des discussions actuellement en cours à Harrison Hot Springs. M. Trudeau entend que ces travaux aboutissent à la définition des principes et des objectifs du libéralisme pour les années 70.

La conférence d'Harrison porte sur les questions suivantes: relations étrangères; relations industrielles; villes; agriculture; pauvreté; agitation étudiante; économie; individu; développement régional et communications. Selon M. Trudeau, cette conférence est différente de celles qu'ont tenues les conservateurs.

Voir page 2: Trudeau

traction nettement supérieure à celle de la lune, aussi, une fois l'équigravité franchie, la cabine accélérera comme si elle était lancée sur une pente raide et sa vitesse ne cessera d'augmenter jusqu'au moment où, arrivée à proximité des premières couches de l'atmosphère, l'équipage mettra à feu son propulseur pour freiner et effectuer sa rentrée.

Voir page 2: Apollo

## "Allô Houston..." Apollo 12 est en route vers la terre

HOUSTON (AFP) — "Allô Houston, Apollo 12 est en route vers la terre." C'est par ces mots que Charles Conrad, commandant de bord, annonçait à 16h03, hier que la manoeuvre d'insertion sur la trajectoire du retour vers la Terre s'était effectuée comme il était prévu.

15h49, alors que l'engin se trouvait derrière la face cachée de la Lune et donc coupé de toute communication avec le sol, l'équipage a mis à feu, pour deux minutes 10 secondes, son propulseur. La vitesse d'Apollo est passée de 3.700 milles à 5.700 milles à l'heure, lui permettant ainsi de s'arracher à l'attraction lunaire.

"Nous nous éloignons si vite de la lune que nous nous dépêchons de brancher la télévision", a ajouté Conrad. A ce moment, sur les écrans une magnifique photo en couleur de la lune apparaissait et les contrôleurs de vol opinèrent: "En effet, vous grimpez bien. On dirait que vous êtes dans un ascenseur lancé à pleine vitesse".

Cependant que les images de la lune, ses pics et ses cratères, s'éloignent, Apollo, qui avait effectué 45 révolutions autour de l'astre, un record, puisque ses prédécesseurs, Apollo-10 et 11 n'en avaient bouclé que 31, fonçait vers la terre distante de 249.724 milles. Le voyage de retour va durer 72 heures et se terminera, lundi, par un plongeon dans le Pacifique à 400 milles environ au Sud-Ouest des Samoa.

Apollo avait mis 80 heures 40 minutes à aller de la terre à la lune. Cependant, le voyage de retour sera plus court car la terre exerce, de par sa taille, une at-

traction nettement supérieure à celle de la lune, aussi, une fois l'équigravité franchie, la cabine accélérera comme si elle était lancée sur une pente raide et sa vitesse ne cessera d'augmenter jusqu'au moment où, arrivée à proximité des premières couches de l'atmosphère, l'équipage mettra à feu son propulseur pour freiner et effectuer sa rentrée.

Le ministère du travail s'est donné une échéance de trois ans pour fournir aux CEGEP un relevé complet de tous les besoins professionnels du Québec pour les cinq années qui suivront. Il fournira aussi la liste de tous les prérequis qui permettront l'entrée automatique dans chaque profession.

Les exigences de perfectionnement de la main-d'oeuvre imposent la remise en cause du système d'ancienneté et du

fractionnement presque infini des métiers.

Le perfectionnement de la main-d'oeuvre exige que les CEGEP soient capables, à une semaine d'avis, d'absorber 100 ou 200 ouvriers en stages intensifs, en collaboration étroite avec les industries. Evidemment, tout cela ne devra pas nuire à la clientèle régulière et devra se réaliser d'ici un ou deux ans.

Tels sont les points majeurs des propos qu'ont tenus hier, MM. Robert Sauvé et Jean-Paul Savard, respectivement sous-ministre et sous-ministre adjoint au ministère du travail et de la main-d'oeuvre

du Québec. Ces représentants du ministère du travail s'adressaient alors aux directeurs des services pédagogiques des CEGEP de la province.

D'ailleurs, ceux-ci étaient très réceptifs à de tels propos, à la suite de la semaine intensive qu'ils achevaient. Ils ont en effet pu rencontrer un grand nombre de dirigeants de grandes entreprises québécoises comme Canadair, Marine Industrie, Monsanto Chemicals, Foxboro, Hydro-Québec, Bell Canada, Dometar, Dominion Textile, etc.

Ils n'ont pas fait que rencontrer les dirigeants mais ils ont aussi pu visiter

# création récréation



DES NUS ET DES INDIENS À NEW YORK: De retour des États-Unis, Naim Kattan parle de "Oh! Calcutta" de Kenneth Tynan et "Indians" d'Arthur Kopit. Il nous dit pourquoi il a trouvé ces spectacles dramatiques peu convaincants (à la page 13).

LITTÉRATURE: Dans son feuilleton littéraire, André Major parle de "Les voleurs" de Jacques Benoit, d'un concours du Syndicat des écrivains du Québec, et de la poésie en conserve de Roger Soublière (à la page 14); Jean Éthier-Blais a lu "Les Canadiens après la conquête" de Michel Brunet (à la page 15); la chronique des livres de poche de Jean-Pierre Tadros (à la page 15); la chronique des publications de livres politiques par Jean-Charles Bonenfant (à la page 16); enfin André Major a lu "Creazy", un roman de Félicien Marceau couronné d'un prix Goncourt '69 (à la page 17); et Naim Kattan nous indique quand l'humour masque le tragique (à la page 18).

L'OEIL SUR LE GROUPE: En compagnie des Petits Frères des pauvres, Renée Rowan a jeté un coup d'oeil sur la misère du troisième âge (à la page 19).

L'OEIL SUR LES DISQUES: Jacques Thériault a écouté la série "Avant-Garde" publiée par la maison Deutsche Grammophon; Pénélope parle de Gilles Vigneault, des Flock's, des Beatles... et de quelques-uns de ses ennemis (à la page 24).

## Le massacre de civils vietnamiens

# M. Brown suscite une tempête au sein du parti travailliste

LONDRES (AFP - PA) — M. George Brown, dont le franc parler est légendaire au "Labour Party", a une fois de plus provoqué un tollé dans le parti travailliste en demandant hier, au cours d'une interview télévisée, aux Américains de cesser de gémir sur les atrocités qui leur sont reprochées au Vietnam et de poursuivre vigoureusement leurs efforts de guerre.

Ces propos, peu orthodoxes dans la bouche du chef adjoint du "Labour" — lequel avait exprimé sa réprobation du conflit vietnamien lors de sa dernière conférence annuelle — ont suscité la colère et l'indignation de toute la gauche du parti, qui a aussitôt exigé sa démission.

M. Brown a eu le malheur d'afficher ses opinions alors que les informations sur le massacre qui aurait eu lieu dans la province de Quang Ngai, au Sud-Vietnam, éclipsaient dans la plupart des journaux britanniques du matin le vol d'Apollo-12.

L'ancien secrétaire au Foreign Office répondait aux questions d'une journaliste sur les conséquences possibles de ce massacre.

"J'aimerais que les Américains cessent de gémir, a-t-il dit. Ils ont repris (dans le Sud-Est asiatique) un rôle que la Grande-Bretagne a joué rudement et énergiquement pendant de nombreuses années." Il a toutefois reconnu que si ce massacre "a vraiment eu lieu, c'est une chose épouvantable". Mais, il a ajouté aussitôt: "J'ai l'impression que les Britanniques ont, eux aussi, dans le passé commis de telles atrocités". Selon M. Brown, c'est grâce à la mise en oeuvre d'une politique énergique en Malaisie et à Singapour que ces deux territoires sont maintenant "libres".

Les adversaires de M. Brown ont décidé d'exiger sa démission du poste de leader adjoint au cours d'une réunion extraordinaire du groupe parlementaire travailliste demandée pour mercredi prochain. Le sort de M. Brown sera examiné jeudi au cours de la réunion hebdomadaire normale du groupe.

Dans le contexte actuel d'indignation devant les massacres qui auraient été perpétrés, sur ordre de leurs supérieurs militaires, par des troupes américaines dans des régions qui leur auraient été abandonnées par les autorités sud-vietnamiennes, la "sortie" de l'ancien ministre risque de lui coûter ce qu'il gardait encore d'influence au sein du Labour. Ses adversaires trouvent intolérable qu'au moment où M. Harold

Wilson lui-même venait de manifester en Chambre son "horreur" devant ces massacres, le leader adjoint du parti ait l'air de les excuser. De nombreux députés modérés pourraient bien partager cette opinion.

Les propos de M. Brown ne manquent pas, non plus, de donner un tour encore plus vif à la controverse qui a éclaté au sein du parti travailliste à propos de la politique de soutien de Londres à Washington sur le problème du Vietnam.

La presse britannique n'est pas la seule à s'émouvoir en Europe des récits du massacre. En Allemagne, on évoque les vieilles controverses sur les crimes de guerre nazis. Le Dr Robert Kempner, ancien adjoint au procureur en chef aux procès pour crimes de guerre de Nuremberg, a affirmé que dans tous ses procès, les inculpés attirent son attention sur ce que font les Américains et se demandent pourquoi on les poursuit, eux. M. Kempner, qui a participé

Voir page 2: J. Brown

## FTQ: politique linguistique qui s'inspire du bill 63

de notre envoyé spécial, Jean-Luc Duguay

QUEBEC — Après trois heures de vives discussions, malgré l'opposition, minoritaire certes mais décidée, de l'aile plus radicale de la centrale, les délégués au congrès de la FTQ se sont donné, hier, une politique linguistique qui, à un amendement près, reflète parfaitement le projet qui leur avait été remis au début du congrès, mercredi, par le Conseil général.

L'amendement, pourtant, est de taille: il stipule que l'enfant de tout Néo-Québécois devra s'inscrire à l'école publique francophone. Le projet initial ajoutait: "tant que ses parents ou ceux qui en tiennent lieu n'auront pas acquis la citoyenneté canadienne".

D'autre part, le texte adopté recommande le maintien de l'école publique an-

Voir page 2: FTQ

## Une nuit à Drummondville Ce n'est pas tout de décider: il faut aussi savoir comment!

de notre envoyé spécial, Michel Roy

DRUMMONDVILLE — Il n'est pas tout de dire que le Québec a besoin d'un gouvernement dirigé par un homme résolu qui prend des décisions. Décider est une chose; mais c'est autre chose de savoir "comment décider". On parle beaucoup de la capacité de décider, mais en fait on n'a pas l'habitude. D'un ton ferme, avec une pointe d'impatience, Robert Bourassa établit cette

distinction, subtile en apparence mais qui fera lentement son effet dans l'esprit des délégués libéraux appelés à choisir le chef du Parti libéral. Car ces délégués du comté de Drummond sont acquis, du moins en majorité, à la candidature de Claude Wagner qu'ils ont entendu ici l'autre jour et qu'ils admirent. "Il est né ici, vous savez, M. Wagner." C'est tout dire.

Sur 15 délégués, on estime que huit appuient le député de Verdun; quatre sont des partisans de M. Bourassa; les trois autres sont ou bien indécis ou bien sympathiques à Pierre Laporte. Ces chiffres, à deux mois du congrès, n'ont évidemment aucun caractère officiel. Tout peut encore changer. Et l'on souligne que M. Laporte ne s'est pas encore produit à Drummondville.

Quant au député de Drummond, M. Bernard Pinard, ancien ministre de la voirie, il n'a pas encore opté. Mais il dissimule mal sa préférence pour Robert Bourassa, "un candidat de premier choix".

Jeudi, M. Bourassa et sa suite, accompagnés de M. Pinard, se sont d'abord rendus à l'hôtel de ville où le maire Philippe Bernier, très préoccupé par le climat politique de la province et désireux de stimuler le développement industriel de cette ville, a manifesté une bienveillante curiosité envers le jeune député de Verdun. Profitant de l'occasion pour signaler la place particulière de Drummondville dans le Québec, ville dépourvue de ressources naturelles, éloignée des ports de mer, riche en ser-

Voir page 2: Le ministère

Voir page 2: Ce n'est pas tout

# Le ministère du travail demande 3 ans pour évaluer les besoins professionnels du Québec

par Gilles Provost

Le ministère du travail s'est donné une échéance de trois ans pour fournir aux CEGEP un relevé complet de tous les besoins professionnels du Québec pour les cinq années qui suivront. Il fournira aussi la liste de tous les prérequis qui permettront l'entrée automatique dans chaque profession.

Le gouvernement du Québec conteste de plus en plus activement la mainmise presque totale du gouvernement fédéral sur le perfectionnement de la main-d'oeuvre québécoise.

Les exigences de perfectionnement de la main-d'oeuvre imposent la remise en cause du système d'ancienneté et du

fractionnement presque infini des métiers.

Le perfectionnement de la main-d'oeuvre exige que les CEGEP soient capables, à une semaine d'avis, d'absorber 100 ou 200 ouvriers en stages intensifs, en collaboration étroite avec les industries. Evidemment, tout cela ne devra pas nuire à la clientèle régulière et devra se réaliser d'ici un ou deux ans.

Tels sont les points majeurs des propos qu'ont tenus hier, MM. Robert Sauvé et Jean-Paul Savard, respectivement sous-ministre et sous-ministre adjoint au ministère du travail et de la main-d'oeuvre

du Québec. Ces représentants du ministère du travail s'adressaient alors aux directeurs des services pédagogiques des CEGEP de la province.

D'ailleurs, ceux-ci étaient très réceptifs à de tels propos, à la suite de la semaine intensive qu'ils achevaient. Ils ont en effet pu rencontrer un grand nombre de dirigeants de grandes entreprises québécoises comme Canadair, Marine Industrie, Monsanto Chemicals, Foxboro, Hydro-Québec, Bell Canada, Dometar, Dominion Textile, etc.

Ils n'ont pas fait que rencontrer les dirigeants mais ils ont aussi pu visiter

suites de la première page

### CE N'EST PAS TOUT

vices mais assoiffée d'industries nouvelles.

Le maire Bernier, qui annoncera lundi la construction d'une usine de maisons préfabriquées à Drummondville (coût de l'établissement et de l'équipement, environ \$4.000.000; emplois créés: 250 à 300), se félicite cependant de la situation géographique de sa ville, encore morcelée en trois municipalités, contre toute logique, "accrochée à l'épine dorsale du Québec" (la route transcanadienne).

La délégation se déplace ensuite vers l'"Albatros", l'un de ces motels semi-luxueux, avec sa petite chute artificielle qui rappelle Miami, son excellente cuisine franco-anglo-américaine et la pénombre de son grill feutré, qui font la fierté et l'économie de ces villes de province, généralement pourvues de services mais industriellement déficientes, comme tant d'autres centres. Car chacun le sait ici: ce ne sont pas les immeubles publics, les centres de loisirs, les motels et les équipes de hockey de la ligue junior "A" (celle de Drummondville occupe le premier rang dans le classement de la Division Est) qui font croître la productivité. Le maire Bernier, qui était pilote de chasse durant la Deuxième guerre mondiale, le sait mieux que les autres. Il a vu beaucoup d'industriels et d'investisseurs. "Ils ne vous diront pas que c'est le climat politique, mais vous n'entendez plus parler d'eux..."

Les membres de l'Association des voyageurs de commerce, "les ambassadeurs de Drummondville", sont réunis là "avec leurs dames" pour entendre le jeune candidat au leadership libéral. "Il fait bien jeune", constate avec gravité une femme. "Oui, peut-être, répond le mari, mais l'économie, y connaît ça!" En effet, durant 35 minutes, M. Bourassa va refaire, pour la centième fois, la leçon de choses économiques: la nécessité des investissements étrangers, l'urgence de créer des emplois pour les générations montantes, l'importance du regroupement des petites entreprises, les solutions qu'offre le fédéralisme à la condition que le Québec sache utiliser tous ses pouvoirs et négocier avec compétence à Ottawa.

Il évoque le problème de la propriété des capitaux. C'est un problème que cette région connaît bien depuis que l'entrepreneur Skiroule (constructeur canadiens-français d'auto-neige) est passée pour \$19 millions, corps et biens, il y a moins d'un mois, à la société américaine Coleman. Mais les installations sont toujours en place à Wickham et la production n'a pas cessé. Faut-il consacrer nos économies, déjà insuffisantes, au rachat d'entreprises américaines? Idéalement, il serait souhaitable peut-être de posséder tous ces capitaux. Dans la pratique, il n'est pas possible à la fois d'investir dans des entreprises nouvelles, d'en créer d'autres et, parallèlement, de racheter ce qui est passé à l'étranger. Il faut plutôt regrouper ce qui chancelle, édifier des entreprises plus fortes, de la taille de Marine Industrie et de Bombardier. A qui appartient le pouvoir, en fin de compte? Aux actionnaires ou aux administrateurs? On constate que ce sont plutôt ces derniers qui dirigent.

On dit que je suis jeune, que je pourrais attendre. Dans quatre ans, j'aurai 40 ans. Pourquoi maintenant? Robert Bourassa va répondre à cette objection. Les problèmes économiques qu'il a décrits doivent être résolus dans les deux prochaines années. Dans cinq ans, il sera trop tard. C'est maintenant qu'il faut prendre le tournant. Après huit années d'études et de travaux dans les secteurs financiers et économiques, il se sent prêt maintenant à offrir à la population "une aptitude particulière à résoudre les problèmes". Trente-six ans, dit-il encore, ce n'est pas trop jeune. Aux prochaines élections, plus de la moitié des électeurs auront de 18 à 35 ans. Quel âge avaient MM. Schreyer, Robichaud et Campbell quand ils sont devenus premiers ministres? 34, 34 et 32 ans!

On parle beaucoup du sens des décisions. C'est très bien. Il faut décider. Les allusions à ses deux adversaires sont ici évidentes. Décider est une chose. Savoir décider et comment décider, voilà ce qui est important. On ne peut pas toujours déléguer à d'autres le soin de prendre des décisions capitales dans le secteur économique, ce secteur dans lequel sera forgé l'avenir du Québec.

En fin de soirée, M. Bourassa se présente devant une quarantaine de militants et de délégués libéraux. Durant une heure, il répond aux questions directes de ses interlocuteurs. Les questions, on le sent, sont souvent inspirées par les slogans de M. Wagner.

Faut-il choisir un économiste, un politicien ou un homme à "la poigne dure", demande l'un d'eux. M. Bourassa souligne que l'économiste n'exclut pas l'homme politique, et que les notions d'ordre et d'autorité ne sont pas incompatibles avec la conception qu'il se fait d'un nouveau style de leadership.

Mais il met en garde contre les solutions simplistes: il dira même les "politiciens simplistes". L'ordre et la paix naîtront de la prospérité, laquelle est une condition sans laquelle ne seront pas résolus nos problèmes sociaux et culturels. Il ajoute: "Je ne suis pas libéral à la condition d'être chef... Je me rallierai." Mais une chose lui paraît certaine: les Québécois en ont assez des "grandes généralités et des accents". A des problèmes précis, dit-il, je propose des solutions concrètes et précises. Il en a assez d'entendre parler à tout propos du "peuple" au nom duquel certains prétendent toujours parler. Le "peuple", dit M. Bourassa, il comprend très bien quand on lui explique les choses clairement.

Il relève les accusations portées mercredi soir à Québec par M. Wagner au sujet de la SGF et de Marine Industrie. Il donne lecture d'un compte rendu de La Presse. "M. Wagner a attaqué ma famille (les Simard) et, indirectement,

ma femme. Nous sommes deux collègues libéraux et j'estime que le bien du parti passe avant les intérêts des candidats." Mais il constate que "ce genre d'attaques vient d'un homme qui se sent perdu d'avance". De nouveau, il affirme qu'il ne serait, étant premier ministre, prisonnier d'aucun groupe, d'aucun intérêt, d'aucune puissance occulte. Pour ne pas provoquer d'inutiles dissensions, comme celles qui ont travaillé le Parti libéral dans le passé, il refuse de répondre dans le détail à M. Wagner, à moins qu'il ne revienne sur la question. Il rappelle seulement que la transaction par laquelle Marine Industrie est passée dans le giron de la SGF a été ratifiée par un cabinet "dont faisait partie M. Wagner".

Sera-t-il lié à M. Jean Lesage? "En quoi pourrais-je avoir les mains liées parce qu'un ancien ministre conseillait un nouveau premier ministre?" En fin de semaine, M. Bourassa poursuit sa tournée à Sept-Îles, à Trois-Rivières, à Saint-Georges-de-Beauce, à Chicoutimi, à Rivière-du-Loup et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

### APOLLO

Il ne reste plus aux conquérants de la lune qu'à effectuer, si nécessaire, quelques corrections de trajectoire. Cependant, lors des vols précédents tout comme lors du voyage aller, la plupart de ces manoeuvres avaient été annulées car la précision du tir était toujours telle qu'il était inutile de le parfaire. Les astronautes vont également se livrer à des expériences de navigation par repérage d'étoiles, déterminer, grâce à un sextant, leur position exacte dans l'espace, vérifier périodiquement le bon fonctionnement de l'appareillage de bord et envoyer sur terre des émissions de télévision en direct et en couleurs.

Ils vont, enfin, participer à une "première" les conférences de presse en direct depuis l'espace. La première de ces conférences, entre l'équipage et des savants, a lieu aujourd'hui, l'autre, où les astronautes répondront aux questions des journalistes, aura lieu dimanche.

Peu après 16:00 heures, Apollo-12, alors qu'il se trouvait sur la trajectoire de retour vers la terre, à 900 milles de la lune, a transmis en direct des prises de vue de l'astre.

Alan Bean fait remarquer au centre spatial de Houston qu'il faudrait regarder surtout du côté droit sur l'écran de télévision où l'on distingue nettement la ligne qui sépare la zone de lumière et la zone d'ombre de la lune.

"Vous remarquez, explique Bean, qu'en regardant le long de cette ligne on peut voir nettement à quel point le paysage est tourmenté à cause des ombres qui jouent sur les pics et les cratères. Je peux aussi vous dire qu'il est, à mon avis, inutile d'avoir une caméra de télévision en couleur car, en réalité, on ne distingue pas les choses qu'en noir et blanc". Houston: "Pouvez-vous identifier les régions que vous photographiez?"

Bean: "Notre carte ne comprend pas les hautes latitudes que nous avons dans l'objectif mais nous ferons de notre mieux".

Gris, marron, blanc, Conrad intervient alors: "Al et moi avons eu l'impression que la consistance du sol lunaire ne variait pas d'un endroit à l'autre; très uniforme. Il ne nous a pas semblé qu'il y eût des différences de couleur. Elles changeaient du gris au marron, au blanc selon l'angle du soleil".

Parlant ensuite des points de repère que le sol avait demandés, Conrad a ajouté:

"Vous pouvez voir la région du pôle, vous voyez la ligne qui sépare la lumière de l'ombre? Voyez vous le cratère Tycho?, il est impressionnant n'est-ce pas?"

Houston: "Vous semblez vous amuser comme des petits fous".

Conrad: "Bien sûr". Conrad décrit ensuite les avantages et les inconvénients du scaphandre dont il était revêtu lors de son excursion sur la surface lunaire en compagnie d'Al Bean.

"Quand vous vous exercez sur terre avec ce scaphandre pressurisé vous vous équilibrez rapidement à cause de son poids".

Mais, sur la Lune, on n'est jamais fatigué. On peut se déplacer facilement, cependant, le scaphandre ne vous laisse pas toute la liberté de mouvement que l'on aimerait avoir. Il plie bien aux genoux et il plie bien aux chevilles mais malheureusement il ne plie pas très bien aux hanches et à la taille. J'ai découvert qu'il vaut mieux se déplacer sur la pointe des pieds. On est si léger sur la lune que c'est en poussant avec lesorteils que l'on se déplace le plus rapidement. Je crois d'ailleurs que notre pouls battait régulièrement pendant nos sorties".

Houston: "Oui votre pouls était normal à peu de chose près". Conrad: "Nous avons été très déçus de ne pas avoir pu vous envoyer l'émission télévisée de nos activités sur la Lune. J'espère qu'Apollo 13 pourra mieux vous satisfaire. Ce devrait être très amusant".

Hier, "Ne regrettez rien. Vous avez fait un boulot magnifique. Apollo, nous allons bientôt vous perdre de vue car un des satellites relai va disparaître au delà de l'horizon. Il faudra que l'on vous dise au revoir. Mais, avant de partir, faites nous voir comment vous vous portez à l'intérieur".

La caméra a alors été retirée du hublot à partir d'où elle photographiait la Lune et a été braquée sur Alan Bean, ensuite sur Richard Gordon et enfin sur Pete Conrad. Il a montré l'endroit où il avait rangé les coffrets qui contiennent les roches lunaires et les éléments prélevés sur la sonde Surveyor 3. "Au revoir, Houston, à bientôt!", a dit Conrad sur un ton joyeux.

### LE MINISTÈRE

ques... Ils ont surtout réalisé que l'école a tout un défi à relever si elle veut vraiment jouer son rôle dans un Québec industriel.

De toute façon, le partage des tâches est maintenant clair entre le ministère de l'éducation et de la main-d'oeuvre; ce dernier s'occupe de faire l'inventaire des besoins et de définir à la fois l'importance numérique des débouchés qu'ils représentent et le niveau de qualification qu'ils exigent de la part des nouveaux employés.

De son côté, le ministère de l'éducation devra voir, le plus rapidement possible, à former des gens qui correspondent à ces exigences. Il est déjà évident

que cela demandera aux CEGEP une flexibilité beaucoup plus grande qu'actuellement: ils devront diversifier la longueur des cours selon les besoins et ne plus donner nécessairement un enseignement réparti sur trois ans comme maintenant.

Alors qu'ils donnent actuellement surtout des cours de l'emploi pour les adolescents, ils devront à l'avenir donner une importance encore plus grande aux cours de perfectionnement pour les adultes en collaboration avec l'industrie... Ces cours devront pouvoir se donner avec des préavis très courts, douze mois par année, la nuit si nécessaire.

Cela impliquera évidemment l'utilisation de spécialistes prêtés par l'industrie en plus des professeurs réguliers. Cela obligera aussi, dans un avenir très bref, à substituer un mode d'engagement des professeurs basé sur un salaire à l'heure pendant des périodes assez courtes plutôt que pour un enseignement à l'année. Déjà le ministère du travail a diminué de moitié le personnel de ses centres d'apprentissage et fera encore de même l'an prochain, a révélé M. Sauvé.

Comme l'ont signalé plusieurs participants à la discussion, cela n'est possible que si les CEGEP n'ont pas à autofinancer eux-mêmes les cours aux adultes, le soir. D'ailleurs, ils ont fait remarquer que ces cours du soir ont peu de succès pour ce qui est des options professionnelles. A cela, M. Sauvé a répliqué que, en faisant affaire avec des industries et en utilisant leur personnel, c'est au contraire très rentable. Il a signalé par exemple, (en privé par la suite), que le CEGEP du Vieux-Montréal recevait bientôt un chèque substantiel pour l'expérience qu'il fait actuellement en ce sens avec le Canadian National... et que plusieurs autres compagnies suivent l'affaire avec un énorme intérêt.

C'est en s'engageant ainsi sur le plan économique que M. Sauvé a traité longuement du problème constitutionnel que pose toute cette question de perfectionnement. "Actuellement, a-t-il dit, le financement vient du gouvernement fédéral. Cette année, il dépensera environ \$100 millions dans ce but au Québec... C'est eux qui font la sélection. Ils disent aux ouvriers: vous, vous allez à telle place. Ils achèvent les places-élèves".

A l'intérieur de ces familles, il y aurait des modules correspondant aux principaux métiers actuels. Un étudiant recevrait donc, en plus de sa formation "académique", un certain nombre de crédits de cours professionnels. Ces cours seraient cumulatifs, partant du secondaire jusque dans les cours pour adultes.

Le salaire serait selon les modules étudiés et, à la longue, le même ouvrier pourrait être qualifié dans tous les modules d'une même famille, par exemple... électricité domiciliaire, industrielle etc. Ce serait la fin du cloisonnement actuel et le personnel serait plus polyvalent. Evidemment, on ne s'attend pas que les métiers les plus favorisés actuellement acceptent facilement l'ouverture de leurs portes...

"Maintenant, a-t-il ajouté, on est au point crucial: allons-nous adopter l'"opting out", oui ou non? On veut avoir des points d'impôts en échange et gérer nous-mêmes notre affaire. Au début de décembre, nous irons voir le cabinet du Québec et leur dire de "se brancher". D'ailleurs, plusieurs ministres sont déjà sensibilisés au sujet." "Quand l'éducation ou le bien-être ont des problèmes, a-t-il dit aussi, on se tourne vers le fédéral pour avoir de l'argent. Au ministère de l'immigration, par exemple, c'est le fédéral qui paie les cours de français pour les immigrants".

M. Sauvé a aussi signalé que le Québec prend de plus en plus la situation en main en mettant sur pied les structures juridiques et humaines pour faire lui-même le travail. Mais, a-t-il rappelé, nous devons prendre une décision car on ne peut pas conserver longtemps des structures parallèles. Il a aussi signalé qu'actuellement, avec un petit budget, on peut faire de grandes choses. Une province n'a qu'à commencer une chose elle-même pour que le fédéral vienne le financer afin de ne pas perdre le contrôle: au total ça ne coûte rien et c'est nous qui avons pris la décision..."

M. Sauvé et M. Savard ont aussi explicité les grandes lignes de la réorganisation du monde du travail que suppose la planification des besoins en main-d'oeuvre et leur formation dans les cadres scolaires: Ils voient la restructuration des professions en quatre ou cinq familles élémentaires: électricité, tuyauterie, menuiserie, métiers de la truelle, etc.

### TRUDEAU

teurs à Niagara Falls, et les néo-démocrates à Winnipeg, en ce qu'elle donne la lie à "moins de dissentiment" parmi nous que chez les conservateurs et moins de mélodrame que chez les néo-démocrates".

### BILL 62

non plus facultative, l'application du règlement numéro I du ministère de l'éducation.

Il me semble, a dit M. Cardinal, que les intéressés ont suffisamment réfléchi sur les implications de ce règlement pour qu'il soit maintenant possible de songer à généraliser l'application des mesures préconisées. En ce qui regarde notamment l'enseignement secondaire polyvalent, et compte tenu de la coordination qu'il faut assurer à ce niveau, "les seules exceptions autorisées viendraient des contraintes matérielles comme l'absence, en certains endroits, des équipements requis".

La réforme de l'enseignement élémentaire et secondaire, a indiqué le ministre, doit s'incarner dans les faits: la personnalisation de l'enseignement, la promotion par matière et la polyvalence doivent donc devenir des marques distinctives du système, alors que, présentement, il faut obtenir l'autorisation du ministre pour appliquer, en tout ou en partie, l'un ou l'autre des articles du règlement numéro 1, "il me paraît souhaitable qu'à l'avenir, a dit M. Cardinal, il faille obtenir la permission du ministre de l'éducation pour ne pas mettre en vigueur le règlement numéro 1".

Le ministre a d'autre part réitéré son intention de proposer une loi qui favorisera, "sans l'imposer", le regroupement des commissions scolaires sur la base des secteurs d'aménagement. Cette loi modifiera le mode de représentation à la commission scolaire, déterminera

de nouveaux critères quant au nombre des commissaires et redéfinira les pouvoirs et devoirs du bureau des délégués de la commission scolaire régionale.

M. Cardinal a également confirmé l'intention de son ministère de réviser les politiques gouvernementales concernant les manuels scolaires, les livres, et les auxiliaires didactiques en général.

La révision de la loi et des règlements en vigueur viseront, a-t-il dit, à encourager l'innovation et la créativité, en créant un fonds spécial à cette fin, à stimuler la production québécoise, à consolider les entreprises d'édition et les fabricants québécois de matériel didactique; à protéger les institutions d'enseignement contre les fabricants sans scrupules; à assurer aux étudiants et aux enseignants des produits de qualité en quantité suffisante, en temps voulu et au meilleur prix.

Le ministre de l'éducation a aussi déclaré aux commissaires, parlant de style d'action: "Le temps est venu d'agir, de passer à l'action, de produire, d'incarner la réforme scolaire dans des gestes quotidiens qui feront de nos écoles de véritables écoles nouvelles, parce que nous y aurons implanté de nouvelles méthodes d'enseignement et un nouvel esprit. Il y a un moment pour la réflexion et un moment pour l'action. Nous avons amplement réfléchi".

Il envisage notamment une loi cadre des commissions scolaires qui conserverait les éléments essentiels de la loi actuelle de l'instruction publique, mais qui la purgerait de toutes les matières qui doivent normalement faire l'objet de règlements, de règles et de directives administratives.

Administrateurs et enseignants doivent maintenant, a conclu M. Cardinal, examiner en profondeur les formes nouvelles de la pédagogie et des modes de transmission du savoir, mettre l'accent sur les ressources humaines en cause, sur l'efficacité administrative et sur la rentabilité des investissements, de la collectivité québécoise.

### FTQ

glophone qui "devrait nécessairement dispenser une connaissance du français suffisante pour son usage courant et pratique".

Dans son premier article, le texte dit que "la politique linguistique de la FTQ repose sur le principe que le français doit devenir la langue de travail normale et courante à tous les paliers de l'activité économique du Québec".

Le projet adopté par la FTQ ressemble, sauf en ce qui concerne les immigrants, au projet de loi 63, adopté jeudi, dont il respecte l'esprit général. Cependant, l'article 12 du texte demande le retrait du projet de loi, moins à cause de son contenu que de la procédure adoptée par le gouvernement en présentant le projet de loi. On avait l'intention de changer le mot "retrait" par le mot "abrogation" mais il semble que l'ardeur des discussions ait fait oublier ce que l'article en question avait de paradoxal.

L'adoption par les délégués du projet linguistique constitue une victoire pour la majorité des dirigeants de la FTQ qui le considèrent comme un compromis honorable, même si certains d'entre eux auraient préféré qu'il fût plus radical.

Les opposants au projet, constitués pour la plupart de représentants des

métallos, n'ont pas ménagé leurs critiques à l'endroit de la loi 63, et de la FTQ et de son président, M. Laberge. Cette vingtaine de délégués, partisans plus ou moins avoués de l'unitarisme, ont, en général, formulé les critiques suivantes:

● Le projet de loi 63, comme le projet linguistique de la FTQ, est "hypocrite", "hésitant".

● La FTQ a péché par mollesse en attendant le congrès avant de se prononcer sur la question linguistique; c'est ce qui fait que le mouvement est à la traîne, toujours en retard;

● La FTQ et son président refusent de prendre position parce qu'ils ont peur de semer la division en changeant les structures;

Somme toute, l'aile radicale a reproché à la centrale de manquer de leadership. Quelques délégués ont été très durs à l'endroit de M. Laberge dont ils ont dit qu'il avait changé "depuis quelques années". On a parlé de "l'establishment" qui s'est installé au sein de la FTQ, on a reproché au mouvement sa prudence, on a même affirmé que la FTQ ne répondait plus aux aspirations des travailleurs.

Pendant ce temps, M. Laberge, qui n'avait jamais en congrès été l'objet d'attaques aussi virulentes, est demeuré impassible, au cours de l'après-midi, il a tenté de blaguer avec la petite opposition, histoire sans doute de refroidir les esprits.

Le texte sur la politique linguistique a été présenté, hier avant-midi, par un comité formé des présidents et rapporteurs des six commissions qui l'ont composé en s'inspirant de l'étude qui avait été faite en ateliers par l'ensemble des délégués.

Bon nombre d'entre eux avaient apporté des amendements qui avaient pour effet de radicaliser le texte, mais ces changements, sauf en ce qui regarde les immigrants, n'ont pas été retenus par le comité qui, après de longues et pénibles discussions, a jugé qu'ils ne s'inscrivaient pas dans la ligne générale des six rapports.

### J. BROWN

à des procès récents sur les crimes de guerre en Allemagne de l'Ouest, a ajouté: "Il n'y a pas de réponse à pareilles questions. On peut seulement dire que le crime ne justifie pas le crime."

Dans la presse britannique, un journal conservateur comme le "Daily Sketch" qui défend ordinairement les thèses américaines au Vietnam, barrait hier sa première page du titre "Crime de guerre. Si cela peut arriver, l'Amérique a perdu". Dans un long éditorial, le même journal écrit: "L'instinct de tuer, ce côté sombre du caractère américain, a été réveillé par la brutalité de la guerre au Vietnam au point que le but même de cette guerre a été perdu de vue". De même, le conservateur "Daily Telegraph" n'hésite pas à écrire que "même si les faits sont prouvés à seulement un pour cent, ils laisseront à jamais une tache sur l'honneur militaire américain."

### L'OPPOSITION

Suite de la page 3

Le chef de l'opposition a fait remarquer que le ministre de l'industrie et du commerce faisait bon marché de la liberté de contracter et des ententes in-

## Étude, le 27, de la loi des référendums

QUEBEC (DNC) — La commission parlementaire de la constitution siègera jeudi prochain, le 27, dans la matinée, pour entreprendre l'étude du projet de loi relatif aux référendums.

Ce projet de loi, on le sait, a été rendu public il y a quelques semaines par M. Bertrand, et déposé à la commission parlementaire.

Dans l'après-midi et la soirée du même jour, jeudi, la commission parlementaire de l'éducation entreprendra, elle, l'examen du projet de loi concernant l'organisation scolaire de l'île de Montréal (bill 62), rendu public il y a deux semaines par M. Cardinal. Les associations et groupements intéressés pourront se faire entendre.

D'autre part, le projet de loi relatif à la création d'une communauté urbaine à Montréal sera déposé d'ici quelques jours, probablement au milieu de la semaine, a dit une source. La même source a ajouté que les deux autres projets de communautés urbaines — celle de Québec et celle de l'Outaouais (Hull) — seront déposés à l'Assemblée nationale en même temps que celui concernant Montréal.

Ces différents projets, toutefois — référendum, bill 62, communautés urbaines, ne seront certes pas adoptés d'ici la fin de l'année.

tervenes notamment dans les magasins d'alimentation au sujet des heures d'ouverture et de fermeture.

Le ministre a rétorqué que la loi leur donne 6 mois pour négocier ces ententes qui font présentement l'objet de décrets dans dix régions urbaines du Québec.

Le député de Jonquière, M. Gérard Harvey, a donc proposé un amendement visant à assurer les droits acquis dans le commerce de l'alimentation. Les articles 12 et 15 du bill ont donc été suspendus pour permettre une étude plus approfondie du problème par le ministre.

M. Lesage a appuyé fortement l'amendement proposé. Il a déclaré à ce sujet que, dans l'alimentation, les heures d'affaires font partie des conditions de travail; "voici que l'on s'entend sur des conditions de travail, y compris les heures d'ouverture et de fermeture", et voilà que cette loi passe par-dessus ces ententes. "Je dis que c'est dangereux pour l'avenir", a dit le chef de l'opposition.

La reprise du débat dans l'après-midi a permis à M. Jean Cournoyer, député de St-Jacques, de dire que le projet de loi, à l'article 15, sera vraisemblablement modifié pour permettre aux décrets en vigueur actuellement et en voie de renouvellement d'être portés à leur terme naturel. En d'autres mots, l'amendement apporté évitera au gouvernement d'imposer sa volonté aux parties qui se sont déjà entendues sur des conditions de travail dans l'alimentation.

Le comité plénier siègera donc à nouveau pour poursuivre l'étude de cet article et des autres laissés et suspendus au cours de l'avant-midi.

### A OTTAWA

## Le député de NDG demande d'annuler le cautionnement de Michel Chartrand

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, a demandé vendredi aux Communes que le gouvernement fédéral intervienne auprès du ministère de la Justice du Québec pour que celui-ci fasse contremander le cautionnement qui a été accordé au leader syndical M. Michel Chartrand.

M. Allmand a fondé sa requête sur une affirmation qu'il a attribuée à M. Chartrand, selon laquelle l'adoption du bill 63 par l'Assemblée nationale du Québec serait suivie d'une série d'explosions à la bombe dans les écoles anglaises du Québec.

Le premier ministre suppléant, M. George McIlraith, a répliqué au député libéral qu'il ne voit rien dans la situation entourant la cause de M. Michel Chartrand de nature à justifier son intervention auprès du ministère québécois de la Justice.

M. Allmand a fait état de l'explosion à la bombe au collège Loyola de Montréal, jeudi.

Hier, le président du collège Loyola, le Père Malone, S.J., a annoncé que tous les immeubles du campus fermaient leurs portes à 18h vendredi pour ne les rouvrir que lundi, à 8h. La raison invoquée est celle de "sécurité". Selon les autorités du collège, la bombe qui a explosé jeudi soir au collège a causé des dommages de \$100.000. L'Association des anciens de Loyola, par son président, a offert sa coopération aux autorités pour trouver un remède à l'agitation.

La suspension des activités à Loyola prive de nombreux usagers de la bibliothèque de l'accès aux sources de recherche pour leurs travaux, annule ou fait remettre à plus tard de nombreuses activités de sport et la présentation d'une pièce de théâtre.

Hier, la police était toujours à la recherche de deux hommes que l'on a vus s'enfuir du campus de Loyola, en automobile, peu après l'explosion dans un immeuble qui accueillait 500 étudiants aux cours du soir.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce à Ottawa a demandé au premier ministre suppléant de communiquer avec le premier ministre du Québec et le

maire de Montréal "de manière, a-t-il dit, à prévoir le moyen par lequel la Gendarmerie royale du Canada pourrait intensifier sa coopération avec les corps policiers provincial et municipal pour démanteler le réseau de personnes qui perpètrent les attentats à la bombe".

M. McIlraith a répliqué que l'administration de la justice est une responsabilité provinciale et que de toute manière la coopération entre les trois corps policiers est déjà "entière et efficace".

M. Patrick Nowlan PC — Annapolis Valley a demandé au premier ministre suppléant s'il ne comptait pas communiquer avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, au sujet des attentats à la bombe à Montréal lorsque celui-ci viendrait la semaine prochaine témoigner devant le comité parlementaire qui enquête sur les opérations de la Compagnie des jeunes Canadiens.

M. McIlraith a répliqué qu'il ne pouvait connaître à l'avance quel témoignage M. Saulnier donnera devant le comité et qu'il ne pouvait pas, en conséquence, s'engager à communiquer avec lui.

### Anniversaire du fondateur de la religion des sikhs

Les Sikhs de Montréal célèbrent le 500e anniversaire de naissance de Siri Guru Nanak, fondateur de leur religion, par une cérémonie religieuse qui a commencé hier matin et qui se terminera demain soir au pavillon de l'Inde de Terre des hommes.

C'est au Pakistan (actuel) que Guru Nanak naquit en 1469 et fonda la secte religieuse des Sikhs en opposition aux musulmans et aux hindous.

Des millions d'Indiens sont aujourd'hui rattachés à la religion sikh et les membres de cette communauté qui demeurent à Montréal prennent part aux cérémonies d'anniversaire à Terre des hommes.

Demain de 10h30 à 13h30 la fin de la cérémonie sera marquée par la présence du choeur du temple Sikh de Montréal.

### LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!



Le spécialiste en science capillaire sera ici lundi & mardi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Montréal à l'hôtel Queen's lundi et mardi, les 24 et 25 novembre, 1969.

Le spécialiste en science capillaire, J. P. Emond sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Nous vous examinons gratuitement. Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie. Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôleur le numéro de la chambre de J. P. Emond. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.



## À Saint-Denis sur le Richelieu Fête en l'honneur des Patriotes demain

Michel Chartrand, président du Conseil central de la C.S.N. (Montréal) et M. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire participeront demain, aux célébrations organisées par le Comité des fêtes des Patriotes de 1837. Rappelons que le 23 novembre 1837, à Saint-Denis sur le Richelieu, une centaine de patriotes réussissaient à repousser les troupes britanniques dépechées sur les lieux pour mater la révolte des habitants du Richelieu contre le régime.

Un défilé d'automobiles quittera la "Place Longueuil" vers 13 heures, empruntera le chemin Chambly, le chemin des Patriotes et le sentier des Capots gris pour se rendre à la salle Lussier, à Saint-Denis sur le Richelieu, où aura lieu vers 15 heures une assemblée publique organisée par le comité des fêtes des Patriotes.

## Seconde étape de la campagne du Front du Québec français

Le Front du Québec français, dont la lutte contre le bill 63 n'a pas porté les fruits espérés puisque le bill a finalement été adopté à l'Assemblée nationale, entend désormais la deuxième étape de son action en vue d'instaurer une politique globale de la langue au Québec, c'est-à-dire information, animation et sensibilisation. On sait que ce front avait été constitué pour faire obstacle au projet de loi sur l'enseignement du français mais ne devait pas se dissoudre tant qu'une politique de la langue ne serait pas adoptée, que le bill 63 soit défait ou voté.

Hier, deux membres de l'exécutif du FQF ont rencontré à Montréal les représentants de 11 régions du Québec où existe un comité régional du FQF.

Sans vouloir révéler les détails de

l'action qui sera entreprise à l'avenir par le F. F. et notamment au niveau des régions, les représentants de ces régions et les membres de l'exécutif du FQF ont déclaré à la presse que la deuxième étape du Front consistait en un vaste programme de sensibilisation, d'animation et d'information eu égard au projet de loi tel que l'avait préparé l'exécutif du FQF (projet de loi numéro 1), projet qui a été soumis aux divers comités régionaux et associations membres du FQF et qui fera l'objet d'un référendum dont la date n'a pas été fixée mais qui se tiendra vraisemblablement au début de 1970.

MM. François-Albert Angers et Gaston Miron, membres de l'exécutif du FQF ont déclaré que le budget était prévu pour cette deuxième étape de la lutte que poursuit le FQF en vue de l'établissement d'une politique globale de langue. Quant au référendum qui, soit dit en passant, ne s'adressera qu'aux Québécois francophones, les modalités et le financement sont encore à l'état d'études et d'espérance.

Tous les comités régionaux, toutes les associations membres du FQF ont jusqu'au 26 novembre pour faire parvenir à l'exécutif du Front leur réponse quant au projet de loi numéro 1 qui préconise l'unilinguisme français au Québec. C'est à partir des amendements, des approbations ou des nouveaux textes qui lui seront envoyés que l'exécutif préparera par la suite un projet-synthèse qui devra ensuite être soumis à l'Assemblée générale du FQF et devenir le texte définitif qui sera soumis à la population francophone par voie de référendum.

D'ici là le FQF entend poursuivre sa lutte malgré l'adoption du bill 63. "Notre opposition a été telle, a dit M. Angers, qu'elle a effrité l'Union nationale, le parti libéral, qu'elle a sensibilisé toute la population." Selon le président de la SSJB de Montréal le référendum est la seule solution pour la population puisque le bill 63, selon M. Angers, a été adopté malgré la majorité du peuple et cela en violation d'un droit fondamental de démocratie.



M. Gillis Purcell qui a célébré ces jours-ci son 65e anniversaire de naissance compte 41 années au service de la Presse Canadienne. Hier soir les éditeurs et propriétaires des journaux membres de cette coopérative canadienne de nouvelles ont organisé un dîner à Toronto en l'honneur de ce fidèle serviteur de la PC qui prend maintenant sa retraite. On le voit ici dans son bureau de Toronto. (Téléphoto PC)

## L'opposition demande que le bill 24 ne s'applique pas aux petits épiceries

par Normand Lépine

QUEBEC — Le chef de l'opposition officielle, M. Jean Lesage, s'est fait hier l'ardent défenseur des petits épiceries du Québec qui devront subir les effets néfastes des heures d'affaires imposées par le bill 24, si ce projet de loi est adopté dans sa forme actuelle.

L'Assemblée nationale entreprenait hier matin l'étude en comité plénier du projet de loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, présenté et défendu par le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

Ce dernier s'est heurté de front à l'opposition officielle qui a réclamé des amendements majeurs au projet de loi. Les pressions des membres de l'opposition, articulées surtout par M. Lesage, ont amené le leader du gouvernement, M. Rémi Paul, à suggérer que les articles contestés soient suspendus afin de permettre au ministre Beaudry d'étudier les arguments du chef de l'opposition et de ses collègues.

L'opposition a, à toutes fins utiles, réclamé que les heures d'ouverture et de fermeture que se propose d'imposer le bill 24 aux établissements commerciaux ne s'appliquent pas aux petits épiceries.

Rappelons que le bill 24 propose l'établissement d'heures-cadres d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux dans toutes les municipalités du Québec; il propose en effet qu'aucun client ne devra être admis dans un établissement commercial avant 8 heures et demi du matin du lundi au samedi, ni après 6 heures du soir les lundis, mardis, et mercredis, 9 heures du soir les jeudis et vendredis, et 5 heures du soir le samedi.

Le projet de loi propose cependant que certains établissements commerciaux soient exemptés de suivre ces prescriptions; à l'article 5, on exclut de l'application de la loi les tabacnistes, restaurants, garages, pâtisseries, etc.

Gérald Harvey (lib. Jonquière) et

Raymond Mailloux (lib. Charlevoix), le chef de l'opposition a réclamé que l'article 5 prévoie aussi que les petites épiceries soient exemptées du respect des heures d'ouverture et de fermeture que propose le bill.

L'argumentation de l'opposition s'appuie surtout sur le fait que ces petites épiceries rendent des services énormes à la population, surtout dans les régions non urbaines du Québec, en gardant leurs portes ouvertes après 6 heures du soir. M. Lesage a souligné également que la plupart de ces petites entreprises d'alimentation au détail étaient familiales et que le bill 24, s'il était adopté dans sa forme actuelle, aurait sans doute pour effet d'acculer à la faillite des commerces. Il a ajouté, à l'instar de son collègue, M. Gérald Harvey, que le volume d'affaires que pourraient ainsi réaliser ces petites épiceries ne nuirait aucunement aux plus gros magasins d'alimentation. Ils ont précisé que ce volume d'affaires ne représenterait même pas un demi pour cent de tout le commerce de l'alimentation au Québec.

M. Lesage a dit que les petits épiceries sont des gens qui "crient au secours".

"Le volume de commerces d'épicerie transigé dans ces petits établissements familiaux, a poursuivi le chef de l'opposition, est une portion infime du commerce d'épicerie dans la province de Québec. Cela ne peut certainement pas affecter les commerçants en général, ni même les épiceries en général. Mais eux, par exemple, sont affectés dans leur gagne-pain, et c'est très sérieux."

Le ministre Beaudry a souligné de son côté que ce projet de loi avait reçu l'assentiment de plusieurs associations d'hommes d'affaires, de groupes de consommateurs et même des syndicats.

"Si l'appui quasi total des commerçants, des centrales syndicales et des

consommateurs ne suffit pas à justifier le texte d'une législation, a dit M. Beaudry, alors, c'est notre démocratie est en perte de vitesse et que le bien commun doit être relégué aux oubliettes pour faire place à l'intérêt individuel."

L'opposition a toutefois fait remarquer que nombreux sont les petits épiceries qui n'ont pas compris et ne comprennent pas encore toute la portée de ce projet de loi. Ce phénomène, a-t-elle précisé, s'explique sans doute par un manque d'information et une certaine difficulté à faire des représentations auprès du gouvernement par la voie d'une association bien structurée chez les petits épiceries.

Une "mentalité de patron"

Discutant d'une autre disposition du bill 24, M. Lesage a reproché au ministre Beaudry d'avoir "une mentalité de patron". "Le ministre est un gentilhomme dans toute l'implication du mot et de l'expression, mais je crains qu'il ait des tentations de dictature", a lancé M. Lesage au ministre de l'industrie et du commerce.

Le chef de l'opposition, de même que le député de Jonquière, s'en prenaient alors aux articles 12 et 15 du bill qui, d'une part, prévoient que les décrets adoptés en vertu de la loi des décrets de convention collective lors de l'entrée

## Au CEGEP d'Ahuntsic: Colloque sur l'enseignement

Afin de permettre une meilleure collaboration entre les maisons d'éducation qui donnent un enseignement professionnel et l'industrie, le CEGEP d'Ahuntsic organise un colloque sur l'enseignement professionnel de la chimie et de la biologie, jeudi et vendredi prochains.

De nombreux représentants de CEGEP, de l'industrie, du ministère de l'éducation et du collège lui-même doivent participer à cette rencontre, en compagnie de spécialistes réputés des États-Unis, de France et du reste du Canada.

Ce colloque acquiert donc une assez grande portée à cause de l'importance des participants aussi bien qu'à cause de l'actualité du sujet traité pour le Québec. Les organisateurs espèrent que les étudiants, les enseignants et les industries pourront tous profiter des échanges qui auront lieu pour réviser leurs positions et, quelquefois, leurs préjugés.

## Artistes 'engagés'

C'est demain qu'aura lieu à compter de midi au Centre Maisonneuve, à Montréal, le spectacle organisé conjointement par la Ligue d'intégration scolaire et le Front commun des artistes dans la poursuite de leur campagne contre le bill 63.

Ce spectacle marathon de 12 heures, a pour but de manifester l'opposition de la LIS à "la forte répression qui s'acharne contre nous" et aussi de commémorer la victoire de Saint-Denis en 1837, en "prolongeant la lutte des patriotes contre le pouvoir colonial".

Le chiffre 63 qui paraît à l'affiche n'a rien à voir avec le nombre d'artistes qui participeront à ce teach-in musical et artistique. Il rappelle le projet de loi 63. Environ une vingtaine de vedettes ont déjà accepté de participer à ce spectacle.

**INTER CONTINENTAL**  
TOURS ET VOYAGES  
2118 EST. JEAN-TALON  
729-5264

**LA MÉDITERRANÉE**  
257 RUE DANTE  
277-1116

### NOËL

à

### HAWAII

Une semaine à partir de **\$472.**

Deux semaines à partir de **\$509.**

Départs les 19 & 21 décembre

**Comprenant:**

- tarif aérien aller-retour
- hôtel à Waikiki Beach
- à l'arrivée transfert à votre hôtel de Waikiki
- collier d'accueil en fleurs
- tour de la ville en autocar
- croisière à Pearl Harbor
- spectacle dans une boîte de nuit avec consommations

**Alfred Gagliardi**  
6900, RUE SAINT DENIS  
271-6900

**MONDIAL AVIOMAR**  
445 O. RUE JEAN TALON  
274-7595

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

## ■ aujourd'hui

A midi quinze, à l'oratoire Saint-Joseph, messe en mémoire du Dr Jean-Olivier Chénier, héros de la bataille de St-Eustache, et tous les Patriotes de 1837-38.

A 13h.30, à l'auditorium du Jardin botanique, assemblée générale annuelle de la fédération "Les motocyclistes unis du Québec Inc."

A 20h.00, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, partie de cartes organisée par l'Association des femmes célibataires. Apportez cartes et marqueurs. Renseignements: 845-1661.

Au Sheraton-Mount-Royal, bal d'automne du Club de ski Troika d'Outremont. Renseignements: 272-5242.

A l'école Curé Labelle de Sainte-Rose, l'Association de Laval pour l'enfance exceptionnelle tient une dégustation de vins et fromages. Renseignements: 627-4880 ou 688-2801.

Soirée dansante aux Loisirs St-Pie X, 1065, boul. Pie X à Chomedey. Renseignements: 681-4623.

Activités des candidats à la direction du Parti libéral du Québec: "Me Robert Bourassa prendra la parole à des déjeuners de presse à midi aujourd'hui, au Castel des Prés, 5800 boul. Royal, Trois-Rivières, et à 13 heures demain, au motel Arnold, Saint-Georges Est. — Me Pierre Laporte rencontrera les délégués des comités de Lavolette et Saint-Maurice à 15h.00 et ceux de Champlain, Trois-Rivières et Maskinongé à 20h.00 aujourd'hui; les délégués des comités de Kamouraska, l'Islet et Bellechasse à 14h.00 et ceux de Témiscouata et Rivière-du-Loup à 20h.00 demain. — Me Claude Wagner assistera aujourd'hui à des soirées dansantes: au restaurant La Grange de Châteauguay à 20h.30 et au 140 de la 9e avenue, LaSalle, à 21h.30. Demain il assistera à une cérémonie à la synagogue, Yrudah Halevi, à 10h.30, à Côte St-Luc, puis il se rendra dans le comité de Lavolette pour un souper au Palace Grand-Mère à 17 heures et une réu-

nion de l'association libérale de Grand-Mère à 19 heures, au Manoir Venise du lac Tortue.

Il y aura des représentations artistiques au Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, rue Sherbrooke. A 13h.30 et 15h.30 aujourd'hui, les Chanteurs de St-Matthias; à 14h.00 et 16h.00 demain, les Mimes de la troupe St-Denis.

Dimanche

A 10h.30, le ministre du revenu national, M. Jean-Pierre Côté, prendra la parole à la "Beth Israël Synagogue", au coin des rues Ichabud Halevi Road et Sharon Avenue, Côte Saint-Luc.

A 14 heures, au sous-sol de la Caisse populaire St-Louis-de-France, 745 est. Roy, le Parti québécois, association du comté St-Jacques, tiendra une assemblée générale.

A 14h.30, au sous-sol de l'église Sainte-Elisabeth, assemblée générale des anciens de l'école Ste-Elisabeth-Charlevoix.

**Gouttières et travaux de FERBLANTERIE**

tous les métaux

Résidentiel et commercial

**ESTIMÉS GRATUITS**

**PRIMEAU METAL INC.**  
Tél.: 322-4160

**BUFFET CHAUD ET FROID POUR TOUTE LA FAMILLE**

CHAQUE DIMANCHE SOIR  
DE 5 HEURES À 9 HEURES 30

Adultes \$4.50; Enfants jusqu'à dix ans \$2.50

*Holiday Inn*  
**le Chateaubriand**

6500 CÔTE DE LIESSE

Stationsnement gratuit  
RÉSERVATIONS: Mr. NICK: 739-3391

les best-sellers

## marabout

en vente partout

**L'EXPLORATION SPATIALE**  
par B. Manuali

**DANS LA MÊME COLLECTION:**

Un volume de 224 pages illustré en noir et en couleurs

**gratuitement**

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine Marabout illustré en couleurs et le catalogue général.

Marabout Kasan Limitée - 226 Est. Ch. Colomb - Québec 2.

Faites un cadeau original  
**POUR NOËL**  
Offrez votre photo-portrait  
sur toile, bois ou métal  
imitant un tableau de maître  
ou une gravure ancienne

TECHNIQUE VITASCOPE. TEL. 731-6764

Suite à la page 2

# Une expérience épuisante mais instructive

L'Assemblée nationale a enfin mis un terme, jeudi soir, à l'exténuant débat suscité par le projet de loi 63. Ce qui n'était encore hier qu'un projet incertain sera bientôt loi. On pourrait, devant ce dénouement, s'incliner passivement et ne plus trouver rien à dire. Mais l'expérience du bill 63 a été trop féconde en enseignements de toute sorte pour qu'on n'éprouve pas le désir d'en tirer quelques conclusions utiles.

Ces conclusions, nous les tirons un peu en vrac, comme le lutteur fatigué qui repasse, en les mémorisant plutôt qu'en les analysant, les péripéties d'un combat dont personne ne sort totalement vainqueur mais à l'issue duquel un verdict de match nul était néanmoins impensable.

A tout Seigneur, tout honneur. Commentons par évaluer le rôle du gouvernement dans cette histoire.

Depuis deux ans, le gouvernement était aux prises avec un problème extrêmement ardu. On le taxait, de tous côtés, d'inertie. On le pressait de choisir. Il l'a fait. Il a agi, quoi qu'on dise, comme un gouvernement doit normalement le faire.

Le choix du gouvernement a consisté, comme l'avouait jeudi soir M. Jean-Jacques Bertrand, à confirmer une tradition établie depuis plus d'un siècle en matière linguistique. Nous aurions préféré, comme bien d'autres, que le gouvernement fit montre de plus de réalisme, qu'il fût davantage compte de conditions nouvelles créées par l'histoire, et qu'il nuancât en conséquence sa conception de la liberté. Nous aurions également préféré que le gouvernement limitât davantage, pour l'instant, son option et qu'il laissât à la commission Gendron le temps de lui fournir, sur certains points fondamentaux, des lumières plus satisfaisantes.

M. Bertrand et ses collègues ont jugé qu'ils devaient agir maintenant. Ils ont maintenu, jusqu'à la fin, l'option qu'ils avaient annoncée au début. L'honnêteté oblige à reconnaître qu'ils ont exercé, en temps que gouvernement, une prérogative inaliénable et qu'ils se sont battus visière levée. Chacun restera libre de juger leur option en temps et lieu. On ne pourra plus leur reprocher d'être restés assis à cheval sur la clôture.

Pour faire ratifier son choix, le gouvernement a recouru à la plus haute autorité qui soit en la matière, soit au parlement québécois. Au terme d'un long débat, il a obtenu l'appui d'une majorité écrasante de députés.

D'un point de vue grammatical, la démocratie a donc été bien servie. Malheureusement, il s'agit, en l'occurrence, d'une impression quelque peu trompeuse. Pendant que le parlement était presque unanime dans son appui au projet de loi, on a assisté, dans divers milieux, à une véritable levée de boucliers. L'opposition qui s'est élevée contre le projet de loi était si forte, en dehors du parlement, qu'on a eu l'impression qu'un

divorce s'était créé entre le parlement et une fraction importante de l'opinion. D'un point de vue social et moral, qui pourrait soutenir que l'opposition au bill 63 n'a été qu'un phénomène éphémère et artificiel? De cette expérience, tirons quelques réflexions:

1. "L'opposition circonstancielle", dirigée par MM. Lévesque et Michaud, a joué, dans le débat parlementaire, un rôle vicarial dont l'importance excuse largement les abus objectifs de procédure auxquels elle s'est livrée. Cette opposition se limitait à quelques députés. Elle incarnait, en fait, des milliers de voix auxquelles notre système actuel de représentation ferme l'accès du parlement. M. Bertrand a fait montre, à l'endroit de ce groupe, d'une patience irréprochable: on ne saurait trop le féliciter d'avoir mieux saisi que certains de ses collègues la portée démocratique de la résistance qui s'exprimait par la voix de quatre ou cinq députés.

2. Trois députés ont dû, au cours du débat, quitter les rangs de leur parti parce qu'ils ne pouvaient se solidariser avec leurs collègues à propos du bill 63. Ces députés ont fait honneur à leur conscience en faisant passer leurs convictions avant leur intérêt politique immédiat. Ils ont aussi rendu un grand service à la démocratie en permettant que leur geste devienne, sur le parquet même de la Chambre, l'expression symbolique d'une opposition réelle qui loge surtout, pour l'instant, à l'extérieur du parlement.

3. La crise du bill 63 a montré que la représentativité du parlement demeure aléatoire, douteuse et fragile. Ce mécanisme de représentation reste quand même, aux yeux d'un grand nombre, le meilleur. Mais il ne suffira plus, pour le défendre, de l'invoquer comme un rite. Il faudra le vivifier et le renforcer. Il faudra surtout prouver qu'il est capable d'incorporer normalement les énergies nouvelles, et extrêmement dynamiques, qui ont connu leur première manifestation d'envergure à l'occasion du bill 63. Certains politiciens croient régler le problème ainsi posé en répétant que les opposants au bill 63 ne représentent qu'une fraction infime de la population. Ils feraient mieux de s'interroger sur les graves conséquences qui pourraient découler d'un rejet systématique de ces éléments.

4. Pour certains adversaires du projet de loi, le bill 63 ne fut qu'un prétexte nouveau pour chercher à déplacer ailleurs que vers le parlement le foyer de la légitimité en démocratie. On ne saurait trop rappeler que cette position est dangereuse et que l'on ne sera justifié d'y souscrire qu'après que tous les efforts de renouvellement des institutions politiques auront été normalement tentés par les voies régulières qu'offre le système actuel. Avant de troquer le parlement pour le Front du Québec français, il y a bien des étapes à franchir, à commencer par la démocratisation de la plupart des organismes groupés dans le FQF. Le Qué-

bec serait stupide de remettre son sort entre les mains de pharisiens de la démocratie qui habitent eux-mêmes des maisons de verre.

Fort squelettique dans sa version initiale, le bill 63 a été passablement enrichi par les débats des dernières semaines. Le projet divulgué le 23 octobre ne portait que sur la question linguistique dans l'enseignement. Le texte adopté jeudi fait, au contraire, une large place à la langue dans le milieu de travail.

Mais le bill, dans sa version définitive, continue de ne reposer que sur le principe de l'incitation, surtout en ce qui a trait au choix de l'école. Or, cela ne paraît pas devoir être suffisant pour régler le problème que pose l'intégration des immigrants: on doit regretter que le gouvernement ait refusé de bouger sur ce point précis. Il faudra suivre de très près le développement de cette question. Et l'on retiendra l'engagement qu'a pris le gouvernement de recourir à des dispositions plus fermes si les résultats de cette politique incitative devaient se révéler insuffisants.

Quant au domaine du travail, le bill 63 représente un pas en avant dans l'affirmation des droits du français. Mais il serait dangereux de se faire des illusions. On en est resté, même là, aux incitations. Et il eût été irréaliste de prétendre aller plus loin. Il faudra, avant de faire des pas additionnels dans ce domaine, procéder à des études beaucoup plus rigoureuses que celles dont disposait le législateur. La vie économique n'est ni un collège, ni un parlement, mais un champ ouvert où la concurrence est très vive, où les rapports vont en même temps dans toutes les directions, et où chaque décision arbitraire se paie au prix fort. L'assurance de ceux qui parlent de ces questions paraît trop souvent être en proportion inverse de la connaissance qu'ils possèdent des réalités de la vie économique.

Somme toute, le bill 63 est le début, l'amorce d'une politique linguistique. Ce n'est pas une, mais quatre ou cinq lois fondamentales qu'il eût fallu pour définir avec réalisme et précision une politique cohérente pour chaque grand secteur d'activité. Mais on a au moins, avec ce texte, des germes importants. Le plus fondamental de tous, c'est la volonté arrêtée du législateur d'affirmer les droits de la majorité sans étouffer ceux de la minorité. A ce niveau très général, le législateur a vu juste. Il a probablement exprimé le sentiment actuel des Québécois beaucoup mieux que n'ont su le faire les porte-parole du FQF.

Un chapitre important de l'histoire de la démocratie au Québec vient de s'écrire. Mais les chapitres à venir restent incertains. Car ils pourraient dépendre de l'importance que revêtiront demain des forces qui viennent à peine de se révéler, mais dont la manifestation a revêtu une vigueur et une ampleur insoupçonnées.

Claude RYAN



- On est contents, contents, contents...

## DOCUMENT

# Les deux versions du bill 63

• Depuis sa présentation à l'Assemblée nationale du Québec, le 23 octobre, jusqu'à son adoption définitive, survenue le 20 novembre au terme d'un long débat qui a duré quatre semaines, le bill 63 a subi de nombreuses modifications. On trouvera ci-dessous le texte intégral de la version initiale et de la version définitive adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale.

### TEXTE DEFINITIF

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

L'article 2 de la Loi du ministère de l'éducation (Statuts refondus, 1964, chapitre 233) est modifié en ajoutant, à la fin, l'alinéa suivant:

"Le ministre doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études édictés ou approuvés pour ces institutions d'enseignement et les examens qui les sanctionnent assurent une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise."

L'article 203 de la Loi de l'instruction publique (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), modifié par l'article 1 du chapitre 62 des lois de 1966/1967, est de nouveau modifié en remplaçant les paragraphes 3 et 4 par les suivants:

"3. De prendre les mesures nécessaires pour que les cours d'études du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques, protestantes ou autres, selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur juridiction s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire.

Ces cours doivent être donnés en langue française.

Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit prendre les mesures nécessaires à cette fin.

Les commissaires ou les syndicats d'écoles doivent, soit organiser ces cours dans leurs écoles, soit se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495, soit se prévaloir des dispositions de l'article 496, soit prendre à la fois plusieurs de ces mesures;

"4. De s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements édictés ou approuvés pour les écoles publiques, catholiques, protestantes ou autres, selon le cas:"

L'article 3 de la Loi du ministère de l'immigration (1968, chapitre 68) est modifié en ajoutant, à la fin, le paragraphe suivant:

"e) prendre, de concert avec le ministre de l'éducation, les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française."

L'article 14 de la Loi du ministère des affaires culturelles (Statuts refondus, 1964, chapitre 57) est remplacé par les suivants:

"14. L'Office de la Langue française doit, sous la direction du ministre:

a) veiller à la correction et l'enrichissement de la langue parlée et écrite;

b) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée pour faire en sorte que la langue française soit la langue d'usage dans les entreprises publiques et privées au Québec;

c) élaborer, de concert avec ces entreprises, des programmes pour faire en sorte que la langue française y soit la langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et à leurs employés une connaissance d'usage de cette langue;

d) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée en matière d'affichage public pour faire en sorte que la langue française y soit prioritaire;

e) créer un centre de recherches linguistiques et coordonner dans le Québec toute activité de recherches en ce domaine.

"14a. L'Office de la Langue française peut entendre toute plainte de tout employé ou tout groupe d'employés à l'effet que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté.

Après avoir entendu les parties, considéré la langue de la majorité dans l'entreprise ou dans la division de l'entreprise dont il s'agit, la nature du travail, et toutes les autres circonstances, l'Office fait les recommandations qui s'imposent, lesquelles sont publiques.

L'Office, dans l'exercice de l'autorité conférée par le présent article, possède tous les pouvoirs d'un commissaire en vertu de la Loi des commissions d'enquête (chap. 11)."

5. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction sauf les articles 1 et 2 qui entreront en vigueur le 1er juillet 1970 ou à toute autre date antérieure qui sera fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

### VERSION INITIALE

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

L'article 2 de la Loi du ministère de l'éducation (Statuts refondus, 1964, chapitre 233) est modifié en ajoutant, à la fin, l'alinéa suivant:

"Le ministre doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études édictés ou approuvés pour ces institutions d'enseignement et les examens qui les sanctionnent assurent une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise."

L'article 203 de la Loi de l'instruction publique (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), modifié par l'article 1 du chapitre 62 des lois de 1966/1967, est de nouveau modifié en remplaçant le paragraphe 3 par le suivant:

"3. De prendre les mesures nécessaires pour que les cours d'études du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques ou protestantes, selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur juridiction s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire.

Ces cours doivent être donnés en langue française.

Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit prendre les mesures nécessaires à cette fin.

Les commissaires ou les syndicats d'écoles doivent, soit organiser ces cours dans leurs écoles, soit se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495, soit se prévaloir des dispositions de l'article 496, soit prendre à la fois plusieurs de ces mesures;"

L'article 3 de la Loi du ministère de l'immigration (1968, chapitre 68) est modifié en ajoutant, à la fin, le paragraphe suivant:

"e) prendre, de concert avec le ministre de l'éducation, les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française."

L'article 14 de la Loi du ministère des affaires culturelles (Statuts refondus, 1964, chapitre 57) est remplacé par les suivants:

"14. L'Office de la Langue française doit, sous la direction du ministre:

a) veiller à la correction et l'enrichissement de la langue parlée et écrite;

b) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée pour faire en sorte que la langue française soit la langue d'usage dans les entreprises publiques et privées au Québec;

c) élaborer, de concert avec ces entreprises, des programmes pour faire en sorte que la langue française y soit la langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et à leurs employés une connaissance d'usage de cette langue;

d) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée en matière d'affichage public pour faire en sorte que la langue française y soit prioritaire;

e) créer un centre de recherches linguistiques et coordonner dans le Québec toute activité de recherches en ce domaine.

"14a. L'Office de la Langue française peut entendre toute plainte de tout employé ou tout groupe d'employés à l'effet que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté.

Après avoir entendu les parties, considéré la langue de la majorité dans l'entreprise ou dans la division de l'entreprise dont il s'agit, la nature du travail, et toutes les autres circonstances, l'Office fait les recommandations qui s'imposent, lesquelles sont publiques.

L'Office, dans l'exercice de l'autorité conférée par le présent article, possède tous les pouvoirs d'un commissaire en vertu de la Loi des commissions d'enquête (chap. 11)."

5. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction sauf les articles 1 et 2 qui entreront en vigueur le 1er juillet 1970 ou à toute autre date antérieure qui sera fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

## bloc-notes

### Les manifestations et l'ordre public

La déclaration d'un groupe d'universitaires, publiée hier en page 4 du Devoir, au sujet du règlement municipal qui permet au Comité exécutif de Montréal d'interdire les manifestations, mérite un examen sérieux de la part des autorités. On y expose un programme de réglementation qui permettrait de maintenir l'exercice du droit de manifester sans exposer la société aux abus, aux actes de destruction, de pillage et de violence qui ont marqué certaines manifestations récentes.

Il est probable qu'en pratique les autorités municipales soient disposées à autoriser tous les défilés et manifestations dont les organisateurs accepteraient les conditions assez rigoureuses que proposent ces universitaires. Mais le règlement adopté le 11 novembre accorde à l'Exécutif, sur rapport du directeur de la police et du chef du contentieux, le pouvoir discrétionnaire d'interdire les assemblées, défilés ou attroupements.

Les désordres qui se sont produits à Montréal exigent une intervention énergique; il fallait assurer aux citoyens la jouissance paisible de leurs libertés. On a eu recours à un moyen de facilité qui donne aux autorités municipales le pouvoir arbitraire de supprimer l'exercice d'une autre liberté, celle de protester publiquement, d'exprimer une dissidence dans des conditions qui permettent de toucher l'opinion publique.

Le règlement 3926 comporte un danger non seulement pour l'exercice du droit de dissidence, mais aussi pour le Comité exécutif de Montréal qui doit assumer devant l'opinion la responsabilité de décisions qui seront souvent difficiles et contestables; on pourra tout aussi bien lui reprocher un manque de fermeté si une manifestation autorisée tourne mal, ou lui faire porter l'odieux d'un refus qui paraîtrait trop rigoureux.

Le projet formulé par le groupe d'universitaires est plus nuancé; il accorderait quand même aux autorités municipales les moyens d'assurer le maintien de l'ordre, mais

en termes convenables, afin que leur éloquence ne devienne pas explosive.

Une autre condition paraît nécessaire: un contrôle des pancartes que portent les manifestants; non seulement quant aux textes souvent excessifs qu'on y inscrit, mais aussi quant aux supports de ces pancartes: dans certains cas, on utilise des pièces de bois de 2" par 3"; une fois la manifestation terminée, les pancartes sont jetées, mais les manifestants qui se dispersent demeurent armés de bâtons ou de gourdins qui facilitent le vandalisme.

Le programme proposé par les universitaires implique aussi, même s'ils ne l'ont pas écrit, que les organisateurs de manifestation puissent exercer un contrôle suffisant sur leurs effectifs pour interdire et empêcher l'usage de cocktails molotov et autres arguments aussi peu pacifiques.

### Violence verbale

Aux conditions prévues par le document des universitaires, il conviendrait probablement d'en ajouter deux autres. Qu'on évite les abus dans les discours, les slogans et mots d'ordre. Même lorsque des organisateurs de manifestation recommandent que tout se passe dans l'ordre et sans violence, la violence verbale peut devenir explosive; lorsque des gens, qui ont déjà ou croient avoir des griefs suffisants pour s'imposer la fatigue d'une manifestation, crient durant des heures à l'adresse d'un homme politique des qualificatifs de traître et de vendu ou le menacent du poteau, cela finit par créer une tension qui, au moment de la dispersion du cortège, peut facilement conduire au vandalisme. On chauffe les gens à blanc pour les tenir dans la manifestation jusqu'au bout, et l'on feint ensuite de s'étonner qu'ils ne se refroidissent pas brusquement et ne retrouvent pas une parfaite sérénité lorsqu'on leur dit que le défilé est terminé.

Le droit de manifester doit être respecté, mais il faut que ce droit soit assorti de garanties et de protections auxquelles la société a un droit non moins respectable; cela suppose que les chefs qui veulent mobiliser des groupes en vue d'exprimer une dissidence, s'imposent à eux-mêmes l'obligation de tempérer leurs paroles, d'exprimer leurs griefs et leurs protestations

en termes convenables, afin que leur éloquence ne devienne pas explosive.

Une autre condition paraît nécessaire: un contrôle des pancartes que portent les manifestants; non seulement quant aux textes souvent excessifs qu'on y inscrit, mais aussi quant aux supports de ces pancartes: dans certains cas, on utilise des pièces de bois de 2" par 3"; une fois la manifestation terminée, les pancartes sont jetées, mais les manifestants qui se dispersent demeurent armés de bâtons ou de gourdins qui facilitent le vandalisme.

Le programme proposé par les universitaires implique aussi, même s'ils ne l'ont pas écrit, que les organisateurs de manifestation puissent exercer un contrôle suffisant sur leurs effectifs pour interdire et empêcher l'usage de cocktails molotov et autres arguments aussi peu pacifiques.

### La politique commerciale des Etats-Unis

Le président Nixon vient de soumettre au Congrès un projet de loi sur le commerce extérieur qui n'est pas facile à apprécier parce qu'il comporte des contradictions. Alors que certaines des mesures proposées visent à rendre la politique commerciale américaine plus libérale, d'autres au contraire sont de nature à accentuer le protectionnisme.

Aux Etats-Unis, les tendances protectionnistes sont toujours demeurées assez fortes; même lorsque des accords commerciaux abaissent les tarifs douaniers, des méthodes administratives continuent de faire obstacle à la libéralisation du commerce extérieur. Les accords du Kennedy Round n'ont pas réussi à supprimer entièrement de tels obstacles.

Le but apparent du nouveau projet de loi est de rendre le commerce extérieur plus souple; ainsi la fameuse clause de l'"American Selling Price", qui a soulevé de nombreuses protestations, notamment en Europe, serait enfin supprimée; mais il n'est pas certain que le Congrès acceptera cette réforme puisqu'une demande analogue du président Johnson l'an dernier n'a pas encore eu de suite.

Le gouvernement demande le pouvoir d'effectuer des réductions de tarif et il propose que le Congrès affirme son intention de soutenir les efforts du gouvernement pour l'élimination réciproque des obstacles non-tarifaires au commerce extérieur.

Par contre, M. Nixon propose aussi des changements qui peuvent annuler les premiers et marquer un retour au protectionnisme. S'il s'agit d'une tactique pour faire accepter les mesures libérales en offrant des compensations aux protectionnistes, le gouvernement s'expose à ce que le Congrès mette l'accent sur ces dernières.

L'une de ces propositions étendrait l'application de la clause échappatoire qui permet d'aider les industries menacées par la concurrence extérieure. Cette clause permet actuellement de réduire ou d'annuler les effets des réductions de tarifs déjà consenties. Or on veut que l'aide aux industries qui peuvent être menacées par la concurrence étrangère s'applique même lorsque le tarif n'a pas été réduit. Cela équivaudrait indirectement à hausser les tarifs. Les autres pays seraient justifiés de considérer qu'une telle aide est un obstacle injustifié au respect des accords tarifaires, et pourraient adopter des mesures analogues.

En outre, le président demande de plus amples pouvoirs pour adopter des mesures de représailles contre les pays qui opposent des obstacles injustifiés à l'entrée chez eux des produits américains. Si de telles représailles étaient utilisées pour riposter à des mesures adoptées en contrepartie de l'aide aux industries américaines menacées par la concurrence extérieure, on pourrait entrer dans une escalade protectionniste.

Il est possible que ce projet de législation à deux tranchants soit un moyen de pression que le gouvernement américain juge utile pour traiter avec le Marché commun de l'Europe. Mais le président s'expose ainsi aux assauts des groupes de pression qui réclament sans cesse plus de protection, et que le gouvernement se trouve mal placé politiquement pour refuser des recours prévus par la loi. A cause de l'ampleur de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, cette orientation plutôt contradictoire et ambivalente de la politique commerciale de Washington est assez inquiétante pour le Canada.

P. S.

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traité par: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

RÉFLEXIONS DE QUELQUES THÉOLOGIENS À L'OCCASION DU BILL 63

# Le nationalisme devant la conscience chrétienne

par André COUSINEAU, Julien HARVEY, Jean MARTUCCI, Roland PROULX et André MYRE (collaboration spéciale)

• A l'occasion des débats qui ont marqué le bill 63, quatre professeurs et un étudiant de la faculté de théologie de l'université de Montréal ont mis en commun leurs réflexions sur les implications, pour la conscience chrétienne, des discussions auxquelles donne lieu le renouveau du nationalisme dans notre milieu. On pourra lire ci-dessous le fruit de leurs réflexions.

La réaction populaire, surtout celle des milieux de l'enseignement, au projet de loi 63 aura réussi à exprimer son désaccord avec les gouvernements sans avoir obtenu les résultats qu'elle espérait. Elle aura cependant eu des effets indirects qui se révèlent plus significatifs. Elle nous a fait comprendre plus clairement que jamais que nous sommes engagés dans un processus irréversible de résistance aux pressions culturelles, et d'une résistance qui ne veut plus être seulement passive. Et il serait dommage que cette réaction n'éveille pas les esprits lucides à ce qui doit inévitablement se produire à longue échéance. Il serait regrettable qu'on se rassure facilement sur ce qui s'est passé en parlant d'action secrète d'agitateurs, en insistant sur le peu de participation des adultes, en particulier des adultes du monde ouvrier ou en majorant la participation de plus jeunes, qualifiés de caricature de la démocratie. Nul doute que des pressions ont été exercées, et qu'elles s'exercent plus aisément dans les milieux d'enseignement qu'ailleurs. Mais elles n'expliquent pas tout, ni même l'essentiel.

L'essentiel, c'est la croissance rapide d'une volonté impatiente de vivre librement notre culture, dans un climat qui favorise davantage son expansion et l'appuie sur une base économique solide. En d'autres termes, nous assistons à la naissance d'un nouveau type de nationalisme, qui est en continuité avec le précédent au niveau des aspirations, mais radicalement nouveau au plan des moyens. Et à ce moment, nous sommes tout à coup placés devant la perspective de l'action dirigée par l'émotion, du rythme affolé de l'évolution des événements et, finalement, en face de la violence. Tout le monde sait que c'est là le climat révolutionnaire. Tout le monde sait aussi que pour faire l'économie de la révolution, l'action contre-révolutionnaire doit être plus progressive que celle-ci. Réprimer ne donne ici tout simplement rien, sinon un court répit.

Dans une telle perspective, le théologien, au Québec, ne peut demeurer insensible. Il pouvait bien s'abstenir de réagir au projet de loi 63, en le considérant comme un problème qui ne le touchait que de loin. Mais devant les conséquences prévisibles, il est ramené au centre de ses soucis professionnels. Car ces conséquences touchent directement l'homme. Et s'il faut dès maintenant mobiliser toute la sagesse dont nous disposons pour diriger de façon responsable notre destin, il croit que la sagesse chrétienne qu'il essaie de servir est directement engagée. Voilà pourquoi nous proposons les réflexions suivantes, comme contribution à l'avenir et à l'espérance de l'homme d'ici.

Les principales données en jeu nous semblent être les suivantes: 1) la signification, les valeurs et les limites d'un nationalisme; 2) les droits de la personne et les limites de ces droits en situation; 3) la situation de l'immigrant devant la pensée chrétienne; 4) l'éthique de la représentation et du leadership; 5) l'éthique de la participation et de la violence; 6) la moralité du risque.

## Nationalisme et communauté humaine

La nation, c'est le cadre normal dans lequel une vocation humaine et chrétienne peut normalement se développer. Le chrétien, parce que l'éternité de l'homme est un élément essentiel de son espérance, sait mieux que personne que les nationalismes appartiennent à l'histoire et disparaîtront après avoir préparé, s'ils ont été sagement vécus, la grande unité finale. Et ceci met une limite à son nationalisme et lui fait rejeter le racisme, qui n'est que l'orgueil de prétendre représenter une humanité supérieure, se donnant en conséquence le droit d'accaparer des privilèges et d'utiliser d'autres groupes humains comme instruments de son progrès. Mais en même temps, le croyant n'a pas l'intention d'anticiper sur l'eschatologie. Il sait qu'une vocation d'homme se réalise dans une situation concrète de diversité culturelle, linguistique, géographique et autre, et qu'en même temps ces diversités fécondes ne doivent pas abolir l'ouverture sur la réalité humaine totale. Il se sait appelé à être l'âme du monde, comme déjà le disaient les Pères de l'Église, mais il n'implique pas par là qu'il est déjà citoyen du monde. Il a son chez-soi nécessaire, et c'est précisément par son enracinement profond dans ce chez-soi bien concret qu'il mûrit une conscience humaine ouverte à tous les hommes. Son nationalisme, par conséquent, est d'abord respect de la collectivité dans laquelle il est inséré et qui lui assure le milieu vital dans lequel il se développe comme homme. Dans ces perspectives, comme théologiens, nous nous sentons tout à fait à l'aise dans une pensée nationaliste; mais en même temps, nous refusons qu'elle devienne un absolu que rien ne juge et qui juge tout le reste, car la nation est, pour nous, serviteur de Dieu et serviteur de l'homme; nous refusons également qu'elle remplace subrepticement la fierté nationale par un orgueil national qui en ferait un racisme. Nous croyons cependant qu'à l'heure actuelle le climat ne favorise sérieusement ni l'un ni l'autre. Nous n'avons qu'à demeurer lucides.

## Les droits de la personne et la situation

Au chapitre des droits de la personne, nous rencontrons à la fois des principes très fermes et une situation d'application très complexe. Le droit de conserver et de vivre sa culture est un droit fondamental de la personne. Mais également fondamental est le devoir de la personne de s'insérer dans la culture du milieu où elle est née ou encore de celui où elle accepte librement de vivre. Il est par conséquent inexact de souligner uniquement le droit qu'à toute personne à sa langue et à sa culture: il faut tenir compte de la situation. Or nous sommes ici en face d'un fait: depuis plus de trois cents ans, le Québec a tenu à conserver sa culture et à vivre en français, même si de par sa situation historique il se trouve sur un continent où prédominent une autre langue et une autre culture. Ceci pose, il faut écarter dès le départ des malentendus possibles: il ne s'agit pas, dans la discussion présente autour du projet de loi 63, de limiter l'individu à la connaissance d'une seule langue, ni de faire régler par le Québec le problème d'un bilinguisme de communication dans un pays de fait biculturel. En d'autres termes, il ne s'agit ni du problème de la polyglotie au Canada ni de celui que tente actuellement de résoudre le gouvernement fédéral à la suite du rapport Laurendeau-Dunton. Il s'agit d'assurer à la communauté française du Québec de pouvoir se servir de sa langue dans sa fonction naturelle, celle de la langue d'usage, et concrètement de la langue de travail et d'enseignement.

Ce dont il s'agit, c'est du droit qu'ont les minorités anglo-canadiennes dans le Québec de conserver leur langue et leur culture, y compris les institutions qui en assurent la transmission, et en même temps du devoir qu'ont ces minorités de s'insérer dans la culture de la communauté québécoise, qui est française. Défendre les "deux solitudes", c'est sans doute respecter un droit, mais c'est manquer à un devoir. Et ceci nous amène à conclure nettement au droit de la communauté majoritaire au respect absolu de sa langue comme langue de travail, ainsi qu'à l'exigence d'une connaissance adaptée de sa langue chez les personnes de la minorité. En d'autres termes, le droit et le devoir de la personne en situation sont respectés lorsque le Québec pourra être aussi français — peut-être plus français, parce que menacé — que l'Ontario est anglais. La référence souvent faite aux querelles autour du "règlement 17" n'éclaire pas ici le débat: un ontarien de langue française a le droit d'apprendre le français, et même d'étudier en français, mais il a le devoir de s'insérer dans la communauté anglaise, il a le devoir d'accepter l'anglais comme langue de travail et langue d'usage. Sinon, il aura défendu son droit, mais sans remplir son devoir à l'égard de la communauté majoritaire.

Dans cette perspective, le projet de loi 63, assez malencontreusement intitulé "Loi pour promouvoir la langue française au Québec", aurait dû ajouter "et pour garantir la liberté de choix de la langue de l'enseignement", s'il avait voulu rendre compte de son contenu réel. Nous comprenons alors, comme théologiens, pourquoi on s'y est si vivement opposé: il affirme le droit au choix de la langue de façon inconditionnée, il impose le devoir de s'insérer dans la communauté culturelle, mais il laisse ouverte la question vitale de la langue de travail. Il n'assure que de façon partielle l'intégration des immigrants à la communauté en leur laissant le choix d'adopter la langue de la minorité, même si on a exigé d'eux la connaissance de la langue française au départ. Il laisse ouverte pour chacun d'eux la possibilité d'adopter pour leurs enfants la langue anglaise, dès le moment de leur nationalisation.

## L'immigrant

La signification de l'immigrant est depuis quelques années devenue centrale dans l'évaluation de notre avenir culturel. Certaines études démographiques montrent qu'il prend déjà la place de l'accroissement naturel du groupe culturel par la natalité. Par ailleurs, nous avons vu également nous rendre compte de notre peu de chaleur dans l'accueil. Il serait possible de donner des explications: accueilli par un office fédéral, arrivant dans un milieu où un chômage chronique existe régulièrement, souvent intéressé à prolonger en milieu anglophone son aventure canadienne après une courte phase d'adaptation à Montréal, l'immigrant a été souvent négligé. Mais ceci dit, nous nous sentons co-responsables de cette situation peu chrétienne et voulons progresser. En même temps, nous persistons à soutenir, en conséquence de ce que nous avons énoncé plus haut, que l'immigrant, en acceptant de changer de pays, accepte en même temps les droits et les devoirs de la communauté dans laquelle il s'insère: il n'a pas le droit de contribuer à changer l'identité de la communauté où il a choisi de s'insérer. Il peut bien afficher en grec, ce qui donnera une couleur originale aux quartiers où il se concentre, mais il devra aussi communiquer. Et alors, il n'a pas le droit de décider que le milieu québécois deviendra, avec sa collaboration, un milieu anglophone. Et la législation ne peut lui permettre de le faire. S'il souhaite vivre dorénavant une culture anglaise, et parler anglais au travail et dans la vie courante, tout en parlant — et il en a le droit — italien, ou grec à la maison et à l'église, il doit opter pour les communautés majoritaires de langue anglaise qui sont hors du Québec. Et alors son système scolaire n'entraînera pas que toute la population doive entretenir une deuxième langue qui est celle de la minorité.

Peu d'entre les théologiens actuels voudraient soutenir la vieille thèse sapientiale de la langue gardienne de la foi. Mais tous continuent de penser que la langue est gardienne de la vie, en étant véhicule de la culture. A ce moment, la vraie charité envers l'immigrant sera d'abord de le placer dans une situation juridique où il ne risque pas de devenir un ennemi et de partager une des solitudes. Ceci fait, tout le concret reste à faire, que ce soit au niveau de l'accueil véritable, des services sociaux égaux pour tous, du respect des droits syndicaux au niveau de l'équité avant la naturalisation. Et il y a là un devoir que la communauté québécoise ne peut éluder.

## Leadership et représentation

Les récentes difficultés autour du projet de loi nous ont fait prendre une conscience aiguë d'un problème moral qui est à la base même de toute démocratie. Beaucoup de nos organisations, particulièrement dans le monde étudiant, se sont écroulées dans les derniers mois, et la plupart du temps parce que les exécutifs ne représentaient plus la base, ou ne l'avaient jamais représentée. Y a-t-il là un reste inconscient de pensée féodale? Nous voyons là un problème qui peut se développer de façon très grave: le manque de communication entre la base et les leaders, le manque de communication entre les groupes eux-mêmes, ne peuvent engendrer que l'anarchie. Et à partir de ce moment, la sagesse politique devient impossible, de même que l'action vraiment responsable et critique d'elle-même. Nous avons absolument besoin, dès maintenant, d'une prise de conscience sur ce point: les groupes actifs doivent éveiller parmi eux un souci honnête d'être

représentatifs de leurs bases, de ne pas dépasser leurs mandats au nom de quelque vision prophétique que ce soit. Le centre silencieux doit lui aussi savoir se donner une voix car une démocratie ne peut être vraie sans la participation de l'être. Les révolutions ont été généralement faites par de petites minorités, et c'est souvent là leur faiblesse et leur injustice. En particulier à l'égard des pauvres, financièrement et culturellement. Nous sentons ici une grave responsabilité des mieux préparés, et nous devons être présents pour le rappeler. Et nous croyons qu'on ne nous en voudra pas, même dans les milieux où les théologiens paraissent être des empêcheurs de danser en rond. Car c'est l'humain de notre devenir que nous essaierons de protéger dans le changement.

Nous songeons ici au passage à l'implication oecuménique du débat actuel. Déjà la commission Laurendeau-Dunton avait montré que les frontières ecclésiales ne jouent qu'un faible rôle dans nos tensions culturelles. Et ceci nous semble juste; le passé est sur ce point très largement dépassé. Mais il nous apparaît clair que les Églises doivent se méfier de toute tentative d'unification artificielle, qui ne serait, comme nous l'avons dit déjà, que de l'eschatologie anticipée. Un réel oecuménisme doit tenir compte de nos différences culturelles et linguistiques, et manifester en même temps notre ouverture sur l'espoir commun d'une unité au-delà de l'histoire. Nous croyons par conséquent que l'évolution présente invite les chrétiens soucieux de l'unité à un plus loyal effort oecuménique, de plus en plus détaché par ailleurs de toute assimilation culturelle ou linguistique.

## Nationalisme et violence

Nous nous positions à un rythme accéléré. Et la conscience du devoir de participation croît simultanément. Pour un chrétien, rien de plus valable. Le souci de la responsabilité et de l'égalité de tous dans le groupe est au cœur même de l'Évangile. Mais en même temps, nous constatons que seule la participation théorique est pure; l'engagement concret implique souvent l'usage de la force, et risque souvent le passage à la violence. Nous appelons ici violence l'emploi de moyens d'action qui portent atteinte à l'intégrité physique (violence chaude), psychologique (aliénation) ou morale (oppression) de la personne humaine. Et comme croyants, nous ne pouvons considérer la violence comme un moyen parmi d'autres. Pour nous, elle n'est pas une donnée de la création, mais de l'histoire. Elle n'est pas créatrice, mais destructrice, meurtrière. L'avenir de l'espèce est non-violent. Si bien que nous ne prétendons pas formuler une théologie, mais seulement une éthique de la violence. Nous nous voulons non-violents, mais de façon juste. Si la violence de la situation établie est en fait une plus grande violence que celle qui s'avère nécessaire, après que tous les intermédiaires non-violents ont été loyalement mis en oeuvre, alors nous croyons que la violence peut devenir libératrice, peut être la dernière forme de la charité fraternelle. Elle sera alors légitime défense prolongée jusqu'aux autres, que nous affirmons vouloir aimer nous-mêmes. Cette situation de la violence nous semble la rendre minimale. Et nous savons que la volonté sincère de maintenir la violence dans cette situation de dernière instance, et de l'exercer alors de façon proportionnée, exige non seulement une grande lucidité mais un très grand courage. Le croyant engagé ne se retirera pas alors dans un geste qui serait facilement de l'hypocrisie, mais contestera du dedans le mouvement où il s'insère; c'est souvent là la forme moderne du martyre. Et il pourra souvent coûter très cher, mais conservera la dignité humaine, qui seule donne son prix aux causes à défendre.

## Moralité du risque

Un élément très difficile à évaluer se mêle à toute action, qu'elle soit personnelle ou collective: la limite de risque qui correspond au respect des personnes impliquées. Une personne isolée peut élargir énormément cette marge de risque; beaucoup moins une personne normalement rattachée à d'autres et responsable. Qu'on songe au célibataire qui s'amuse à conduire une formule I dans ses loisirs et au père de famille qui risque le même jeu ou au médecin très spécialisé et très compétent qui prendrait le même risque. La conscience morale accordera certainement beaucoup plus de liberté dans le risque au premier qu'au second ou qu'au troisième.

Dans cette perspective, si jamais une activité nationaliste peut se présenter comme une légitime défense absolument inéluctable, il faudrait toutefois se rappeler que le risque d'une opération-suicide peut se présenter simultanément. Et il se présentera surtout du côté des membres plus démunis de la communauté nationale du côté des pauvres, concrète-

ment. D'autant plus vivement que dans beaucoup de cas on ne leur demandera pas leur avis ou on se souciera peu de les renseigner avant de les engager dans une action périlleuse. A ce moment, la question des chances de succès, et des chances de succès pour tous, sans que trop de victimes soient prévisibles est une question réellement posée à la conscience humaine.

Si, dans la situation sur laquelle nous réfléchissons, le risque d'un écrasement total se présente comme une perspective sérieuse, en particulier à travers la ruine économique nationale, il faudrait nous mettre devant les faits avec toute la lucidité requise. Ce qui pourrait amener à changer le rythme des exigences, à réexaminer avec plus de compétence encore les forces en présence, à tenter des négociations au lieu de résister de façon massive. Et cela sans par ailleurs démissionner ni jouer le jeu de l'autruche. Si la réaction nationaliste veut être une cause véritable, elle ne peut se faire au détriment des pauvres, mais au contraire elle doit se réaliser pour assurer à tous, et surtout à eux, un meilleur bonheur.

## Conclusions

Nous aimerions ramasser dans une sorte de décalogue (déformation professionnelle) les résultats de nos réflexions. Pour être jugé chrétien et humain, un nationalisme, et toute activité qui s'y insère, doit selon nous répondre positivement aux dix questions suivantes:

- 1) Ouvre-t-il sur un renouveau culturel et humain, qui fait suite à une stagnation antérieure, et cela avec de réelles chances de succès?
- 2) Se développe-t-il en réaction contre une oppression ou une aliénation qui contrarient depuis un temps assez considérable un droit humain fondamental?
- 3) Favorise-t-il les chances de redistribution de l'égalité humaine?
- 4) Favorise-t-il un progrès économique sain et une vie humaine stable?
- 5) Aide-t-il les personnes qui s'y engagent à découvrir leur véritable identité et leur liberté?
- 6) Saura-t-il ouvrir le groupe à de meilleures relations avec les autres cultures et avec l'ensemble de l'humanité?
- 7) Respecte-t-il les droits des minorités tout en exigeant d'elles qu'elles remplissent leurs devoirs?
- 8) Respecte-t-il la légitime autonomie des groupes intérieurs à la communauté nationale, respectant la démocratie et la représentation?
- 9) Saura-t-il intégrer ses immigrants, en leur accordant les mêmes chances d'égalité et de développement?
- 10) Rendra-t-il plus possible la création d'une culture authentique qui sera le cadre dans lequel une vocation humaine peut se développer?

Ce sont là, croyons-nous, des questions que chacun de nous doit se poser avant l'action et au sein même de l'action. Elles nous paraissent reprendre, en situation, la voix même de Jésus-Christ dans le Sermon sur la Montagne. Et elles nous paraissent être une contribution valable pour tous nos compatriotes engagés dans le même mouvement vers l'espérance, qu'ils soient proches ou lointains par rapport à Jésus-Christ, car sa voix est la voix même de l'espérance et de la grandeur humaine.



Photo: André Larose

Ce portrait de Colette Renard fait partie de la Collection de photographies d'André Larose, portraitiste à Montréal. Pendant quelques semaines, quelques-uns de ces tableaux photographiques seront publiés dans le journal "Le Devoir". Prise dans plusieurs pays, et notamment au Canada, cette série de portraits d'art d'André Larose est exposée à son atelier de la rue Saint-Denis. L'entrée est libre.

## lettres au Devoir

### Un appel aux Néo-Québécois

Je voudrais lancer ici un appel aux parents québécois et néo-canadiens qui, mécontents de la faiblesse de l'enseignement public francophone, ont deux attitudes de démission qui pourraient être corrigées.

La première consiste à mettre leurs enfants dans des écoles anglophones pour qu'ils y apprennent quand même quelque chose: l'anglais. La seconde, moins dangereuse à première vue pour la situation du français mais peu démocratique, c'est d'opter dès qu'on en a les moyens pour les écoles privées.

### Imposer l'école française aux francophones

M. Claude Ryan  
S'il est juste et légitime que les anglophones aient la liberté de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix, il n'en va pas de même pour les francophones qui, eux, devraient être obligés d'inscrire leurs enfants dans des écoles de langue française (où l'anglais serait enseigné comme langue seconde, évidemment).

Autrement, on risque que nombre de parents francophones, pour des raisons d'ordre économique ou autres, choisissent des écoles anglaises pour leurs enfants avec, comme conséquence, la disparition progressive de la langue française. Un amendement dans ce sens, joint à celui que nous préconisons dans votre bloc-notes du 5 novembre

Il en résulte que l'école publique, la nôtre, n'étant pas soutenue par la partie de la société la plus exigeante pour la qualité de l'enseignement, dispense un enseignement faible, peu attrayant pour l'immigrant.

Nous, parents, avons le droit d'exiger que nos enfants soient bien préparés si nous voulons qu'ils résistent à l'anglomanie.

Quant à établir qui est francophone ou ne l'est pas, une énumération semblable à celle qui se pratique avant une élection pourrait être faite de porte en porte avec enquête sur la langue d'usage dans chaque foyer, l'école fréquentée par chaque enfant, ce qui fournirait en même temps des statistiques beaucoup plus précises sur l'état de la langue française que n'importe quel rapport de la commission Gendron. Qu'en pensez-vous?

Marie F. SIMARD

Sillery, 9-11-69.

## JOLICOEUR, LAVALLÉE, MORIN, TRUDEL et DAUNAIS

psychologues associés

Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

Jean-Paul Daunais, Ph.D.

Luc Jolicoeur, Dipl. Ps.

Claude Lavallée, L. Ps.

Pierre Morin, Ph.D.

Lydia Landry-Trudel, L. Ps.

Claude Trudel, L. Ps.

Milica K.-Bélanger, L. Ps.

80 est, boul. Henri-Bourassa

384-1051

Sont maintenant disponibles les nouveaux

## MISSEL D'AUTEL et LECTIONNAIRE

éditions typiques

\* ouvrages approuvés par l'Épiscopat

\* qui contiennent les traductions officielles approuvées par la Commission Internationale de traduction pour les pays de langue française par la Congrégation pour le Culte Divin, le 29 septembre 1969.

Ils vous assurent:

\* des livres véritablement sur mesure

vous les composer selon vos nécessités pastorales

\* aucun risque d'erreur ou de perte

aucune fiche, aucune feuille, tout est réuni dans des fascicules qui s'intègrent dans une reliure mère.

\* l'aspect et la dignité de véritables livres liturgiques comme autrefois

\* Prix \$16,00 chacun plus les fascicules à paraître

### MINIMUM DE PRÉPARATION ET DE MISE À JOUR

## DESCLEE MAME

éditeurs liturgiques

Aujourd'hui, retenez votre exemplaire chez votre fournisseur habituel.



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,

## à l'émission Témoignage

des témoins du monde chrétien du 24 au 29 novembre 1969

LUNDI: J.-J. Corbeil, P.B.: Mon musée: reflet de l'âme africaine  
MARDI: Jean Bouchard, S.J.: Difficultés que doivent affronter les laïcs missionnaires  
MERCREDI: Émile Robichaud: Les vrais maîtres peuvent transformer une école  
JEUDI: Cardinal Léger: L'Africain ne peut vivre seul  
VENDREDI: Émile Lagault, C.S.C.: Pourquoi se confesser à un prêtre plutôt qu'à Dieu  
SAMEDI: Émilien Vandal: Ce qu'on attend de la formation des moines

CKAC 196.50; CKRS 136.80; CKCV 68.05;  
CJSQ-CJLM 136.45; CFDA 68.30; 166.15; CKSM 111.

# 3 plaidoyers en faveur du bilinguisme

La Commission Gendron a entendu hier trois autres plaidoyers en faveur du bilinguisme au Québec.

Quoique avec des divergences plus ou moins importantes la compagnie Johnson & Johnson, le Barreau de Montréal et la compagnie Domtar Ltée ont éprouvé toute forme d'unilinguisme, se sont portés à la défense des droits de la minorité, ont estimé que le français devait prendre de plus en plus la place qui lui revient compte tenu de la population francophone du Québec mais compte aussi de la population anglophone de l'Amérique du Nord et de l'internationalisme de l'anglais.

## Johnson & Johnson

"Il est incontestable, disent les porte-parole de la Cie Johnson & Johnson, que pour pouvoir accéder à des postes intéressants, les Canadiens francophones ont été obligés d'apprendre l'anglais, alors que la réciproque ne s'imposait pas à leurs compatriotes anglophones. Si nous croyons impraticable toute politique tendant à l'unilinguisme, qu'il soit français ou anglais, nous sommes également persuadés que les grandes entreprises n'auront d'autre choix que d'accroître progressivement leur degré de bilinguisme".

Tout en affirmant par la suite que leur compagnie fait environ 75 p.c. de ses affaires à l'extérieur du Québec les représentants de Johnson & Johnson font la description des efforts qu'ils disent avoir faits pour améliorer l'usage du français dans leurs services internes et manifestent leur foi en l'importance de la recherche d'une identité canadienne et de la nécessité de renforcer l'unité du pays. Enfin en ce qui concerne l'unilinguisme français au Québec, voici l'opinion des représentants de Johnson & Johnson assortie d'une menace discrète de quitter le Québec si pareille politique était imposée: "Une politique d'unilinguisme français constituerait un obstacle sérieux à nos activités. Elle entraînerait une hausse de nos frais généraux qui se répercuterait finalement sur le prix de vente de nos produits, elle nuirait sans aucun doute à notre rendement et entraverait notre expansion. Pour tout dire, nous ne voyons pas comment nous pourrions poursuivre nos affaires dans le Québec si une telle politique devenait obligatoire".

## Le Barreau de Montréal

Le mémoire du Barreau de Montréal, approuvé par le conseil dudit Barreau, fait état de la situation dans les études légales du Québec. Selon les membres du Barreau la langue française a pris de plus en plus d'importance en matière juridique depuis 50 ans au Québec. Les membres du Barreau insistent sur l'importance qu'il

ya pour un avocat qui pratique au Québec de connaître à la fois le français et l'anglais non seulement parce que notre droit civil est d'inspiration française et que notre droit statutaire est inspiré du "common law" britannique, mais aussi parce que la clientèle exige et une connaissance des deux langues, ce qui, selon les membres du Barreau, est un avantage incontestable pour l'homme de loi québécois. Donc plaidoyer en faveur du bilinguisme et dont la conclusion est la suivante: "Le Barreau de Montréal estime qu'il est à la fois nécessaire et avantageux pour le Barreau, que l'on continue d'avoir une politique linguistique assurant l'égalité des deux langues. Il s'élève d'avance contre toute mesure discriminatoire qui viserait à réduire les droits de la minorité".

## Domtar Ltée

La compagnie Domtar Limitée affirme aussi sa foi dans le bilinguisme au Québec mais en mettant l'accent sur l'importance de connaître l'anglais. Les porte-parole de Domtar font le bilan de l'activité de cette compagnie qui a son siège social à Montréal et presque la moitié de ses investissements au Québec. Puis, affirmant le rôle international de cette société de pâtes et papiers et de produits chimiques, les représentants de Domtar envisagent la nécessité du bilinguisme à cause des "particularités linguistiques de l'environnement québécois". Pour le reste, ces représentants ont dit aux commissaires de la commission Gendron: "Tous les rapports de la compagnie à l'extérieur du Québec ne peuvent être maintenus que dans la seule langue la plus répandue et la mieux comprise dans le rayon d'action de Domtar: l'anglais." Puis ils ajoutent: "L'avancement des Canadiens de langue française aux postes de cadres supérieurs des grandes sociétés nationales et internationales telles que Domtar dépend dans une large mesure de leur aptitude à pouvoir s'exprimer en anglais".

## Remerciements

Mme Edgar Mailhot, la famille Mailhot, M. et Mme Gilles Le Blanc, M. Pierre Orléane, M. et Mme Robert Boudreau et la famille Gréoux remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Edgar Mailhot survenu le 26 octobre dernier, sur par des dons à la société de recherches sur le cancer, à la fondation canadienne des malades du rein, soit par des offrandes de messes, des symphonies des bouquets spirituels, d'offrandes de fleurs, soit par des assistances aux funérailles. La famille vous prie de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Edgar Mailhot

Pour avoir partagé notre peine lors du décès de Pierre Etienne Charland M.D. survenu à Montréal, le 20 octobre 1969

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

M. et Mme Gérard Charland M. et Mme Serge Charland Mlle Renée Charland M.D., Mlle Camille Charland, M. et Mme Denis Charland, vous remerciant sincèrement.

# Mémoire au ministre des institutions financières Il faut une "charte des droits des consommateurs"

La Fédération des magasins Co-op et ses organismes affiliés a demandé, hier, à M. Armand Maltais, ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, que soit rédigée le plus tôt possible une "charte des droits des consommateurs".

Dans les conclusions d'un mémoire d'une quarantaine de pages, la Fédération affirme "qu'il est urgent et impérieux que l'Etat du Québec présente le plus rapidement possible une législation avant-gardiste qui verra à protéger contre les abus de toutes sortes, les consommateurs et ainsi défendre les intérêts fondamentaux de ceux-ci".

Soumis par le président général de la Fédération, M. J. A. Dionne, la présidente de

## M. Crump

### Si le Québec s'en va, l'ouest peut survivre économiquement

TORONTO (PC) — Le président du Canadien Pacific, M. N. R. Crump, a déclaré hier à Toronto que si le Québec faisait sécession, l'ouest du pays pourrait bien se tirer d'affaire seul, économiquement parlant. Selon M. Crump, le malaise noté au Québec est le problème numéro un au pays mais que le sérieux de l'affaire n'est pas pleinement saisi dans le reste du Canada.

"Dans l'ouest, on semble prendre l'attitude de laisser aller le Québec, si cette province veut s'en aller; d'après mes propres observations, je crois que le Canada à l'ouest des Lacs pourrait constituer une entité économique viable, achetant et vendant ses biens sur le marché

mondial. Chose qui serait impossible pour l'Ontario et les Maritimes", ajoutait M. Crump.

Au cours d'une entrevue, M. Crump a affirmé que la principale doléance de l'ouest du Canada a trait à la vente de ses produits, — avoine, huile, potasse et bois — sur le marché mondial au prix de la concurrence. Mais parce qu'il n'est qu'une partie d'une unité économique plus grande, il ne peut pas acheter aux mêmes conditions." Il précisé que c'est là son point de vue personnel.

M. Crump est convaincu qu'il y eut beaucoup trop peu de fait relativement à ce problème. "Mon plus ardent désir, a-t-il dit, est de voir le pays demeurer uni."

● recevoir et enquêter sur les plaintes soulevées par les consommateurs et faire dresser les torts soit par la persuasion, soit pas des poursuites légales;

● coopérer avec les agences gouvernementales de n'importe quel gouvernement et avec tout le corps public ou organisation dans la réalisation de programmes afin de promouvoir les intérêts des consommateurs au Québec;

● entreprendre, encourager ou recommander des mesures pour le développement, la surveillance ou la direction de la protection des consommateurs de cette province;

● recueillir, compiler, faire l'analyse et enregistrer des statistiques ou autres informations qui se rapportent à la protection du consommateur selon qu'elles peuvent être utiles;

● préparer, publier des rapports, procès-verbaux, communiqués, brochures ou par d'autres moyens, propager des informations du Conseil en relation avec la protection du consommateur auprès du public;

● subventionner la publication au Québec ou la traduction de périodiques présentant une évaluation objective de la qualité des rapports de consommation (selon le rapport Parizeau);

● susciter la création de services privés de l'administration du budget ou d'information et de protection des consommateurs et subventionner ces services en tout ou en partie;

● diriger des études, des recherches et des enquêtes aux fins d'obtenir des informations auprès de ceux qui sont préteurs ou vendeurs dans la province de diffusion de leurs méthodes d'opération ou de pratiques commerciales. Sur approbation du lieutenant-gouverneur en conseil il pourrait engager

avocats, comptables, actuaux, et autres professionnels ou personnes qualifiées, dans toute situation spéciale.

La Fédération groupe en cinq grandes catégories les droits des consommateurs: droits à l'information, à la protection, au libre choix, à la représentation et à un minimum de bien-être.

En ce qui concerne l'information, elle insiste en particulier sur les étiquettes qui sont trop souvent incomplètes ou trompeuses; elle réclame une information davantage objective et des étiquettes qui soient rédigées au moins en français "afin que la langue de la majorité ne soit pas négligée comme c'est encore si souvent le cas au Québec".

Dans cette partie du mémoire, il est en outre question des

emballages coûteux et luxueux, de la publicité devenue un "chacun social", des prix "mauvais indicateurs de la qualité, et de différents moyens d'informer la ménagère via les conseillers en économie domestique, les laboratoires d'essais culinaires, etc.

Le mémoire formule une série de recommandations qui tentent d'apporter une solution à divers problèmes qui touchent les consommateurs; il recommande que le gouvernement ordonne une enquête sur les promesses et garanties avancées par les promoteurs des aliments nature, sur les étiquettes de ces produits, sur les circulaires qu'ils distribuent et sur leurs publications.

La Fédération demande que le gouvernement interdise l'annonce frauduleuse qui con-

siste à indiquer un prix sur-évalué par rapport à la valeur réelle du produit pour ensuite offrir celui-ci à un prix de rabais. L'Office des consommateurs devrait établir un code d'éthique publicitaire et devrait veiller à son application. L'Office devrait prévoir des mesures sévères contre ceux qui dérogeaient à ce code. En outre, on devrait interdire formellement au Québec l'expression "cents de rabais" les consommateurs ne pouvant vérifier s'il y a vraiment rabais sur le prix régulier.

La Fédération des magasins Co-op recommande de plus que les compagnies préteuses soient obligées de divulguer dans leur publicité et avant la signature du contrat le taux réel du coût de l'emprunt en pourcentage et en dollars.

Paradoxe étrange: ces jours derniers, des étudiants et des enseignants se sont battus, parallèlement, pour obtenir l'unilinguisme français. Or jamais, je crois, dans l'histoire du Québec, le français fut tant traîné dans la boue, piétiné, injurié, et par qui? par les manifestants eux-mêmes, par leur langage dégradant, injurieux, par leurs pancartes sales, mal écrites et contenant les mots les plus bas et les plus criantes, les anglais les plus frappants. C'est ça l'unilinguisme français?

Gérard TREMBLAY

Laval, 7-11-69

# lettres au DEVOR

## Les réflexions d'un enseignant

"Les élèves ont décidé de tenir des sessions d'études, nous dit-on. Les professeurs, quel rôle doivent-ils jouer dans ces cas-là? que doivent-ils faire?"

Pour animer sérieusement de telles sessions d'étude, il faudrait à mon humble avis, des professeurs spécialisés en sciences politiques; or nos écoles en comptent très peu à ce que je sache. Cependant ceux qui pourraient, je pense, dans ces occasions, prendre en charge des groupes d'étudiants se sont les professeurs de sociologie, d'histoire et de géographie à cause de leur formation toute particulière dans les questions d'ordre politique, économique et sociale. Même ces derniers n'auraient pas à se prononcer pour ou contre tel projet de loi; leur tâche consisterait à faire l'historique d'un projet de loi, à expliquer aux étudiants le cheminement normal d'une loi et enfin à expliquer d'une façon la plus objective possible toutes les implications d'un projet de loi.

Les enseignants dénoncent, et avec raison, ceux qui se servent

des tribunes de diffusion comme la radio, la presse, la politique, pour lancer devant la population leurs idées réactionnaires. Or comment expliquer le fait que certains enseignants se servent eux aussi de leur tremplin magistral pour lancer devant leurs étudiants des idées révolutionnaires? Ces deux extrêmes sont condamnables; c'est de la démologie pure et simple.

Paradoxe étrange: ces jours derniers, des étudiants et des enseignants se sont battus, parallèlement, pour obtenir l'unilinguisme français. Or jamais, je crois, dans l'histoire du Québec, le français fut tant traîné dans la boue, piétiné, injurié, et par qui? par les manifestants eux-mêmes, par leur langage dégradant, injurieux, par leurs pancartes sales, mal écrites et contenant les mots les plus bas et les plus criantes, les anglais les plus frappants. C'est ça l'unilinguisme français?

Paradoxe étrange: ces jours derniers, des étudiants et des enseignants se sont battus, parallèlement, pour obtenir l'unilinguisme français. Or jamais, je crois, dans l'histoire du Québec, le français fut tant traîné dans la boue, piétiné, injurié, et par qui? par les manifestants eux-mêmes, par leur langage dégradant, injurieux, par leurs pancartes sales, mal écrites et contenant les mots les plus bas et les plus criantes, les anglais les plus frappants. C'est ça l'unilinguisme français?

Paradoxe étrange: ces jours derniers, des étudiants et des enseignants se sont battus, parallèlement, pour obtenir l'unilinguisme français. Or jamais, je crois, dans l'histoire du Québec, le français fut tant traîné dans la boue, piétiné, injurié, et par qui? par les manifestants eux-mêmes, par leur langage dégradant, injurieux, par leurs pancartes sales, mal écrites et contenant les mots les plus bas et les plus criantes, les anglais les plus frappants. C'est ça l'unilinguisme français?

Paradoxe étrange: ces jours derniers, des étudiants et des enseignants se sont battus, parallèlement, pour obtenir l'unilinguisme français. Or jamais, je crois, dans l'histoire du Québec, le français fut tant traîné dans la boue, piétiné, injurié, et par qui? par les manifestants eux-mêmes, par leur langage dégradant, injurieux, par leurs pancartes sales, mal écrites et contenant les mots les plus bas et les plus criantes, les anglais les plus frappants. C'est ça l'unilinguisme français?

Gérard TREMBLAY

Laval, 7-11-69

# Avis légaux Avis publics — Appels d'offres

## AVIS FUTURITY DEVELOPMENT CORP.

AVIS est par les présentes donné que FUTURITY DEVELOPMENT CORP., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion STERN Secrétaire

## AVIS SUNEX INC.

AVIS est par les présentes donné que SUNEX INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## ADMIRAL TAG & LABEL INC.

AVIS est par les présentes donné que ADMIRAL TAG & LABEL INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 18e jour de novembre 1969.

(Signé) ALEX SZABODI Secrétaire

## BALAYAGE RAPIDE LEE RAPID SWEEP LTD.

AVIS est par les présentes donné que BALAYAGE RAPIDE LEE — RAPID SWEEP LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Date à Montréal, ce 31e jour d'octobre 1969.

(Signé) Theodore ROHALY Secrétaire

## CITE DE WESTMOUNT Règlement 736

AVIS public est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 736 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENGER LE REGLEMENT NO 82 CONCERNANT L'ETABLISSEMENT D'UNE BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE GRATUITE DANS LA VILLE" était adopté par le Conseil Municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville ce mardi 18 novembre 1969.

Les détails se rapportant à ce dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 736, lequel est à la portée, pour vérification, de toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce dix-neuvième jour de novembre 1969

R. B. SEAMAN Greffier

## PRENEZ AVIS QUE la garantie créée en vertu d'un acte de fiducie, exécuté devant le notaire Solomon S. Gossez le 31ème jour de mai 1969, enregistré le 13ème jour de mai 1969, sous le numéro 129000 et à la division d'enregistrement de Montréal le 31ème jour de janvier 1969, sous le numéro 2119881 par Filtelle Aluminum Products Ltd. en faveur de A. J. Weaver, comme fiduciaire, est maintenant devenu exécutoire.

Avant d'être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Soulanges, sous le numéro 22516, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

A déduire de ce lot, dans le coin nord, une parcelle de terre, d'une superficie de deux arpents quatre-vingt-un arpents deux-cents, avec les bâties d'exploitation et érigées.

## Fieri Facias de Bonis et de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## Fieri Facias de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## THE CANADA TRUST COMPANY

AVIS public est par les présentes donné que THE CANADA TRUST COMPANY, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## Fieri Facias de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## Fieri Facias de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## Fieri Facias de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal, ce 20e jour de novembre 1969.

(Signé) Marion PISTERMAN Secrétaire

## Fieri Facias de Terris Cour Supérieure — District de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que FIERI FACIAS DE TERRIS, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

## Précision

L'Association des catholiques principaux de Montréal a déclaré hier, par un porte-parole, ne pas avoir reçu d'invitation de la CECM afin de discuter de l'enseignement du français dans les écoles pour anglophones sous la juridiction du secteur anglais de la CECM. Les principaux catholiques anglophones se disent prêts à discuter de tout ce problème et s'élèvent contre l'interprétation qu'aurait donnée certains journaux francophones du mémoire déjà soumis par les principaux anglophones à la CECM. Le conseil exécutif de l'ACPM, qui regroupe environ 100 principaux anglophones dit même que ses vues sont sensées, positives et réalistes et que comme il a été déclaré devant la commission Gendron, il est à se demander si la CECM entend donner un bon enseignement du français aux jeunes anglophones qui fréquentent ses propres écoles.

## Staline à l'honneur

MOSCOU (AFP) — La presse soviétique consacrera le 21 décembre un certain nombre d'articles à Staline à l'occasion du 90ème anniversaire de naissance, apprend-on de source informée.

Lors du 90ème anniversaire, en 1959, les organes de presse étaient restés muets; toutefois le nom de Staline réapparait, depuis les deux dernières années, dans des articles consacrés à la dernière guerre.

## DONS "IN MEMORIAM"

Vu les demandes par téléphone, procéder ainsi:

1. Nom de la personne décédée
2. Nom et adresse de la famille éprouvée
3. De la part de: Nom et adresse.

N.B. - Il est de mise de faire parvenir votre cheque à la Fondation qui se spécialise à la recherche des causes du décès.

La Fondation du Québec des Maladies du Coeur, 6565, boulevard Décarie, Montréal, 252, P.Q.

Tél. 731-3993.

Tél. 731-3993.

Tél. 731-3993.

Tél. 731-3993.

Tél. 731-3993.

# informations

## Lourde défaite pour M. Nixon

# Le Sénat refuse la candidature du juge Haynsworth à la Cour Suprême

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois en 39 ans, le Sénat des Etats-Unis a rejeté un candidat présenté par le président des Etats-Unis pour occuper un siège à la Cour suprême. Par 55 voix contre 45, la candidature du juge Clément Haynsworth a été repoussée hier par le

Sénat, infligeant au président Richard Nixon une défaite parlementaire. Le chef de l'exécutif a pris note "avec un profond regret"

de cette décision du Sénat dont l'ampleur a constitué une vive source d'étonnement, même pour ceux qui avaient combattu depuis l'été dernier la candidature du juge Haynsworth.

M. Nixon, dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche, a déploré "la nature des attaques" qui ont été dirigées contre son candidat. Lors des longues discussions en commission parlementaire, dans les couloirs du Capitole et au Sénat pour le débat final, des doutes avaient été exprimés par l'intégrité du juge Haynsworth, accusé par certains de tenir des actions de sociétés qui avaient eu affaire avec la Cour fédérale à laquelle il appartient.

M. Haynsworth avait en outre pris certaines décisions dans cette cour de Caroline du Sud considérées par les libéraux comme contraires aux principes de l'intégration raciale aux Etats-Unis.

Les 55 sénateurs qui se sont opposés à sa nomination se répartissent entre 38 démocrates et 17 républicains. Ces derniers appartiennent à l'« aile libérale du "Grand Old Party" ». Ils ont préféré se coaliser avec l'opposition contre la nomination d'une personnalité considérée comme l'un des porte-drapeaux du conservatisme sudiste qu'ils désapprouvent.

19 démocrates, pour la plupart des Etats du sud, et notamment M. William Fulbright de l'Arkansas, se sont, par contre, joints à 26 républicains pour voter en faveur du juge Haynsworth.

Les deux "leaders" du Sénat, MM. Mike Mansfield pour les démocrates et Hugh Scott pour les républicains, ont voté contre la nomination du candidat de la Maison-Blanche.

La Maison-Blanche avait fait des efforts particuliers pour éviter le vote négatif du Sénat. Ces efforts avaient sans doute été un peu trop "poussés". Plusieurs sénateurs républicains avaient désapprouvé les méthodes de pression employées par les agents de la présidence pour obtenir leurs votes favorables.

Le débat qui a pris fin rappelle celui qui a eu lieu lorsque le président Lyndon Johnson avait proposé que le juge Abe Fortas, déjà membre de la Cour suprême, soit promu comme président de cet organisme au moment où M. Earl Warren prendrait sa retraite. M. Fortas avait été accusé de certaines manipulations financières considérées comme incompatibles avec ces hautes fonctions par les sénateurs.

### Commissaire à la CIC

OTTAWA (Le Devoir) — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, Mitchell Sharp, a annoncé la nomination de M. Albert F. Hart au poste de commissaire canadien à la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam. M. Hart remplacera monsieur Richard M. Tait qui est maintenant à Ottawa et chef de la direction du maintien de la paix et de l'assistance militaire. M. Hart doit arriver à Saigon vers la fin de novembre.

# internationales

## ENTENTE TOKYO-WASHINGTON Sato obtient le retour d'Okinawa en 72

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon ont conclu hier une série d'ententes, qualifiées d'"historiques" par la Maison-Blanche, qui consacrent le retour d'Okinawa à la souveraineté japonaise en 1972 et qui ouvrent une nouvelle ère dans les relations américano-japonaises, dix-huit ans après la signature du traité de San Francisco.

### Le malaise social en France

## Des grèves éclatent dans tous les secteurs

PARIS (AFP) — La situation sociale en France est de nouveau marquée par de nombreux mouvements d'origines très diverses: électriciens de nouveau en grève mardi et mercredi prochains, presque en même temps que les atomistes, grève des employés du Pari Mutuel Urbain (la première depuis 1936 dans l'organisme de Paris sur les courses de chevaux), occupation d'une dizaine d'usines de moyenne importance dans toute la France, policiers mécontents, "de ce qu'on leur ordonne de faire" et qui le proclament, la première des "Troyens" à l'Opéra retardée par une distribution de tracts syndicaux.

La semaine prochaine, la France risque de nouveau de se trouver privée de courant mercredi, les électriciens cessant partiellement le travail dès mardi. Les quatre raffineries du groupe Elf sont partiellement paralysées par une grève des ouvriers qui réclament des horaires de travail plus pratiques, 3.000 ouvriers de la SNECMA (moteurs d'avions) manifestent dans la région parisienne contre 640 licenciements envisagés. Les atomistes, dont certains poursuivent une longue grève, préparent un mouvement national pour lundi contre 2.600 licenciements, un employé sur 16. Les ouvriers de la compagnie sans fil (C.S.F. électronique) à Brest, ont brûlé, jeudi soir, en place publique, la lettre de leur directeur les menaçant de poursuites parce qu'ils occupent l'usine.

Des salariés agricoles, venus de la moitié de la France, ont occupé le siège de leur syndicat patronal et obtenu l'ouverture des discussions sur l'indemnisation des accidents du travail.

Mais une grève plus spectaculaire pourrait avoir des conséquences plus graves: les percepteurs refusent d'encaisser les chèques que leur envoient les contribuables, privant provisoirement le trésor public de sommes importantes (on parle d'un milliard de francs), et refusent en plus de faire parvenir au ministre des états sur les rentrées fiscales.

## aux 4 coins du monde

### Tragédies au Mexique

MEXICO (AFP) — Dix personnes ont été tuées, 89 autres blessées, par des explosions et des incendies survenus depuis mardi dernier, dans la raffinerie de pétrole de Madero, dans l'Etat de Tamaulipas, à quelque 600 km au nord-ouest de Mexico.

Mardi, huit personnes avaient trouvé la mort à la suite d'une explosion dans un laboratoire de détergent. 41 autres avaient été blessées. Mercredi, 12 hommes étaient également blessés au cours d'un incendie.

Jeudi soir, deux personnes sont mortes et 36 autres ont été grièvement blessées au cours d'un autre incendie provoqué par deux explosions, dans les réservoirs de pétrole. L'origine de ces explosions, ainsi que le montant total des dégâts, n'ont pas été encore précisés par la direction.

### Conférence à l'Est

MOSCOU (AFP) — Une rencontre au sommet des dirigeants des pays du traité de Varsovie consacrée aux dossiers européen et allemand, s'ouvrira lundi à Moscou a-t-on appris hier soir de bonne source.

porté l'une des plus grandes batailles de sa carrière et peut maintenant regagner Tokyo pour organiser les élections générales au Japon le mois prochain.

L'accord qui vient d'intervenir entre les deux pays est avantageux pour les deux parties. Si le président Nixon restitue Okinawa à l'administration japonaise, les Etats-Unis maintiennent leur base militaire tout en acceptant d'évacuer, en 1972, les stocks d'armements nucléaires qui y sont entreposés, donnant ainsi satisfaction aux protestataires japonais. Les milieux officiels américains, faisant l'exposé du long communiqué conjoint publié vendredi par la Maison-Blanche, soulignent qu'en cas d'extrême urgence, c'est-à-dire d'impératifs internationaux graves, des bombes atomiques pourront être réintroduites à Okinawa après consultations préalables avec le gouvernement de Tokyo. Ils se déclarent confiants que le Japon se rendra aux arguments américains, si besoin est. S'ils refusent, disent-ils, Washington tiendra pleinement compte du "non" de Tokyo".

Après 1972, ce sont les forces armées du Japon qui seront chargées de la défense d'Okinawa, ainsi que des installations américaines, en utilisant les armements classiques.

Il en va de même de l'utilisation éventuelle d'Okinawa en tant que base opérationnelle pour le Vietnam, en cas de prolongement du conflit au-delà de 1972. Là encore, on se montre confiant, des deux côtés, que le conflit sera liquidé avant cette date. S'il ne l'est pas, des consultations s'ouvriront entre les deux gouvernements avant la restitution de l'île et il est permis de penser que le gouvernement japonais se montrera favorable aux demandes américaines.

Les milieux officiels met-

tent l'accent sur le fait que, dans le communiqué, M. Sato souligne l'importance qu'attache le Japon à ce que les Etats-Unis soient résolus à maintenir en Extrême-Orient les forces militaires nécessaires à assurer la stabilité dans cette partie du monde. Le communiqué indique en outre que le traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les Etats-Unis et le Japon sera prolongé indéfiniment.

Ils se félicitent de constater que M. Sato reconnaît que la sécurité de la République de Corée est "essentielle" à la propre sécurité du Japon ainsi que le maintien de la paix à Taiwan.

En ce qui concerne l'avenir "post-vietnamien", le premier ministre japonais a réaffirmé dans un discours au "National Press Club" que son pays se tenait prêt à participer activement à tout mécanisme pour le maintien de la paix dans la péninsule indochinoise, à contribuer au relèvement économique de l'Indochine et, en général, à contribuer largement au développement économique en Asie du Sud-est.

Si M. Sato a obtenu satisfaction sur le problème crucial d'Okinawa, il semble que cela ne se soit pas fait sans des concessions dans le domaine économique. Elles ne seront sans doute connues officiellement que plus tard, après les élections générales. D'ailleurs, le communiqué conjoint ne fait allusion aux problèmes économiques qu'en termes nébuleux. M. Sato a indiqué que son gouvernement a l'intention de réduire rapidement certaines exportations japonaises et de lever à la fin de l'année 1971 les restrictions mises sur l'importation de certains produits.

L'avenir dira sans doute le prix que le Japon aura dû payer pour obtenir la restitution d'Okinawa.

### Lourd malaise à Saigon

## Le gouvernement ouvre une enquête sur les massacres

(D'après l'AFP) — Au milieu d'une ambiance de confusion et de bruits faisant état d'un vaste complot contre le gouvernement et de l'arrestation imminente des leaders de l'opposition, le gouvernement sud-vietnamien a annoncé hier l'ouverture d'une enquête officielle sur le massacre de plusieurs centaines de civils vietnamiens auquel aurait procédé des soldats américains en mars 1968. Aux Etats-Unis, le sénateur républicain de New York, M. Charles Goodell, s'est adressé à la commission sénatoriale des forces armées, demandant une enquête sur ces mêmes massacres.

Le porte-parole du gouvernement sud-vietnamien a déclaré qu'une équipe envoyée par le ministère sud-vietnamien de la défense a quitté Saigon pour enquêter sur place, dans la province de Quang Ngai. Une première enquête avait déjà été conduite il y a plusieurs mois par le chef de cette province dont le rapport a été remis cette semaine au président Nguyen Van Thieu.

Du côté américain, deux enquêtes ont été ouvertes, l'une par "CORDS", organisme américain dépendant de l'ambassade et chargé de coordonner le programme de pacification au Sud-Vietnam, et l'autre, plus récemment, par l'armée américaine. Aucun détail

sur les résultats obtenus au cours de ces diverses enquêtes n'a été rendu public à Saigon.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au président de la commission sénatoriale des forces armées pour demander à cet organisme d'enquêter à son tour, le sénateur Goodell écrit qu'"un traitement aussi barbare des civils vietnamiens peut complètement détruire toute confiance dans les raisons que les Etats-Unis peuvent faire valoir pour leur présence au Vietnam."

Le département de la défense a annoncé hier soir à Washington qu'il interroge 24 soldats ou anciens soldats au sujet du massacre de civils sud-vietnamiens qui auraient eu lieu en mars 1968.

M. Robert Jordan, avocat général de l'armée, a déclaré que des agents des enquêtes criminelles interrogent neuf hommes qui se trouvent toujours dans l'armée et quinze autres qui ont quitté le service.

La déclaration du département constitue la première indication officielle de l'ampleur de l'enquête entreprise par l'armée sur ces événements.

En ce qui concerne les bruits de complot, la présidence de la République a adressé mercredi dernier à la Chambre un dossier accusant M. Tran Ngoc Chau, ancien secrétaire général de la Chambre basse, de "collaboration avec les communistes", a-t-on appris hier. D'autres dossiers remis antérieurement accusaient deux députés du même crime M. Tran Ngoc Chau est le frère cadet de M. Tran Ngoc Hien, capitaine nord-vietnamien arrêté au début de l'année à Saigon, où il dirigeait un vaste réseau de renseignements.

Cette vague d'accusations survient à la veille du vaste procès au cours duquel 43 personnes, dont M. Huynh van Trung, ancien assistant spécial du président Nguyen van Thieu, seront jugés pour haute trahison. L'existence de ce complot serait, d'après les milieux gouvernementaux, étayée par deux documents vietnamiens saisis récemment mais dont l'authenticité est mise en doute.

## Les journaux américains répondent à la campagne d'intimidation d'Agnew

NEW YORK (AFP) — Les réactions de l'attaque de M. Spiro Agnew, vice-président des Etats-Unis contre le New York Times et le Washington Post qu'il a accusés jeudi, au cours d'une allocution prononcée à Montgomery, dans l'Alabama, de manquer d'objectivité et d'exercer un monopole sur l'information ne se sont pas fait attendre.

M. Arthur Ochs Sulzberger, président et directeur du Times, a publié une déclaration qui dit, en substance, que M. Agnew a le droit d'avoir son point de vue mais qu'il ferait bien de s'assurer de ses faits avant de faire des déclarations accablantes.

M. Sulzberger déclare que le Times a toujours été partisan de la libre concurrence dans le domaine journalistique et qu'il souhaite, comme il l'a souvent répété, avoir des concurrents exprimant des points de vue différents. Enfin, M. Sulzberger rappelle à M. Agnew que les opinions du Times ne sont exprimées que dans ses éditoriaux et que le journal veille, comme il l'a toujours fait, à ce que des opinions ne soient pas incorporées dans les informations.

Mme Katharine Graham, présidente et directrice du Washington Post, a également réfuté les accusations de M. Agnew et déclaré que le journal, la revue hebdomadaire Newsweek, la station de télévision WTOP et la station de radio portant également le nom WTOP qui appartiennent au groupe du Washington Post, expriment tous les points de vue différents.

Mme Graham a ajouté que les quatre organes d'information opèrent de façon autonome et que leur politique éditoriale indépendante ne peut servir que les intérêts du journalisme.

Les présidents des trois principales chaînes de télévision américaines CBS, NBC et ABC que le vice-président avait également attaqués pour manque d'objectivité la semaine dernière et qui avaient immédiatement contre-attaqué, se sont également portés au secours des deux quotidiens.

Les trois présidents ont publié des déclarations appuyant la position des deux journaux et accusant M. Agnew de poursuivre une politique d'intimidation à l'égard de la presse écrite et télévisée américaine.

## LE CUIR CHEVELU LES RÉALITÉS LES PROMESSES

VOTRE CHEVELURE, LE CUIR CHEVELU ET NOTRE CONTESTATION...  
Il est certain normal que des personnes doutent et soient sceptiques en ce qui concerne la rapousse des cheveux. Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE le connaît, l'admet et se range de votre avis.  
De nos jours encore, la publicité mensongère faisant l'éloge de promesses qui ne peuvent être tenues en aucun cas, telles que les garanties de repousse de cheveux, ou par un jeu de mots subtils que les moins avisés s'y laissent prendre. En d'autres mots, des garanties qui ne garantissent rien et des promesses non réalisables. Ces procédés qui frisent la malhonnêteté, le Centre Capillaire Pierre les refuse en bloc.

ET NOUS ALORS?  
Depuis 15 ans au service du public, nous sommes en permanente contestation avec nous-même, cela veut dire que nous ne nous asseyons pas sur nos lauriers cueillis. Cela explique que de brillants chimistes travaillent votre réussite et la nôtre, car le Centre sans vous n'est rien.  
Le Centre Capillaire Pierre utilise des chercheurs du Québec d'abord, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Europe. Le tout réétudié et mis en valeur par les Laboratoires "Accurate" de Montréal, qui selon notre politique de programmation de soins individuels les compile d'après les cas appropriés.  
A savoir, une consultation initiale de 90 minutes ou plus, qui déterminera là ou les causes du non remplacement de votre chevelure au taux de leurs chutes. Les soins à suivre, la durée de vos traitements, la discipline librement consentie qui sera requise de vous. Dans l'affirmative que l'examen aura démontrée que vous êtes traitable et que cela en vaille la peine. Dans le cas contraire, il vous sera suggéré, étant donné qu'on ne peut plus rien pour votre condition capillaire, de sauver votre argent.

SCÉPTICISME!  
Cela fait certes bien de paraître ou d'être sceptique, néanmoins, il faut faire la juste part des choses et ne pas confondre scepticisme avec entêtement et l'ignorance héréditaire. Ad-

**CENTRE CAPILLAIRE PIERRE**  
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE  
450 est, SHERBROOKE, angle Berri Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378  
Tél.: 288-3823 - 288-7378  
Sortie du métro Sherbrooke - Berri  
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

## DE GAULLE A 79 ANS

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a 79 ans aujourd'hui. Aucune cérémonie, aucune visite ne marquera cette journée d'anniversaire que le général passera seul, auprès de Mme de Gaulle, dans sa maison de la Boissière, à Colombey-les-Deux-Églises. Ce sera probablement une journée comme les autres partagée entre la lecture au coin du feu, la rédaction de ses mémoires, les promenades dans le jardin ou, si le temps n'est pas trop mauvais, dans l'un des forêts avoisinantes et, le soir, peut-être, la télévision.

Depuis son retrait du pouvoir, à la suite du référendum du 27 avril dernier, le général de Gaulle n'aura pas quitté Colombey, à l'exception de son séjour en Irlande du 10 mai au 19 juin. Sauf ses proches collaborateurs et MM. Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer, venus déjeuner au début de l'été dernier, le général de Gaulle n'aura accueilli aucun visiteur. Il a voulu que sa retraite soit complète.

A l'isolement s'est joint le silence: depuis son message de félicitations à M. Georges Pompidou, envoyé d'Irlande quelques instants après l'élection présidentielle, l'ancien chef de l'Etat n'a fait aucune déclaration et n'a livré aucune appréciation. Cette règle de silence qu'il s'est fixée, le général de Gaulle, indique-t-on dans son entourage, ne l'enfermera qu'en une seule occa-

sion: si certains, se réclamant de lui, faisaient des déclarations qu'il ne saurait approuver. Cela, il a tenu à le faire officiellement savoir au lendemain de son départ du pouvoir. Depuis il n'y a eu aucun message, ni d'une personnalité de son entourage, ni d'un membre de sa famille. C'est sans doute pour préserver ce silence que le général de Gaulle n'a pas l'intention de se rendre — du moins dans l'immédiat — à Paris où l'attend son nouveau bureau de l'avenue de Breteuil mis à sa disposition

par le gouvernement.

Pour l'instant, le général de Gaulle est redevenu un écrivain: des son retrait du pouvoir, il a entrepris la rédaction de ses mémoires de guerre. Trois nouveaux volumes sont envisagés qui couvriront la période de mai 1958 à avril 1969. L'ancien président de la République aurait déjà écrit quatre chapitres portant, probablement, sur son retour au pouvoir en 1958, la décolonisation africaine, l'Algérie et l'indépendance retrouvée de la France.

### Avez-vous manqué notre SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE?

Nous pouvons vous obtenir des exemplaires à raison de \$0.50 la copie.

S'il vous plaît nous retourner ce coupon avec votre remise à l'adresse suivante:

Journal LE DEVOIR, 434 est Notre-Dame, Montréal 127.

Ci-inclus \$..... pour..... copie(s) du supplément littéraire publié le 14 novembre 1969.

Nom.....  
Adresse.....

**ENCAN**

Nous avons reçu instruction du Colonel P.H. L'Heureux, percepteur de district, douanes et accise au Ministère du Revenu National pour le port de Montréal, de vendre par

**ENCAN PUBLIC**

AUX ENTREPÔTS D'EXAMENS  
105 rue McGill, Montréal, P.Q.  
MARDI le 25 novembre 1969

à partir de 10.00 a.m. à 12.30 p.m. et dès 13.30 heures  
Les marchandises non réclamées et saisies, entreposées à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITION DE LA VENTE - 25% à l'adjudication de chaque lot.

On pourra se procurer catalogue à partir du 17 novembre au 105 rue McGill, Montréal et sur la Rive Sud au 378 chemin Chambly, Longueuil, M. Martin Lemaire.

**ÉZINA E** ENCANTEURS NRG.  
ENCANTEURS DE SA MAJESTÉ LA REINE

**Mangez en bonne compagnie.**

Les pétillants vins français Tessier... quel de meilleur pour mettre en valeur un bon repas?

**TESSIER**  
VINS FRANÇAIS PETILLANTS

543A \$315

### Grévistes de Daly & Morin reçus en délégation à Québec

QUÉBEC (Le Devoir) — Une délégation de grévistes de Daly & Morin a rencontré à Québec le sous-ministre Réal Mireault et le directeur des relations patronales-ouvrières du ministère du travail, M. Claude Méneau. La délégation n'a pas pu rencontrer le ministre M. Bellemare, qui est hospitalisé pour subir une série d'examen.

Les grévistes désirent que M. Bellemare corrige les propos qu'il a tenus à l'Assemblée nationale, le 14 octobre, où il ne tenait compte que du point de vue de la compagnie. Là-dessus, M. Mireault a laissé entendre que son ministre interviendrait sous peu dans la grève de Daly & Morin, à Lachine (cette usine de textiles fait des tentures pour de nombreux magasins de la métropole.) La grève dure depuis le 18 août et affecte 275 employés.

Les dirigeants du syndicat

affilié à la CSN veulent que le ministre québécois force la compagnie à négocier régulièrement, sans faire jouer la "menace" d'un déménagement possible de l'usine à Brockville, en Ontario. Les syndiqués demandent une hausse de 30 cents l'heure, rétroactive au 1er avril 1969 et une autre hausse semblable, le 1er avril 1970.

#### Programme de soutien des prix de la laine

Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé aujourd'hui les modalités du programme de prix de soutien de la laine en 1969-70.

Durant la période de douze mois qui expirera le 31 mars prochain, ce programme assure un prix de soutien de 90 cents la livre de laine de catégories admissibles.

Au cours de l'année 1968-69, le gouvernement fédéral a versé un paiement d'appoint de 29,4 cents la livre aux producteurs de laine.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### MÉDECIN DEMANDÉ

Pour Matagami et Joutel, Comté Abitibi-Est. Nouvel hôpital ouvert en août 1969. Ville progressive, ayant bonne école, Centre civique, Piscine, Curling, Patinoire, etc. Salaire de base intéressant et autres bénéfices.

Loyer à prix modique. Bureau dans l'hôpital. Associé avec un autre médecin.

S'adresser à:

Dr. R. B. Marchildon, md  
Président Bureau médical,  
Hôpital Isle-Dieu Inc.,  
Matagami, Qué.

### ARCHIVISTE MÉDICALE LICENCIÉE DEMANDÉE

Salaire selon expérience.

S'adresser au:

Bureau du Personnel,  
Hôpital Général du Christ-Roi,  
de Verdun  
Tél.: 766-3551

### AUX ASSUREURS-VIE Notre compagnie recherche un GÉRANT DE SUCCURSALE

pour une agence établie de la région de Montréal.

La préférence sera accordée aux candidats assureurs-vie agréés (C.L.U.) ou possédant une solide formation de base en plus de bonnes connaissances en assurance-vie.

Envoyez curriculum vitae à Case 1223, Le Devoir

Une entrevue vous sera accordée prochainement  
Durée: 15 minutes  
Notre personnel est au courant de cette offre.

### AVOCAT DEMANDÉ

Pour clinique légale dans Pointe St-Charles.

De préférence 2 ans d'expérience.

Salaire selon qualifications.

Écrire à:

Case 1222,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

#### A VENDRE

##### FRANCHISE KOA

Un brasseur d'affaires. Très grand système international de terrains de camping... 294 en opération, 346 en projet. Système prouvé de succès dans les loisirs et plein air. Excellents revenus pour actionnaires.

Écrire Kompagnons of America,  
Box 1138, Billings, Montana 59103  
24-11-69

#### FEMME DEMANDÉE

Secrétaire bilingue pour personnel de cadre. Doit posséder expérience en sténographie et dactylo. Connaissances du dictaphone souhaitable. Qualités personnelles: Sérieuse, minimum \$87.00 maximum \$116.00. Privilège de soumettre votre demande au Directeur du Personnel, Comité Canadien de l'Industrie de la Construction de la Région de Montréal, 3530 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, P.Q. Tél. 739-4781  
25-11-69

#### HOMMES DEMANDÉS

HOMME RESPECTABLE DE PLUS DE 40 ANS pour courts voyages aux environs de Montréal. L'homme que nous cherchons peut gagner jusqu'à \$12,000 par an, plus des primes d'argent régulières. Écrire par avion: Président (Dept. 80), 881, 70, Station R, Toronto 17, Ont. 29-11-69

#### HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Une compagnie canadienne est à la recherche d'un

#### COMPTABLE

pour son bureau-chef de Montréal, localisé à Ville St-Laurent. Le candidat(e) choisie(e) devra prendre charge de la comptabilité générale du siège social et des filiales, et assister le gérant du bureau dans la préparation des états financiers.

Le postulant(e) devra être bilingue, avoir au moins 4 ans d'expérience et être diplômé(e) d'une école secondaire reconnue. Ce poste devra intéresser tout candidat(e) de 28 à 50 ans.

Salaire selon les qualifications.

S'inscrire en envoyant curriculum vitae à:

Case 81  
Le Devoir,  
Montréal.  
26-11-69

#### LOGEMENT A LOUER

Verchères, 20 minutes Montréal, grand terrain, bord fleuve, 5 neuf bois naturel, chauffage électrique, piscine, chauffage 20 x 40, libre, \$125 tout compris. Tél. 1-583-6623, 1-583-3141, 674-6201.  
24-11-69

#### MAISON A LOUER

Verchères, bord fleuve, grand terrain, vue magnifique, seul 4 chambres, foyer, garage, chauffage, bois, libre, 20 minutes Montréal, \$160, 333 Marie-Victoria, 1-583-6623, 674-6201.  
24-11-69

#### ON DEMANDE

Canadienne-française cherche professeur privé (femme) pour lui enseigner la syntaxe, grammaire et littérature française. Tél. 521-6139 jour ou soir.  
24-11-69

#### PROPRIÉTÉ A VENDRE

CHATEAUGUAY, bungalow 7 1/2 pièces, extérieur pierre et brique, air climatisé, construit 1963, terrain 1.99 x 1.38 = \$24,500. Tél. 692-9877  
25-11-69

#### CÔTE DES NEIGES

(près de l'université)  
2 cottages jumelés communicants, utilisés séparément ou en un seul immeuble pour club social, institution, résidence d'interas, maison de convalescence, clinique médicale, maison appartement, terrain 15,000 p.c. grand jardin, 11 pièces, 2 spas, 2 garages, construction 1947. Prix \$125,000.

Écrire Case 71,  
Le Devoir 24-11-69

#### TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

#### DROLET ET TAILLEUR

— SPECIALISTE —  
Habits et costumes sur mesure  
351 est, rue GUIZOT  
Tél.: 368-2532

#### TRANSPORT

ROUSSEAU TRANSPORT DÉMÉNAGEMENT local, longue distance. Emballage, entreposage 725-2421.  
24-11-69

#### TRAVAIL DEMANDÉ

Femme de ménage avec expérience, à la journée, de 9h à 4h, \$12, et garderie le soir. Tél. 524-9962  
24-11-69

#### VIEUX BIJOUX

Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponette Inc. 250 est St-Catherine. Tél. 861-9293 24-11-69

### ORGANISATION INTERNATIONALE

de cours par correspondance recherche pour: le Canada.

### UN AGENT GÉNÉRAL OFFICIEL EXCLUSIF

ayant pour mission la prospection du marché et la diffusion de nos méthodes de cours par correspondance.

Seuls les candidats de toute première valeur nous intéressent et l'opportunité que nous offrons leur permettra de se préparer un avenir brillant.

Envoyer votre curriculum vitae complet ainsi qu'une photo récente à E.I.P.O. Service M.A.T. 15, avenue de la Porte de Hal, à Bruxelles 6, Belgique.

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHARLEVOIX

recherche

#### UN PRINCIPAL-ADJOINT

pour l'École Secondaire de La Malbaie

#### EXIGENCES:

- Brevet "A" ou son équivalent;
- Cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement au secondaire;
- Connaissances de méthodes nouvelles en enseignement secondaire;
- Aptitudes, expérience ou qualifications relatives à l'administration scolaire;
- Certaines qualités personnelles sont très importantes.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande par écrit accompagnée de leur curriculum vitae et pièces justificatives pour le 1er décembre 1969 à:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHARLEVOIX,  
a/s M. Jean-Marie Tremblay,  
Directeur général,  
C.P. 368,  
Pointe-à-Pic (Charlevoix), Qué.

### CONTRÔLEUR

- L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurance recherche un comptable pouvant prendre la responsabilité des états financiers, des prévisions budgétaires ainsi que d'autres contrôles pertinents au poste concerné.

- Le candidat est un comptable agréé (C.A.) avec diplôme universitaire de préférence, qui a ou moins trois ans d'expérience dans une entreprise manufacturière ou de service. Il désire mettre en valeur toutes ses connaissances au service d'un groupe progressif. Une certaine connaissance du traitement électronique des données serait un avantage.

- Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Discretion assurée.

Case 1220,  
Le Devoir, Montréal, Qué.

### UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### RESPONSABLE DE PROGRAMMES SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions: effectuer les recherches préalables à la préparation de nouveaux programmes destinés à des étudiants adultes; diriger et animer les Comités de travail; animer des Comités pédagogiques; diriger des programmes d'études.

Qualifications: détenir au moins un grade universitaire; posséder une formation et une expérience professionnelle dans un des domaines suivants: mathématiques, sciences pures, sciences sociales, histoire.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet avant le 8 décembre au:

Service du Personnel  
Université de Montréal  
Case postale 6128  
Montréal (101), Qué.

### DEMANDE D'EMPLOI pour un SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Ville d'Aylmer

La ville d'Aylmer (population 7,500 âmes) recevra des demandes d'emploi pour la position de secrétaire-trésorier, jusqu'à 5 heures p.m. lundi, le 1er décembre 1969.

Les candidats devront être bilingues, expérimentés en administration, comptabilité municipale et surveillance de personnel.

Le salaire sera basé selon l'expérience et les qualifications du candidat.

Veillez faire parvenir "curriculum vitae" au sous-signé:

M. Gilles Whelan,  
Secrétaire-trésorier adjoint,  
120 rue Principale,  
Aylmer, Québec.

### HÔPITAL ST-JOSEPH RIMOUSKI

Recherche des personnes ayant les qualifications suivantes:

- Infirmières autorisées
- Infirmiers diplômés
- Gardes-malades-auxiliaires licenciées
- Infirmiers auxiliaires
- Techniciens(nes) en laboratoire.

Toute demande doit être faite par écrit au:

Directeur du Personnel,  
Hôpital St-Joseph,  
150 Ave. Rouleau,  
Rimouski, Qué.

### DOCUMENTALISTE-RECHERCHISTE

Le poste:

A partir du 1er juin 1970. Dans Université. Responsabilité d'un service de documentation et de référence. Responsabilité de la sélection et des achats des livres et revues.

Le candidat:

Doit posséder une licence, ou équivalent, en histoire, sociologie ou sciences politiques. Intérêt pour la recherche en études canadiennes-françaises. De préférence bilingue.

Salaire selon qualifications. Bénéfices marginaux intéressants.

Écrire en joignant curriculum vitae à:

Case 1221,  
Le Devoir,  
Montréal, Québec

### Centre Hospitalier Universitaire

(Sherbrooke, Qué.)

### DIRECTEUR MÉDICAL

Aux fonctions traditionnelles de directeur médical s'ajoutent celles d'adjoint au directeur de la division des sciences cliniques de la Faculté de Médecine en ce qui a trait à l'organisation, la coordination et la surveillance de l'acte médical et de l'enseignement clinique à l'hôpital universitaire.

Le titulaire du poste est aussi membre du Conseil de la faculté de médecine du comité exécutif du Centre hospitalier universitaire, du Conseil d'administration de l'hôpital et d'autres comités supérieurs académiques et administratifs.

Le poste est offert à tout médecin en règle avec le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec détenant une connaissance pertinente du domaine de l'administration hospitalière. Il serait préférable que le candidat possède une formation administrative.

Les candidats intéressés à soumettre leur candidature sont priés de faire parvenir, dans les plus brefs délais, leur curriculum vitae à:

La Directrice Générale,  
Centre Hospitalier Universitaire,  
Sherbrooke, P.Q.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

### RESPONSABLE DU SERVICE QUÉBÉCOIS

Une association de Tourisme-Jeunesse cherche un responsable pour son Service Québécois. Le responsable devra concevoir, planifier, exécuter et évaluer les programmes touristiques destinés aux jeunes Québécois et étrangers visitant le Québec.

Le candidat doit avoir une solide connaissance du Québec et du milieu étudiant. Il doit avoir moins de 30 ans.

Faire parvenir le curriculum vitae d'ici le 27 novembre à:

Case Postale 324,  
Place d'Armes,  
Montréal 126, Qué.

### AVOCAT

Une grande entreprise canadienne dont le siège social est situé à Montréal, désire s'assurer les services d'un jeune avocat.

La personne que nous désirons sera un membre, ou éligible au Barreau du Québec et possèdera quelques années d'expérience préférablement dans la grande entreprise. Une connaissance parfaite de l'anglais et du français est essentielle.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 1224,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

### Carrière dans la vente et la gérance

Candidats: Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide formation et des qualités de discipline personnelle et de meneur d'hommes.

Compagnie: Complexe financier à ramifications mondiales.

Entraînement: Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Montréal, tantôt en Europe.

Rémunération: Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus de la moyenne, basé sur expérience et réussite.

Pour entrevue:

Faire parvenir son curriculum vitae à:  
Case 1203,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

### La Commission Scolaire Régionale de Chambly

recherche

- 3 professeurs en Electronique sec. III, IV et V.
- 2 professeurs en Soudure sec. III, IV et V.

Qualifications: - Techniciens diplômés.

- 5 ans d'expérience industrielle.
- 1 professeur de Physique sec. IV et V.
- 1 professeur de Mathématiques et Biologie sec. III et IV.

Qualifications: - Bac. en Sciences de préférence et brevet ou permis d'enseignement.

Aussi: - 2 professeurs de Mathématiques (Senior Maths) - Secondaire anglais.

Veillez communiquer avec le:

Bureau du Personnel,  
C.S.R. de Chambly,  
6, boul. Desaulniers, Suite 500,  
St-Lambert, P.Q.  
Tél.: 672-4400 poste 27 ou 28.

### L'HÔPITAL DES LAURENTIDES

est à la recherche d'un  
COORDONNATEUR  
pour son service de réadaptation

Le Poste: Dans une institution psychiatrique de 700 lits, coordonner toutes les activités du service de réadaptation. Ces activités sont d'ordre:

- physique (ludothérapie),
- affectif (thérapie d'expression),
- intellectuel (thérapie éducative),
- travail (atelier protégé).

Le candidat: - Diplômé universitaire de préférence dans une science administrative avec un complément de formation ou d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: génie industriel, éducation physique, psychopédagogie, arts.

- Plusieurs années d'expérience dans un milieu comparable.

Le salaire: Selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 2 décembre 1969 à:

Directeur Général,  
Hôpital des Laurentides,  
L'Annonciation, Cté Labelle, P.Q.

#### LISEZ

#### ET FAITES LIRE

#### LE DEVOIR



# L'ASSURANCE-VIE JOUE UN RÔLE MAJEUR DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

## potins financiers

Après avoir connu la veille la pire dégringolade encore vue depuis des mois, la Bourse de N. Y. s'est comportée, hier, moins lourdement, de sorte que l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait, bien 8.05 points plus bas à 823.13 au regard d'une perte de 8.78 la veille à 831.18 — il glissait, même, aussi bas que 823.98 avant de remonter quelque peu. Sur la Bourse de Londres, l'indice des industriels, compilé par le Financial Times, qui avait gagné la veille 2.5 points à 393.9, clôturait hier à 389.8. En dépit de 3 séances consécutives à la baisse sur la Bourse de Toronto, il y avait, encore hier, plus de pertes que de gains. Sur la Bourse de Montréal, les titres bancaires paraissent peu soutenus.

Les infiltrations des troupes vietnong et du Nord Vietnam dans la région d'An Hoa démontrent que la paix avec le Sud du Vietnam est encore loin d'être un fait accompli, en dépit des agissements de Washington et des déclarations du président Nixon, ce qui ne peut que favoriser le maintien des compagnies américaines d'armements en Amérique du Nord.

Il était évident hier sur le marché anglais qu'il y avait bien des prises de bénéfices.

Les valeurs françaises étaient soutenues hier, sur la Bourse de Paris, lors de la séance du 21 décembre. Le fait que les opérateurs professionnels disposent d'un mois entier de crédit est incontestablement un facteur technique favorable. Il est à remarquer, selon l'AFP, que ce mouvement de soutien est acquis alors que les taux de l'intérêt sont au plus haut ni-

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Bell Canada a été à l'honneur, en remportant deux prix

Un des films du Séminaire des communications de Bell Canada a remporté deux prix à l'occasion de festivals du film qui eurent lieu récemment aux États-Unis.

Au festival du film industriel de Columbus en Ohio, ce film de deux minutes, projeté sur trois écrans, a obtenu le prix "Chris" pour le meilleur film de la catégorie. Au festival du court métrage de San Francisco, ce même film a obtenu une mention honorable dans la catégorie Communications.

Ce film est une illustration des sept critères de sélection d'un système de communication et d'information pour une entreprise. Il fait partie du programme du Séminaire des communications de Bell Canada et a été tourné par Westminister Films, de Toronto. Le séminaire des communications est situé à Montréal et dispose d'une salle de projection spécialement étudiée. Les présentations qui y ont lieu décrivent le rôle des communications dans les entreprises modernes. Les moyens utilisés comprennent un large éventail de techniques audio-visuelles, y compris les projections sur écrans multiples, les diapositives et la télévision en circuit fermé.

Lors du festival canadien du film qui eut lieu l'an dernier, le film principal du Séminaire des communications a reçu un certificat de mérite pour l'innovation technique.

### La C.S. de Hauteville adjuge un emprunt de \$206,000, à 8 1/2 %, à Grenier, Ruel & Cie Inc

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Hauteville, comté de Saguenay, ont vendu, à Grenier, Ruel & Cie Inc, à un prix de 95.61, \$206,500 de titres à 8 1/2% remboursables en séries en 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9.5375%. Le service de la dette sur la présente émission sera effectué par le Ministère des Finances à même le dépôt en fidéjussure, entre ses mains, de subventions à être versées annuellement à cette corporation scolaire par le ministre de l'Éducation. Datées du 1er novembre 1969, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1970 au 1er novembre 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti sur un emprunt original de \$640,000, autorisé pour un terme de 20 ans, mais émis en 1959 pour un terme de 10 ans seulement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1968-69, s'élevait à \$48,596,100. Le 30 juin 1969, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,035,500, et un octroi total de \$287,000, s'y appliquait. En 1968-69, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 12,790 âmes.

### Gulf Oil Canada Limitée maintient passablement ses bénéfices nets

Gulf Oil Canada Limitée vient de faire parvenir en français à ses actionnaires le rapport couvrant ses opérations durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1969. Son président du conseil et le président de la compagnie font remarquer en partie ce qui suit:

Les bénéfices nets pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1969, se chiffrent à \$33,185,000, soit environ deux pour cent de moins que les bénéfices de \$33,787,000 pour la période correspondante en 1968, rétablis sur une base comparative. Les bénéfices se chiffrent à 73.1 cents par action cette année, en comparaison de 74.6 cents par action en 1968.

Les revenus plus élevés de l'exploitation reflètent une augmentation des ventes de gaz naturel, de produits de pétrole, de produits chimiques et de marchandises ont été affectés par des frais et des dépenses plus élevés, y compris des augmentations substantielles du coût de l'exploration et des puits secs, des taux d'intérêts plus élevés, et des frais accrus de dépréciation d'équipement et d'amortissement.

Durant la période de neuf mois, la production de pétrole brut et de liquides de gaz naturel se chiffra en moyenne à 83,457 barils par jour, soit une augmentation de 5.5 pour cent sur l'année précédente. Le gaz naturel net produit et vendu à raison de 241 millions de pieds cubes par jour, fut de 10.3 pour cent de plus qu'au cours de la même période en 1968. Les ventes de soufre à raison de 95,717 tonnes longues ont baissé d'environ 15 pour cent en comparaison de 1968. Les ventes de produits raffinés à raison de 200,735 barils par jour ont marqué une augmentation de 2.7 pour cent sur 1968.

Les fonds de roulement au 30 septembre 1969 se chiffrent à \$186 millions, soit une diminution de \$35 millions de la même date l'an dernier, provenant d'un programme de dépenses considérables de capital poursuivi par la Compagnie.

### En marge des activités à la Société de Mathématiques Appliquées, S.M.A. Inc.

Société de Mathématiques Appliquées, mieux connue sous l'abréviation S.M.A. Inc. Public Open Research Centre (C.R.O.P. Inc) et General Cinematographic Inc. (S.G.C. Ltée) viennent de rendre public un compte rendu intérimaire pour le trimestre terminé le 30 septembre 1969. Au dire du président du conseil d'administration de S.M.A. M. Benoit Lachapelle, "la situation de S.M.A. ne s'est pas modifiée depuis le compte rendu intérimaire du 30 juin 1969.

Certaines mesures avaient été prises; ces mesures ne se sont pas avérées suffisantes. Des changements plus radicaux ont été apportés pour corriger la situation.

Depuis la fondation de S.M.A., la direction avait été de type collégial. Ce type de direction convenait à une association de professionnels, elle ne convient pas à une entreprise de production. La mesure la plus importante qui a été prise pour changer cette situation est la nomination de M. Jean J. Fortier au poste de président et directeur général de la compagnie.

Nous croyons que cette décision permettra d'instaurer un nouveau dynamisme à l'intérieur de l'entreprise.

Nous souhaitons que nos succès au nouveau président et sommes certaines que son leadership contribuera au progrès rapide de S.M.A. pour le plus grand intérêt des actionnaires."

Il est constaté de revenus et dépenses pour les 9 mois terminés le 30 septembre 1969, la somme des ventes de \$977,773.00 d'honoraires et autres revenus vs \$1,235,851 durant 1968. Déduction des dépenses, etc., cette période montre une perte de \$106,970 vs un bénéfice de \$53,035 durant les 12 mois terminés le 31 décembre 1968.

Quant au fonds de roulement de la S.M.A. Il figurait, au 30 septembre de cette année, à \$571,374, au regard de \$794,511 au 1er janvier 1969. Ces données font bien ressortir ce qui se passe dans le monde des ordinateurs où la concurrence s'avère de plus en plus vive.

Marcel CLEMENT

## Investissements de \$5,500,000,000.00

J. M. CHABOT INC.

"Les compagnies d'assurance-vie ont une telle confiance en l'avenir, en la croissance et au progrès économique du Québec, qu'elles y ont investi cinq milliards et demi de dollars, soit deux milliards de plus que leurs engagements envers leurs assurés de cette province."

C'est ce qu'a déclaré à Montréal (mercredi), le vice-président et directeur général de la Métropolitaine, compagnie d'assurance-vie, M. George Berry, qui a précisé que cette somme représentait les actifs investis au Québec par l'ensemble des compagnies d'assurance-vie, à la fin de 1968.

M. Berry, qui s'adressait aux Associés du Montreal Board of Trade, a également précisé que cette somme comprenait 1.8 milliards de dollars d'investissements faits au Québec pour le compte d'assurés des E-U. En plus de ces placements, le Québec bénéficiera de la construction du complexe hydroélectrique de Churchill Falls au Labrador qui à lui seul, a attiré plus de \$500,000,000 de placements de compagnies d'assurance-vie pour le compte d'assurés américains.

"Ce sont là, a ajouté en souriant, le vice-président de la Métropolitaine, des investissements étrangers contre lesquels même le professeur Watkins ne pourrait trouver d'objections, puisqu'il s'agit d'obligations et non pas d'actions et qu'ainsi, il n'y a aucun danger de mainmise du capital étranger sur l'entreprise québécoise."

### Trois buts

Rappelant que c'était la mise en commun de sommes souvent minimes par les gens qui achètent de l'assurance-vie, qui formait à la longue ces sommes importantes, M. Berry a indiqué que le placement de ces épargnes des assurés avait essentiellement trois buts: garantir les valeurs assurées des propriétaires de police d'assurance-vie et de leurs bénéficiaires; contribuer à maintenir le coût de l'assurance-vie au plus bas niveau possible; enfin, fournir des capitaux qui puissent contribuer à la croissance économique du pays.

M. Berry a encore expliqué que les principes qui inspirent les compagnies d'assurance-vie dans le placement de ces sommes doivent en conséquence tenir compte de plusieurs facteurs. La résultante de l'application de ces facteurs et, du même coup, l'explication qui permet de comprendre comment et pourquoi les compagnies d'assurance-vie ont fait des placements aussi importants au Québec, c'est qu'elles s'efforcent de distribuer leurs placements à travers le pays en fonction des besoins économiques du Québec.

"Qu'est-ce que cela signifie pour le Québec?" s'est ensuite demandé le conférencier. "D'abord que la confiance dans le dynamisme et le progrès économique du Québec y a attiré de la part des compagnies d'assurance-vie des placements beaucoup plus importants que ne l'aurait exigé une stricte application de proportions exactes entre placements et engagements envers les assurés."

"Ensuite, qu'au cours des trois ou quatre dernières années, les placements des compagnies d'assurance-vie au Québec se sont accrues au rythme d'environ \$500 millions par année, soit un apport substantiel de capitaux et une contribution importante au développement économique de la province."

"Enfin, qu'il s'agit, au Québec, comme dans tout le reste du Canada, de placements d'une nature stable et à long terme."

### L'inflation

Passant ensuite à la seconde partie de son exposé, le conférencier a abordé le problème de l'inflation qu'il a décrit comme beaucoup plus qu'une simple question économique, mais également comme un problème social qui s'attaque à toutes les couches de notre société.

"Le public, a dit M. Berry, commence à se rendre compte de ce qu'est, en fait, l'inflation, mais il importe que de plus en plus de gens en arrivent à comprendre que ce fléau est bien capable de manger et de faire disparaître leurs économies aussi brutalement et sans remission que le chômage prolongé."

"Quels que soient leurs revenus, a dit le conférencier, tous les Canadiens sont éprouvés par l'inflation puisqu'elle empêche notre économie de fonctionner avec efficacité. Elle tend à faire disparaître le goût de l'épargne et pousse ceux qui ont des économies à les placer ailleurs que dans des valeurs à revenus fixes. Ainsi trouve-t-on moins de capitaux disponibles pour la construction domiciliaire et d'autres investissements à incidence sociologique. En conséquence, les taux d'intérêt ont tendance à augmenter de plus en plus. Les forces inflationnistes faussent le mouvement normal des capitaux et réduisent le montant de capitaux disponibles aux secteurs essentiels de notre économie."

"Or, de poursuivre le conférencier, même sans une forte inflation, le Canada va éprouver dans l'avenir de sérieuses difficultés à mobiliser et à attirer des apports de capitaux suffisants pour lui permettre de tirer le maximum de ses possibilités de développement économique. Il conviendrait donc d'accorder beaucoup plus d'attention à la question de l'épargne personnelle, dont l'importance devrait être mieux reconnue au Canada."

M. Berry a ajouté à ce sujet que, tant pour des raisons d'ordre sociologique qu'économique, les pouvoirs publics devraient instituer des systèmes d'encouragement à l'épargne personnelle. Pour des raisons d'ordre sociologique, parce que l'épargne personnelle signifie que les gens prévoient eux-mêmes pour l'avenir et assurent leur sécurité future, se créant ainsi une indépendance personnelle, évitant de se fier dans une trop large mesure aux fonds publics et n'ajoutant pas sans cesse aux frais gouvernementaux de sécurité sociale. Pour des raisons d'ordre sociologique encore, parce que l'épargne réserve l'une des meilleures et des plus importantes façons pour les Canadiens d'investir dans l'avenir de leur propre pays. Pour des raisons d'ordre économique, parce que l'épargne personnelle constitue une source stable et sûre de capitaux, qui est anti-inflationniste dans sa nature même et dans ses effets.

### Bourse de N-Y

La baisse persistait encore, hier, à Wall Street.

(AFP) — Les cours ont continué à se replier vendredi sur le New York Stock Exchange. Le repli est à peu près équivalent à celui de la veille. Le piétinement des pourparlers de paix sur le Vietnam, illustré par la démission du chef de la délégation américaine, M. Henry Cabot Lodge, et le peu de chance de voir dans un avenir proche s'assouplir les contraintes monétaires ont provoqué, surtout au fin de séance, des ventes de lassitude. Le recul a été aggravé par des dégagements à l'approche de l'échéance fiscale fin d'année. Les affaires ont cependant été moins importantes que la veille.



A l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires des Distilleries Melchers Limitée, tenue récemment, M. Robert J. Thibault et M. Léo Perron, (à gauche et au centre sur notre photo), ont été élus respectivement membre du comité exécutif et membre du conseil d'administration. M. Thibault est directeur de la production et M. Perron, qui succède au colonel Maurice Forget, est directeur des ventes de Canada's Manitoba Distillery Ltd., maintenant partie intégrante des Distilleries Melchers. Sur notre photo, MM. Thibault et Perron s'entretiennent avec le président, le Lieutenant-colonel Sarto Marchand, devant une maquette montrant les agrandissements réalisés au coût de \$5,200,000 à Betherville au cours du dernier exercice financier.



Le Conseil d'Administration de J. M. CHABOT INC., et de ses compagnies affiliées a le plaisir de faire part des nominations suivantes:

M. Marcel-H. Girard, c.a., a été élu président de la compagnie et de ses filiales.

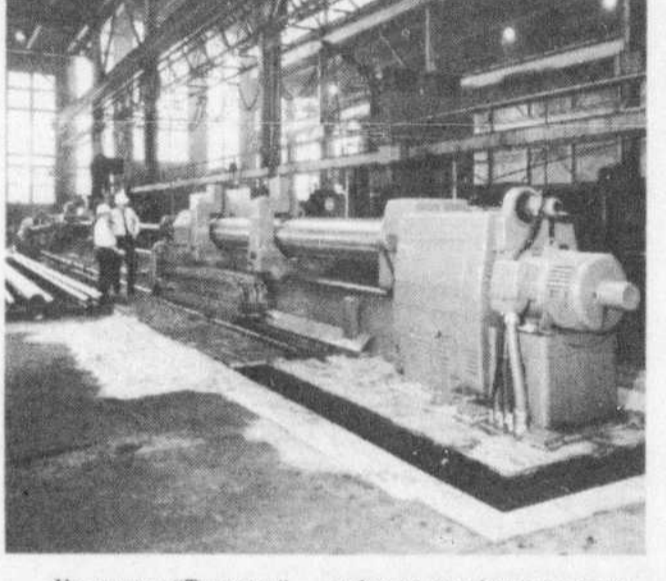
M. Girard est diplômé de l'Université de Montréal (L. Sc. Com.) et membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec. Avant cette nomination, il était contrôleur d'une importante entreprise de transformation et mise en marché dans le domaine de l'alimentation.

M. Jean-Marie Chabot a été élu président du conseil et demeure membre du comité exécutif. Fondateur de la compagnie en 1945, Monsieur Chabot demeure actif dans le domaine de la promotion des ventes.

Ces nominations sont conformes aux projets d'expansion et de diversification en voie de réalisation de ce groupe d'entreprises.

## Crucible Steel du Canada a un programme d'expansion de \$1,000,000.00

Le président de la compagnie Crucible Steel du Canada, M. R. Kenneth Robertson, annonçait récemment un programme d'expansion atteignant un million de dollars. Ce projet comporte d'importants nouveaux équipements à l'usine de Sorel et un nouveau centre de distribution à Bramalea Industrial Park à Chingacousy Township, près de Toronto.



Un nouveau "Trepanner" — perforateur pour larges ouvertures horizontales — a déjà été installé à Sorel. Cette machine permettra la perforation de trous dans les différentes classes d'acier Crucible, pouvant aller jusqu'à 30 pieds de longueur avec un diamètre de 2 à 14 pouces. Ce sera la seule machine de cette envergure au Canada. Un nouveau moulin Plano — un broyeur pour outillage et matrice en acier sera installé au début de 1970. Cette machine d'une très grande capacité pourra maintenant rencontrer les demandes toujours croissantes d'outils en acier et de matrices. Le centre de distribution de l'Ontario destiné à répondre aux demandes de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, sera probablement en activités au début de l'année 1970. Ce nouveau centre fournira un dépôt pour la distribution d'outils, d'acier à outils et de feuilles d'acier inoxydable.

## À noter... Dividendes

Bongard, Leslie & Co. Ltd traite dans son dernier bulletin de Moore Corporation et de R.L. Crain Limited, deux entreprises canadiennes fort importantes dans le domaine papeter.

On peut transiger depuis le début de cette semaine sur la Bourse de Vancouver, sur les actions de Kamad Silver qui viennent d'y être inscrites. Ses réserves de minerai sont estimées à 217,204 tonnes.

L'entraide Économique a accompli depuis un an, des progrès spectaculaires dont le cheminement finira par donner raison au président de la Fédération des Caisses d'Épargne et d'Épargne Économique du Québec, M. Jacques Gagnon, qui prédisait, en juillet dernier, que le mouvement allait augmenter son capital souscrit d'une somme de \$50 millions en 1969-70.

En septembre, pour la première fois depuis la fondation de l'entraide Économique, le capital souscrit a atteint \$3,258,999 d'augmentation dans un mois. Jusque-là, l'apport mensuel de nouveaux capitaux n'avait jamais franchi le cap des trois millions de dollars.

L'événement a permis à M. Gagnon de faire des comparaisons révélatrices: "L'an dernier, nous avons ajouté neuf nouvelles caisses aux 21 qui existaient déjà. Pourtant, le capital souscrit s'est accru de \$24 millions. Quant à nos membres, ils ne sont plus 9,293 mais 15,488. Et ça ne fait que commencer car nos jeunes caisses produisent de façon intéressante tandis que leurs aînées suivent le mouvement avec enthousiasme.

Une progression aussi géométrique explique facilement l'espoir réaliste d'un apport de nouveaux capitaux au montant de \$54 millions d'ici l'an prochain, c'est-à-dire autant d'argent à la disposition de l'économie de chacune des régions du Québec, pour l'industrie et le commerce."

## Cours de l'or

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or de 20 francs, valait vendredi 68.10 sur le marché français de l'or, comparativement à 68.30 jeudi.

L'auge, pièce américaine de \$20, valait 202.40 comparativement à 200.20 jeudi.

LONDRES (Reuter) — L'or fin valait vendredi 36.10 l'once sur le marché européen de l'or, comparativement à 36.00 jeudi.

TRADUCTION TECHNIQUE 484-3740 ESTIMATION GRATUITE

## Central Del Rio Oils

Central Del Rio Oils Ltd. rapporte un revenu net de \$9,751,389 (ou 32 cents par action) pour les neuf premiers mois de son exercice 1969 terminés le 30 septembre dernier. Pour la période correspondante de 1968, ces chiffres avaient été de \$10,259,865 (ou 34 cents par action). Le revenu brut pour ces trois premiers trimestres a été de \$24,945,902 cette année contre \$24,968,077 l'an dernier. Une partie de la diminution du revenu net est attribuable à des prix plus bas obtenus par la compagnie pour son soufre. Les chiffres prémentionnés incluaient les résultats de Canadian Pacific Oil and Gas Ltd. qui a été acquise par la compagnie le 20 septembre 1969 (les chiffres de 1968 ont été rajustés en conséquence).

## Dominion Stores Limited a enregistré \$310,039,475 de ventes en 26 semaines

En dépit de la vive concurrence qui sévit, les ventes de Dominion Stores Ltd., au cours des 26 semaines terminées le 2 septembre 1969, se sont élevées à \$310,039,475, une augmentation de 5.6 pour cent sur celles de l'an dernier qui se chiffraient par \$293,490,064, déclare Thomas G. McCormack, président de la compagnie. Au montant de \$3,996,507, l'équivalent de 49 cents par action, le profit net accusa une diminution de 9.3 pour cent sur celui de la période correspondante en 1968 qui s'élevait à \$4,409,053 ou 54 cents. Le profit avant impôts s'éleva à \$8,236,507 en comparaison de \$9,414,053.

Au 20 septembre, la compagnie exploitait 393 magasins contre 383 il y a un an.

L'avancement de l'essor de la compagnie et l'accroissement de sa rentabilité sont les objectifs que vise la direction. Les efforts déployés en vue du maintien et de l'extension de sa position sur le marché, une condition de l'accroissement de la rentabilité, ont été sensiblement couronnés de succès, souligne M. McCormack.

Au 20 septembre, le fonds de roulement se chiffrait par \$18,425,000 en comparaison de \$18,715,000 au 22 mars et \$22,658,000 il y a un an. Durant le premier semestre, les dépenses en immobilisations s'élevèrent à \$6,153,000 et les versements de dividendes à \$2,907,000.

26 semaines terminées	le 20 sept. 1969	le 21 sept. 1968
Ventes	\$310,039,475	\$293,490,064
Profit net	3,996,507	4,409,053
Profit net par action	49c	54c
Profit avant impôts	8,236,507	9,414,053
Impôts sur le revenu	4,240,000	5,005,000
Nombre de magasins	393	383
Fonds de roulement	18,425,000	22,658,000

## Fruits et Légumes Bourse de Toronto

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'Inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture de la Colonisation.

**Fruits**

Pommes: MacIntosh, \$2.50 à \$2.75; Wolf River, \$1.75 à \$2 le boisseau; Cortland, \$2.25 le boisseau.

**Légumes**

Betteraves: \$2.25 à \$2.50 les 50 lbs.

Brocoli: \$3 pour 12.

Carottes: 65 à 75 la doz.; \$2 à \$2.25 les 50 lbs; \$3 à \$3.25 24 cellos de 2 lbs.

Chicorée et escarole: \$1.50 à \$1.75 la doz.

Choux: \$1.75 à \$2 pour 18; Savoy, \$2 à \$2.25 pour 12; rouges \$2.00 pour 12.

Choux chinois: \$2 à \$2.25 pour 15.

Choux-fleurs: \$2.25 à \$2.50 pour 12.

Oignons: \$2.25 à \$2.50 les 50 lbs, les gros \$3 à \$3.25 les 50 lbs.

Patatis: \$2.75 le boisseau; \$2.25 à \$2.50 cellos de 12 par 2 lbs.

Poireaux: \$1 la doz.

Pommes de terre: \$1.15 à \$1.25 les 50 lbs.; 60 à .70 les 25 lbs.

Rutabaga: \$2.25 à \$2.50 les 50 lbs; \$2.50 à \$2.75 le boisseau.

**GRANBY ELASTIC & TEXTILES LIMITED**  
AVIS D'ASSEMBLÉE DES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 6% 41/2%, SÉRIE A, ÉCHEANCE LE 15 DÉCEMBRE 1969 AU 1er DÉCEMBRE 1971.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs d'obligations première hypothèque 6% 41/2%, série A, datées du 1er décembre 1961 et échéance du 1er décembre 1962 au 1er décembre 1971 inclusivement (ici-après appelées les "obligations") émises par Granby Elastic & Textiles Limited (ci-après appelée la "Compagnie") aura lieu au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé le "Fiduciaire") devant M. J.-A. Boven, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement des divisions d'enregistrement de Montréal et de Sherbrooke, l'acte principal et lesdits actes supplémentaires respectivement le 28 janvier 1962, le 28 octobre 1962 et 28 mars 1963, tous soustraits en vertu de l'acte principal de la Compagnie et Trust Général du Canada comme fiduciaire (ci-après appelé

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance metrics.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for the New York market, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for the New York market, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various international currencies.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices for various countries and regions.

Vertical text at the bottom of the page, likely containing publication information or contact details.

# l'information



NEW YORK — L'inimitable Jacques Plante a l'air maintenant de se spécialiser dans la chirurgie plastique. Il tente ostensiblement d'améliorer son faciès à l'aide de masques plus photographiques. On le voit ici, portant, à gauche, sa dernière nouveauté (!). On peut facilement faire la comparaison avec son premier "Frankenstein"... qui lui porte sur la photo de droite. (Téléphoto PA)

## Que se passe-t-il dans la ligue Nationale?

Qu'arrive-t-il dans la Ligue nationale de hockey? Car, après plus d'un mois du calendrier régulier, quatre des meilleurs compteurs du circuit sont membres d'un club de la division Ouest.

Goyette est passé des Rangers aux Blues en retour du premier choix de ces derniers au repêchage. Il a récolté un point dans chacun de ses 16 matches cette saison, améliorant celui de 15 matches établi par Bobby Hull, du Chicago, l'an dernier.

Les Canadiens reçoivent Oakland, Pittsburgh est l'hôte du Philadelphia et Los Angeles évolue à Minnesota.

## INSCRITS À B.B.

Table listing hockey players and their teams, organized by division (TROT, PREMIERE COURSE, DEUXIEME COURSE, etc.).

# sportive

### Les J-O de 76

## Moscou sera un adversaire de taille pour Montréal et Los Angeles, selon Brundage

MOSCOU (AFP) — "Le Plenum du comité olympique d'URSS a examiné ce matin la proposition du comité exécutif des députés de Moscou portant sur la candidature de cette ville pour l'organisation des 21e Jeux olympiques en 1976" a déclaré ce matin M. Andrianov, président du Comité olympique d'URSS au cours d'une conférence de presse.

se déclarent prêtes, en dehors des projets établis, à entreprendre la construction d'un ou de plusieurs grands complexes hôteliers.

retrait de ce projet, et l'exposition se tint finalement à Montréal.

Fort de l'expérience des 4èmes Spartakiades qui se sont déroulées dans la capitale soviétique en 1967 et auxquelles ont participé 9.975 sportifs concourant dans 23 disciplines différentes, M. Vassili Promyslov, maire de Moscou, a souligné que les installations sportives actuelles de la ville, 69 stades, 22 piscines, 110 terrains de football et 230 salles de gymnastique, et celles prévues dans les prochaines années suffiraient largement au déroulement des épreuves.

### Primeur

Si la candidature de Moscou est retenue, ce sera la première fois que la capitale soviétique sera le siège de Jeux olympiques.

On croit savoir que les installations sportives, déjà considérables, dont Moscou dispose dans une boucle de la Moskova déjà entièrement consacrée au sport et où se trouve notamment le stade Lénine ne seront pas utilisées pour ces J.O.

Si la candidature soviétique est retenue, un nouvel ensemble olympique complet sera érigé à proximité de la capitale.

Un délai de six ans permet largement, semble-t-il, aux responsables du Comité olympique de l'URSS de construire l'ensemble des installations sportives et d'accueillir les Jeux par l'organisation de ces Jeux. La nouvelle n'en a pas moins surpris les milieux occidentaux ici, pour des raisons souvent plus politiques et financières que sportives.

Si Moscou fut en effet à maintes reprises dans le passé, et essentiellement sous M. Khrouchtchev, le siège de congrès et festivals à grand spectacle, ces manifestations ont toujours revêtu un caractère inter-socialiste avec la participation presque exclusive de délégations de pays communistes ou d'organisations communistes venant de pays capitalistes ou étroitement professionnel, comme les divers festivals du cinéma de Moscou.

Une seule fois l'URSS songea à héberger une grande manifestation internationale ouverte à tous: au début des années 60, M. Khrouchtchev annonça que Moscou était candidate à l'organisation de l'Exposition internationale de 1967, et les premiers travaux préparatoires eurent lieu. Mais assez rapidement, des difficultés et des hésitations aboutirent au

La décision revêt aussi un caractère politique, dans la mesure où elle ouvre largement les portes de l'URSS, pour la première fois, à plusieurs centaines de milliers de touristes occidentaux.

La tenue de ces J.O. dans la capitale du monde communiste revêt cependant, pour les spécialistes, de poser assez rapidement un certain nombre de problèmes politico-techniques, dont le moindre ne serait pas la question de l'invitation de certaines équipes traditionnelles jugées, par le bloc communiste, "racistes" ou non-représentatives.

CHICAGO (AFP) — "Il ne fait aucun doute que les Soviétiques peuvent parfaitement organiser les Jeux olympiques. Leur candidature pour 1976 est une bonne nouvelle", a déclaré Avery Brundage, président du comité olympique international, informé hier matin par l'AFP que Moscou posera sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1976.

"Nous n'avons encore rien d'officiel de la part des Soviétiques mais on spéculait sur leurs intentions", a-t-il ajouté. "En tant que président du C.I.O. je dois rester neutre mais je peux dire que Moscou sera un adversaire de taille pour les deux autres candidats, Los Angeles et Montréal", a conclu M. Brundage.

marabout-auto LE MONDE DE L'AUTOMOBILE COURSES TECHNIQUES RALLIES EN VENTE PARTOUT

## Hockey

Table of hockey games and results for various teams like Montréal, Los Angeles, etc.

### CLASSEMENT

Table showing league standings for Division Est and Division Ouest.

### Au hasard des nouvelles

BOSTON (PA) — Ted Green, des Bruins de Boston, inactif depuis le 21 septembre à la suite d'un duel à coups de bâton avec Wayne Maki, du St-Louis, a laissé entendre hier qu'il espérait retourner au jeu avant la fin de la saison 1969-70.

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie, de la LNH, ont envoyé hier le défenseur Ralph MacSweyn à leur filiale de la LAH, les As de Québec.

GALT (PC) — Les détenteurs de la coupe Allan, les Hornets de Galt, inaugureront une série de huit matches hors-concours en Allemagne le 26 décembre.

ROME (PA) — Le champion mondial poids moyen Nino Benvenuti s'est retiré à l'écart hier, à la veille de son match titulaire avec l'Américain Luis Rodriguez, qui se dit confiant de l'emporter par K.O. ou par décision sur le champion.

### les MOTS CROISÉS du Devoir

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

Answers to the word search puzzle, including words like 'Masse', 'Père Noël', etc.

## Canadiens

Montréal, les Canadiens ont révélé que Claude Provost serait un débutant douteux ce soir contre Oakland.

Il a été blessé au dos lorsque Gordie Howe l'a mis en échec le long de la rampe mercredi soir.

## HOCKEY MINEUR

Table of minor league hockey games and results.

## CLASSEMENT

Table showing minor league standings for Division Est and Division Ouest.

## LIGUE SENIOR DU QUEBEC

Table of Senior League hockey games and results.

## LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

Table of Junior League hockey games and results.

## LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Table of Ontario Junior League hockey games and results.

## Chicago 2 Boston 2

PREMIERE PERIODE 1. Chicago, Nesterenko 5 Angotti, Marotte 1:36

## Bon voyage

TORONTO — L'équipe nationale de hockey du Canada qui entreprend une tournée en Russie et en Tchécoslovaquie a fait escale hier soir à Toronto où quatre joueurs de l'est se sont joints à ceux de Winnipeg.

## Les Indiens se remplument

ST-LOUIS — Les Indiens de Cleveland, de la ligue Américaine de baseball, ont inauguré la saison des transactions interligues en envoyant le voltigeur Jose Cardenas aux Cardinals de St-Louis en échange du voltigeur Vada Pinson.

## Campbell prendra tout son temps!

ST-LOUIS — A son arrivée à St-Louis le président de la Ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, a déclaré que la direction de la ligue avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire cesser les duels à coups de bâton.

## Campbell prendra tout son temps!

Campbell n'a pas voulu préjuger de la décision qu'il prendrait, il a tenu à déclarer qu'il entendrait les dirigeants des deux équipes ainsi que les arbitres et qu'il rendrait son verdict au milieu de la semaine prochaine.

## Le Père Noël y sera!

En réponse à de nombreuses demandes au sujet de la participation du Père Noël au défilé du Festival de la Coupe Grey, le président du comité du défilé, M. Mike Denega, a fait la déclaration suivante:

"Quand, en juillet dernier, nous avons établi les participations de base au défilé, nous avons décidé d'inclure le Père Noël. Nous n'avons aucunement modifié nos plans. Le Père Noël a participé à des défilés antérieurs de la Coupe Grey et l'année 1969 ne devrait pas faire exception".

## Classement des conducteurs jusqu'au 19 novembre 1969

Table of driver standings for the 1969 season.

## N-York et St-Louis mènent dans les circuits est-ouest

TORONTO — Les Rangers de New York et les Blues de St-Louis dominent le classement de leur division respectivement dans la ligue Nationale de hockey.

Les Red Wings, qui ont également deux matches de plus à jouer que les meneurs, ont 19; les Black Hawks de Chicago, qui ont trois matches de retard, ont 16 points, les Maple Leafs de Toronto, 16 matches joués, ont 13 points.

Stars du Minnesota, mais ces derniers ont deux parties en mains sur les Blues. Les Flyers, qui ont quatre parties de retard sur les Blues, partagent la troisième place avec Oakland, tous deux ont 12 points. Pittsburgh est au quatrième rang avec onze et les Kings de Los Angeles sont enlisés dans la cave avec sept points en 15 parties.

## Le talent n'a pas d'âge: témoins, Orr - Goyette!

FORUM HOCKEY Ligue Junior de l'Ontario Demain à 8 hres p.m. PETERBORO vs CANADIENS

TORONTO — S'il est généralement admis que la valeur n'attend pas le nombre des années, et la tenue du jeune joueur de défense des Bruins de Boston, Bobby Orr est là pour en prouver la vérité, il faut également admettre que le nombre des années ne nuit pas à la valeur, et la tenue non moins sensationnelle du vétéran Phil Goyette, un des centres des Blues de St-Louis, confirme cette seconde vérité.

On trouve ensuite deux autres joueurs des Blues de St-Louis, l'ailier gauche Ab McDonald, au troisième rang avec 25 points et le centre Red Berenson au quatrième avec 22; Walt Tkaczuk, un centre des Rangers de New-York, est cinquième avec 21. Ensuite avec 20 points on trouve Dave Balon et Jean Ratelle, des Rangers de New-York en compagnie de Francis St-Marseille, encore un autre joueur des Blues.

Phil Esposito, le champion marqueur de la saison dernière, est au neuvième rang avec 19.



## Des nus et des indiens à New York

# OH! H! théâtre

creation  
recreation

Le Devoir

par Naim Kattan

Depuis qu'il a commencé à écrire des articles sur le cinéma et le théâtre en 1951, Kenneth Tynan s'est acquies dans son pays natal, la Grande-Bretagne, et aux États-Unis ensuite la réputation enviable d'être un critique sérieux, réfléchi, au fait de toutes les manifestations de l'avant-garde aussi bien que du théâtre classique, et qui cependant n'hésite pas à porter des jugements et à exprimer des idées tranchées.

Il y a quelques années Kenneth Tynan a pris position contre la censure au cinéma et au théâtre. Dans un article retentissant qu'il écrivait voici un an dans le magazine américain Esquire, il prit la défense de la pornographie. Pour lui il s'agit d'une forme littéraire dont le but est de stimuler l'appétit sexuel, but qui n'est pas plus répréhensible qu'un autre.

Il y a quelques semaines Tynan faisait une entrée fracassante au théâtre, non plus comme critique mais comme auteur, auteur d'une idée plutôt que d'une pièce, et l'idée n'est pas tant neuve qu'audacieuse: mettre sur scène le nu intégral. Tynan n'a pas voulu écrire une pièce. Aussi invita-t-il des auteurs dont le plus illustre est Samuel Beckett, Prix Nobel 1969 pour la littérature, à mettre sur papier leurs fantaisies sexuelles. Il nous donne en bloc les noms de ses collaborateurs mais nous laisse tout le loisir de deviner le sketch qu'ils ont écrit.

Le spectacle que Tynan présente consiste en un ensemble de sketches humoristiques et frivoles. Le style nous semble bien familier, j'allais dire traditionnel. Sauf, que ce que l'on disait à mots couverts dans les théâtres de bur-

lesque à Londres ou à New York ou dans les cabarets à Paris et à Montréal, est maintenant prononcé clairement. On passe par toutes les gammes des fantasmes et des combinaisons amoureuses: L'amour à quatre, masturbation collective, sadisme, masochisme, tout y passe. Hommes et femmes promettent leur nudité intégrale et ne s'habillent de temps en temps que pour la rendre visible, provocante. Comme beaucoup d'autres spectacles de cabaret "Oh! Calcutta!" (C'est la manière qu'a choisie Kenneth Tynan d'écrire les mots français: O Quel C... tu as) fait parfois rire, souvent sourire. Il serait bien anodin si les comédiens étaient habillés.

Il n'est pas question d'une exploitation délibérée de la pornographie. Au départ l'entreprise est respectable bien qu'elle soit fort discutable. On sait que Tynan a été depuis 1963 le directeur littéraire du Théâtre National de la Grande-Bretagne. (on vient d'ailleurs de supprimer sa fonction qui est une manière polie de mettre à la porte un auteur qui a commis des frasques bruyantes). Le spectacle se joue dans un théâtre très propre et les spectateurs se recrutent dans la classe moyenne. C'est un auditoire, normal, ordinaire.

L'intérêt d'Oh! Calcutta! n'est pas dans le scandale que cette pièce a provoqué, ou plutôt a failli provoquer. C'est un phénomène dont il faut tenir compte. Pour moi il n'est pas question là d'un point de départ mais plutôt d'un aboutissement. Depuis que le théâtre de l'absurde a épuisé ses ressources, on cherche le moyen de redonner à la dramatisation ses pouvoirs. Comment attirer un public à des salles qui ne sont

pas à moitié vides parce que les places coûtent cher, mais parce que l'on ne réussit pas à inciter un nombre suffisant de personnes à combattre leur indifférence et à se déplacer? Les tentatives pour provoquer le spectateur sont nombreuses. On l'invite à participer au spectacle, à monter lui-même sur la scène. On fait la révolution sur les tréteaux. Mais ce sont là des procédés qui durent l'espace d'une saison. L'on n'assiste pas à la naissance d'un Brecht ou d'un Artaud tous les jours. Et ceux qui font du Brecht sans utiliser les textes de l'auteur finissent toujours par fabriquer des artifices.

Ici, sur scène, les mots et les gestes ne servent plus de médiation entre le public et le réel. Si le comédien n'est plus là pour recréer ce réel, c'est la puissance du théâtre lui-même qui est mise en doute. Et l'on découvre que l'ultime provocation c'est la nudité. L'on mêle la nudité avec la révolution dans "Cha" et avec le sexe dans "Oh! Calcutta!". L'on tente de faire par la provocation ce que les mots et les gestes suffisaient à exprimer.

Si le théâtre a toujours été dans la civilisation occidentale une médiation avec le réel et un instrument de rapport avec l'au-delà il est évident que ses pouvoirs se sont affaiblis. La profusion de l'image rend celle-ci inefficace et de toutes parts le réel est enseveli sous un amas de mots et de drogues. Il est évanescant. Du coup l'érotisme apparaît comme la dernière frontière du réel. Là on ne peut pas se tromper puisqu'on rejoint l'homme dans ce qu'il y a chez lui de plus fondamental: l'instinct. Cependant, la démonstration que nous a

servie Tynan m'a semblé peu convaincante. Certes, le spectacle inusité d'hommes et de femmes intégralement nus nous saisit, nous provoque, mais l'on s'aperçoit assez vite qu'il est bien question d'un spectacle et que l'instinct transformé en spectacle devient artifice. La nudité est une convention comme une autre. On finit par s'y habituer et, sur scène, les comédiens nus se distinguent par leur beauté ou leur laidur comme ceux qui sont habillés. Je ne parle ici que de qualités physiques car dans "Oh! Calcutta!" il est bien difficile de juger du talent dramatique des acteurs et des actrices.

En d'autres termes, la nudité devenue image n'est qu'une abstraction et les cinq premières minutes passées "Oh! Calcutta!" devient un spectacle proprement conventionnel, et l'absence de l'auteur et des comédiens se fait sentir. La nudité comme les costumes du XVIIe, du XVIIIe ou du XIXe siècles, qui n'habillent que le vide ou l'artifice, ne parvient jamais à les rendre consistants. J'ai bien l'impression cependant que depuis "Oh! Calcutta!" le nu sera utilisé au théâtre comme un instrument qui sert à couvrir l'insuffisance d'un texte ou la médiocrité d'un auteur. Il se peut bien qu'un jour un auteur ressente, du point de vue dramatique et artistique, la nécessité de la nudité. Autrement, il s'agit d'une voie de garage et s'il y a scandale c'est là qu'il réside.

Une autre manière d'attirer le public c'est de lui crier à la face qu'il est coupable. Dans "Indians" Arthur Kopit accuse les Américains de génocide vis-à-vis des Indiens. Heureusement, il ne s'en tient pas là.

Dans sa première pièce "Oh Dad, Poor Dad" Arthur Kopit tentait d'apprivoiser, d'exorciser le tragique par l'humour, humour noir, bien sûr. Il mettait en scène un père mort dans un placard, une mère dévorante et un jeune garçon impuissant et avachi. Cette vision de la cellule familiale américaine aurait été tout simplement insupportable si Kopit ne l'avait pas rendue drôle. Il a écrit plusieurs pièces depuis et celle qui vient d'être créée à New York fut d'abord présentée à Londres par la Royal Shakespeare Company.

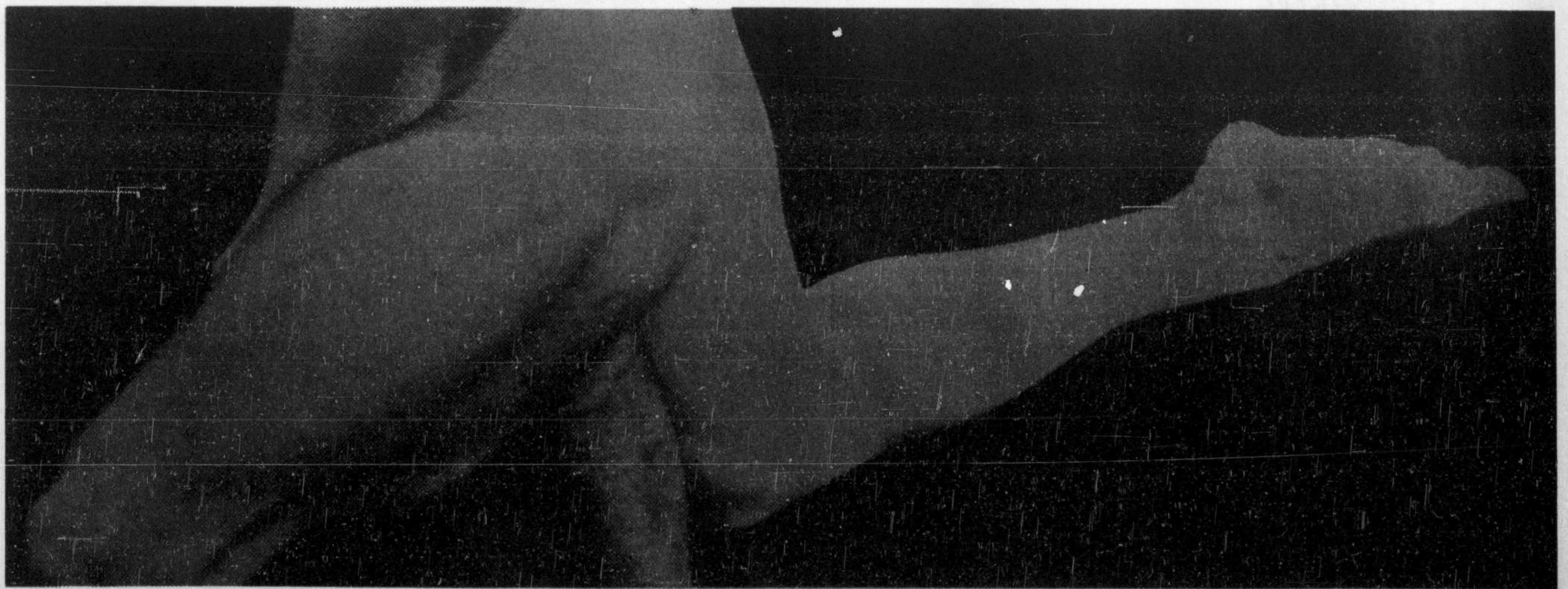
Kopit met en scène deux personnages mythiques de l'histoire américaine: Buffalo Bill et le chef indien, Joseph. Les Américains blancs ont déjà tué les Indiens une première fois sur les champs de bataille. Ils les ont tués une deuxième fois en les dépeignant sous les traits de sauvages qui méritaient d'être tués.

Nombreux sont les romanciers, dramaturges et cinéastes américains qui revisitent l'histoire. La mythologie de l'Ouest, celle de la conquête de l'espace et de la soumission des sauvages, reçoit les assauts les plus nombreux, d'abord parce qu'elle a perdu de son efficacité, et ensuite parce que les Indiens sont devenus des victimes idéales. Ils ne sont pas suffisamment puissants et nombreux pour menacer (comme les Noirs) l'Amérique blanche. Celle-ci peut se sentir coupable de les avoir assassinés sans que cette culpabilité dérange sa quiétude. Au contraire, ce sentiment soulage à peu de frais puisque l'on se sent bon d'avoir mauvaise conscience, à condition de rien payer pour réparer ce qui a été... dans le passé.

Kopit a sans doute senti l'engouement d'un certain public américain pour un

visage revu et corrigé de l'Indien. Il a cependant suivi son penchant pour l'humour. Le personnage principal de sa pièce, Buffalo Bill, a certes tué 4.280 buffles pour nourrir les ouvriers qui construisaient les chemins de fer. Mais c'est un personnage irréel. En effet, dès 1869 un roman populaire est publié aux États-Unis dans lequel Buffalo Bill est dépeint sous les traits d'un héros national. Neuf ans après, en 1878, ce roman est transformé par son auteur en une pièce de théâtre et c'est le héros lui-même qui joue le premier rôle. Le personnage, autrement dit, se transforme en comédien, et l'héroïsme se transforme en spectacle. Et tandis que le mythe de Buffalo Bill nous apparaît comme dérisoire, nous assistons à des scènes de véritable cruauté. L'Indien est dépossédé. Il se plaint. On l'invite à participer au jeu mythologique. En 1885, l'un des chefs indiens, Sitting Bull, participe au Buffalo Bill's Wild West Show. Un an plus tard une commission américaine visite la réserve, Standing Rock pour enquêter sur la situation des Indiens. Quatre ans plus tard, en 1890, c'est le massacre de Wounded Knee.

La violence est donc réelle et le mythe dérisoire. Pourtant, "Indians" nous laisse par la dérision. De temps en temps on se prend à imaginer l'auteur au bord du tragique. Il va l'effleurer mais il s'arrête en route. Tout lui semble spectacle, tout lui semble vain. Et il rit. Et il nous amuse. Mais ce va-et-vient entre le tragique et le dérisoire aboutit à l'incohérence. Et c'est l'œuvre elle-même qui nous semble inutile et vaine, malgré les ressources indiscutables de Kopit.



demandes catalogue et magazine gratuits  
**marabout**  
 226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

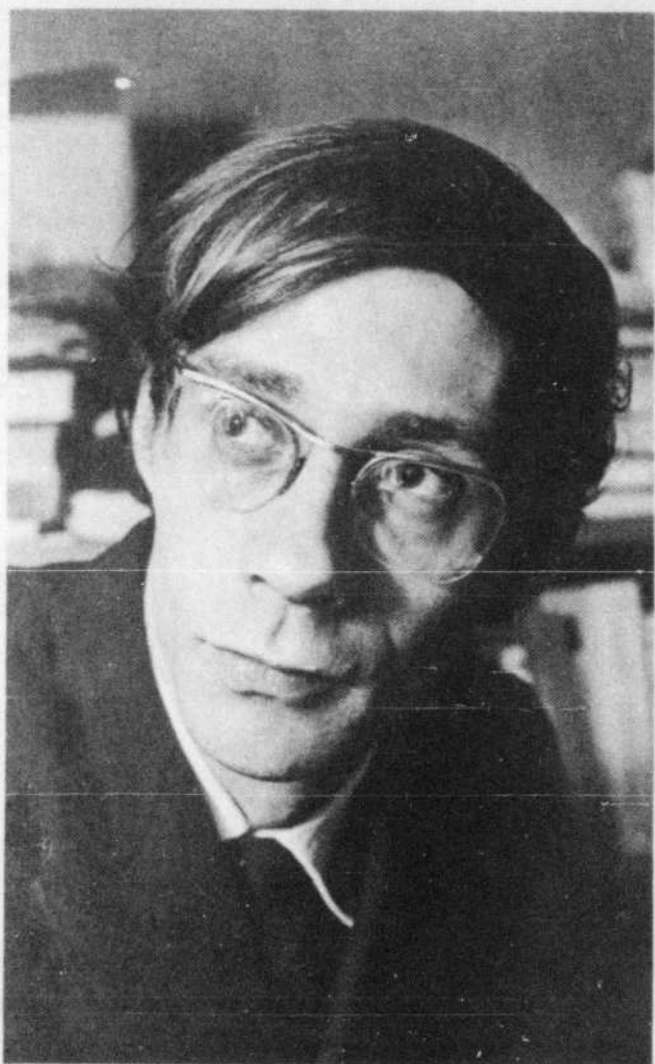
L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE  
**marabout bibliothèque**  
 MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

Le feuilleton littéraire d'André Major

"Les Voleurs" de Jacques Benoît, poésie en conserve de Soublière et un concours

L'année dernière, deux auteurs se partageaient le Prix de la Province, dans la section dite de la fiction: Jean Paul Pinsonnault, d'une part, pour "Terre d'aube", et Jacques Benoît, de l'autre, pour "Jos Carbone", premier roman publié par les Editions du Jour.



Jacques Benoît: "une différence de ton, une différence d'attitude..."

Aucune subvention n'avait été octroyée à l'éditeur, comme aucune ne le sera pour le deuxième roman du même auteur, "Les Voleurs". Parions qu'il s'agit d'un roman policier. Mais Jacques Benoît, en bon gardien de son bien, s'empresse de préciser qu'on peut trouver dans son roman "des éléments de roman policier mais (que) dans l'ensemble c'est autre chose, et ça n'obéit pas aux règles du genre".

"Une idée que j'ai et qui me séduit, dit Benoît, c'est que de plus en plus les genres littéraires se confondent. On le voyait déjà chez Dostoïevsky qui a doublé le roman psychologique d'un roman de type policier." Ceux qui ont lu "Jos Carbone" ont gardé le souvenir d'un climat, d'un ton, de personnages vivant dans un monde séparé de notre monde, dans un monde rêvé et qui ne manquait pas pourtant de réalité. Ce premier roman (qui n'était pas le premier qu'il écrivait), l'auteur le considère comme un roman rêvé, tandis que le deuxième, "Les Voleurs", serait plus réaliste "parce que les personnages appartiennent à des types sociaux déterminés, ce qui m'a obligé à une sorte d'examen précis de leur comportement. C'est le genre de roman qui fait suer celui qui l'écrit, et j'ai sué! Je me demandais toujours si je touchais juste. En écrivant "Jos Carbone", je me sentais plus libre, je me laissais porter par lui".

Jacques Benoît a fait du journalisme écrit, puis parlé, avant de décider, grâce à une bourse du Conseil des Arts, d'écrire à plein temps, au moins durant un an. Le fait d'être soudainement condamné, si je puis dire, à ne faire rien d'autre, à perdre contact avec la réalité quotidienne extérieure, l'a d'abord pris au dépourvu: "J'ai commencé par écrire cinq heures par jour, j'avais l'impression de me dessécher. Maintenant je m'en tiens à quatre heures par jour. Je me suis aperçu que l'inspiration, ça n'existe pas pour moi. Je crois à l'effort soutenu, régulier, au travail. On se met à table, ça ne débouque pas, mais on continue, et puis, tout à coup, une réplique nous permet de continuer. Il faut, dans ma situation actuelle, écrire chaque jour pour que ça devienne un métier. C'est toujours en écrivant qu'on maîtrise ses instruments. Ce n'est qu'à force d'écrire qu'on apprend à écrire, ce n'est pas en attendant l'inspiration".

Difficile d'oublier le journalisme? — Je me sens coupé du monde extérieur. C'est la seule chose qui me fait souffrir de mon état. Mais le soir, étant libre, je peux voir des gens. Quand je travaillais, il fallait que j'écrive le soir.

Et Jacques Benoît s'est imposé une discipline assez sévère, misant autant sur le temps que sur le travail. Quand il a fini un roman, il ne se précipite pas chez l'éditeur: "Je le laisse dormir, puis deux ans après, je le relis, je le réécrit, et je l'envoie à l'éditeur. J'ai un roman qui dort depuis un an et demi. Je me dis que je peux le voir d'un oeil neuf et le reprendre d'autant plus facilement".

Ecrire, dit-il, c'est un peu comme peindre. Prenons les tableaux de Klee qui datent de 1920: ils portent déjà tout son monde. Les tableaux qui ont suivi sont des grossissements de certains éléments qu'on trouvait dans les premiers. On se rapproche de plus en plus de certaines vérités qui étaient, au départ, confondues et mal dégagées les unes des autres. Créer c'est essentiellement se connaître soi-même pour en venir à la connaissance du monde. Quand on se connaît bien, on a tout vu, on n'a plus rien à dire.

Jos Carbone, un roman rêvé. Les Voleurs sont réalistes. Y a-t-il une coupure? — Je ne vois pas de coupure. C'est une différence de ton, une différence d'attitude. Dans le cas des Voleurs, je me sentais moins gai en l'écrivant, et je travaillais avec plus d'effort.

Dans le deuxième roman, est-ce qu'on retrouve la même violence dans les rapports entre les personnages? — Je ne pense pas que ça ait changé puisque c'est ma façon de voir les choses, même si c'est à un autre niveau qu'on découvre cette violence. Nous allons vivre de plus en plus dans un monde de violence, nous vivons déjà dans un monde menacé d'éclatement. Ce fait-là se reproduit forcément dans ce qu'on écrit. Demain sera ubuesque.

Pourquoi un objet poétique?

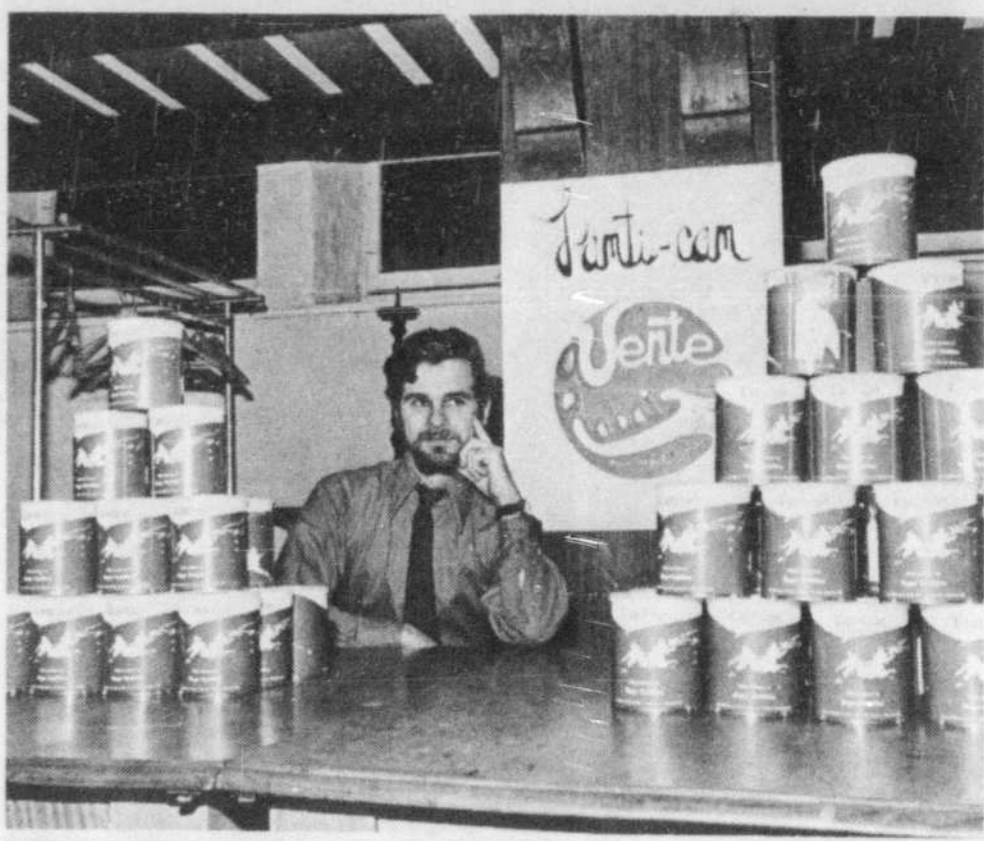
— Je voulais que ça en soit un. Je voulais voir mes poèmes rangés dans les vitrines comme les boîtes le sont dans les magasins. Mon rêve, c'aurait été de faire vendre l'Anti-can chez Steinberg.

Mais Production-Consommation est limitée, et le tirage de l'anti-can est de 1300 boîtes. Soublière n'en espère pas moins que la chose ou plutôt l'objet "marchera parce que c'est un gadget". Cette poésie en conserve se nourrit de la mort, de l'expérience intérieure et de l'érotisme. "Je ne nie pas l'expérience d'un Miron, qui a assis notre poésie, mais je voudrais qu'on s'ouvre à autre chose, qu'on en arrive à entrer dans la compétition internationale. Quand on donne le Prix Louise Labbé à Pilon, je suis content. Pour en revenir à Miron, je pense qu'il m'a permis de faire ce que je fais. Ce qu'il y avait de révolutionnaire chez Miron, c'était de nous sortir du Saint-Denis-Garneau. On a longtemps fait de la poésie didactique, je voudrais écrire de la poésie qui ne serait ni morale ni politique. C'est peut-être une façon d'être décadent, je ne sais pas."

Et pourtant la dernière partie de vos poèmes est politique.

— Politique? Oui. J'aurais pu parler d'autre chose. L'engagement de l'écrivain est un faux problème; il est nécessairement engagé.

Mais sa poésie ne doit pas être un sermon. C'est la façon de dire qui est importante. "Ma Bohème" de Rimbaud est incompréhensible si on n'a aucune notion technique en poésie. Le poème



Roger Soublière: "Mon rêve aurait été de faire vendre l'ANTI-CAN dans les Steinbergs".

prend une signification dans son aspect formel. En donnant mes cours (il enseigne à des adultes le soir), j'ai vu que pour faire comprendre la poésie à mes élèves, il fallait leur expliquer les règles techniques.

Vous sentez-vous près des gens de "Tel Quel"?

— Je ne me sens pas leur disciple. Pour moi, la poésie c'est Rimbaud qui l'a définie en écrivant "Je notais l'Inexprimable". On parle de l'amour, de la mort, de la liberté, et ce sont des choses indéfinissables. La poésie est une entreprise par définition vouée à l'échec. Je ne pense pas qu'on puisse faire quelque chose de neuf, on répète continuellement la même chose. C'est la façon de le dire qui doit être neuve. Dans la première partie de l'Anti-can, je parle de la poésie avec ironie, peut-être parce que j'ai le sentiment que c'est inutile.

Un concours du SEQ

Le Syndicat des Ecrivains du Québec, représenté par Gaston Miron au Front pour le Québec Français, invite tous les écrivains québécois à manifester leur solidarité nationale d'une façon professionnelle, c'est-à-dire en écrivant une oeuvre courte inspirée par le projet de loi numéro 63, actuellement débattu par les représentants officiels du peuple. Il faut d'abord s'inscrire au concours en écrivant au Syndicat (2140 Côte Vertu, Montréal 382) de même qu'au secrétariat du F.Q.F. (385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129). Cela fait, il ne reste plus qu'à envoyer, avant le 31 décembre prochain, l'oeuvre en question, qu'il s'agisse d'un poème, d'un essai, d'une nouvelle, d'une recherche historique, enquête, pièce de théâtre ou roman abrégé. Pour épouser le sujet, mettre en scène les personnages du drame 63, mener l'action jusqu'à son terme, il faudrait bien écrire un roman à la Dumas ou à la Balzac. Une Comédie québécoise, ce ne serait pas trop tôt, elle ne serait pas très différente par le fond de la comédie canadienne, si ce n'est que les acteurs de la première auraient du mal à se dépouiller de l'habit des domestiques tandis que les acteurs de la seconde joueraient les petits seigneurs outragés. Le Syndicat des Ecrivains, en bon syndicat qu'il est, accusera réception de tout manuscrit, protégera le droit d'auteur de chaque participant et publiera les travaux primés dans les diverses catégories de création littéraire.

ASTERIX EN HISPANIE — ASTERIX EN HISPANIE

FERRON Sp. 149  
 Librairie - Disquaire  
 1456 de la Montagne

ASTERIX EN HISPANIE — ASTERIX EN HISPANIE

HMH Editions HMH, Ltée  
 380 ouest, rue Craig,  
 Montréal 126,  
 849-6381

MARY DALY  
**LE DEUXIÈME SEXE**  
 CONTESTE

PRIX : \$3.50

La religion opprime et mystifie la femme, elle en fait un être inférieur, image de la tentation diabolique.  
 L'industrialisation, les progrès de la technologie ont donné aux femmes la possibilité de s'instruire, d'acquiescer une profession, de jouer un rôle dans la société.  
 La limitation des naissances contribue également à libérer la femme pour des fonctions autrefois réservées aux hommes.

Des livres, beaucoup de livres vendus à des prix tels que vous aurez l'impression de les acheter

**à PARIS!**

En effet, à l'occasion de son déménagement au  
**1108, rue de BLEURY**

La **LIBRAIRIE ACADÉMIQUE CENTRE-VILLE**  
 annonce une grande

**VENTE D'ENTREPÔT au PRIX DE PARIS**  
 soit 20% de rabais sur nos prix, déjà inférieurs de 20% aux prix courants; ce rabais équivaut donc à **40%** des prix courants.

Accourez sur place... car les commandes téléphoniques ne seront pas acceptées à cette occasion!

**Tél.: 861-6321**

VIENT DE PARAÎTRE... **LES VOLEURS** ROMAN de JACQUES BENOÎT

• Une histoire croustillante, bien québécoise, qui se lit comme un roman policier  
 • Un grand roman par l'auteur de JOS CARBONE, prix littéraire du Québec 1968

En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU **JOUR**  
 Dirigées par Jacques Hébert  
 1651 ST DENIS MONTREAL  
 V19 2Z28

ROMANS  
POLICIERS  
AVENTURE  
ESSENTIEL  
CONNAISSANCE  
AVENTURE MYSTERIEUSE

Lisez

J'AI  
LU

FORMAT DE POCHE, TEXTE INTEGRAL

L'OEIL SUR LES LIVRES

J'AI  
LU

IL Y A TOUJOURS UN "J'AI LU"  
POUR VOUS PLAIRE

à un prix séduisant

Dans toutes les librairies

Gratuitement, catalogue sur demande à  
FLAMMARION-QUEBEC  
475, Boul. Père Lelievre, Qué. 8, P.Q.

Les livres québécois / "Les Canadiens après la conquête" de Michel Brunet

# Pour l'historien, le passé est l'avenir en marche

par Jean Éthier-Blais

Les psychanalystes, lorsque vous leur rendez visite, vous obligent, paraît-il (car telle est la méthode) à grappiller dans vos souvenirs d'enfance. C'est là que se terre le secret de votre être. On se souviendra, dans Citizen Kane, de la dernière image, celle d'un traineau d'enfant que consume la flamme. Ce jouet, le vieil homme ne l'avait jamais oublié, au cours de sa vie de forban. Ou l'avait-il oublié? Voilà le hic. Nous remontons dans notre passé, à la recherche de la fleur bleue, ou de la fleur mal-saine, qui refuse de montrer ses pétales clairs ou sombres, selon le cas. Mais, dans notre quête, que de choses nous laissons tomber, sans y prendre garde. Il en va de même des peuples, qui s'oublient tant ils sont préoccupés par l'avenir. Et plus ces peuples sont faibles et opprimés, plus ils ont tendance à ne penser qu'au présent. Le passé, si atroce qu'il ait pu être, leur semble idyllique. Ils se tournent vers lui pour y trouver des images de bonheur. Les "soirées du bon vieux temps" représentent la vie

révée. Pour les Français Canadiens, le Régime Français représente cet Eden. Bigot lui-même joue dans cette image d'Épinal une sorte de tragi-comédie qui n'est pas entièrement antipathique. Nous nageons en plein mythe. Mais ceux qui ont vécu cette époque, comment réagissent-ils? Il faut, pour se savoir, remonter au livre de M. Guy Frégault sur le dix-huitième siècle. On y trouvera la réalité de la vie de nos ancêtres. Comme tout ceci est à la fois magnifique et petit! Et puis, lorsqu'il s'agit de ce que l'abbé Groulx appelait les lendemains de la conquête (et ce ne furent pas des lendemains qui chantent) c'est vers M. Michel Brunet qu'il faut aller. Son dernier livre est un chef-d'œuvre d'exposition, de style passionné et clair, de science sévère, de lucidité d'esprit, d'ironie, de colère contre l'histoire et contre les historiens qui, n'osant jamais quitter leurs pantoufles, acceptent d'emblée les thèses les plus faciles. On s'y plonge comme dans un roman, mais triste, triste. J'ai toujours pensé que notre

Guerre et paix, ce sont nos historiens qui l'écrivaient. M. Michel Brunet me confirme dans cette idée. En réalité, nous ne produisons pas de grandes œuvres d'imagination parce que nous sommes écrasés par la splendeur de notre histoire. A quoi sert-il de s'élever au niveau de l'épopée, d'être un Tolstoï ou un Palzac, quand les faits historiques jetés pélemêle sur le sol de l'Amérique du Nord sont plus vivants, plus romanesques que tous les romans et que tous les poèmes? On envie presque M. Michel Brunet d'être un historien. Il a commencé par des ouvrages où la recherche historique cédait parfois le pas à la polémique. Il a eu raison, car cet affrontement avec l'histoire vécue lui aura permis de jeter sa gourme (si j'ose m'exprimer ainsi lorsqu'il s'agit d'un homme de l'importance de M. Michel Brunet) et aussi lui aura donné l'occasion de s'affirmer, en tant qu'intellectuel, au niveau de l'idéologie politique. M. Michel Brunet est l'un des chefs du nationalisme québécois, autrefois canadien-français. Il s'indigne, il rugit, son style est à la fois docte et passionné. On me dit qu'il forme des disciples. Je le crois volontiers, car la personnalité de M. Michel Brunet est dynamique. Pour ma part, je suis ravi de constater qu'il s'est mis à écrire une grande œuvre. Les Canadiens après la Conquête (1) n'est que le premier volet d'un

dyptique. Je ne saurais assez en recommander la lecture. De quoi s'agit-il? D'abord, de la présence au milieu de nous d'un corps étranger. Ce sont surtout les Américains qui sortent vainqueurs de cette farouche bataille qui a duré deux siècles. Ils deviennent déjà les maîtres de l'Amérique, et ils le savent. L'Angleterre, pour la première fois de son histoire (mais cette histoire se répétera en 1914 et en 1940) se bat pour assurer le triomphe de l'Amérique. L'inventeur du paratonnerre est dans les parages. Les gouverneurs militaires, soucieux de maintenir l'ordre, renverront les Bostoniens dans leurs foyers. Très rapidement, des courants politiques se dessinent et des factions naissent. Il s'agit essentiellement pour les dirigeants anglais, de 1759 à la Révolution américaine, de consolider leurs positions au Canada. Ils seront donc amenés, face à la montée de la menace américaine, à "assouplir" leurs idées sur le Canada, les Canadiens et le rôle que ceux-ci doivent assumer dans leur propre pays. Bien sûr, il ne faut se faire aucune illusion. M. Michel Brunet souligne à juste titre que les Anglais (contrairement à ce que dit la légende canadienne) ont été des conquérants comme les autres: ils ont eu des intérêts impérialistes à défendre et c'est tout. A Québec comme à New Delhi ou à Accra, les fonction-

naires anglais n'ont jamais perdu de vue leur mère-patrie et ses ressortissants en pays conquis. Pour ne rien cacher, il semble bien que les nouveaux maîtres se soient emparés de tout. L'idéologie (et c'est Louis XV qui en prend un coup!) les femmes, les terres et, mieux encore, le commerce. Les Canadiens se virent obligés de servir d'intermédiaires entre les marchands anglais et leurs anciens fournisseurs et acheteurs; les missionnaires devinrent les guides de la pénétration économique anglaise à l'intérieur du Québec et du Canada tout entier. Les conquérants sont les mêmes partout. L'oligarchie en place n'a pas déporté les Canadiens du Québec tout simplement pour des raisons de logistique; les moeurs de l'époque n'avaient rien contre cette forme précoloniale de gouvernement. Qu'on pense à la Pologne que se partagerent, avec Marie-Thérèse, deux souverains "éclairés" et philosophes (les gouvernants de gauche du siècle des lumières) Frédéric de Prusse et Catherine de Russie. Les chroniqueurs "philosophes" de service applaudirent à la dynamique de ce geste. Au coeur du dix-huitième siècle, siècle de mensonge, la disparition de la nation canadienne n'eût suscité tout au plus qu'un soupir de Fréron. Et même là, on peut se demander quelle eût été l'attitude du Journal de Trévoux. Seule l'Eglise réussit à sauver les meubles.

M. Michel Brunet raconte l'histoire passionnante de Mgr Briand et comment il devint évêque de Québec. C'est grâce aux prêtres que nous fûmes sauvés; mais leur action elle-même, malgré la nécessité historique, a profondément marqué les rapports des Canadiens Français avec leur État. Il est certain que la blessure est restée béante. Deux sortes d'êtres sentirent la profondeur et l'étendue du mal: d'une part un homme, un seigneur, Lotbinière, dont M.

Michel Brunet ressuscite la physionomie impressionnante. Quelle différence avec Philippe Aubert de Gaspé, homme de la génération suivante! Une seule phrase suffira pour le décrire: "N'éprouvant aucun complexe d'infériorité face au conquérant, il proclame que les Canadiens ont le droit, comme individus et comme collectivité, d'occuper toute la place qui leur revient dans leur patrie." A qui ces mots s'appliqueraient-ils aujourd'hui? Ensuite, le peuple

canadien qui tourne le dos à ses seigneurs devenus à ses yeux des "collaborateurs" et qui refuse d'accepter la domination étrangère. Le mot d'ordre est: résistance passive. Il aura fallu que pendant plus de deux siècles, les "élites" canadiens-françaises traivaient ce peuple pour qu'il finisse par croire que la conquête fut un bienfait. Les peuples sont moins bêtes que ne le croient leurs dirigeants. Espérons, par souci de dignité humaine, que cela durera. Le livre de M. Michel Brunet se termine sur une note d'espoir, qui est bien dans la façon d'être de cet historien pour qui le passé, c'est l'avenir en marche.

(1) Michel Brunet: Les Canadiens après la Conquête. Fides Montréal 1969.

EATON Foyer des Arts 9<sup>e</sup> Étage en Ville

En première à Montréal! A compter du mercredi 26 novembre, il y aura une exposition-vente de peintures à l'huile de l'artiste canadien

**DAVID GRAYSON**

au Foyer des arts  
**EATON**  
au neuvième étage en ville

EATON Foyer des Arts 9<sup>e</sup> Étage en Ville

## Les livres de poche Petit voyage au pays du roman

par Jean-Pierre Tadros

Nous sommes entrés dans la période des prix littéraires. Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina, Interallié viendront, tour à tour, nous rappeler que le roman est bien vivant et se

porte bien — quoi qu'en dise la critique. Sacrifions donc à la mode du moment et signalons à nos lecteurs les dernières parutions romanesques en format de poche.

Mais là nous entrons dans le monde de la réédition, car, il faut bien le noter, il ne paraît en "poche" que d'anciens succès. Il est vrai qu'on a déjà tenté l'expérience de lancer directement dans le petit format des romans inédits. C'est ainsi que la collection Poche-Club devait jouer les pionniers en publiant, il y a quelques années, le premier roman d'un inconnu: Gilbert Toulouse. Malgré l'élément de curiosité qu'une telle tentative ne pouvait manquer de faire naître, la tentative se révélait décevante. La collection 10/18, à néanmoins repris l'idée et publié de nombreux inédits. Mais là aussi, la formule ne s'est guère révélée payante. La seule collection à faire paraître des romans inédits est donc la collection "Ecrire" que publie le Seuil, et dont l'objet est précisément de lancer sur le marché, à très bon prix, des premiers romans présentés par des auteurs connus. C'est là, paraît-il, une excellente méthode pour lancer, à risques réduits, de jeunes auteurs inconnus.

Si, donc, l'on ne trouve pas d'inédits — en ce qui concerne, tout au moins, les romans — ces rééditions à prix populaires permettent, très souvent, de relancer un roman, voire un auteur. C'est ainsi que le nouveau roman pu étendre considérablement son audience grâce à son entrée dans le petit format. Et c'est ainsi, espérons-nous, que le grand auteur polonais Witold Gombrowicz, récemment décédé, pourra conquérir un nouveau

Suite à la page 17

Magnifiques illustrations d'Anatomie humaine

A l'usage des élèves des Ecoles d'Infirmières, de Secrétariat médical, des laboratoires d'Anatomie humaine, de Physiologie, de Biologie, de Sciences naturelles, de CEGEPS, etc. Vivement recommandées par Messieurs les Professeurs des Facultés de Sciences, de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Montréal. \$2.00 la série de 11 feuillets (9 x 13" chacun). (S.V.P. joindre le paiement aux commandes inférieures à \$10.00) (Spécimens zoologiques vivants et conservés; prospectus expédiés sur demande).

Les Fournitures biologiques André,  
1830, rue de la Visitation,  
Montréal 133e, Qué.

## LES LIVRES D'ACTUALITÉS

**AVEZ-VOUS LU**

les exposés de base, les documents de travail, les débats de l'Assemblée et les résolutions des États généraux du Canada français? Ces documents n'ont pas de prix.

**DANS LES QUATRE VOLUMES**

vous trouverez des exposés de principes et des éléments de solutions. Instruments de travail, ces livres traitent dans le

- domaine économique**  
des perspectives de développement du secteur public  
de la politique fiscale  
de l'expansion industrielle  
de la législation financière et commerciale de l'économie financière  
de la politique agricole  
des ressources naturelles  
de la monnaie et de la banque
- domaine social**  
de la législation sur le travail  
du peuplement et de l'immigration  
de la sécurité et de la santé  
de la famille et d'une politique familiale
- Domaine culturel**  
de l'enseignement et de la recherche du statut de la langue française  
de la radio et de la radiodiffusion  
des relations entre Canadiens-Français  
des minorités françaises à travers le Canada
- domaine politique**  
de la constitution du Québec  
du droit à l'autodétermination  
de l'Assemblée constituante  
de la charte des droits du citoyen  
de la démocratie de participation  
du citoyen devant la justice  
de l'arbitrage constitutionnel  
de l'intégrité du territoire québécois  
des relations internationales

Ces 4 livres sont des volumes indispensables. Qu'attendez-vous pour vous les procurer?

Veillez inclure cette formule - Payable à "États généraux du Canada français"

Exposés de base et documents de travail 280 pages, \$5.00 l'exemplaire	Nombre	Somme	NOM
Assises Préliminaires 1966 128 pages, \$3.00 l'exemplaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	(en lettres moulées)
Assises Nationales 1967 382 pages, \$7.00 l'exemplaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	ADRESSE: Numéro Rue
Assises Nationales 1969 648 pages, \$10.00 l'exemplaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ville Zone postale
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>	TELEPHONE: CHÉQUE <input type="checkbox"/> MANDAT <input type="checkbox"/>

Formule à retourner à:  
Les États généraux du Canada Français,  
3637 est, boul. Métropolitain, suite 1405, Montréal 455.

seulement pour les petits

un cadeau de joie pure

Tout juste à temps pour la période des Fêtes nous offrons ces cinq charmants livres de premières lectures (et même pour ceux qui ne lisent pas encore)! Admirablement illustrés en couleurs, solidement reliés, ils devaient se vendre \$1.95 chacun...

MAINTENANT (tant qu'il y en a) **39¢** chacun

**\$1.79**

ou tous les cinq pour seulement

**À CES LIBRAIRIES**

**CLASSIC**

- 1430 ouest Ste-Catherine
- Galeries d'Anjou
- Plaza Côte des Neiges
- Plaza Alexis Nihon
- Centre d'Achats Rockland

ou par commande postale

**COUPON DE COMMANDE POSTALE**  
1435 ouest, Ste-Catherine  
Veillez m'envoyer les cinq livres d'enfants tels qu'annoncés: **\$1.79**  
plus poste et manutention: **.21**  
mandat inclus: **\$2.00**

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ ZONE: \_\_\_\_\_

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

# Droit d'hier et d'aujourd'hui: Justin McCarthy et Raoul-P. Barbe

Les hasards de la réédition et de l'édition permettent d'opposer les balbutiements de notre droit au début du dix-neuvième siècle aux espoirs de renouveau que fait naître un recueil de droit administratif.

## Dictionnaire de l'ancien droit

Au début du dix-neuvième siècle, vivait à Québec un étudiant d'ascendance française et irlandaise qui se nommait Justin McCarthy et dont Philippe Aubert de Gaspé a évoqué la sympathique figure d'ivrogne spirituel dans ses Mémoires. Sans doute pour se faire quelque argent de poche, il ouvrit, en novembre 1808, une souscription pour un Dictionnaire de l'ancien droit du Canada qu'il publia en 1809. C'est une nomenclature pas très originale des principales institutions juridiques de la période française de notre histoire dont la plupart avaient survécu grâce à l'Age de Québec. Avec le temps, l'ouvrage était devenu assez rare. On ne le trouvait que dans les grandes bibliothèques et il faisait l'objet des spéculations des bibliophiles. Les originaux ne perdent pas leur prix pour les collectionneurs qui s'intéressent plus à la rareté qu'à la valeur intrinsèque d'un livre, mais pour une meilleure connaissance de l'histoire du droit au Canada, il est heureux que Réédition-Québec ait fait re-

## Droit administratif

C'est sous un éclairage tout à fait différent qu'un groupe de professeurs de nos universités ont abordé une des formes les plus modernes du droit dans un recueil publié sous la direction du professeur Raoul-P. Barbe sous le titre "Droit Administratif canadien et québécois". Contrairement à ce qu'on affirmait, il y a un siècle, au milieu de l'époque libérale, le bon gouvernement moderne est celui qui intervient dans toutes les formes de l'activité humaine et c'est pourquoi l'administration a connu dans tous les pays un développement gigantesque. Dans les Etats influencés comme le nôtre par les institutions britanniques, les règles de droit qui régissent l'administration et surtout ses rapports avec les citoyens sont trop souvent nées sans principes directeurs au gré des circonstances, d'où la pauvreté de notre droit administratif en particulier dans le Québec. Par ailleurs, il n'y a pas très longtemps encore, ceux qui enseignaient se contentaient d'analyser des textes de lois ou de commenter timi-

dement quelques arrêts des tribunaux. Une nouvelle génération de jeunes juristes est en train de corriger cette situation ainsi qu'en témoigne le recueil de 684 pages, publié par quatorze professeurs aux Editions de l'Université d'Ottawa.

Il ne faudrait pas croire qu'un tel ouvrage ne s'adresse qu'aux spécialistes. Des chapitres comme celui sur "Les institutions municipales" par le professeur André Tremblay, de l'Université d'Ottawa, et celui sur "Les corporations professionnelles" par le professeur Yves Ouellette, de l'Université de Montréal, peuvent être utiles à tous ceux qui s'intéressent sérieusement aux institutions du Québec. D'ailleurs, l'ouvrage venait à peine de paraître que, le 29 octobre, un député, M. Yves Michaud, utilisait à l'Assemblée Nationale des commentaires du professeur Ouellette pour défendre son projet de loi demandant des modifications à la loi du Barreau.

Je ne fais que mentionner quelques chapitres sans apprécier leur valeur, car ce sont des extraits d'ouvrages qui ont déjà été publiés ou qui le seront bientôt. "Le contrôle gouvernemental des administrations décentralisées", par le professeur Patrice Garant, de l'Université Laval; "Les contrôles sur l'administration au Québec", du professeur René Dussault, de l'Université Laval; "Les

tribunaux administratifs", du professeur Gilles Pépin, de l'Institut de recherche en droit public, de l'Université de Montréal, et "La responsabilité de la puissance publique" de Mme Henriette Immarigeon, de l'Université d'Ottawa. Un chapitre sur "L'expropriation en droit canadien et québécois" d'André Lajoie et d'Étienne Ribeton, de l'Université de Montréal, est vraiment schématique, comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, mais il annonce une étude à paraître. Au moment où heureusement le gouvernement fédéral vient de présenter aux Communes un projet de loi rajoutant la loi sur l'expropriation, on est frappé par le fouillis qui règne en ce domaine tant dans les lois fédérales que dans celles du Québec et on souhaite que l'Assemblée Nationale soit saisie au plus tôt d'un projet analogue.

Parmi les sept autres chapitres de l'ouvrage, signalons d'abord le premier dans lequel le professeur Michel Rambourg, de l'Université d'Ottawa, donne des "Notions générales sur le droit administratif canadien et québécois". Le professeur Pierre Blache étudie ensuite le "Pouvoir réglementaire" ou les "fonctions législatives de l'administration", un des grands problèmes de notre époque puisque de plus en plus l'exécutif par délégation légifère presque autant que le corps législatif pro-

prement dit. Sous le titre de "Centralisation et décentralisation", Me Paul M. Tellier, du Bureau du Conseil privé, étudie sans passion un problème qui malheureusement au Canada se pose trop souvent sous l'aspect manichéen des relations fédérales-provinciales. Le professeur Alban Garon, de l'Université d'Ottawa, traite des "Contrats administratifs en droit canadien et québécois." Un des chapitres les plus fouillés du recueil mais en même temps peut-être le moins accessible au profane est celui sur "La dualité domaniale au Québec" par le professeur Jules Brière, de l'Université Laval. Enfin, un chapitre du professeur Patrice Garant est consacré au "Statut de la fonction publique" et un autre du professeur Raoul-P. Barbe aux "Entreprises publiques au Canada". A ceux qui croient que seul le désir d'un profit peut déterminer l'activité humaine, le professeur Barbe signale le succès de certaines entreprises de l'Etat et écrit avec raison: "Ce succès est également dû au fait que le ressort essentiel de la vie économique n'est pas seulement le profit, mais la volonté de puissance que le technicien traduit dans la grandeur et le perfectionnement de son oeuvre."

La plupart des chapitres sont complétés par une bibliographie substantielle, mais on peut déplorer que

quelques-uns n'en aient pas. En effet, dans les ouvrages de ce genre, il importe de permettre aux lecteurs de connaître toutes les sources qui l'aideront à dépasser l'exposé. Le Recueil ne remplace pas un traité de droit administratif structuré et complet dont il faut souhaiter un jour la publication mais, dans une société dont les moyens intellectuels sont limités, il prouve que la collaboration permet de faire face à des besoins urgents. Dans la recherche que le Québec tente actuellement de son identité et dans les rêves qu'il esquisse d'un avenir meilleur, il ne faut pas se contenter d'idées générales et de formules constitutionnelles. Il faut songer à des structures administratives fécondes et aux règles juridiques qui facilitent les relations entre l'Etat et le citoyen. Le recours au droit commun ne suffit plus et c'est précisément l'objet du droit administratif d'édicter des règles juridiques particulières à l'activité administrative. Le recueil de l'Université d'Ottawa est un bon pas dans cette voie.

Jean-Charles Bonenfant

Justin M. McCarthy, "Dictionnaire de l'ancien droit du Canada", chez John Nelson, 1809, Réimpression de Réédition-Québec.

## L'opinion de nos lecteurs

### A propos de Loys Masson

par Félix Laventure

Dans une récente livraison vous faites passer Loys Masson pour un écrivain franco-anglais. Or, il n'y a rien de plus inexact, car il n'y avait rien d'anglais chez Loys Masson comme, d'ailleurs, chez la plupart de ses compatriotes. Masson est né à l'île Maurice en 1915 de parents mauriciens; dont les ancêtres, venus de France à l'instar des premiers colons, s'y étaient établis dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle. (Ouvrons ici parenthèse pour mentionner le fait que l'île était déserte lorsque le capitaine de vaisseau garnier du Fouquier en prit possession en 1715 au nom du Roi de France et y planta, avec le drapeau fleurdelisé, une croix sur laquelle il avait fait graver ces mots: Jubet hic Gallia stare erucem. Mais Masson est né sujet britannique, le sort des armes en 1810 ayant fait de l'île de France une colonie britannique.)

Il est peut-être bon que je vous dise qu'en dépit de 58 ans d'administration anglaise l'île Maurice est restée profondément attachée à la culture et à la langue ancestrales, et la France y est encore partout présente. Au surplus, aussitôt après l'indépendance, obtenue il y a un peu plus d'une année grâce, pour une large part, à la ténacité et au réalisme politique du chef incontesté du Parti travailliste, Dr Sir S. Ramgoolam, la France, pour marquer l'intérêt qu'elle nous porte, a élevé au rang d'ambassadeur son consul de Port-Louis. Il me faut ici rendre cette justice à la Grande-Bretagne que malgré certaines défaillances parfois inévitables, elle n'a jamais renié l'Acte de capitulation en vertu duquel elle s'était engagée à respecter nos lois, le Code Napoléon et les divers autres codes français coutumes, langue et religion (la catholique romaine). Il n'est donc guère étonnant que les Mauriciens aient conservé à l'égard de leur ancienne métropole un sentiment de profonde estime mêlée d'admiration. Du reste, le pays fait encore partie du Commonwealth.

En 1939, Loys Masson quitta l'île Maurice et s'établit en France où il vint de mourir à l'âge de 54 ans. Poète, journaliste, romancier, auteur dramatique, il s'est acquis en France et hors de France une réputation qui n'a fait que grandir au cours de la dernière décennie. En 1962, il reçoit le prix des "Deux-Magots" pour son nouveau roman "Le Notaire des Noirs" (1) dont l'action se passe dans son île natale, et la même année, il est lauréat de la Fondation Del Duca. Autant dire que la critique le tenait en haute estime. Une de ses oeuvres, "Les Cacti", (2) a été illustrée par son frère Hervé qui vit depuis plusieurs années en France. A intervalles réguliers,

Hervé Masson expose des toiles à Paris. Un autre frère de Loys Masson, André, dirige un important quotidien, "Le Mauricien", à Port-Louis. André Masson a publié chez Calmann Lévy plusieurs romans, entre autres, "Un temps pour mourir" qu'on peut lire dans les bibliothèques municipales de Montréal et d'Ottawa.

Il sont nombreux les auteurs mauriciens dont les oeuvres sont éditées à Paris et à Port-Louis et même à Londres. Mentionnons, entre autres, Malcolm de Chazal ("Sens Plastique") découvert par l'académicien Jean Paulhan, Marcel Lagasse (Prix de Madagascar), Auguste Toussaint, docteur en philosophie, lauréat de l'Institut et de l'Académie de Marine, à qui le Prix des Mascareignes vient d'être décerné pour l'ensemble de son oeuvre, Marcel Cabon, poète et journaliste de talent, et le jeune poète Edouard Munnick installé lui aussi à Paris depuis une dizaine d'années. Toussaint a été traduit en américain il y a deux ou trois ans. Le jeune et brillant universitaire et écrivain Léclezio bien que né à Nice est issu de parents mauriciens. Un autre écrivain, un Franco-mauricien, décédé en 1920, qui n'est pas près d'être oublié, se dont la gloire rejailit sur l'île Maurice est peu connu au Canada. Les Mauriciens ont élevé à sa mémoire un monument sur sa tombe dans le cimetière de Guéthary, dans les Basses-Pyrénées ou Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit de Paul-Jean Toulet, le subtil auteur des Contraintes à qui l'on doit ce distique que je cite de mémoire:

Jardin qu'un Dieu sans doute a posé sur les eaux,  
Mauricie, où la mer chante et dort les oiseaux.

Pour bien souligner l'importance du français chez nous, je dois ajouter avant de terminer que tous les quotidiens, y compris ceux qui appartiennent à des Mauriciens hindous ou musulmans, se publient en français et ont pour collaborateurs des journalistes d'expression française. L'étranger non francophone qui désire se fixer au pays doit vite apprendre le français ou le patois, qui est un dérivé du français, s'il veut se faire comprendre de la masse. N'est-ce pas un gouverneur anglais qui en parlant de l'île se plaisait à dire: "Maurice? Terre française administrée par les Anglais. Il n'y a guère, un autre proconsul au Consulat de France un 14 juillet, se faisant applaudir en portant un toast à la République française dans un français exquis et en disant des vers de Charles d'Orléans. N'est-ce pas tout bonnement merveilleux?"

(1) Robert Laffont  
(2) Editions de la Paix

# LES MAÎTRES DOCUMENTS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

## COLLECTION DE GRANDS OUVRAGES ENCYCLOPÉDIQUES

- \* Format 10 x 12 1/2
- \* Reliure grand luxe plein skivertex
- \* Fers originaux
- \* 25,000 illustrations
- \* 8,000 pages
- \* 2,000 hors-texte
- \* Présentation sous somptueuses jaquettes en couleur.

### OFFRE EXCEPTIONNELLE

Pour un temps limité seulement. Avec chaque achat vous recevrez gratuitement

VALEUR \$35<sup>00</sup>

Le **GRAND ATLAS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
10 1/2 x 13 1/2

Indispensable à l'homme moderne. Le monde en couleurs. 340 cartes et 170 photos.

### DE **MAGNIFIQUES OUVRAGES ILLUSTRÉS**

qui élargiront vos connaissances et enrichiront votre bibliothèque.

**UNE CADEAU PRESTIGIEUX!**

De plus, nous vous offrons un plan budgétaire de \$7.00 à \$10.00 par mois, n'exédant pas 12 mois. Vous ne débourserez que \$10.00 à l'achat.

**POSTEZ LE COUPON-RÉPONSE AUJOURD'HUI MÊME!**

Histoire de la Littérature Française  
Une synthèse de tous les écrits fondamentaux de langue française.

\$43.00

Histoire de la Société Française

Évolution sociale du peuple français jusqu'à nos jours.

\$43.00

Histoire du Monde Contemporain

Panorama des 30 dernières années de l'histoire du monde.

\$43.00

Histoire de la Peinture (2 tomes)

L'Art occidental depuis sa formation jusqu'à l'art abstrait.

\$108.00

Histoire de la Musique (5 tomes)

L'évolution de la musique, des origines à nos jours, dans son histoire et dans celle de ses rapports avec la civilisation. Analyse de toutes les grandes oeuvres.

\$230.00



**LA TERRE ET LES HOMMES (3 tomes)**

Une géographie humaine et politiques des cinq continents. Le tableau vivant des trois blocs géants: le monde occidental, le monde socialiste, le tiers monde.

\$135.00

**HISTOIRE DE FRANCE**

L'essentiel chronologique de notre pays depuis les origines.

\$43.00



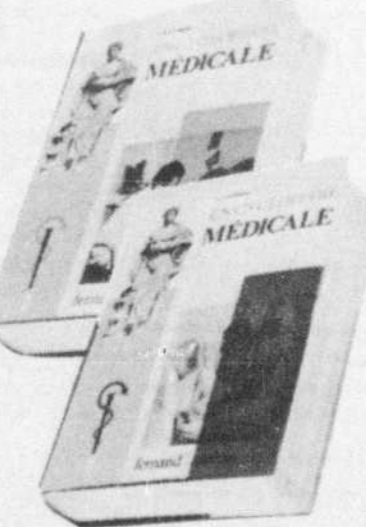
**ENCYCLOPÉDIE DE LA PSYCHOLOGIE (2 tomes)**

Toutes les manifestations de la psychologie dans le monde moderne. Toutes les théories connues, ses multiples utilisations, son pouvoir sur les masses.

\$86.00

### DES ENCYCLOPÉDIES PRATIQUES DU SAVOIR AU SAVOIR-FAIRE

Savoir pour comprendre, comprendre pour agir: les Encyclopédies pratiques fournissent à chacun, dans des domaines variés, la somme des connaissances concrètes indispensables à l'action.



### ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE (2 tomes)

Le moyen de comprendre et de limiter un danger pour savoir comment s'en protéger.

\$58.00

### ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DU DROIT (3 tomes)

Spécialement conçue pour permettre au chef de famille de résoudre concrètement tous les problèmes de la vie quotidienne.

\$86.00

### UNE EXCLUSIVITÉ DE:

**LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC INC.**

5329 - 12<sup>e</sup> avenue Rosemont  
Montréal 405, Tél.: 728-9201

Ces livres peuvent être consultés sur place.

Veillez me faire parvenir l'ouvrage . . . . .  
. . . . . ainsi que la prime gratuite "Atlas du XX<sup>e</sup> siècle".  
Je vous joins un chèque ou mandat-poste au montant de . . . . .  acompte  
 paiement total  
Je paierai la balance mensuellement en ajoutant \$0.50 par mois, pour frais d'administration.  
Nom . . . . .  
Ville . . . . . Tél. . . . .

## L'OEIL SUR LES LIVRES

Félicien Marceau, lauréat du Goncourt 1969

# "Creezy": l'échec de l'amour fou

par André Major

Félicien Marceau vient de remporter le Goncourt pour son dernier roman, "Creezy", paru chez Gallimard l'été dernier. Romancier, essayiste et dramaturge Marceau est né à Cortenberg (Belgique) en 1913. Après la Libération, il a vécu en France avant de se fixer en Italie avant de venir en France qui est sa patrie d'adoption. On dit généralement de lui qu'il a un style vif et brillant, classique au fond, son dernier roman confirme ce jugement global, à la condition de préciser que derrière la légèreté de son écriture se cache un sens aigu de la gravité des choses, et en l'occurrence l'amour puisqu'il s'agit, dans "Creezy", d'amour et d'amour fou.

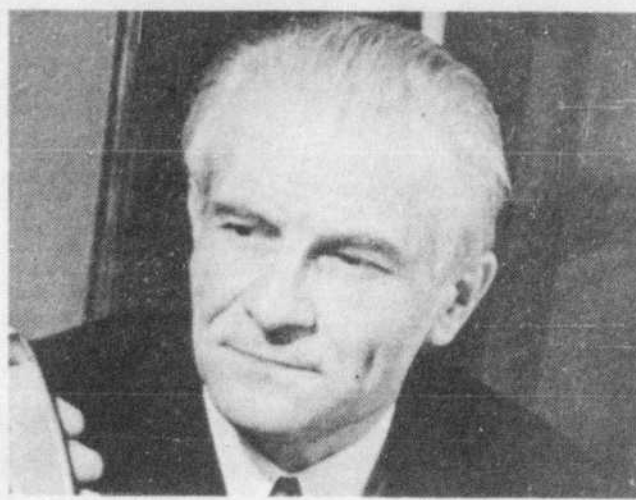
Écrivain complet en ce sens qu'il a abordé tous les genres littéraires sans les confondre, Marceau a commencé par publier deux romans et un essai de critique littéraire ("Naissance de Minerve"), puis, en 1948, parait "Chasse-neuil", roman où le fantastique se mêle tout naturellement au réalisme, et qui est sa première réussite. Suivent "Chair et cuir", "Capri, petite île", "Bergère légère", "L'Homme du roi" (qui serait son chef-d'œuvre), "Les Elans du cœur", roman couronné par le Prix Interallié en 1955, "En de secrets noces", "Les Belles Natures", et deux essais, "Casanova ou l'anti-Don-Juan" et "Balzac et son monde". C'est à partir de 1956 qu'il se met à écrire

pour le théâtre et paraissent successivement "L'Œuf" (qu'on a joué à Montréal il y a quelques années), "La Bonne Soupe", "L'Étoffe-Chrétien", "Les Cailloux", "Preuve par quatre", "Madame Princesse", "Un jour, j'ai rencontré la vérité". Son oeuvre romanesque paraissait perdre son souffle puisque depuis "Les Belles Natures", il n'avait rien publié, si ce n'est "Les Années courtes", sorte de récit autobiographique. Avec "Creezy", c'est le retour au roman.

Marceau fait partie de ce que la critique Pol Vandromme appelle "la droite buissonnière" en ce sens qu'il élabore une oeuvre dégagée de toute préoccupation didactique, qu'elle soit d'ordre politique ou social. Il s'intéresse à la vie des êtres, à leur existence personnelle et secrète, à la part cachée du cœur, au mystère des rapports humains, bien plus qu'aux idées. C'est peut-être pour cette raison qu'on le croit léger, pour ne pas dire superficiel. Et pourtant un roman comme "Creezy" révèle une conception de la vie qui mérite qu'on s'y arrête. Marceau fait vivre, et sans tricher, des personnages réels dont la liberté est compromise autant par les circonstances extérieures que par leur propre tempérament, des personnages qui ont l'insolence de courir après le bonheur, après ce quelque chose qui ressem-

ble un peu à l'image qu'ils se font du bonheur. Mais l'histoire de ces êtres seuls finit par devenir l'histoire d'une société et d'une époque. Ainsi cette "Creezy", qui est toute la vie du narrateur-député, appartient à une société dite de consommation qui la réduit à une sorte de réalité objective. Elle pose pour les photographes, elle est l'image qu'on multiplie et qu'on affiche pour vanter un produit ou un pays, elle est la femme-objet qui vit de son corps et qui y perd son âme.

Le député, marié et père de deux enfants, la rencontre à quelques reprises avant de s'engager avec elle à la folie. Des lors, tout ce qui comptait pour lui fond comme du beurre. Ses devoirs n'en sont plus. Sa vie est vouée, jour et nuit, à cette Creezy volée par les apparences et qu'il essaie de découvrir au risque de détruire l'espèce de grise qui les unit parfois. Car elle fuit, elle se cache dans des régions secrètes qui lui sont interdites. Quand il n'est plus auprès d'elle, il ignore ce qu'elle devient, car elle est une créature de l'instant, c'est-à-dire une femme désespérée qui n'a ni mémoire ni avenir, absorbée tout entière par le présent et ses mirages. Le passé étant une chaleur et l'avenir une clarté, ils vivent ensemble dans une nuit froide qui les isole du monde et de la vie, et d'autant plus qu'ils s'aiment en dépit des lois et conventions sociales. Dans toute l'oeuvre de Marceau, les êtres ne font pas autre chose que rechercher une existence libérée des obstacles sociaux, une existence pour ainsi dire insulaire et lumineuse, bienheureuse et impossible. Le quotidien défait les liens du cœur. Ce quotidien est d'ailleurs présent jusque dans le discours du narrateur, qu'il coupe, syncope, agite et tend. Mais le lecteur, loin d'être bousculé, est forcé d'écouter sans arrêt, de ne perdre aucun mot, quitte à haleter, lui aussi, à s'essouffler, jusqu'à la mort de Creezy, jusqu'à ce suicide qui prend l'ampleur d'un dévouement. Le narrateur, qui a tout perdu pour trouver une âme soeur terrée loin dans un corps fétichisé, qui a tout oublié pour ne plus se souvenir que d'un amour fou et condamné, voilà qu'il erre dans les brumes de sa



solitude, voilà qu'il tourne au beau milieu d'un place ronde, qu'il croit ronde et que ne l'est peut-être pas parce que si elle l'est, il n'en sortira jamais. La mort de Creezy l'enferme dans une mémoire impuissante, et c'est pourquoi il parle, il rappelle dans la ronde de sa solitude tous les souvenirs desquels il attend un illusoire salut. Il est à nouveau libre, mais sa liberté "est devenue n'importe quoi", après avoir longtemps été l'amour de Creezy.

Ne nous méprenons pas sur le sens de cette aventure dramatique: ce n'est pas l'amour qui est jugé, et condamné, ce sont les conditions d'existence qui ont acculé le couple à l'échec, c'est le rôle artificiel joué par Creezy, c'est le vide où elle s'immergeait dès qu'elle se trouvait seule, et c'est, plus indirectement, une société qui favorise le culte des apparences, une société fondée sur des valeurs qui ne s'accrochent pas avec les besoins du quotidien mais sont incapables de lui résister. Ce qui a détruit l'amour fou du député et du mannequin, on peut dire que c'est, outre l'interdit social qui l'a frappé, l'absence d'âme de Creezy. Creezy qui n'est rien de plus qu'une image et qui n'arrive jamais à s'animer profondément.

L'image figée d'elle-même s'était substituée à l'humain en elle au point de la dépouiller de tout caractère personnel. Elle avait beau se mirer, le miroir ne lui renvoyait qu'une image de la mort à laquelle son destin a fini par se confondre.

Félicien Marceau, peintre des hommes, remet en question une certaine façon qu'ils ont de vivre, même s'il prétend représenter la vie sans vouloir la changer. Nous rendant la nôtre intolérable, par le biais de celle de Creezy, il nous force à découvrir en nous-mêmes le modèle d'une existence plus vivable. Encore une fois, qu'on se méfie de sa légèreté, elle est un masque qu'il emprunte pour dire des choses graves. Son roman est celui d'un peintre, non pas parce qu'il peint des sentiments, mais parce qu'il peint la vie elle-même, avec sa mesquinerie, ses surprises, ses passions et ses déchirements. On dirait que Marceau ne fait travailler que son oeil: sa description est purement visuelle. Son monde n'a ni odeur ni saveur. C'est un tableau que l'œil peut suivre mais que ni l'odorat ni la langue ne goûtent. Nous en avons quand même plein les yeux.

CREEZY, roman, par Félicien Marceau, Gallimard, 197 pages, 1969.

### Les livres de poches

Suite de la page 15

public puisque la collection 10/18 vient de publier son deuxième roman: LA PORNOGRAPHIE (no. 450, 189 pages), qui n'a, disons-le tout de suite, de pornographique que le titre.

Nous conseillons très vivement à nos lecteurs de ne pas se plonger dans la lecture de La pornographie avant d'avoir lu, au préalable, FERDYDURKE, le premier roman de Gombrowicz, et qui a paru dans la même collection (No. 385/386), avec deux préfaces de K. A. Jelenki et M. Nadeau, d'une lecture des plus utiles. Puisque de l'aveu même de l'auteur "La pornographie a ses origines dans Ferdurke". Deux romans baroques d'un des plus importants romanciers de notre époque.

Mais comme, aux dires mêmes de Gombrowicz, le roman contemporain n'est pas toujours d'un accès facile, laissons l'auteur nous prendre par la main et nous indiquer un itinéraire possible. De Ferdurke, dont l'auteur nous avise que c'est la meilleure introduction à ce qu'il est et représente, il nous dit que "c'est l'histoire grotesque d'un monsieur qui devient un enfant parce que les autres le traitent comme tel". A cette lutte contre "la Grande Immatérialité de l'humanité" il allait adjoindre La pornographie qui est "le roman de deux messieurs sur le retour et d'un couple d'adolescents. Un roman sensuel et métaphysique". Un auteur qui mérite assurément une plus large audience.

Quittons, maintenant, les chemins ardu du roman contemporain pour pénétrer des contrées aux charmes plus accessibles. Il y a là, tout d'abord, l'impérial Guy Des Cars, dont les très nombreux admirateurs sauront apprécier L'OFFICIER SANS NOM (J'ai lu, No 331, 313 pages) qui a ceci de particulier: c'est son premier roman. Un livre qu'on

ne manquera donc pas de lire, ou à défaut, de lire.

Michel Bataille est peut-être un romancier pas assez connu. C'est dommage, car ses romans révèlent tous un admirable tempérament de romancier. On profitera donc, de l'approche des fêtes pour lire L'ARBRE DE NOËL (Presses Pocket, No 596, 314 pages) qui recut, en 1967, "La plume d'or" du Figaro littéraire.

C'est dans la collection Presses Pocket que paraît également la traduction du roman de Charles Webb, The Graduate - en français, LE LAUREAT (No 697, 247 p.) - dont l'adaptation cinématographique connue, et connaît toujours, un énorme succès. Un roman léger qui ne paraît plus si drôle lorsqu'on a vu le film.

UNE JEUNE FEMME, de Paul Bodin (J'ai lu, No 332, 184 pages) n'est pas un roman. Cela se voudrait être un document sociologique sur une jeune hôtesse de l'air, c'est-à-dire, si l'on se réfère à notre mythologie moderne, une femme de vingt-cinq ans, belle, indépendante, libre d'esprit et de moeurs. Ce témoignage, malgré tout son piquant, devient bien vite ennuyeux. Il n'en plaira pas moins aux lecteurs d'Intimité et de Nous Deux.

Puisque nous sommes dans le document je ne voudrais pas terminer cette rubrique sans avoir signalé deux ouvrages qui ont paru dans la collection Marabout et qui relatent tous deux les grands procès de l'histoire. Philippe Toussaint dans RIEN QUE LA VERITE (No 316, 341 pages) relate dix grands procès de l'histoire, dont ceux de Socrate, de Jeanne d'Arc et de Louis XVI. Mais mes préférences vont au livre de Marcel Montarron qui s'en tient à l'histoire judiciaire contemporaine avec LES GRANDS PROCES D'ASSISES (No 326, 338 pages). Douze cas qui deviennent autant d'histoires d'horreur qui semblent tout droit sortis de l'imagination de quelques conteurs spécialistes dans les histoires d'épouvante.

<b>LES PRESSES DE LA CITÉ LTÉE</b> 9797 TOLHURST - MONTRÉAL - 387-7316 CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE NOUVEAUTÉS NOVEMBRE 1969	
<b>JULLIARD</b> Annabel BUFFET <b>LES FAUX JULES</b>	Elles ont beau se comporter en femmes de tête, ces faux Jules ont aussi un cœur. Une carrière à assumer ne les empêche pas de rêver; un visage à épargner ne les empêche pas de pleurer; un foyer à préserver ne les empêche pas de coucher. Dans ce dernier roman de l'auteur des VIEUX GAMINS, les héros s'égratignent sans se déchirer; se trompent sans cesser de s'estimer; souffrent sans jamais se l'avouer. Volume relié, sous jaquette illustrée, 267 pages <b>\$5.40</b>
Suzanne LILAR <b>JOURNAL DE L'ANALOGISTE</b>	Un chien, une rose, la maison hollandaise, un rideau en trompe-l'oeil, la chevelure-fourrure, le tintement candide d'une sonnette dans une maison de rendez-vous: quelques uns des repères à partir desquels l'auteur propose au lecteur un jeu passionnant. Volume relié, sous jaquette illustrée, 256 pages <b>\$4.90</b>
Andrew TOMAS <b>LA BARRIÈRE DU TEMPS</b>	Quand nous disons: "New York est à cinq heures de Paris", nous exprimons en heures, une distance kilométrique. Quand nous évoquons un souvenir passé, "C'est loin", disons-nous encore. Cette fusion du langage spatial et temporel nous est quotidienne, et, au début de ce siècle, Einstein nous a montré combien en effet était artificielle la séparation classique de l'espace et du temps. Volume relié, sous jaquette illustrée, 309 pages <b>\$5.90</b>
<b>Collection "POLICIER JULLIARD"</b>	
Stuart PALMER <b>QUATRE ÉVAPORÉES</b>	Hildegard Withers l'affirmait, statistiques à l'appui: à New York, chaque année, il disparaît plus de trois mille femmes seules, qui sont d'un certain âge et sans attaches. En dépit de quoi, l'inspecteur Oscar Piper se refusait à l'écouter et à ouvrir une enquête parce que la vieille demoiselle n'avait reçu aucune carte d'Alice Davidson pour Noël. Le policier ne se rendait pas compte qu'Alice était de ces gens pour qui envoyer des cartes de vœux est un devoir aussi impérieux que payer ses impôts, et que seule la mort peut les empêcher d'accomplir. 251 pages <b>\$4.00</b>
Michel BATAILLE <b>L'ARBRE DE NOËL</b>	Il s'appelle Pascal. Il a dix ans. Il va mourir. Avant Noël. Tel est le déchirant départ de "L'Arbre de Noël". "Leucos aigüé, trois mois au maximum", a dit le spécialiste qui a examiné Pascal. Et il a ajouté: "Trois mois, c'est beaucoup. Vous auriez pu n'avoir qu'un seul jour. Profitez-en. Amusez-vous. Soyez heureux". Heureux? Laurent Ségur a un ricane amer. Que donner à un enfant qui ne verra peut-être pas Noël? À travers ce livre exceptionnel vous vivrez trois mois de grâce et de bonheur, minute par minute, avec Laurent et Pascal. Et lorsque, dans les larmes vous fermerez "L'Arbre de Noël", vous verrez trembler dans ses lumières comme s'il s'adressait à vous entre tous le dernier message de Pascal: "Bonne chance". Volume relié, sous jaquette illustrée, 280 pages <b>\$4.90</b>
<b>PLON</b> Henri-Paul EYDOUX <b>LA FRANCE ANTIQUE</b>	Comment vivaient les Français il y a deux mille ans? Dans quels décors se mouvaient-ils? Quels étaient leurs occupations et leurs préoccupations, leurs labours et leurs joies, leurs pensées et leurs croyances? Autant de questions auxquelles ce livre s'efforce de répondre. La France antique est un véritable album de famille, tout à la fois riche et coloré, émouvant et pittoresque. Volume relié, sous jaquette illustrée, 316 pages <b>\$18.90</b>
<b>CHRISTIAN BOURGOIS</b>	
<b>ARRABAL THÉÂTRE VII</b> Théâtre de Guérilla	"Arrabal est le jeune prodige de la nouvelle génération théâtrale. Son apport au théâtre est comparable à celui de Picasso à la peinture". 181 pages <b>\$5.40</b>
Michel BERNARD <b>LE CHEVALIER BLANC</b>	Le portrait d'un "héros" de notre temps au travers de ses aventures de vacances en Espagne. La mise en accusation de la bêtise satisfaisante. Un roman au vitriol qui n'épargne rien, ni personne, mais préfère l'humour aux jérémiades. 344 pages <b>\$6.70</b>
Ernest JUNGER <b>CHASSES SUBTILES</b>	Antimémoires de Junger, ces Chasses subtiles nous montrent le plus grand écrivain allemand d'aujourd'hui parcourant la planète en quête de quelque insecte rare. Il n'est peut-être pas d'occupation plus sérieuse, Armée de son filet à papillons, Junger poursuit en effet dans ces chasses, mais cette fois sous l'angle de l'entomologie, cette réflexion sur le destin qui donne sa hauteur et son sens à toute son oeuvre. 449 pages <b>\$7.30</b>
Hart LEROY BIBBS <b>CAMETUDE</b>	"Art Leroi Bibbs comme Bob Kaufman arrache les fleurs racistes qui poussent sur la lingée de corps de l'Amérique blanche. Art Leroi Bibbs que Ellen Wright a découvert se moque des formes exotiques, comme Eldridge Cleaver, comme Kaufman, il ne s'embarrasse pas de littérature. Coma noir-orange, comme celui de Cecile Taylor, de Dolphy, de Jimi Hendrix, de Charles Lyld, infra-combustion spontanée..." 94 pages <b>\$4.00</b>
<b>LA PALATINE</b> Arnaud DESJARDINS <b>YOGA ET SPIRITUALITÉ</b>	La mode du yoga et de la métaphysique hindoue fait chaque jour de nouveaux adeptes. Beaucoup d'Européens se sentent attirés vers ces techniques et vers cette philosophie sans savoir jusqu'où peut aller leur espoir, jusqu'où doit aller leur méfiance. Écrit avant "Le Message des Tibétains" ou "Les Chemins de la Sagesse", ce livre tente de répondre à certaines questions souvent posées. Arnaud Desjardins parle de ce qu'il a lui-même vu ou reconnu pour vrai. Et les expériences qu'il a faites ou les aides exceptionnelles qu'il a reçues sont promises à tous les chercheurs un peu exigeants. 200 pages <b>\$4.00</b>
<b>POLICIERS PLON</b>	
Nicolas GREELING <b>TSING BOUM</b>	A midi, un homme frappe à la porte et abat d'une rafale de mitraillette la jeune femme venue lui ouvrir. A midi un quart, une petite fille revient de l'école. A midi et demie, arrive sur les lieux le Commissaire Van der Valk; il embarque la petite fille. Comme on sait, il n'est pas meilleure façon de commencer une enquête que d'adopter un enfant. 256 pages <b>\$1.25</b>
Oswald WIND <b>RUBIS SUR JUNGLE</b>	Sir Euwain Clintock-Mac Fay était un espion aussi invraisemblable que son nom. Arraché à sa paisible retraite d'Écosse, il était envoyé par son ancien chef en Birmanie, à la recherche de la riche héritière d'une mine de rubis, disparue dans des circonstances aussi mystérieuses que la mort de son beau-père, un agent britannique. Avant même d'avoir mis le pied dans l'avion de Rangoon, il avait compris que sa mission serait peu commode car il était prié d'emmener avec lui l'élégante mère de la jeune personne, plus habituée au luxe de la Côte d'Azur qu'aux missions intrépides. 252 pages <b>\$1.25</b>

### Bibliophiles

Théâtre de Corneille et de Molière publié entre 1662 et 1684 à Paris.

Parmi les douze pièces de Corneille, vous aurez Tite et Bérénice, Attila; de Molière, les Précieuses Ridicules, Sganarelle ou le cocu imaginaire.

Collection complète: \$400.00

Téléphoner: Mlle Joncas ou M. Beaudet 486-1175 (soir) 288-3432

### UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



#### ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ "INTRODUCTION À L'AUDIO-VISUEL"

en collaboration avec les universités canadiennes de langue française et la société Radio-Canada. Présenté les dimanches à 9 h 45 A.M. à compter du 11 janvier 1970 sur le réseau français de Radio-Canada et ses postes affiliés. Offert aux étudiants, aux enseignants, et à toutes les personnes préoccupées par le phénomène de la communication audio-visuelle. Date limite d'inscription: 30 nov. 1969

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS:**  
 Secrétariat de l'enseignement télévisé, Centre audio-visuel, Université de Montréal, C.P. 6128 - Montréal 101, Tél.: 343-7344

**ACHÈTE LIVRES FONDS DE BIBLIOTHÈQUES COLLECTION (S) BROCHURES PÉRIODIQUES PUBLICATIONS OFFICIELLES CAMILLE LAVALLÉE INC. 7480 2e AVENUE Montréal 453 Tél.: 728-9023**

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

### COLLECTION "SANTÉ ET SÉCURITÉ"

(J.-G. Pépin, directeur)

Une nouvelle collection destinée aux écoliers canadiens présentant un programme complet d'éducation sanitaire. Six manuels abondamment illustrés en couleurs. Étude du corps humain et de son fonctionnement, de la santé physique, mentale et sociale, de la sécurité familiale, scolaire et routière.



#### AU GRAND AIR

- **TON LIVRE DE SANTÉ** (1re année) (J.-G. Pépin et G. D'Amour) - **\$1.60**  
 — Messages  
 Série de cartes relatives au manuel et faisant partie de la méthode.  
 Pour l'élève — **\$0.25**  
 Pour la classe — **\$2.50**
- **Fiches méthodologiques** (G. D'Amour et E. Veigman) - **\$2.25**  
 Guide du maître du volume.  
 33 fiches, 8 x 5, recto et verso, sous étui de plastique.

- **UNE BONNE JOURNÉE** (2e année) — (Yvonne Roger) **\$2.00**
- **AU GRAND AIR** (3e année) — (Dr. Orvoire et Y. Delval) **2.60**
- **POUR VOTRE SANTÉ** (6e et 7e années) (J.-G. Pépin) **\$3.95**

#### À PARAÎTRE DÉBUT 1970

- **LES BONNES HABITUDES** (4e année) — (M. Dufour et G. Primeau)
- **VOUS GRANDISSEZ** (5e Année) — J. Plante et J.G. Pépin

274-6521



1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUE.

LIBRAIRE LIDEC INC. ÉDITEUR - IMPRIMEUR

#### ÉDITEURS, AUTEURS...

#### PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS  
 MONTREAL: PLACE BONAVENTURE  
 TEL: 866-2146

SIÈGE SOCIAL ET ATELIER: ST-JEAN, QUE.  
 TEL: Lignes directes Montréal: 658-5465  
 658-0155

Les Lettres américaines / Bruce Jay Friedman

# Quand l'humour masque le tragique

par Naim Kattan

Bruce Jay Friedman est l'un des jeunes écrivains américains les plus marquants. Auteur de deux best-sellers "Stern" et "A mother's kisses" (en français "Mom"), il a aussi écrit une comédie "Scuba Duba" qui fut un grand succès de Broadway en 1967.

Dans ses deux romans Bruce Jay Friedman évoquait sous le masque de l'humour des drames quotidiens qui frisent la tragédie. "Stern", par exemple, a toutes les apparences de l'homme heureux, marié à une jolie femme, il a un fils qui est beau. Son travail est satisfaisant. Il habite une maison dont il est le propriétaire. Et pourtant, il est au bord de la folie puisque le monde où il vit lui apparaît hostile. Il est entouré de violence qui n'éclate pas. Rien ne le satisfait car il ne parvient pas à établir un rapport avec le réel. Friedman, mieux que quiconque, décrit dans "Stern" l'aliénation fondamentale des résidents des banlieues riches.

Dans son deuxième roman, "Mom", l'aliénation s'exprime sous une autre forme. Une mère déclare trop bruyamment son amour pour son fils. Elle l'envahit, le tyrannise et cherche dans l'amour maternel un refuge car elle ressent très fortement sa solitude, son vide intérieur et son isolement.

Les ressources de l'humour ne sont pas infinies, surtout quand il s'agit d'un humour noir. Et on voyait déjà Friedman s'acheminer vers une impasse. Comme il n'est pas un moraliste il ne pouvait pas continuer à mettre en lumière la vanité du succès et de la réussite. Son humour est une défense contre le tragique. Ne voulant pas affronter le tragique il peut l'oublier et le faire oublier par le rire. Mais ce rire grinçant nous

laisse assez rapidement un goût amer.

La voie de la facilité pour Friedman serait d'accepter de transformer le ridicule en divertissement. Friedman a choisi une autre voie. Le tragique est là mais il est exorcisé par la fantaisie, l'insolite. Le tragique est là mais il est exorcisé par la fantaisie, l'insolite. L'au-delà fait irruption dans le quotidien, et cela ne paraît point étrange.

Dans ce recueil de nouvelles nous faisons le tour de toutes les dimensions de l'existence. Dans "Anges noirs" le personnage principal pense faire une bonne affaire en engageant des Noirs à un prix réduit pour nettoyer son jardin puis sa maison, et finalement il découvre que c'est son âme qu'ils investissent. Le héros de "Coup de poing" ne parviendra jamais à convaincre sa femme qu'il peut poser le geste viril nécessaire pour affirmer sa masculinité. Et même quand il le fait elle ne le croira pas.

Dans "L'actionnaire" la fantaisie atteint un plus haut point. Nous sommes en face d'un malade. Sa fièvre monte au diapason des fluctuations à la Bourse des prix et des actions qu'il possède. Autrement dit, cet homme réagit de la manière la plus viscéralement physique par rapport à l'argent. Dans "Savoir-faire" nous parcourons une île des Caraïbes en compagnie d'un touriste américain qui veut absolument s'amuser mais qui ne parvient qu'à se dépenser sordidement. Il perd sur tous les plans mentalement, physiquement, financièrement. Sa volonté d'être heureux à tout prix transforme ses vacances en cauchemar.

Pourquoi un homme épouse-t-il une femme? N'est-ce qu'un coup de tête? C'est en tout cas ce qui arrive au person-

nage de "Changement de programme" qui, heureusement pour lui, se ravise et abandonne sa femme quelques jours après le mariage, demande le divorce pour épouser une jeune fille qu'il a connue dans un bar. Le deuxième mariage s'accomplit aussi par coup de tête. Cette fois peut-être le hasard sera-t-il de son côté.

Parfois les personnages de Friedman élaborent eux-mêmes leur fantaisie, la préparent. C'est presque un programme d'action. Ainsi, dans "Entrevue" un homme interviewe des jeunes filles qu'il veut engager comme secrétaires. Il leur demande leur nom, leur âge et ce qui suffit pour les doter d'une personnalité, d'une vie, pour les faire participer à des aventures imaginaires. La jeune fille n'est qu'un prétexte pour s'embarquer dans la fantaisie. "L'impresario de l'au-delà", titre d'une autre nouvelle, est un homme qui invite quelqu'un qu'il rencontre par hasard à des aventures insuitées à condition que ce dernier accepte les risques d'un voyage dans

l'au-delà. Risque grave puisque celui qui voltige dans les airs de la fantaisie risque de ne plus jamais revenir sur terre.

Dans "Le héros" Friedman démonte le mécanisme de l'évaluation d'une réputation. Dans une réunion politique un homme tire sur un orateur. Un jeune garçon demeure court après l'assaut, le mord. Le fugitif est arrêté et le jeune garçon meurt dans la bataille. Du jour au lendemain il est promu héros. Les journaux lancent des souscriptions pour commémorer sa bravoure, et la mère qui ne savait pas comment s'en débarrasser quand il était vivant fait des discours pour chanter ses louanges.

Friedman est un écrivain habile. Il sait aménager les coups de théâtre. Il prépare le terrain pour la surprise et l'enchantement. On subit son charme mais cette cuisine n'est pas toujours très raffinée. On devine trop le genre d'épices auxquelles l'auteur a recours. Sans que le diver-

tissement soit le but poursuivi par Friedman celui-ci ne refuse jamais de faire sourire, d'amuser, d'intéresser, pour transporter dans un au-delà où l'on touche furtivement le tragique. Parfois on ne peut pas s'empêcher de sentir que l'auteur prend tellement de précautions pour ne pas heurter la sensibilité de son lecteur que le tragique qui l'habite sort affadi de ce bain de bonne humeur extérieure. Au-

trement dit, les abîmes intérieurs sont transformés en drame tragi-comique qui à son tour est neutralisé. Et au lieu d'aborder le tragique en face Friedman tourne autour et on se demande si cela ne finit pas par être un jeu.

"L'impresario de l'au-delà" par Bruce Jay Friedman (traduit de l'américain par Solange Lecomte). Editions du Seuil, Paris.

## Nouveautés

R.-C. SCHWARZENBERG. - La Guerre de succession. Une radiographie de la campagne électorale pour les "présidentielles" de 1969. L'auteur, professeur de droit à Orléans, avait déjà publié une étude sur celle de 1965. (PUF, 292 p.)

GASTON MARCHOU. - Chaband-Delmas. Le portrait d'un Florentin du Quattrocento par le biographe de la Reine Astrid. (Albin-Michel, 272 p.)

JEAN LACOUTURE. - De Gaulle. Nouvelle édition d'un essai publié

en 1965, mis à jour et complété par cinq chapitres touchant aux événements de mai 1968 et à leurs conséquences. (Le Seuil, collection reliée, 260 p.)

Philosophie PAUL RICOEUR. - Le Conflit des interprétations. Au carrefour de la structure et du sens, de la psychanalyse et du sujet, de la religion et de la foi. Recueil d'essais échelonnés sur dix années. (Le Seuil, "L'ordre philosophique", 510 p.)

## France / Pierre Schoendoerffer

### Trop sage sur un sujet trop fou

Le cinéaste de la 317e Section fait ses débuts littéraires avec l'Adieu au roi, version romanesque d'un scénario à naître. On y retrouve les qualités de l'homme de cinéma: une mise en scène ample, solide, bien construite, une vision qui passe du panoramique au gros plan, avec de brusques changements de cadrages et toujours un parti pris de vérité, de document pris sur le vif. Mais ce qui parfois au cinéma est rendu nécessaire par la fugacité de l'image - la répétition de plans, l'insistance, l'alignement du rythme sur certaines séquences privilégiées - risque en littérature de devenir lourdeur, monotonie, maladresse.

L'histoire, certes, n'est pas monotone, qui n'échappe pas entièrement à la tradition des récits de guerre: ici, la fin du second conflit mondial, dans l'île de Bornéo occupée par les Japonais. Un sergent irlandais, Learoyd, vaguement déserteur, s'intitule roi d'un peuple anachronique, oublié par le temps au cœur de la jungle: les Murals, et en rassemble les tribus pour les faire contribuer sous sa houlette à l'effort de guerre allié. On a droit, dès lors, à tout ce qui fait l'habitude folklorique des livres à la fois d'aventures et exotiques: l'évocation de la jungle, proliférante et génésique, comme dans la Vie royale de Malraux, la découverte d'un peuple primitif, naïf et fier, l'amour d'une belle indigène, la nature, maléfique et sauvage, qui ajoute ses pièges à ceux des hommes, comme dans un film de John Huston (ou de Schoendoerffer); la férocité, la démesure et le démentiel, comme dans cet épisode de la colonne japonaise fantôme, qui, enfermée dans la jungle, ne se signale que par ses exactions et ses crimes.

Tout ceci ne peut surprendre si l'on sait que Learoyd, en devenant le roi fou de cette peuplade oubliée, concrétise un rêve d'enfant pauvre, nourri peut-être de Jules Verne et de Conrad, ou de Saumerset Maugham, mais plus sûrement de westerns avant la lettre, de bandes dessinées ou même plus simplement d'une carte géographique déchiffrée à l'école.

Le meilleur du livre est là, dans cette projection d'un homme au-delà du possible. Le moins bon, dans la timidité que Pierre Schoendoerffer, romancier débutant, semble avoir apportée à la rédaction de son livre. Peut-être s'est-il senti peu sûr de lui, à l'oree d'une nouvelle technique, et a-t-il cru nécessaire le recours à certains procédés: l'emploi, par exemple, d'un narrateur, à la fois intégré et extérieur à l'action, qui la distancie et la refroidit, le recours à un personnage de colonel, inflexible et torturé, présent et lointain, autoritaire et vulnérable, qui a déjà beaucoup servi en littérature.

De toute façon, il ne s'agit pas d'un début qui puisse laisser indifférer. La lecture en est prenante, si la nouveauté est discutée.

# Les romans les plus populaires

## Balzac, Dostoïevski, Zola, Hugo, Dumas, Stendhal, etc.

le volume \$1.90 (+ port et emballage 30¢)



### 100 livres d'une rare beauté

Tous ces ouvrages sont particulièrement soignés, la typographie est belle, aérée, bien lisible, le papier de haute qualité. Les reliures, dans une gamme harmonieuse de coloris, sont en plein skivertex. Le dos à nervures est doré au fer, le plat est orné d'un gaufrage à froid. Le bloc est non pas collé, mais cousu au fil de lin, avec tranche-file.

### Un prix incroyable

Pourquoi payer plus cher pour des livres moins beaux? Les ouvrages que vous paierez facilement \$3.90, sous une présentation bien inférieure en qualité à celle que nous vous offrons, vous pourrez les obtenir chez vous, sans vous déplacer, pour \$2.20 seulement, tout compris.

### Exprimez vos désirs aujourd'hui, vous ne commanderez qu'après avoir vu.

Votre choix d'aujourd'hui ne vous engage à rien. C'est seulement si vous conservez le premier volume, envoyé à l'examen gratuit pour huit jours, que nous considérerons votre liste comme une commande.

### Conditions de souscription

Choisissez autant de livres que vous voulez (au minimum un dans chaque liste mensuelle).

Envoyez sans engagement votre liste à l'adresse mentionnée dans le bon.

Examinez le premier volume de la liste envoyé à l'examen gratuit pour huit jours avec les conditions de souscription. Si vous conservez l'ouvrage, vous recevrez alors, mois par mois, les autres volumes mentionnés sur la liste.

Si vous retournez le volume dans les huit jours, nous détruirons votre liste et vous ne nous devrez rien du tout.

Si Johannes Vermeer était de ce monde, il lirait

## Realités

"la plus belle revue au monde"

La grande sensibilité artistique de Johannes Vermeer et son attachement à la beauté, le dirigeraient instinctivement vers Realités. Comme vous, il aurait la joie de pénétrer dans un monde fascinant, lequel renferme le plus grand art de vivre: arts, voyages, politique, modes et alimentation. Il s'émerveillerait devant les magnifiques reproductions de peintures et de photographies, imprimées sur papier glacé de qualité; son imagination serait troublée par les mots de nos éditorialistes. Si Vermeer était de ce monde, il lirait Realités. Vous, qui vivez présentement dans un monde fascinant, pouvez profiter encore plus de Realités, en vous abonnant.



REALITES en Amérique Dept. V 17  
301 ave. Madison, New York, N.Y. 10017  
Pour un temps limité seulement, une offre vraiment spéciale:  
7 numéros pour \$9.95

..... Edition française ..... Edition anglaise

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

règlement ci-joint  prière de me facturer

1er mois	2e mois
<input type="checkbox"/> 3800 Balzac Le Père Goriot <input type="checkbox"/> 3801 Dostoïevski Crime et Châtiment I <input type="checkbox"/> 3802 Dumas Les Trois Mousquetaires I <input type="checkbox"/> 3803 Pascal Provinciales - Pensées <input type="checkbox"/> 3804 Trois célèbres tragédies grecques <input type="checkbox"/> Eschyle - Sophocle - Euripide <input type="checkbox"/> 3805 Mme de La Fayette <input type="checkbox"/> La Princesse de Clèves <input type="checkbox"/> 3806 Montesquieu Lettres persanes <input type="checkbox"/> 3807 Daudet Contes du Lundi	<input type="checkbox"/> 3808 C. Brontë Jane Eyre <input type="checkbox"/> 3809 Dostoïevski Crime et Châtiment II <input type="checkbox"/> 3810 Dumas Les Trois Mousquetaires II <input type="checkbox"/> 3811 De Foe Robinson Crusoe <input type="checkbox"/> 3812 La Fontaine Fables <input type="checkbox"/> 3813 Cervantes Don Quichotte I <input type="checkbox"/> 3814 Balzac Le Cousin Pons <input type="checkbox"/> 3815 Sand La Mare au Diable François le Champi
3e mois	4e mois
<input type="checkbox"/> 3816 Stendhal La Chartreuse de Parme <input type="checkbox"/> 3817 Tolstoï Anna Karénine I <input type="checkbox"/> 3818 Merméde Carmen et Autres Contes <input type="checkbox"/> 3819 Baudelaire Les Fleurs du Mal <input type="checkbox"/> 3820 Barbey d'Aurevilly Les Diaboliques <input type="checkbox"/> 3821 Cervantes Don Quichotte II <input type="checkbox"/> 3822 La Fontaine Contes et Nouvelles <input type="checkbox"/> 3823 Hugo Quatre-vingt-treize	<input type="checkbox"/> 3824 Laclos Les Liaisons dangereuses <input type="checkbox"/> 3825 Tolstoï Anna Karénine II <input type="checkbox"/> 3826 Marivaux La Vie de Marianne <input type="checkbox"/> 3827 Rousseau Rôves du Promeneur solitaire <input type="checkbox"/> 3828 Constant Adolphe Le Cahier rouge <input type="checkbox"/> 3829 Poe Histoires extraordinaires <input type="checkbox"/> 3830 Nerval Les Filles du Feu <input type="checkbox"/> 3831 Rimbaud Oeuvres
5e mois	6e mois
<input type="checkbox"/> 3832 Prévost Manon Lescaut <input type="checkbox"/> 3833 D'Aubigné Les Tragiques <input type="checkbox"/> 3834 Lesage Gil Blas I <input type="checkbox"/> 3835 Stendhal Le Rouge et le Noir <input type="checkbox"/> 3836 Balzac La Cousine Bette <input type="checkbox"/> 3837 Montaigne Les Essais I <input type="checkbox"/> 3838 Baudelaire Le Spleen de Paris <input type="checkbox"/> 3839 Hugo Les Misérables I	<input type="checkbox"/> 3840 Flaubert Madame Bovary <input type="checkbox"/> 3841 Dumas Vingt Ans après I <input type="checkbox"/> 3842 Lesage Gil Blas II <input type="checkbox"/> 3843 Chateaubriand Atala - René La Vie de Rancé <input type="checkbox"/> 3844 Vigny Cinq-Mars <input type="checkbox"/> 3845 Montaigne Les Essais II <input type="checkbox"/> 3846 Stevenson L'île au Trésor <input type="checkbox"/> 3847 Hugo Les Misérables II
7e mois	8e mois
<input type="checkbox"/> 3848 Zola Germinal <input type="checkbox"/> 3849 Dumas Vingt Ans après II <input type="checkbox"/> 3850 Musset La Confession d'un Enfant du Siècle <input type="checkbox"/> 3851 Andersen Contes <input type="checkbox"/> 3852 Flaubert L'Education sentimentale <input type="checkbox"/> 3853 Dante La Divine Comédie I <input type="checkbox"/> 3854 Mistral Mireille <input type="checkbox"/> 3855 Hugo Les Misérables III	<input type="checkbox"/> 3856 W. Scott Ivanhoe <input type="checkbox"/> 3857 Gogol Les Ames mortes <input type="checkbox"/> 3858 Zola Thérèse Raquin <input type="checkbox"/> 3859 Mme de Sévigné Lettres <input type="checkbox"/> 3860 E. Brontë Wuthering Heights <input type="checkbox"/> 3861 Dante La Divine Comédie II <input type="checkbox"/> 3862 Diderot Le Neveu de Rameau Jacques le Fataliste <input type="checkbox"/> 3863 Hugo Les Misérables IV
9e mois	10e mois
<input type="checkbox"/> 3864 Daudet Lettres de mon Moulin <input type="checkbox"/> 3865 Brantôme Les Dames galantes <input type="checkbox"/> 3866 La Bruyère Les Caractères <input type="checkbox"/> 3867 Ronsard Les Amours <input type="checkbox"/> 3868 Rabelais Gargantua <input type="checkbox"/> 3869 Fromentin Dominique <input type="checkbox"/> 3870 Gauthier Le Roman de la Momie <input type="checkbox"/> 3871 Vallès L'Insurgé <input type="checkbox"/> 3872 Chateaubriand Mémoires d'Outre-Tombe I	<input type="checkbox"/> 3873 Maupassant Bel-Ami <input type="checkbox"/> 3874 G. Eliot Le Moulin sur la Floss <input type="checkbox"/> 3875 Zola Nana <input type="checkbox"/> 3876 Voltaire Contes et Romans <input type="checkbox"/> 3877 Rabelais Pantagruel <input type="checkbox"/> 3878 Swift Les Voyages de Gulliver <input type="checkbox"/> 3879 Rousseau Les Confessions I <input type="checkbox"/> 3880 Goethe Les Affinités électives <input type="checkbox"/> 3881 Chateaubriand Mémoires d'Outre-Tombe II
11e mois	12e mois
<input type="checkbox"/> 3882 Hugo Notre-Dame de Paris <input type="checkbox"/> 3883 Dostoïevski Les Frères Karamazov I <input type="checkbox"/> 3884 Boccace Le Décaméron <input type="checkbox"/> 3885 La Rochefoucauld Maximes et Pensées <input type="checkbox"/> 3886 Hawthorne La Lettre écarlate <input type="checkbox"/> 3887 Bernardin de Saint-Pierre Paul et Virginie <input type="checkbox"/> 3888 Rousseau Les Confessions II <input type="checkbox"/> 3889 Dickens David Copperfield I <input type="checkbox"/> 3890 Chateaubriand Mémoires d'Outre-Tombe III	<input type="checkbox"/> 3891 Gautier Le Capitaine Fracasse <input type="checkbox"/> 3892 Dostoïevski Les Frères Karamazov II <input type="checkbox"/> 3893 Vigny Servitude et Grandeur militaires <input type="checkbox"/> 3894 Perrault Contes <input type="checkbox"/> 3895 Villon Le Testament - Les Ballades <input type="checkbox"/> 3896 Daudet La Petite Chose <input type="checkbox"/> 3897 Tiliier Mon Oncle Benjamin <input type="checkbox"/> 3898 Dickens David Copperfield II <input type="checkbox"/> 3899 Chateaubriand Mémoires d'Outre-Tombe IV

J'ai noté d'une croix dans la liste ci-dessus tous les ouvrages de la collection « Cent Classiques » que je souhaiterais acquérir. Toutefois, avant d'y souscrire, je désire examiner gratuitement durant huit jours le premier volume de mon choix et recevoir votre bulletin de présentation. Si je conserve ce premier volume vous m'enverrez chaque mois les autres ouvrages que j'ai notés, selon vos conditions générales d'abonnement spécifiées dans le bulletin. Je bénéficierai alors, pour tous ces volumes, du prix exceptionnel de \$1.90 le volume (+ port et emballage, 30¢). Si, par contre, je vous retourne l'ouvrage envoyé à l'examen, je ne vous devrais rien du tout et mon choix préalable ci-dessus ne saurait être considéré comme une commande. Si je ne fais pas encore partie du Club Rencontre j'acquitterai le droit unique d'inscription de \$1.50 avec le premier volume.

**BON** pour un examen préalable gratuit à retourner aux ÉDITIONS EUROPÉENNES LIMITÉE

764, St-Joseph Est, Québec 2, P.Q.

Nom, prénom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Si je suis déjà membre du Club Rencontre, je vous signalerai le titre du livre gratuit auquel je pourrais avoir droit selon les statuts. N° d'abonnement \_\_\_\_\_

# L'OEIL SUR LE GROUPE

## Le troisième âge

Reportage de Renée Rowan  
Photos: Antoine Desilets et J. P. Gill

### \$50. cela signifie deux heures de banquet politique ou deux mois de nourriture pour un vieillard

Une femme âgée vivant seule dans un petit appartement a été trouvée morte dans son lit. Après enquête, il a été établi que sa mort remontait à douze jours au moins. Madame X n'habitait ni la compagnie ni

un endroit isolé à des milles du premier voisin. Cela se passait ici même à Montréal, il y a environ trois semaines, en plein coeur de la cité, aux Habitations Jeanne-Mance.

D'après le recensement de 1966, il y a au Québec quelque 500.000 personnes de plus de 60 ans et environ 400.000 de 65 ans et plus. Montréal compte à elle seule près de 200.000 habitants de plus de 60 ans, soit environ 40 p.c. de la population totale du "pouvoir gris" au Québec.

Tout le monde veut vivre longtemps, mais personne ne veut vivre vieux. Toutefois, selon la table de survie du Canada, un homme a actuellement une espérance de vie de 68 ans et une femme de 74 ans, soit 8 et 12 ans de plus qu'en 1931.

Vivre vieux fait peur parce que c'est, dans la majorité des cas, avoir moins de tout: moins d'argent, moins de santé, moins de forces, moins d'occupations, moins de mémoire, moins d'indépendance, moins de présence autour de soi. A tous ces maux, s'ajoute encore la crainte de n'avoir plus de toit. C'est le vide, la solitude, une vie quasi végétative.

Tous ces problèmes existent, nous dit Hubert de Ravinel, responsable des Petits Frères des pauvres à Montréal, à la veille du lancement de leur campagne annuelle de souscription qui débutera officiellement lundi prochain. Mais le plus cruel, celui dont découlent tous les autres en grande partie, est le manque d'argent. C'est aussi, malheureusement, le plus difficile à résoudre, et pour les vieillards, le plus humiliant.

#### Juste de quoi ne pas mourir

Le problème le plus grave qui s'est posé au comité du Sénat canadien dans son enquête sur la gérontologie, a été le niveau et l'étendue de la pauvreté qu'on trouve chez les personnes âgées au Canada.

A Montréal, la moitié de nos vieux amis vivent réellement dans la misère et ne disposent pour tout revenu que de leur pension qui est de \$109.20 par mois, précise Hubert de Ravinel. Ils paient en moyenne \$45 par mois pour le loyer. Leur reste de \$25 à \$30 pour la nourriture, ce que la plupart d'entre nous consacrons à notre argent de poche ou à nos cigarettes. Pas étonnant que leurs repas soient le plus souvent inadéquats et incomplets. Inutile d'insister: les médicaments grevent leur budget. Les vieillards sont mis devant un choix pénible: jeûner ou se soigner. Ils optent pour l'urgence du moment.

Pour M. Bisson, le problème se situe à un autre niveau. Il n'a jamais manqué d'argent; quant il est à court, il n'a qu'à en demander à ses enfants qui vivent tous les quatre aux Etats-Unis. "Ils m'en envoient toujours, mais c'est humiliant d'être obligé de quêmander."

Cet homme qui a 72 ans est paralysé depuis 1966. Il vit seul en chambre et arrive à se débrouiller grâce à l'aide de la femme du concierge qui s'occupe du ménage. Il fait lui-même sa cuisine. Il s'empresse, avec une satisfaction évidente, de nous montrer ses menus de la semaine, menus où figurent des hot dogs et une boîte de crevettes (une gâtée des Petits Frères) qui devra lui "faire" trois repas.

Ce vieux monsieur encore alerte et très sympathique nous dit que pour échapper à une vieillesse morose et solitaire, il essaie de se tenir au courant de tout et continue à s'intéresser à ce qui se passe dans le monde via la télévision et les journaux. Il nous parle avec enthousiasme du voyage d'Apollo 12, du courage d'Eisenhower, il nous demande notre avis sur le meurtre de Kennedy. Ses yeux brillent quand il nous raconte les visites de Sylvie, une jeune étudiante de 17 ans, une bénévole de "Jeunesse et troisième âge" qui vient jouer aux dominos avec lui. "Sylvie, c'est un peu ma petite fille." Ce partage de l'amitié, la visite des Petits Frères est pour ce vieil ami son seul contact avec le monde des actifs. Et il y tient! "Dites-le, madame, ce que les petits frères et les jeunes font pour nous. Trop peu de gens le savent."

La plupart du temps, il ne saurait être question de se distraire, d'aller au cinéma et encore moins au restaurant, de recevoir des amis, de prendre l'autobus pour aller visiter des parents (70 aller-retour, vous vous rendez compte!) de s'abonner à des journaux ou revues, de voyager ou de remplacer la télévision qui fait défaut. Tout cela coûte beaucoup trop d'argent.

L'histoire empêche les vieillards de mourir sans leur permettre de vivre véritablement, dans une province, dans un pays qui se disent humains, civilisés. Pourtant, il ne s'agit ici que de justice élémentaire, que d'un droit le plus strict, celui de vivre en homme libre.

L'histoire rapporte que dans certains pays, on faisait monter les vieillards dans un cocotier qu'on secouait vigoureusement pour voir s'ils étaient capables de tenir le coup. Si les vieillards tombaient, on les éliminait.

Est-ce que ce n'est pas un peu ce que nos gouvernements pratiquent en 1969, mais par d'autres moyens qui peuvent sembler moins cruels, qui laissent en tout cas meilleure conscience? Si nos vieux arrivent à s'en sortir avec \$109.20 par mois, tant mieux! Sinon... tant pis!

#### Jeunesse et troisième âge

Depuis octobre 1962, les Petits Frères des pauvres s'occupent à Montréal des personnes âgées, en particulier de celles qui vivent seules en chambre ou en appartement soit parce qu'elles ne veulent pas aller en foyer d'hébergement, soit parce qu'elles n'y trouvent pas de place, les listes d'attente étant si longues.



Sylvie, 17 ans, une étudiante de l'Université de Montréal, aide bénévolement les personnes âgées.

Les personnes âgées ont besoin d'un budget plus généreux pour sortir de leur vie végétative, certes, mais elles ont encore davantage besoin d'amour et d'affection: un repas partagé dans la joie, un colis, une visite, un bouquet de fleurs.

Nous voulons que nos vieux amis qui vivent dans la solitude et l'oubli retrouvent une existence digne, épanouissante. L'isolement représente pour un grand nombre le plus grave de leurs maux. Parce qu'ils sont vieux et improductifs, la société les considère comme des êtres inutiles et peu intéressants que l'on abandonne à leur sort. Nous sommes en grande partie responsables de faire des vieillards des êtres inférieurs.

Dix ans de contact avec les aînés, de partage de leurs soucis et de leurs joies, de visites et de confidences ont convaincu Hubert de Ravinel que les personnes âgées sont des êtres jeunes, riches de leur expérience, gais et ouverts, extrêmement disponibles à toute initiative, pourvu qu'ils aient quelqu'un à aimer. Les vieillards aiment et recherchent les jeunes. Les deux groupes ont quelque chose en commun: ils se sentent rejetés de la société.

L'antropologue américain Margaret Mead affirmait récemment: "Les personnes de 60 ans et plus trouvent beaucoup d'intérêt et de stimulant aux changements actuels et les jeunes devraient recourir à leur sagesse pour demander appui auprès de leurs propres parents. Il faudrait cesser de croire que les gens âgés sont tous des collets montés et des conservateurs."

Pénétrés de l'importance de travailler au service des aînés avec le concours des

jeunes, les Petits frères des pauvres ont décidé d'ajouter à leur nom un sous-titre: "Jeunesse et troisième âge".

Secondés par une équipe d'une trentaine de permanents, étudiants au secondaire, au CEGEP ou au niveau universitaire, jeunes ouvriers, couples mariés, gens du milieu des artistes, les Petits Frères ont, en 1969, distribué 4.000 colis, servi 3.000 repas de Noël et de Pâques et offert 1.200 journées de vacances et de bonheur à leurs vieux amis.

Mais Hubert de Ravinel va encore plus loin.

Il ne faut pas seulement organiser des loisirs pour les personnes âgées. Elles arrivent à être fatiguées de se divertir, de passer le temps à jouer aux cartes, de chanter et de danser entre elles. Elles ont aussi besoin de produire, d'être utiles dans la mesure de leurs capacités physiques et mentales. C'est très important pour leur équilibre.

#### SOS

Pour continuer leur action, pour créer de nouveaux services, mais surtout pour survivre, "Jeunesse et troisième âge" a besoin d'argent, de \$60.000 au moins cette année. C'est pour recueillir ces fonds que débute lundi prochain la campagne annuelle de souscription des Petits Frères des pauvres.

L'indifférence à l'endroit des vieux est grande. Le public accepte de donner un colis au moment des fêtes, mais nos amis ont besoin d'aide tout au long de l'année et sans cette aide nous serons appelés à disparaître peu à peu, affirme Hubert de Ravinel. On n'hésite pas à payer \$50 le couvert pour un banquet politique. Or deux heures de banquet équivalent à deux mois de nourriture pour une personne âgée. Il faudrait la peine de s'arrêter pour y réfléchir. Il ne s'agit pas d'une oeuvre de charité, mais d'un droit de stricte justice.



### "J'ai découvert une nouvelle tendresse: celle des vieux!"

Sylvie entre dans la pièce en coup de vent. Sur les joues ridées, elle distribue des baisers à la ronde. C'est un peu la petite-fille de tous ces vieux. On s'en rend vite compte. Ils l'ont adoptée sans doute parce qu'ils ont une chose en commun: ils luttent chacun à leur façon pour réussir à vivre. Eux sont aux prises avec une maigre pension de vieillesse; elle gagne sa vie tout en poursuivant ses études au CEGEP du Vieux Montréal. Pour payer ses dépenses d'entretien, elle travaille toutes les fins de semaine à la cafétéria d'un hôtel ainsi que tous les matins de 8h à 9h. Malgré tout, elle trouve encore le temps de s'occuper de ses vieux amis.

Avant de venir ici, j'étais très dure pour les personnes âgées, comme beaucoup d'autres jeunes, j'imagine. Puis, je me suis soudain rendue compte que nous nous rejoignons bien souvent. Si je leur apporte de la joie, mes vieux amis me donne en échange leur tendresse. Nous sommes quittes.

Sylvie a fait une autre découverte en venant chez les Petits Frères.

Dans l'équipe des permanents, on retrouve des gens de tous les milieux. Moi, les gens d'Outremont, avant, je les avais loin. C'était peut-être par rancœur. Maintenant, je pense qu'il y a du "bon monde" partout. Il y a beaucoup de préjugés qui tombent quand on vient ici; les barrières de classes s'aplanissent d'elles-mêmes quand on a un but commun.

Pour moi, le contact avec les "aînés" ça été la rencontre de deux solitudes. La leur et la mienne. Et parce qu'eux comme moi avions besoin de présence et d'affection, nous avons chacun trouvé dans ces contacts un nouveau sens à nos vies.

Celle qui parle le fait sans ostentation, simplement, tout en continuant d'un geste mécanique à préparer des déliants pour la campagne de souscription des Petits Frères qui débute lundi prochain. Francine a 28 ans, elle est secrétaire dans un bureau.

Nous sommes tous assis autour d'une grande table où se côtoient une vieille dame de 89 ans, un monsieur de 74 ans, quelques autres personnes qui ont dépassé la soixantaine, et des jeunes qui, tout en écoutant un disque de la Bolduc, consacrent quelques heures à une cause commune.

Ceux qui disent que les vieillards sont des gens tristes, ennuyés qui radotent et pleurent sur leur passé sont dans l'erreur. Vous n'avez qu'à regarder autour de vous ce soir. Si on leur en donne la chance, ils adorent comme nous chanter, rire, se rendre utiles. Avec eux, j'ai réappris à sourire, à partager. J'avais besoin de présence: ils m'ont donné la leur.

Jean a 25 ans, il est chansonnier. Un ami l'a entraîné un jour rue Garnier. Depuis, il y revient régulièrement dans ses moments libres, entre deux tours de chant.

C'est un peu comme une deuxième famille. L'atmosphère qui règne ici est exceptionnelle. Si nous apportons de l'affection à nos vieux amis, ils nous la rendent bien. Vous devriez voir la joie dans leurs yeux quand je chante pour eux. C'est un encouragement pour moi.

Il y a aussi Michel, 18 ans, un jeune étudiant en hôtellerie, et Constant, un demi-voyant qui seconde le moniteur à l'atelier d'artisanat et tous ces autres bénévoles qui nous assurent que ce ne sont pas les personnes âgées qui profitent d'eux, mais eux qui profitent de cet échange, de ce partage d'amitié et d'affection.

### Surveillance à l'école après les heures de classe

TORONTO (PC) — Un comité du Conseil de l'éducation à Toronto, a approuvé un projet voulant que les enfants dont les mères sont débordées de travail, puissent demeurer dans les écoles publiques, sous une surveillance, après l'heure de la fermeture des classes jusqu'à l'aube.

L'acceptation de ce projet serait de grande utilité pour les mères de famille qui travaillent à l'extérieur, et celles qui vivent dans les quartiers populaires et logés où il n'y a pas d'espace disponible pour les jeux des enfants.

Les représentants du conseil de planification sociale de la région de Toronto, qui ont suggéré ce projet, et le comité administratif du Conseil qui a donné son approbation, se réuniront pour discuter des dépenses inhérentes à ce nouveau programme.

Tous les membres du Conseil devront ensuite approuver ce projet avant qu'on puisse le réaliser.

### Pour Grace MacInnis, le temps des femmes approche

MONTREAL (PC) — A notre époque, un grand nombre de femmes aspirent à autre chose qu'à l'unique cadre de leur foyer, déclare Grace MacInnis, représentante néo-démocrate de Vancouver-Kingsway au parlement.

Prenant la parole devant les membres d'un groupement féminin à Montréal, elle a précisé que les femmes, en grande majorité, éprouvent un sentiment d'insatisfaction qui s'amplifie dans la solitude

### La campagne des Fédérations veut ramasser 11 millions

La campagne des Fédérations a fixé son objectif pour l'année 1970 à plus de onze millions ce qui représente pour le public une augmentation de l'ordre de 13 p.c. C'est une somme importante et il faudra des efforts surhumains aux bénévoles pour l'obtenir, a déclaré au cours de l'assemblée annuelle de l'Association des oeuvres de santé du grand Montréal, le président, M. L. P. Bélaïr.

Quoique la campagne des Fédérations de 1969 n'ait pas eu le résultat espéré (une augmentation de moins de 1 p.c.) l'Association a tout de même distribué à ses membres \$64.000 soit 7 p.c. de plus que l'année précédente.

quand les enfants atteignent l'âge de quitter la maison.

Elles ne cherchent pas à se complaire dans l'image que la publicité moderne a choisie pour les décrire, comme la gardienne du foyer attendant quotidiennement le retour du foyer du soutien de famille qui trouvera tout en ordre dans la maison.

"De plus en plus les femmes ont l'impression qu'on a besoin d'elles à l'extérieur de la maison, aussi bien qu'à l'intérieur", de souligner la conférencière, en ajoutant que le jour viendra où rien ne pourra plus les empêcher d'accomplir des réalisations qui s'a-

verent nécessaires.

Considérant leur expérience à la maison, elles ont de grandes aptitudes comme aides infirmières, et pourraient aussi rendre de grands services dans les écoles maternelles,

dans un milieu de travail social ou encore à titre de conseillères auprès des femmes.

Toutes ces activités ne requièrent pas de formation universitaire, et le salaire s'ajoutant au budget familial serait apprécié. Ce serait également un moyen de satisfaire au besoin de réalisations personnelles qu'éprouvent de nombreuses mères de famille confinées à la maison.

Catholiques, d'au moins 21 ans, célibataires, veufs et veuves, (aucun divorcé) pour bien trouver... et faire un MARIAGE HEUREUX adressez-vous à ASSOCIATION MARIAGES HEUREUX c.p. 1598, succursale b, montréal 110

### LA COUTURE CHEZ SOI



Un deux-pièces qui vous apportera confort et élégance...

Patron no: M-150 Le patron imprimé no M-150 est offert pour les tailles 8-16.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.



### Mon rayon de soleil: "une belle jeunesse qui me rend visite..."

Pour moi, quand un jeune ou un Petit frère vient me voir, c'est comme une belle journée ensoleillée après huit jours de pluie ou si vous préférez, c'est la lumière qui revient après une longue panne d'électricité.

L'amie à qui nous rendons visite avec Hubert de Ravinel a 64 ans. Séparée d'un mari alcoolique, sans enfant, d'une santé extrêmement fragile (elle passe régulièrement de longs mois à l'hôpital), elle vit seule dans une petite pièce de huit par dix, dans une maison de chambre située sur une des rues les plus peuplées et les plus bruyantes du sud-est de la ville. Elle doit utiliser la salle de bain et la cuisine communes.

J'aime encore mieux ça que d'aller vivre dans un foyer d'hébergement. Tant que je serai capable de voir à moi, je resterai ici. Au moins, j'y ai une certaine indépendance.

Et pourtant la vie est dure pour cette femme qui malgré des vêtements très modestes, réussit à conserver un petit air de coquette. Elle n'a pour tout revenu qu'une pension du gouvernement du Québec, celle de femme séparée qui a été fixée à \$105 par mois. Son loyer est de \$11 par semaine. Au mieux, il lui reste \$61 par mois pour la nourriture, les billets d'autobus, les vêtements et les médicaments.

Il ne me reste que \$7 pour me rendre jusqu'au 10 décembre, nous dit-elle (nous l'avons rencontrée le 18 novembre). Ce sont les médicaments qui coûtent terriblement cher. A la clinique externe de l'hôpital Notre-Dame, on a estimé à \$35 par mois le coût minimum des médicaments que je devrais prendre. Comment voulez-vous que j'y arrive? J'achète le plus urgent pour ne pas trop souffrir. Les médecins me reprochent de ne pas suivre ma diète: ils voudraient que je mange de la viande rouge, des légumes verts et des fruits. C'est impensable, je n'ose même pas regarder les étalages. Sans les colis que les Petits frères m'apportent chaque quinzaine, je n'aurais plus rien à manger dix jours avant de recevoir mon cheque de pension. Les médecins me disent de me distraire, de sortir, d'aller au cinéma, de voir des amis. Je n'ai même pas d'argent pour prendre l'autobus.

A ce sujet, disons que le conseil municipal d'Edmonton vient d'accorder aux citoyens de la ville âgés de plus de 65 ans le privilège d'utiliser gratuitement les transports en commun. Seul le laissez-passer leur coûtera \$5 pour défrayer le coût d'impression et d'émission des laissez-passer ainsi que les frais d'une campagne de publicité. A Toronto, on serait sur le point de permettre aux personnes âgées d'utiliser les moyens de transport en commun aux mêmes tarifs que les étudiants. A Montréal, où une requête dans le même sens a été faite en avril 1968, rien ne bouge.

Nous voudrions bien comme les jeunes pouvoir con-tester et descendre dans la rue. Mais nous n'avons pas la force de marcher et de brandir des pancartes. Sans compter qu'on a peur, que l'on se sent pris à la gorge. Si on parle trop fort, on perdra nos pensions.

Pour M. Bisson, le problème se situe à un autre niveau. Il n'a jamais manqué d'argent; quant il est à court, il n'a qu'à en demander à ses enfants qui vivent tous les quatre aux Etats-Unis. "Ils m'en envoient toujours, mais c'est humiliant d'être obligé de quêmander."

Cet homme qui a 72 ans est paralysé depuis 1966. Il vit seul en chambre et arrive à se débrouiller grâce à l'aide de la femme du concierge qui s'occupe du ménage. Il fait lui-même sa cuisine. Il s'empresse, avec une satisfaction évidente, de nous montrer ses menus de la semaine, menus où figurent des hot dogs et une boîte de crevettes (une gâtée des Petits Frères) qui devra lui "faire" trois repas.

Ce vieux monsieur encore alerte et très sympathique nous dit que pour échapper à une vieillesse morose et solitaire, il essaie de se tenir au courant de tout et continue à s'intéresser à ce qui se passe dans le monde via la télévision et les journaux. Il nous parle avec enthousiasme du voyage d'Apollo 12, du courage d'Eisenhower, il nous demande notre avis sur le meurtre de Kennedy. Ses yeux brillent quand il nous raconte les visites de Sylvie, une jeune étudiante de 17 ans, une bénévole de "Jeunesse et troisième âge" qui vient jouer aux dominos avec lui. "Sylvie, c'est un peu ma petite fille." Ce partage de l'amitié, la visite des Petits Frères est pour ce vieil ami son seul contact avec le monde des actifs. Et il y tient! "Dites-le, madame, ce que les petits frères et les jeunes font pour nous. Trop peu de gens le savent."

POUR BIEN DIGERER BUVEZ: UNE EAU DE SANTÉ AIGUAINE & PÉTILIANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

**Sithines 33**

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir

Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN

Approuvé au goût LAXATIVE-PURGATIVE

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antispasmodique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

**Optrex** LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

### Horaires

Le siècle c marque une émission en couleur

SAMEDI	
<b>CBFT 2</b>	8.55 Aujourd'hui à CBFT 9.00 Cours universitaires "Histoire du Canada" 9.45 Cours universitaires "Littérature canado-française" 10.30 Roguet belles oreilles 11.00 Robin-touze 11.30 Le défilé du Père Noël 1.00 Si jeunesse pouvait 1.30 Les Quatre-Saisons 1.55 Tennis 2.00 Lasse 2.30 Plein feu L'Aventure 3.00 Cinéma Le songe de Butterfly 4.30 La jete 5.00 D'Éberville 5.30 L'Heure des Quilles 6.30 Téléjournal 6.45 Atome et galaxies 7.00 Cher Oncle Bill 7.30 Jimmy 8.00 Hockey Oakland à Montréal 8.30 Les cochons-lard 8.50 La Politique Fédérale 9.00 Parti Progressiste Conservateur 11.00 Téléjournal 11.15 Nouvelles du sport 11.30 Cinéma L'Eclipse (Franco-Italien 1962) 1.15 Un verre de whisky (Franco-espagnol 1960)
<b>CBMT 6</b>	Si le roi savait ça (France) 12.30 Pour adultes seulement Gullitane pour deux (E-U)
<b>CFM 10</b>	7.45 Mère et musique 8.00 Cinq jeunes Le retour du fils du Sheik 9.30 Les p'tits bouhommes 10.00 Capitaine Bouhomme 10.30 Mes amis les animaux 11.00 Jeunesse en forme 12.00 Bon week-end 1.00 Cinq-samedi Les négligés rencontrent la momie (E-U) 3.30 Sur le matériel 4.30 La rampe sportive 5.00 C'est arrivé cette semaine 5.30 Les joyeux naufrages 6.00 Terre des jeunes 7.00 Jeunesse d'aujourd'hui 8.00 Les grands spectacles La Française et l'Amour (France) 10.30 Le 10 vous informe 11.00 En pantoufles
DIMANCHE	
<b>CBFT 2</b>	8.55 Aujourd'hui à CBFT 9.00 Cours universitaires "Médecine d'aujourd'hui" 9.45 Cours universitaires "Prospectives" 10.30 Le jour du Seigneur 11.30 Le francophonisme 12.00 D'hier à demain "La conquête de la mer L'œil de cristal" 1.00 Les travaux et les jours 1.30 Langue Vivante 2.00 Football américain 4.45 Échos du Sport 5.00 5 D 6.00 Au pays des grands 6.30 Téléjournal 7.00 Quelle famille! 7.30 Zoom 8.30 Deux Dimanches Sœur Jules Renard (reprise) Le plaisir de rompre - Le Pain de ménage - Poil de carotte 10.30 Praline 11.00 Téléjournal 11.15 Sport-Dimanche 11.30 Cinéma Année 1918: les illusions d'une victoire
<b>CBMT 6</b>	3.00 L'éducation à votre service 3.30 Le Saint 4.30 Music-hall des jeunes 7.00 Le Rideau s'ouvre 8.00 L'homme de fer 9.00 Québec sans chanter 9.30 L'homme à la valise 10.30 Le 10 vous informe 11.00 France parler 12.00 En pantoufles Bouheur Perdu 1.30 Dernière édition 1.55 Fermeture
<b>CFM 10</b>	8.45 Mère et Musique 10.00 La plus belle musique au monde 10.30 Regards sur le monde 11.30 Le temps s'écoule 12.00 Bon dimanche 1.30 Cinq-dimanche Les yeux du terrain (Britannique) 2.15 Parti Québécois 2.30 Télé-équipes 4.30 Conquête de l'espace

**UN SOIR EN TRAIN**  
YVES MONTAND ANOUK AÏMÉE  
ANDRÉ DELVAUX  
AUDITORIUM  
BREBEUF

**AUJOURD'HUI**  
21 JOURS DE CINÉMA FRANÇAIS  
21 FILMS 21 JOURS  
Aujourd'hui 22 novembre  
TU NE TUERAS POINT  
de Claude Autant-Lara  
1.30 - 3.30 - 5.30 (99)  
7.30 et 9.30 (\$1.50)

**Dimanche 23 novembre**  
LA PRISONNIÈRE  
de Henri-Georges Clouzot (couleurs)  
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (\$1.50)

**Lundi 24 novembre**  
MASCULIN FÉMININ  
de Jean-Luc Godard  
7.30 - 9.30 (99)  
mardi: LE DIMANCHE DE LA VIE  
mercredi: CALCUTTA

**biens! Les Amitiés particulières**  
"Le Socrate", "Benjamin" ...  
CINÉMA DE RÉPERTOIRE  
**verdi**  
5380 St-Laurent (277-4145)

**IL S'APPELLE PASCAL... IL A 10 ANS... IL VA MOURIR...**  
un film très triste où les miracles n'existent pas  
WILLIAM HOLDEN  
VIRNA LISI  
BOURVILL  
CINÉMA  
**le PARISIEN**  
HORAIRE: 10.00 - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.45 - 9.05 p.m.

**CINERAMA**  
HORAIRE: 8 h 30 TOUS LES JOURS  
MER. SAM. 2 h - DIMANCHES: 2 h - 7 h 30  
SON STEREO PHONIQUE  
**MEDITERRANEAN HOLIDAY**  
CROISIÈRE EN MEDITERRANÉE  
MAGNIFIQUES RÉSERVES EN VENTE... par poste ou au théâtre...  
FORTUN (C. d'achats Boulevard et Dorval), MUGGLE PHARMACIE (C. d'achats Lavall), PINEAULT LIBRAIRIE, 3320 Ontario est.  
7<sup>e</sup> semaine  
1430 Bleury, Mtl. - 288-7102 ou 5603

**théâtre du rideau vert**  
4664, rue Saint-Denis  
METRO LAURIER, SORTIE GILFORD  
DU MARDI AU SAMEDI  
A 20 H 30  
DIMANCHE  
19 H 30

**"LE COUP DE L'ETRIER"**  
et "AVANT DE T'EN ALLER"  
Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR

**THÉÂTRE POUR ENFANTS**  
TOUS LES DIMANCHES  
MARIONNETTES 14 heures  
7.30 - 9.30 (99)  
"LE FIL D'OR"  
de Pierre Régimbald  
et Nicole Lapointe  
THÉÂTRE 15 H 30 - ENTRÉE \$1.00

**"FABY AU FAR-WEST"**  
THÉÂTRE 15 H 30 - ENTRÉE \$1.00  
de Pierre Régimbald  
et Nicole Lapointe  
Fantaisie de Patrick Mainville  
Mise en scène: Yvette Brind'Amour  
Réservations: 844-1793

**LE VAISSEAU D'OR**  
VOUS CONVIE À SON BORD EN COMPAGNIE DE BACH ET VIVALDI  
Tous les soirs, dès 18 heures, dans un décor fin de siècle, 20 musiciens interprètent pour vous, pendant le dîner, les œuvres des grands maîtres: Mozart, Dvorak, Debussy, Bach... Une soirée d'une douceur infinie, agréablement reposante.  
LE VAISSEAU D'OR. Une note de distinction et de bon goût, unique au monde.  
Dîner de sept services. Prix fixe: \$10.  
Sous l'étiquette Vaisseau d'Or, des crus exclusifs, de haute tradition.  
Entrée: 1100, rue Cyrès (au sous-sol de l'hôtel Windsor), Montréal.  
Réservations: 867-1868

**catherine Deneuve**  
et MICHEL PICCOLI  
**la Chamade**  
un film d'Alain CAVALIER  
en couleurs  
4<sup>e</sup> Sem.  
ENTRÉE \$1.00  
un AMOUR tout en nuances cynique avec charme, insolent avec désinvolture. Du meilleur SAGAN.  
Salle MeLaurier  
un film drôlement érotique et... érotiquement drôle!  
ANNIE GIRARDOT 6<sup>e</sup> Sem.  
Salle MeLaurier  
LE DAUPHIN  
Salle MeLaurier  
Samedi: 7.30 - 9.30  
D'après le roman de Françoise SAGAN

**le destin BOULEVERSANT d'un homme qui conserva sa foi et son courage devant les tourments de l'humanité!**  
Anthony Quinn  
DANS LE RÔLE LE PLUS EXTRAORDINAIRE DE SA CARRIÈRE  
LE PLUS GRAND SPECTACLE DE 3 HEURES  
les SOULIERS de ST-PIERRE  
David Janssen - Vittorio De Sica  
Barbara Jefford - Laurence Olivier  
A prix réguliers  
Ste-Catherine et Papineau  
Horaire 2.15 - 5.15 - 8.15

**Orchestre de Chambre McGill**  
chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT  
DEUX OPÉRAS DE CHAMBRE  
CLAIRE GAGNIER: Soprano  
ROBERT SAVOIE: Baryton  
La Serva Padrona... Pergolesi  
The Telephone... Menotti  
LUNDI, 8 DEC.  
8.30 p.m.  
Adultes: \$3.50  
Étudiants: \$2.00  
Renseignements & Réservations: 935-4953  
Billets disponibles au  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

**LES TUDOR SINGERS DE MONTREAL**  
Directeur-fondateur Wayne Riddell  
présentent, dans une exécution baroque,  
"LE MESSIE" de Handel  
publié en 1959 par Watkins Shaw  
DIMANCHE  
le 14 décembre, à 20 hres  
ÉGLISE ST-JACQUES  
Ste-Catherine & St-Denis  
(Métro Berri-Dumontigny)  
SOLISTES  
Betsy Doraschuk, soprano  
Ann Golden, contralto  
Albert Greer, ténor  
Claude Corbeil, basse  
Prix  
Admission générale: \$2.50  
Billets réservés: \$4.00  
Étudiants: \$1.00  
Billets en vente  
Casier 603, Station H, Mtl 25  
International Music Store  
Ed. Archambault Inc.  
ou à la porte.

**CHAMPLAIN**  
524-1685  
LES JEUNES MOINS DE 17 ANS 75¢

**NCT ÉTUDIANTS NCT**  
LE ROISE MEURT  
de Ionesco  
Jean-Pierre Compain  
Denise Pelletier  
Nathalie Maubert  
Roger Garceau  
Yvan Canuel  
Nicole Kerjean  
Mise en scène: Gilles Pelletier  
Décors: Claude Fortin  
Costumes: Janet Logan  
Musique: Georges Savaria  
COMPLET CE SOIR  
BILLETTS DISPONIBLES LES 2-4-6, DÉCEMBRE  
ou Théâtre du Gesu, 1200 Bleury  
Renseignements: 866-1964  
**NCT ÉTUDIANTS NCT**

**Elysée**  
35 MILTON / 842-6053  
SALLE RESNAIS  
Un réalisateur (Jean-Pierre Lefebvre)  
Deux films  
**La Chambre Blanche**  
En couleurs  
**Mon amie Pierrette**  
Salle Resnas  
14 ANS

**FESTIVAL de FILMS POUR TOUTE la FAMILLE**  
Walt Disney's "Les aventures de Tom Sawyer"  
Merlin l'enchanteur  
Walt Disney's "Les 101 Dalmatiens"  
Samedi: 1h 30 - 3h 45 - 6h  
Dimanche: 1h 30 - 3h 45 - 6h

**CINE-WEEK-END**  
AUDITORIUM HÔTEL DIEU  
860, ST-URBAIN (Tél.: 274-7534)  
Samedi: 8 h 30  
Dimanche: 8 h 30

**KWAIDAN**  
de MASAKI KOBAYASHI  
(sous-titres anglais)  
LA PRESSE:  
Fascinant... Fantastique... KWAIDAN un film à voir.  
FESTIVAL DE FILMS JAPONAIS

**LES BALLETS METROPOLITAINS DU CANADA**  
direction artistique ERIC HYBST  
11, 12, 13, 14 décembre

Jeudi le 11 décembre  
Études Symphoniques  
L'Homme  
Valse et Variations  
Samedi le 13 décembre  
Études Symphoniques  
L'Homme  
Valse Nobles et Sentimentales (La Valse)  
Vendredi le 12 décembre  
Symphonie no 40  
Labyrinth  
Valse Nobles et Sentimentales (La Valse)  
Ravel  
Dimanche le 14 décembre  
Symphonie no 40  
Labyrinth  
Valse et Variations  
Matinée  
Mozart  
Tchaikowsky  
Giazounov  
Naton  
Giazounov  
Billets en vente à la Place des Arts  
Soirée \$2.00 - \$3.00 - \$4.00  
Matinée \$1.50 - \$2.50 - \$3.00

**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

**CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT**

**TA FEMME, CETTE INCONNUE**  
18 ANS Adultes  
EN COULEURS  
3<sup>e</sup> partie  
CANADIEN 523 5100  
PLAZA 274 6155  
1204 EST. STE-CATHERINE  
6505 ST-HUBERT

**Je Suis Curieuse (jaune)**  
sem. 7.30 - 10 dim. 12-2.30-5-7.30-10  
FESTIVAL  
1206 E. STE-CATHERINE  
525 8600

**HIBERNATUS**  
14 ANS  
EN COULEURS  
LOUIS DE FUNÈS  
JEAN-TALON  
MAISONNEUVE  
725 7000  
FLEUR DE LYS 288 3303

**LE MARIAGE**  
5<sup>e</sup> sem. 14 ANS  
AVEC CLAUDE BERRI EN COULEURS  
SALLE HERMES  
En semaine: 8.00 - 10.00  
Dimanche: 3.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00  
CINÉMA DE PARIS  
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30  
CINÉMA DE PARIS  
SALLE HERMES  
1206 E. STE-CATHERINE  
525 8600  
6505 OUEST, Sherbrooke, 480 5500

### Horaires des théâtres

EN LANGUE FRANÇAISE	
ARLEQUIN - "Thérèse et Isabelle" et "De la boue du monde"	10.30 - 12.40
BIZET - "Le Mariage paré" et "Duet à la vodka"	2.00 - 8.30
BIJOU - "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort"	2.00 - 8.30
BONAVENTURE - "Oliver"	2.00 - 8.30
CANADIEN - "Le miracle de l'amour No 2" - 12.15 - 1.30 - 6.35 - 10.00 - "Alerte à la drague" - 1.45 - 5.00 - 8.15	1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN - "Les Soldats de St-Pierre"	8.00 - 10.00
CHATEAU - "Les 100 Pnès" et "Les 5 R passent à l'attaque"	8.00 - 10.00
CINÉMA DE PARIS - "Le mariage"	1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CRÉMAZIE - "Fanny Gél" (français)	8.00 - 10.00
DAUPHIN - Salle Renior: "La chamade" 7.30 - 9.30 - Sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Salle McLaren: "Érotissimo" même horaire	7.30 - 9.30 - 11.30
ÉLÉTRA - "Pour une poignée de dollars" et "Pour quelques dollars de plus"	7.30 - 9.30
ELYSÉE - Salle Esmerin: "La chambre blanche" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Salle Hermès: "Mon amie Pierrette" 8.30 sam. dim. 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00	7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FLEUR DE LYS - "Hibernatus" 12.00 - 1.30 - 4.50 - 8.25	12.00 - 1.30 - 4.50 - 8.25
FRANCAIS - voir Château	
GRANADA - voir Château	
JEAN-TALON - "Hibernatus" 6.45 - 10.25 - dim. 12.00 - 3.25 - 6.45 - 10.25 - "Les jeunes loups" 8.25 - dim. 1.30 - 4.50 - 8.25	6.45 - 10.25 - 12.00 - 3.25 - 6.45 - 10.25
MAISONNEUVE - voir Jean-Talon	
MÉTRO - voir Électra	
MIDNIGHT - "Delphine" et "La nuit est faite pour..."	8.00 - 10.00
PAPINEAU - "Monty Pop" et "Le Partage de Catherine"	8.00 - 10.00
PARISIEN - "L'Arbre de Noël"	8.00 - 10.00
PRINCE - voir Mét-Minuit	
PLAZA - voir Canadian	
RIVOLI - "Mon homme" et "Les 3 Sergents d'Orléans"	8.00 - 10.00
SALLE HERMÈS - "Le mariage" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	8.00 - 10.00
SAINTE-GENÈVE - "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort"	7.30 - 9.30
VENDÔME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45	12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
VERDI - Samedi: "Tu ne tueras point" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Dim "La Prisonnière" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EN LANGUE ANGLAISE	
ALOUETTE - "Paint Your Wagon" 8.30 - 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 - 10.30	8.30 - 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 - 10.30
AVENUE - "Last Summer" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30	1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30
ART - "Far From the Madding Crowd" 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.15	12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.15
ATWATER 1 - "Easy Rider" 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
ATWATER 2 - "A Fistful of Dollars" et "For a Few Dollars More"	1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CAPRIOL - "Change of Habit" 10.40 - 12.50 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	10.40 - 12.50 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA CÔTE DES NEIGES - "Oliver"	8.30 - 10.30
CINÉMA WESTMONT SQUARE - "Good Bye Mr. Chips" 8.30	8.30
CINÉMA IMPÉRIAL - "Mediterranean Holiday" 8.30 mat. dim. mer. sam. 2.00 et dim. 2.00 et 7.30	8.30
ELYSÉE - Salle Resnas: "Model Shop" 7.30 - 9.30 sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	7.30 - 9.30
GUY - "Married Couple" 11.45 - 1.30 - 3.15 - 4.55 - 6.35 - 8.15	11.45 - 1.30 - 3.15 - 4.55 - 6.35 - 8.15
KENT - "Valère"	8.00 - 10.00
LOEWS - "De Sade"	8.00 - 10.00
MONKLAND - "The Steadicam" 8.00 - 10.00	8.00 - 10.00

**Blue Bonnets**  
TOUS LES SOIRS À 7h.45  
EXCEPTÉ LE JEUDI  
LE DIMANCHE À 2h.00

**2e MOIS**  
FESTIVAL DE CANNES 1969  
SALLE HERMÈS  
12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45  
PLACE VICTORIA  
Tél: 878-4151

**MY COUNTRY**  
fabrique par  
**Lactan**

# arts et spectacles

## L'école new-yorkaise de 1940 à 1969

par John Perreault (Le Monde)

New York - La Peinture et la Sculpture à New-York de 1940 à 1969, au Metropolitan Museum of Art, est peut-être l'exposition la plus controversée que l'on puisse voir actuellement ici. Organisée par le conservateur, M. Henry Geldzahler, elle retrace l'essentiel de l'évolution de l'activité artistique à New York, depuis les expressionnistes abstraits avec Pollock, DeKooning, Kline, Rothko, Still, jusqu'aux prémices du pop'art avec Jasper Johns et Robert Rauschenberg et jusqu'au pop'art lui-même avec Oldenburg, Lichtenstein, Rosenquist, Warhol, Segal, et au-delà les minimalistes avec Robert Morris, Donald Judd et Dan Flavin, dont la salle, animée de fluorescences, apparaît comme un des moments les plus intéressants de l'exposition.

Le choix des œuvres était dans l'ensemble excellent, sinon imprévu. Celui des artistes à admettre ou à exclure a évidemment fourni tout le piquant de l'entreprise. Des artistes d'une importance aussi incontestable que Louise Nevelson, Jim Dine et Tom Wesselman en sont absents! Si l'on était en plein ravissement dans la salle consacrée aux assemblages de boîtes de Joseph Cornell, si l'on trouvait agréable la présence de maîtres américains tels qu'Edward Hopper et Stuart Davis, si la présence de Bradley Walker Tomlin permettait de mieux connaître cet ex-

pressionniste abstrait méconnu, en revanche certains autres choix de M. Geldzahler ne paraissent pas être en mesure de subir l'épreuve du temps. Dans la préface du catalogue, M. Geldzahler se justifie, non sans prétention, en déclarant avoir retenu surtout les artistes ayant modifié le cours de l'histoire récente de l'art.

On était reconnaissant en vérité de voir là toute une salle consacrée à l'œuvre de Frank Stella, aux peintures à bandes horizontales de Kenneth Noland, aux panneaux colorés d'Ellsworth Kelly et aux œuvres d'artistes plus âgés et influents: Ad Reinhardt, aujourd'hui décédé, et Barnett Newman.

L'exposition apparaît en fait la sélection personnelle de M. Geldzahler, et il eût mieux valu la présenter comme telle, sans les prétentions d'ordre historique qui ont choqué tant de monde. Dans les milieux artistiques on continue à l'appeler l'"exposition de Henry", ce qui correspond exactement à la réalité. Influencé probablement par la critique Clément Greenberg, Henry Geldzahler, qui a été l'un des premiers défenseurs du pop'art, a aujourd'hui une nouvelle attitude: "Le pop'art n'est pas un grand mouvement moderne". Pourtant, le portrait de cet animateur artistique qui vit parmi les artistes apparaît dans l'œuvre de Warhol, de Marisol et, récemment, de l'artiste pop'

britannique David Hockney: aussi ce reniement de ses anciens engagements apparaît-il bien curieux.

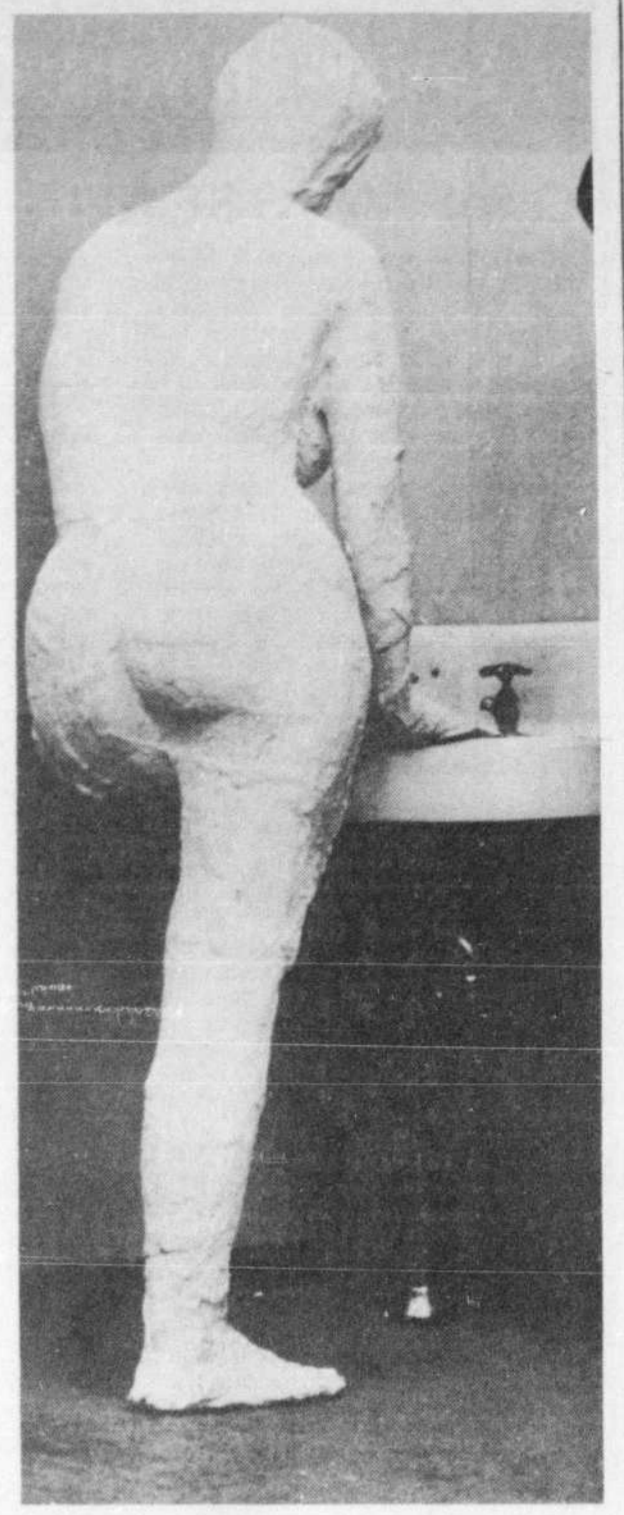
### Andy Warhol et Les Levine

Si l'on considère seulement les œuvres en oubliant les intérêts marchands, Peinture et Sculpture à New-York est néanmoins une exposition éblouissante, mises à part quelques naïvetés réunies dans les immenses salles du Metropolitan. L'accueil défavorable fait par la critique est sans doute dû à la réputation de M. Geldzahler dans le monde de l'art comme "brasseur d'affaires d'art" et à la préface du catalogue de l'exposition, qui présente de réelles insuffisances.

Deux autres expositions doivent encore être citées car elles comportent des commentaires sur des présentations réalisées dans des musées et des études d'ensemble: "Pillez le frigidaire avec Andy Warhol", qui a débuté à l'institut des arts de la Rice University, à Houston (Texas), et l'exposition Pires Oeuvres, de Les Levine, à l'Architectural League de New-York.

L'exposition de Warhol - conçue à l'origine par le mécène John de Menil, dont l'épouse dirige l'Art Institute de Houston - est le fruit de six visites rendues par lui aux réserves de l'Art Museum de la Rhode Island School of Design. La plupart des musées ne peuvent exposer qu'une fraction de leurs richesses, et le but de l'opération consistait à demander à un poète et à un artiste tel que Warhol de ressusciter certaines de ces œuvres oubliées. La sélection de Warhol constitue la plus vaste collection d'"objets trouvés" jamais exposée. L'étalage hétéroclite de tableaux américains de l'époque coloniale, d'œuvres classiques, de papiers peints, chaussures, parapluies, chaises et boîtes à chapeaux - présentés en même temps que les caisses d'emballage et les sacs de sable ayant servi dans les réserves à empêcher les piles de toiles de glisser, - était autant un complément de l'œuvre de Warhol qu'une critique détournée des méthodes surannées des conservateurs de musée. C'est une exposition charmante, faisant songer aux autres "trésors" oubliés dans tous les musées du monde par manque d'imagination. Warhol a omis d'inclure une de ses propres toiles dans l'exposition, bien qu'elle ait, elle aussi, été reléguée dans les réserves. Le paradoxe de cette exposition est qu'elle donne à entendre qu'une collection de chaussures pourrait être tout aussi importante ou intéressante qu'un Schiller ou un Warhol.

Les Levine, un artiste canadien d'origine irlandaise vivant à New York, va encore plus loin dans le sillage du talent d'un Warhol pour la publicité et l'outrance. Il conteste, lui, la notion de bon goût en soi. Etant l'un des vice-présidents de l'Architectural League, Levine a demandé aux membres de cette société de présenter leurs plus "mauvaises œuvres". Le catalogue avait l'aspect d'un journal. La contribution de Levine fut une affiche, refusée parce que de "mauvais goût". On nous offre ici des œuvres "refusées" de poètes, d'artistes, de dessinateurs et d'architectes, avec les motifs du refus dont elles ont fait l'objet. Le paradoxe veut que certaines de ces "mauvaises œuvres" soient meilleures que certaines des "meilleures œuvres".



Georges Seagal



Roy Lichtenstein

## Nouvelles en vrac... du monde artistique

Trois membres du jury qui décernent chaque année le prix littéraire Renaudot ont démissionné mercredi. Tous trois sont directeurs littéraires dans des maisons d'édition parisiennes. Il s'agit de MM. Etienne Lalou Editions Flammarion, Maurice Nadeau Editions Denoel, et Roger Uremier Gallimard.

Les démissionnaires reprochent au jury Renaudot d'avoir récemment décerné, par 6 voix sur 10, le prix de cette année à M. Max Olivier-Lacamp pour "Les feux de la coïère", Editions Grasset, alors que son concurrent, M. Lucien Elia n'a recueilli que 2 voix pour "Les ratés de la diaspora", livre édité par Flammarion.

Le doyen du jury Renaudot, M. Georges Charenso, a de son côté déploré cette démission collective et souligne que désormais "les choses seront peut-être plus claires si des représentants des maisons d'édition ne figurent plus dans le jury Renaudot".

**Marx Brothers**

Les Marx Brothers seront le sujet d'une comédie musicale intitulée "Minnie's Boys", dont la première aura lieu le 7 mars prochain dans un théâtre de Broadway.

L'actrice Shelley Winters tiendra le rôle de Minnie, la mère des célèbres comédiens.

**Peintre québécois**

Dans le populaire et pittoresque quartier Mouffetard

sous le patronage de la délégation générale du Québec, le peintre québécois Arthur Pépin, expose ses œuvres les plus récentes, à la Galerie Mousse.

En 25 toiles et quelques gravures, A. Pépin propose une série d'antiformes: Tableaux abstraits, aux couleurs vives et contrastées, où les silhouettes ébauchées retiennent l'imagination.

Arthur Pépin, âgé d'une quarantaine d'années, est un ancien élève de l'École des beaux-arts de Montréal. Il est arrivé en France, il y a environ un an en tant que boursier au ministère des affaires culturelles du Québec, et compte prolonger son séjour sur le sol français.

**Pierre Etaix**

Le jury de l'Office catholique international du cinéma, siégeant à Rome, a décerné, lundi, son grand prix pour 1969 au film français de Pierre Etaix: "Le Grand Amour", qu'il a qualifié d'œuvre d'une inspiration comique pleine de finesse et d'originalité. L'auteur y présente, dans un tableau délicatement ironique, des coutumes provinciales, la maturation d'un amour conjugal au moyen d'une infidélité imaginaire. Les autres valeurs humaines authentiques sont constamment individuali-

sées dans des situations finement observées.

Ce choix a fourni au jury l'occasion de manifester sa conviction que des valeurs de réflexion et d'enrichissement spirituel peuvent s'exprimer sous la forme artistique de la comédie, aussi bien que dans d'autres genres considérés comme plus sérieux.

Le jury a, d'autre part, exprimé son appréciation d'un film concurrent, "Ma nuit chez Maud", d'Eric Rohmer pour son engagement intellectuel.

**Tribune musicale**

Le Conseil international de la musique de l'UNESCO a institué à compter de cette année, une tribune des jeunes interprètes musicaux.

Vingt-deux concurrents appartenant à 16 nations, et qui ont été choisis dans chaque pays par des organismes s'intéressant à la musique, se font entendre pendant toute cette semaine devant un jury présidé par le chef d'orchestre Yehudi Menuhin.

Ces jeunes artistes appartiennent à l'une des quatre catégories: piano, violon, violoncelle, chant.

Parmi eux, figure le jeune pianiste québécois, Louis Philippe Pelletier, délégué par les Jeunesses musicales du Canada, dont l'audition s'est déroulée hier.

Les lauréats sélectionnés par le jury et dont le nombre n'est pas limité, seront retenus pour jouer aux concerts classiques organisés en jan-

vier prochain à Canne par le Marché international du disque et de l'édition musicale.

Les jeunes chanteurs doivent avoir moins de 25 ans et les jeunes instrumentistes, moins de 30 ans.

**Dali**

Salvador Dali vient d'ajouter une nouvelle corde à son

arc... La publicité sur feuille d'aluminium avec un tirage de plus d'un million d'exemplaires. En effet, il est l'auteur d'un dessin publicitaire réalisé en sept couleurs étonnantes, pour ne pas dire provocantes, paru simultanément dans "France-Soir" et "Paris-Match" pour vanter les

mérites d'une grande eau minérale.

Vingt tonnes d'aluminium ont été nécessaires pour cette œuvre qui aurait rapporté à son auteur la somme de 50.000 dollars... somme qui justifierait l'anagramme du "divin maître"... "Avida Dollars".

## Directives pour rendre plus canadiennes la radio et la TV

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien vient de modifier les instructions qu'il donne au Conseil de la radiotélévision au sujet de la propriété des entreprises canadiennes de radio diffusion par des étrangers.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui a communiqué vendredi ces nouvelles instructions, a déclaré que celles-ci témoignent "de la volonté du gouvernement de maintenir et d'assurer le contrôle et la propriété de l'industrie de la radio diffusion par des Canadiens".

Les nouvelles instructions donnent suite à des représentations faites par le CRT lui-même, par certains détenteurs de licences de radiodiffusion et par des porte-parole d'investisseurs éventuels.

La première modification aux instructions antérieures porte sur l'expression "société canadienne remplissant les conditions". Elle sera désormais définie selon une nouvelle formule qui permettra des

permis non plus seulement à des sociétés à capital-actions, mais également à des sociétés sans capital-actions.

### Structures

Une deuxième modification porte sur les structures de ces sociétés. Le principe selon lequel il faut en assurer la possession par des Canadiens, en fixant à 20 pour cent la part maximale que des étrangers peuvent posséder, est maintenu. Par contre, la prescription selon laquelle la possession d'une société canadienne ne devait pas avoir plus de trois paliers entre le détenteur de la licence et les citoyens canadiens est supprimée. "Le CRT devra dorénavant être convaincu que la propriété bénéficiaire et le contrôle de la société se trouvent au Canada," déclare un communiqué du secrétaire d'Etat.

### Nomination d'un Canadien à un poste prestigieux

(CNW) - Un dirigeant canadien du monde des affaires a été nommé à un poste de la haute direction lors de récentes nominations de la Fondation internationale sur la recherche du sucre, organisme d'envergure mondiale.

Lors de la réunion de la fondation qui avait lieu récemment à Washington, D.C., M. J. Stephen Wallace, président du Sucre St-Laurent Limitée, a été nommé vice-président du conseil pour l'Amérique du Nord.

Les autres membres du conseil sont des dirigeants de l'industrie du sucre d'Australie, d'Europe et d'Union Sud-Africaine. Une nomination d'un représentant de l'Asie sera faite sous peu.

La déclaration précisait que ces nominations visent à coordonner plus étroitement la recherche sur le sucre à l'échelle mondiale surtout en ce qui a trait à la nutrition.

Le communiqué précise que cette modification a pour objet de rendre accessibles à l'ensemble des Canadiens les

## Horaire des cinémas

COMEDIE CANADIENNE - "Rita Joe" - 20h.30.  
 LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE - Du 17 nov. au 24 novembre: lundi, mardi, 3h45; mercredi, jeudi, 19h30; vendredi, samedi, 20h30; dimanche, relâche.  
 LE PATRIOTE - Jean-Guy Moreau - 21h. et 20h.  
 LE PATRIOTE A CLEMENCE - "Made in Joe" - 20h.  
 RIDEAU VERT - "Le coup de l'étrier", et "Assaut de l'enfer" de Marcel Dubé. - Du mardi au samedi à 20h30; dimanche, 19h30.

THEATRE DE QUAT'SOUS - "George et Margaret" - 20h30.  
 T.N.M. - Au Centre du Théâtre d'aujourd'hui: "Rosencrantz et Guildenstern sont morts" - 20h30; relâche lundi; dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS  
 THEATRE WILFRID-PELLETIER: relâche.  
 THEATRE MAISONNEUVE - Relâche.  
 THEATRE FORT ROYAL - Le T.N.M. présente "Cette dame est à jeter" - 20h30; dimanche à 19h30; relâche lundi.

## Galerie d'Art

galerie libre  
**"MPOYO"**  
 1er Africain Noir à la BIENNALE INTERNATIONALE DE PARIS 1963 et 1965  
 exposition du 22 novembre au 6 décembre 1969  
 vernissage le samedi 22 novembre de 2 h. à 5 h.  
 2100 Crescent 288-6080

**GALERIE DE MONTRÉAL**  
**CLAUDE GOULET**  
**"PEINTURE MULTIDIMENSIONNELLE"**  
 Mardi au vendredi 10 a.m. à 6 p.n. - Samedi 12 h. à 5 hres p.m.  
 Lundi sur rendez-vous seulement - Stationnement gratuit  
 2060 MacKAY Tél.: 937-1530

EXHIBITION  
**ENCRES**  
**Marc-Aurèle FORTIN A.R.C.A.**  
**et Arthur LISMER R.C.A.**  
 Jusqu'au 29 novembre  
 Galerie "l'Art Français"  
 370 ouest, Laurier (près avenue du Parc)  
 Tous les jours de 9 h à 6 h. - Vend. 9 h. - Sam. 5 h.  
 Fermée toute la journée le lundi

EXPOSITION  
**JOHN LITTLE**  
 DU 13 AU 29 NOVEMBRE  
**GALERIES CONTINENTAL**  
 1450 RUE DRUMMOND  
 Lundi à vendredi de 9h. 30 à 5h. 30 p.m.  
 Samedi jusqu'à 1 heure



L'Orchestre de balalaïkas Osipov, composé de 65 musiciens, véritables sorciers de la musique, qui exécutent sur leurs instruments d'étonnantes prouesses qui leur ont valu l'admiration de tous ceux qui les ont entendus. On aura l'occasion d'applaudir cet ensemble unique les 27, 28, 29 et 30 novembre à la Place des Arts.

**L'exotisme?**  
 Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. Un tunnel relie l'hôtel à la station Peel du Métro. On réserve par téléphone à 842-7777.  
**KON-TIKI RESTAURANT**  
**HÔTEL SHERATON MT-ROYAL**  
 1455, rue Peel, à Montréal  
 Un service international ITT

**École Supérieure de Théâtre**  
**AARIO MARIST** élève de Stanislavski, Dullin, Gémier  
 Formation la plus complète: voix, diction, ouïe, expression corporelle, théorie de la scène, pratique (improvisation).  
 Élève de Degli Abatti, le plus grand professeur de chant italien et de Mme Strahowa, célèbre cantatrice de l'opéra Momontov de St. Petersburg, partenaire de Schaliapine.  
**BUT:** Formation d'une équipe professionnelle pour l'ouverture d'un nouveau théâtre à Montréal.  
 Se présenter au 1297 Saint-Denis (angle Ste-Catherine)  
 844-7357

## L'OEIL SUR LES ROUTES

### La Bulgarie offre l'essence de roses... même aux hommes

Le gérant d'une entreprise viticole se pencha au-dessus de son bureau et mit une goutte d'essence de roses derrière chaque oreille de son visiteur — un industriel étranger. Puis le Bulgare se parfuma lui-même de façon identique.

Venant de l'Ouest, l'homme d'affaires resta figé — ne sachant pas que son hôte lui faisait un compliment. L'essence de roses est un des produits les plus précieux de Bulgarie, et l'offrir à un invité est un geste symbolique d'amitié.

La production de cette essence de roses est concentrée dans une seule région de la Vallée des Roses qui se trouve à une heure en voiture de cette ville industrielle. Pendant la saison, toute la vallée sur une étendue de plusieurs milles est une immense boutique de fleuriste à ciel ouvert.

Les roses sont cueillies par des femmes, habituellement assez tôt le matin. C'est un délice pour le touriste amateur de photographie que de voir ces paysannes aux robes très colorées sur un fond fleuri. Cependant, dans la région se trouve une minorité d'origine turque, ayant des scrupules au sujet des photos. Le voyageur devrait donc toujours demander la permission avant de photographier une Bulgare en costume turque.

Le pittoresque de cette cueillette de roses n'empêche pas l'étude scientifique de la moisson. Dans des laboratoires avoisinants, les techniciens bulgares font continuellement des recherches pour savoir exactement le temps le plus favorable à la cueillette des différentes variétés de roses, afin d'augmenter la production. Le visiteur nord-américain verra plusieurs roses aux noms canadiens ou américains comme "Lily Pons" et "Mr. Lincoln". On y cultive en tout moment, environ 1,000 variétés différentes.

La meilleure saison de l'année pour visiter la Vallée des Roses est à la fin du mois de mai et au début de juin, quand la floraison atteint son apogée.

La campagne environnante est célèbre pour ses fruits, en particulier les raisins, pêches, cerises et fraises. Qui dit raisin dit vin. La ville avoisinante de Karlovo a donné son nom à un vin ambré apprécié à travers l'Europe, le Karlovo Misket.

Les visiteurs canadiens apprécieront à leur juste valeur une tombe Thracie et des fresques antiques à Kazanluk et pourront voir le barrage Georgi Dimitrov aux alentours. Pas très loin est situé le col de Chipka, où avec l'aide des troupes russes, les Bulgares reprirent leur pays après cinq cents ans de domination turque. Il ne faut pas manquer le monument massif et la belle église orthodoxe commémorative qui ont été construits en l'honneur de cet événement.

La plupart des Canadiens visitent la Vallée des Roses au cours d'un tour du pays qui débute à Sofia, la capitale. On peut aller en Bulgarie par vol direct KLM ou Air France de Montréal. D'ailleurs, la plupart des grandes villes d'Europe ne sont qu'à une heure ou deux en jet de la Bulgarie.

Si vous faites un tour d'Europe en voiture, les autoroutes qui mènent à la Bulgarie ainsi que les routes à l'intérieur du pays peuvent se comparer favorablement à nos routes canadiennes.

Pour plus de renseignements au sujet des voyages en Bulgarie, écrivez à M. Grigor Giurov, directeur de l'Office du Tourisme Bulgare, 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal.

## SAUF-CONDUIT par Éloi de Grandmont

### Quel VAISSEAU...!

Chacun sait que monsieur le Maire Jean Drapeau a tous les défauts de la terre. Il y a une façon de lui donner la bénédiction, c'est que lui, pour son pardon, il a des idées! Comme disait un de mes maîtres en Sorbonne, il a oublié d'être un imbécile. Et je viens tout juste d'en avoir une nouvelle preuve. Son VAISSEAU D'OR.

Monsieur Drapeau me disait que, cherchant un nom pour ce nouveau restaurant, il fouillait dans sa bibliothèque et que ses yeux sont tombés sur le plus grand de nos jeunes poètes, génie authentique, et je ne cesse de le répéter: Emile Nelligan. Il faut que les touristes le sachent, il faut que le monde le sache. (Je ne suis pas ici pour faire de la publicité gratuite, mais plutôt pour dire ce que je pense aux touristes.)

Pourquoi LE VAISSEAU D'OR? Pourquoi Montréal? Pourquoi le nom d'un grand poète? Je me le suis demandé, avant de le demander aux autres. Emile Nelligan a été, durant trop d'années, le plus négligé de nos poètes. Hélas! Qu'un restaurant de Montréal, sa ville, porte le nom du plus prestigieux de ses poèmes, je trouve cette pensée, non pas reconnaissante (le génie se suffit à lui-même), mais respectueuse et généreuse.

On pourrait m'interroger bêtement: "Qui était-il, ce jeune poète, pour qu'on lui accorde aujourd'hui une telle importance dans nos lettres québécoises?" Luc Lacourcière répondrait mieux que moi. Il connaît le poète par coeur et le livre qu'il lui a consacré est une pure merveille. Je vais quand même ajouter quelques mots: l'adolescent Emile écrivait mieux que toutes les barbes de son époque.

Il n'avait peut-être pas vingt ans lorsque sa carrière prit fin. Quel mal, quelle fatigue a détruit un être pareil? Je ne sais pas. Il fut le poète de la détresse. Est-ce pour cette raison qu'il nous a séduits?

Revenons au restaurant LE VAISSEAU D'OR. Il y a là quelque chose de particulier et j'ose même dire plusieurs choses!

Monsieur Drapeau a voulu recréer, en ces lieux, l'atmosphère du dix-neuvième siècle, cette atmosphère romantique du temps où nos grands-pères circulaient élégamment en carrosses, en calèches et en phaétons.

LE VAISSEAU D'OR est un centre d'art et de gastronomie. Réception chaleureuse et hospitalière, oh oui! On ne peut comparer ce nouveau restaurant ni à la Rotonde, ni à la Closerie des Lilas, ni à la Tour d'Argent (Paris), ni aux Trois Hussards, (Vienne) ni aux boîtes de Grinzing: les "Heurigen".

"LE VAISSEAU D'OR est une salle de concert tout autant qu'une salle à manger, il est recommandé de parler bas." Le programme-menu nous le dit. Ma voisine se penche et me glisse à l'oreille: "Quel beau concert! Je me sens comme une reine, ce soir..."

Chance! Le maestro est très jeune: Jean-Eudes Vaillancourt. Il est sensible et doué comme l'était le poète. Un jour, il l'emportera sur nos chefs d'orchestre d'importation. Répertoire: Chopin, Bach, Debussy, Ravel, Tchaïkovski... Pas la moindre guitare électrique! Une soirée inoubliable.

"Vous jouiez Mendelssohn, ce soir-là..."

Non, Emile Nelligan n'aurait pas été malheureux de se trouver parmi nous.

## Soutes

Une douzaine de "containers", gros chacun comme une petite auto, seront utilisés dans les Boeing 747 pour ranger les bagages des passagers dans la soute.

Ces containers, qui pourront contenir une cinquantaine de sacs, seront remplis manuellement puis hissés à l'aide d'un véhicule spécial dans la soute. Pleins, ils pèseront près d'une tonne.

Dans les énormes soutes du 747, à l'avant et à l'arrière de l'appareil, ces caisses métalliques seront rangées deux par deux et leur capacité totale sera de plus de 5,000 pieds cubes, l'équivalent d'un logis de trois chambres à coucher.

Chaque container sera étiqueté pour montrer qu'il contient les bagages des passagers de première classe ou de classe touriste et, à l'arrivée, les sacs seront rendus aux voyageurs cinq minutes après l'arrêt de l'avion.

Une troisième soute de l'avion géant, capable de contenir de trois à cinq tonnes de marchandises, sera réservée aux animaux, par exemple, ou aux pièces de cargo trop grosses pour les containers.



du 747

# PORTUGAL

16 jours de soleil \$325.

Oui, pour \$325, seulement, de Montréal, voyage en avion CP Air, offrez-vous, en plein hiver, deux semaines de soleil sur la côte du Portugal, logez dans des hôtels modernes et profitez de la voiture mise à votre disposition... conduisez-la au gré de vos désirs. Ceci n'est qu'un exemple des excursions "Suntours" vers le monde du soleil que vous propose CP Air. Espagne, Portugal, Maroc, îles Canaries, partout du soleil qui vous attend, partout l'agréable liberté des voyages organisés "Suntours", partout leurs prix étonnamment bas. Vous trouverez tous les détails sur ces excursions dans notre brochure: "Coup d'ailes vers le monde du soleil". Elle est gratuite. Demandez-la. La demander c'est, déjà, être parti... à la conquête du monde avec CP Air.



Je désire recevoir votre brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil".

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mon agent de voyage est: \_\_\_\_\_

Postez à: CP Air, 1180 LaSalle, Montréal 101, Qué.



Vivez un voyage merveilleux au Portugal!

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS Succursale LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

Voyages TRAVELAIDE LITEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21h. LE SAMEDI JUSQU'À 17h. Succursale LAVAL CENTRE LAVAL SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272



### Compagnons de passeport

Si vous vous trouvez en Angleterre et devez changer votre fil de fer à repasser de voyage, vous serez bien en peine de vous faire comprendre si vous ne demandez pas un "flex". De même, à l'inverse, si vous ne savez pas que les toilettes sont là-bas les W.C. (prononcé véécé), vous serez dans une situation encore plus délicate. Ce sont des détails de ce genre que vous apprendront les "Compagnons de passeport". Il s'agit, en fait, de 10 petits dépliants bilingues précieux, conçus spécialement pour faciliter les rapports du voyageur canadien à l'étranger. Air Canada offre maintenant un de ces Compagnons de passeport en même temps que tout billet de passage pour l'Europe — Angleterre, Écosse, Irlande, France, Belgique, Suisse, Autriche, Danemark, Allemagne et Union soviétique. Ces dépliants de 3 pages, suffisamment compacts pour tenir dans un passeport, contiennent cependant une mine de renseignements très lisibles sur les choses à voir, à acheter et à manger dans ces pays, ainsi qu'une liste d'expressions-clés.

### Changements au CN

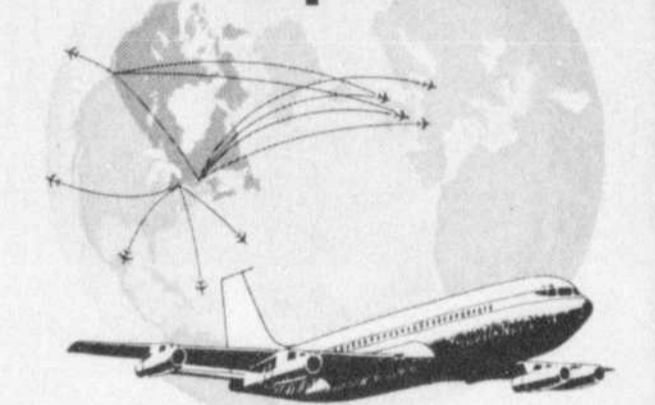
Le Canadien National, conformément aux directives de la Commission canadienne des transports sur la rationalisation des services voyageurs, effectuera certains ajustements à ses services voyageurs hors-saison. Ces revisions, qui entreront en vigueur le 7 janvier 1970, signifient des réductions de service sur certaines liaisons, en dehors de la saison de pointe, et des augmentations de service sur un certain nombre de lignes durant les mois d'été propices aux voyages. Par exemple, durant les mois de pointe, le CN exploitera deux trains Super Continental chaque jour dans les deux sens, de la mi-juin à la mi-septembre, de Montréal à Vancouver. Toujours l'été, le CN maintiendra ses services "Scotian", "Chaleur" et "Océan" vers l'est. À la mi-septembre, un service direct Montréal-Gaspé sera maintenu par la fusion du "Chaleur" et du "Scotian" en direction est et du "Chaleur" et de "l'Océan" vers l'ouest, entre Matapédia et Montréal.

Voyage ESPAGNE MAROC PORTUGAL accompagné par

LEON RHEULT TEL. Rés. 388-6132 qui vous invite à partir pour l'Europe avec lui le 17 avril 1970 (Circuit de luxe de 22 jours) une organisation TRAVELAIDE LITEE

MONTRÉAL - 1010 O. rue Ste-Catherine 861-7272  
LAVAL - Centre Laval - 688-5310  
LONGUEUIL - 1 Place Longueuil - 679-3777

## Voyagerez-vous l'an prochain?



## Demandez votre passeport MAINTENANT!

Les Canadiens qui savent voyager s'assurent de la validité de leur passeport. Il vous en faut un? Pour éviter des ennuis à la veille du départ:

- Obtenez une preuve de citoyenneté canadienne.
- Prenez une formule de demande de passeport à un bureau de poste de tourisme, de ligne aérienne ou maritime.
- Lisez les directives attentivement — répondez à toutes les questions, annexe toutes les pièces nécessaires, dont la preuve de citoyenneté.

Bureau des passeports, Ministère des Affaires extérieures.

## LE MONDE VOUS INVITE aux pays du soleil avec LA LIGNE ITALIENNE en 1970 au départ de New York

CROISIÈRES AUX ANTILLES			
SS LEONARDO DA VINCI		SS MICHELANGELO	
Date	Jours - Ports - Prix	Date	Jours - Ports - Prix
3 jan. 10	4 \$340.	17 jan. 13	5 \$440.
14 jan. 7	2 \$240.	31 jan. 13	4 \$440.
11 avr. 7	2 \$240.	6 mars 7	2 \$240.
20 mai 9	3 \$305.		
26 juin 11	4 \$375.	30 jan. 7	2 \$240.
8 juil. 7	2 \$240.	7 fév. 13	5 \$455.
16 juil. 8	2 \$270.	21 fév. 10	4 \$350.
		26 mars 14	5 \$505.

## 2 SUPER CROISIÈRES DU SS LEONARDO DA VINCI

CARNAVAL À RIO 23 jan. - 31 jrs. - 7 pays - \$1,110.  
PARADIS HAWAÏEN 27 fév. - 41 jrs. - 7 pays - \$1,475.

## CHOIX DE CROISIÈRES EN MÉDITERRANÉE

alternativement: SS RAFFAELLO et SS MICHELANGELO

Date	Jours - Ports - Prix	Date	Jours - Ports - Prix
4 mar 21	7 \$595.	21 juil. 21	7 \$722.
25 avr. 20	6 \$627.	12 sept. 20	6 \$660.
19 juin 21	6 \$691.	22 sept. 20	5 \$627.

Aussi un choix de départs vers la Méditerranée, un ensemble attrayant de courtes croisières. Tous les prix minimums sont en dollars US.

## OSAKA - EXPO' 70

Il n'est pas trop tôt pour s'inscrire...

- "CAMELIA" 9 pays - 32 jours - Extrême-Orient - \$2,095.
- "ORCHIDÉE" 5 pays - 25 jours - Tour du Pacifique - \$1,745.
- "LOTUS" 4 pays - 18 jours - Minitour du Pacifique - \$1,495.
- "NENUPHAR" 6 pays - 25 jours - Tour du Pacifique - \$1,790.

## ROUTE DES FLEURS TOUR DU MONDE

Choix de 5 départs -- Printemps, été 5 et 19 mars -- 8 mai -- 3 et 31 juillet

D'importance primordiale pour les voyageurs qui iront visiter l'Exposition d'Osaka: le choix d'un hôtel de tout premier ordre dans la région de Kyoto, Osaka, et surtout l'assurance de réservations bien confirmées.

Tous les hôtels sont réservés depuis 1968. Tous les prix en dollars canadiens. Plus de 50 années d'expérience à votre service.

## VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221  
Le métro à notre porte - Station McGill-Union  
Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7:00 p.m.

Cypress Gardens en Floride. Quand partez-vous? Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

Les courses de chiens en Floride. Quand partez-vous? Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

Le monde du spectacle en Floride. Quand partez-vous? Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

La pêche en haute mer en Floride. Quand partez-vous? Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

Les plages en Floride. Quand partez-vous? Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

La Floride, par Air Canada. Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg. AIR CANADA

Avec effet immédiat

## NOUVEAUX TARIFS AÉRIENS RÉDUITS VERS L'EUROPE

\$289<sup>00</sup> au départ de Montréal aller-retour

Choisissez n'importe laquelle des destinations suivantes

- FRANCFORT
- MUNICH
- HAMBOURG
- COLOGNE
- DUSSELDORF
- STUTTGART
- NUREMBERG
- HANOVRE
- BRÈME
- BERLIN\*

\* Ajouter \$5.00

- En vigueur jusqu'au 31 mars 1970.
- Voyage aller-retour en classe économique; n'importe quel vol, n'importe quel jour.
- Une escale autorisée dans le pays de destination.
- Pas besoin d'appartenir à un groupe, ni à un tour organisé.
- Durée minimum du séjour: 22 jours.
- Le voyage doit être terminé au plus tard le 15 mai 1970.

### Notez ces autres nouveaux tarifs réduits Lufthansa

ATHÈNES.....	\$369.
BUDAPEST.....	\$326.
COPENHAGUE.....	\$289.
MILAN.....	\$289.
PRAGUE.....	\$299.
ROME.....	\$309.
STOCKHOLM.....	\$289.
VIENNE.....	\$305.
ZAGREB.....	\$315.
ZURICH.....	\$289.

AU DÉPART DE MONTRÉAL

Consultez votre agent de voyages aujourd'hui même. Ou bien, adressez-vous directement à Lufthansa.

**Lufthansa**  
German Airlines  
1250, rue Peel, Montréal, P.Q.  
861-4747

## L'OEIL SUR LES ROUTES

### Choix d'îles antillaises

Les îles des Antilles sont si nombreuses et si diverses qu'il y en a pour tous les goûts. Vous pouvez y trouver l'action, la paix et la tranquillité ou l'aventure.

Certaines îles sont plates et sèches, entourées de plages de sable, d'autres sont recouvertes de montagnes et de forêts. Pour accroître cette variété, certaines îles ont subi l'empreinte du passé ou du présent. On peut y déceler ainsi l'influence de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne de la Hollande, ou de quelques autres pays européens.

Lors d'un premier voyage aux Antilles, il est préférable de choisir une île qui réponde à vos aspirations et de réserver quelques jours à la fin de vos vacances pour vous arrêter dans une île ou deux sur le chemin du retour. Par cette méthode, vous aurez fait de connaître toutes les Antilles.

Voici une liste des îles qui ont une certaine popularité auprès des Canadiens. Certaines sont mieux connues et plus développées que d'autres.

Si vous commencez par le sud en vous dirigeant vers le nord, la première île que vous rencontrerez sera Trinidad. C'est le terminus du service des Antilles d'Air Canada en partance de Toronto et de Montréal. Vous trou-

Grenade, l'île des épices, possède un des plus jolis ports des Antilles, et sa capitale, St-Georges, est construite sur les collines qui dominent la baie. Les paysages formés de pics montagneux et de lacs volcaniques sont grandioses. Les colons français et anglais d'autrefois ont laissé des constructions originales, une belle architecture géorgienne et un patois bien caractéristique parlé maintenant par les habitants de l'île.

Si vous aimez l'aventure, vous pouvez vous embarquer à Grenade et vous diriger en bateau vers les Grenadines, un archipel de 600 îlots qui s'étend sur 60 milles au nord de St-Vincent.

St-Vincent, possède une économie agricole à laquelle vient s'ajouter celle du tourisme. Les forêts tropicales et les montagnes volcaniques augmentent encore le charme de cette île accueillante. Les touristes aiment visiter les jardins botaniques, la bibliothèque qui renferme une collection de reliques des Caraïbes, et le volcan éteint du mont Soufrière. L'église catholique de St-Marie constitue un sujet idéal pour le photographe amateur.

St-Lucie possède aussi un volcan Soufrière, d'où s'échappent des vapeurs et des gaz. Sa baie

Antigua a connu une popularité croissante au cours de ces dernières années. C'est le point d'arrivée d'Air Canada dans la partie orientale des Caraïbes, et c'est aussi le point de départ vers de nombreuses îles dont la Barbade, Montserrat, Nevis, St. Kitts, et les îles Vierges britanniques. Antigua ressemble sous certains aspects à la Barbade. L'atmosphère y est relativement sée, le paysage est plat et les plages splendides et nombreuses. On y sent une influence britannique très marquée.

L'arsenal naval de Nelson a été restauré et offre un grand intérêt touristique. Clarence House, maison de William IV, le roi marin, est ouverte au public et un spectacle de son et lumière rappelle l'époque de Nelson. Sur la falaise, parmi les cactus, on peut voir les ruines des forts et des cavernes. L'île est très appréciée des amateurs de bateaux et de plongée sous-marine.

La Barbade est une petite île plate qui dépend d'Antigua. C'est le paradis des sports aquatiques, celui des pêcheurs et des chasseurs. Les 73 navires naufragés qui ont déjà été repérés au large des côtes attirent en grand nombre les amateurs de plongée sous-marine.

Montserrat est surnommée l'île d'émeraude. Elle fut colonisée tout d'abord par les Irlandais. Le côté sud le vent est montagneux et accidenté. L'autre côté descend en pente douce vers la mer. On peut y voir un cratère en ébullition et une chute d'eau de 80 pieds. C'est une île accueillante et vierge. Les projets de construction de maisons de retraite et de vacances éveillent de plus en plus l'intérêt des Nord-Américains.

Nevis attire déjà des visiteurs il y a 150 ans à cause de ses eaux thermales. Les bains thermaux sont toujours utilisés. Charlestown, la capitale, se tient à l'emplacement de la première capitale, Jamestown, jetée à la mer en 1680 par un tremblement de terre. C'est là que Nelson épousa la veuve Frances Nisbet, dans le presbytère de l'église du Figueur. La chasse aux singes dans les collines constitue un sport local.

St-Kitts est aussi une île encore inexploérée, de montagnes, de forêts, de volcans éteints et de cratères. C'était autrefois la capitale britannique des Antilles et l'on peut y visiter des ruines intéressantes.

Les îles Vierges Britanniques comprennent onze îles habitées et plus de deux fois ce nombre d'îles inhabitées. Ces îles bénéficient d'un climat sain et d'un charme tranquille. Les eaux peu profondes de rivage sont idéales pour la pêche au harpon.

La Jamaïque au large de la partie occidentale des Grandes Antilles, deux fois plus grande que l'île-du-Prince-Edouard, offre à peu près tout ce que désirent les vacanciers. Un grand nombre d'hôtels, des terrains de golf, des montagnes, des lacs, des chutes d'eau, des récifs de coraux pour les plongeurs sous-marins, des plages de sable blanc et un port magnifique à Kingston. Les jardins botaniques sont célèbres pour leurs orchidées. Ceux qui aiment l'action et la vie nocturne, apprécieront Montego Bay et Ocho Rios.

Haïti, ancienne colonie française des Grandes Antilles se trouve à l'extrémité occidentale de la grande île Hispaniola. Elle sait attirer un grand nombre de touristes malgré ses problèmes politiques. Par son paysage, elle mérite une mention toute spéciale parmi les Antilles. La citadelle constitue la plus grande attraction touristique de l'île et peut-être même de toutes les Antilles. Cette forteresse fut construite par le Napoléon Noir, Henri Christophe. Les artistes haïtiens accomplissent des œuvres de toute beauté.

Beaucoup plus loin au nord, en dehors des Antilles, les Bermudes situées à la même latitude que la Caroline du Nord, méritent aussi une visite. Leur climat convient particulièrement au tennis, au cyclisme, et au golf (les terrains de golf sont célèbres). Le courant du Gulf Stream favorise une végétation tropicale. Contrairement aux Antilles, la saison touristique des Bermudes va du 15 mars au 31 octobre, et les tarifs sont moins élevés à partir du 1 novembre jusqu'au 14 mars.



verez là-bas un mélange de cultures européennes, antillaises, africaines, levantines et orientales. C'est la patrie du steel-band, du limbo, du calypso et des carnavals tropicaux. La ville bruyante et affairée de Port d'Espagne possède des mosquées, des temples et des cathédrales et elle offre des aubaines intéressantes. Trinidad faisait partie autrefois du continent sud-américain et les paysages, les fleurs, les animaux, les oiseaux et les insectes ressemblent plus à ceux de l'Amérique du Sud qu'à ceux des Antilles.

Tobago, à 20 milles de là seulement, est le lieu de villégiature des habitants de la Trinité. C'est l'île tropicale par excellence - végétation luxuriante - plages et sable blanc, baies isolées, plongée sous-marine au fameux récif Buccoo, excellent pour les débutants.

La Barbade, l'île la plus orientale des Antilles, est aussi l'une des plus plates, à part peut-être quelques collines au nord-ouest. L'air y est relativement sec et l'île offre plusieurs plages excellentes et un vaste choix de maisons touristiques et d'hôtels de luxe.

La Barbade, pays du poisson volant est souvent appelée "Petite Angleterre". Elle possède son Trafalgar Square et un monument à la mémoire de Nelson. Les policiers portent l'uniforme des marins de Nelson. De la Barbade, il est facile de se rendre à Grenade, St-Vincent et St-Lucie.

Marigot constitue un port de plaisance des plus appréciés. Ses plages blanches, ses montagnes et ses sommets surplombant l'océan sont d'une beauté inoubliable. L'aéroport se trouve au bord de la place et vous pouvez prendre un bain avant de monter à bord.

La Martinique et la Guadeloupe sont des départements français. Grâce à la bienveillance de la mère patrie, ces îles ont un air de prospérité et l'on peut y voir des écoles et des appartements neufs. Les touristes aiment y regarder les jolies filles et goûter aux mets créoles et français. Josephine, fille de la Martinique, devint Impératrice des Français et sa maison natale est devenue un musée.

La Guadeloupe, comme la Martinique, possède des constructions françaises intéressantes et certains des meilleurs hôtels des Antilles. Cette île devrait devenir célèbre grâce à ses plages de nudisme. De nombreux voyageurs prétendent que la Dominique, située entre les deux îles françaises, est l'une des plus belles des Antilles. L'intérieur est montagneux. On y trouve des ravins, des chutes et des rivières, et une certaine partie de l'île n'a pas encore été explorée. Le lac bouillonnant à 2,300 pieds au-dessus du niveau de la mer, serait "le second lac chaud du monde". La dernière réserve d'indiens caraïbes de race pure se trouve à la Dominique.

**À VENDRE...**

Grande cabine avec vue sur la mer des Antilles possédant salle de bains, radio, téléphone et climatisation réglable.

A quelques pas, on peut utiliser à volonté deux piscines, un grand restaurant français (vin à discrétion), une discothèque et un théâtre cinémascope.

Voilà le cadre des croisières du joyeux paquebot français.

**M.S. RENAISSANCE**

Le navire bien dans le vent, qui vogue dans les Antilles de décembre à mars, au départ de la Floride.

**CROISIÈRE SPÉCIALE**

du 12 au 26 mars

Direction: Pierre Viau  
Jamaïque, Curaçao, Bonaire, Trinidad, Ste-Lucie, Martinique et îles Vierges

**PRIX VARIANT SELON LA CABINE DÉPLIANT SUR DEMANDE**

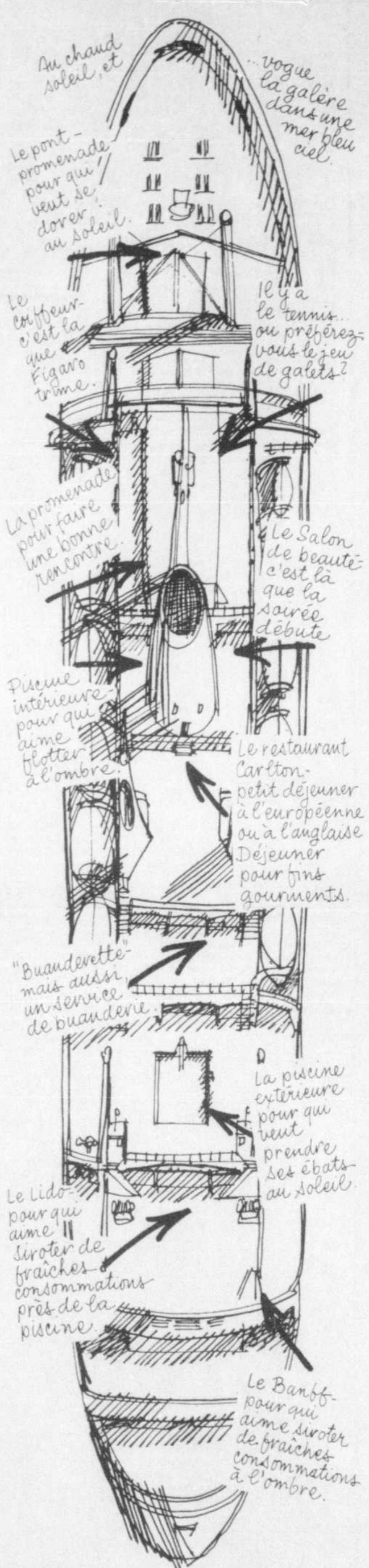
**Voyages**

**ANDRÉ MALAVOY Inc.**

1225 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 107 - Tél.: 861-2485

La maison aux milliers de références...

## Plaisirs diurnes sur l'Empress des Antilles



## Les Bermudes annoncent la Cinquième Saison

(trois mois d'agrément de plus par année)

La Cinquième Saison n'a rien à voir avec le climat. On ne peut la comparer avec l'été, l'automne, l'hiver ou le printemps. La Cinquième Saison est celle des choses qu'on n'arrive pas à faire en d'autres temps, celle des nouvelles rencontres, mais surtout celle où les Bermudes offrent un visage radieux tandis que tout est triste ailleurs. Vous ne pouvez découvrir la Cinquième Saison ailleurs... elle est exclusive aux Bermudes.

Le Maire de la ville de Hamilton vous invite à un thé avec défilé de mannequins.

Les joueurs de cornemuse et les tambours portant le kilt présentent leur pittoresque cérémonie traditionnelle.

Le Maire de la ville de Saint-Georges vous invite à faire le tour de cette ville historique et voir les canons tonnant les douze coups de midi.



Les équipes locales de soccer, football et hockey sur gazon se disputent leurs championnats appréciés les applaudissements des touristes.

Les merveilleux Jardins Botaniques sont en fleurs et vous pouvez les admirer gratuitement les vendredis matins.

Les petites routes tortueuses sont idéales pour la bicyclette et très agréables pour les balades en taxi.

Les boutiques déploient un vaste éventail de marchandises attrayantes importées des quatre coins du monde.

Et tout cela n'est qu'à 700 milles en mer. Informez-vous au sujet de la Cinquième Saison auprès de votre agent de voyage. Ou obtenez des détails en écrivant à: Bermudes, Dept. 00 00, 85 Richmond Street, West, Toronto, Ontario

De New York, les croisières aux Antilles de l'Empress:

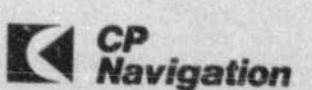
6 déc. (13 jours); 20 déc. (13 jours); 17 janv. (12 jours); 30 janv. (13 jours); 14 fév. (20 jours); 7 mars (19 jours); 27 mars (9 jours); 7 avril (10 jours); 18 avril (13 jours); 2 mai (13 jours); 15 mai (10 jours).

Ports d'escale typiques: St-Thomas, La Martinique, La Barbade, Aruba, San Juan, La Guaira, Curaçao, Port-au-Prince, Trinidad, Cristobal, Antigua.

À partir de: \$297

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de tout bureau du Canadien Pacifique.

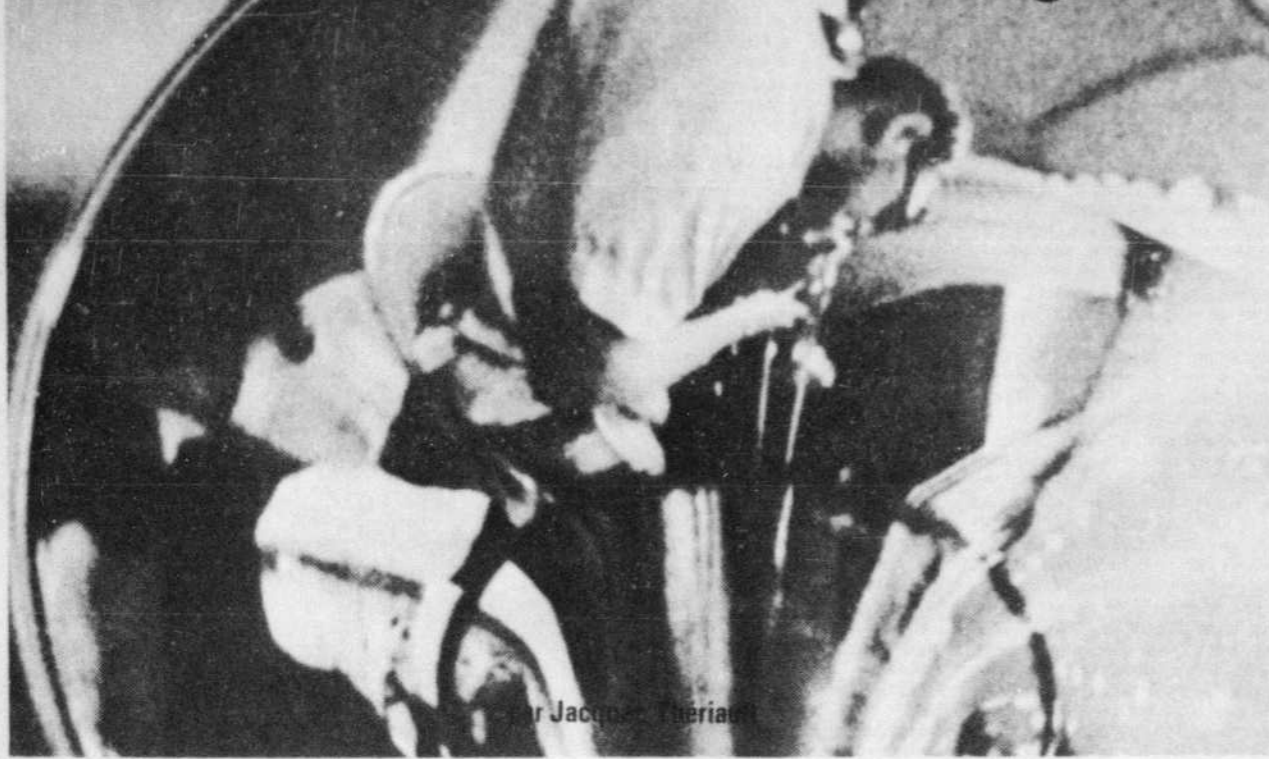
## Laissez-vous donc gâter



## Saison de Rendez-vous Bermuda

MLD/6

## Une avalanche sonore d'avant-garde



par Jacques Meriaud

La guerre du Vietnam se poursuit inlassablement, le conflit israélo-arabe s'envenime de plus en plus, la Grèce est toujours dominée par ses colonels, l'Italie réclame des meilleures conditions de logement... et le Québec s'emploie à réduire ses présumés séducteurs au silence, mais il faut tout de même continuer à parler ART, et plus particulièrement d'une musique d'aujourd'hui qui ne réussit pas toujours bien à refléter cette multiplication effrénée de conflits à l'échelle mondiale. Pour reprendre une théorie de Pierre Schaeffer, dont j'ai parlé abondamment cette semaine, "l'art contemporain est un éche" dans la mesure où il n'a pas réussi à saisir l'HOMME dans son entièté et parce que la plupart des créateurs n'ont pas encore appris à dominer la MACHINE.

Une telle affirmation de principe peut paraître à première vue comme une dénonciation de la musique contemporaine, mais il n'en est rien: l'art est ce qu'il est, avec les qualités et les défauts de son instigateur, et c'est à l'auditeur de reviser un vocabulaire sonore ou visuel mal adapté à l'ère de l'électronique. Il faut voir plus clair dans cette somme de partitions aléatoires que plusieurs qualifient de "jungle de bruits": il faut apprendre à percevoir cette apparente complexité aussi spontanément, aussi facilement qu'une Fugue de Bach; il faut aussi que chacun puisse se remettre en question vis-à-vis ces "objets musicaux" de notre époque. La seule façon d'y arriver, c'est d'écouter. CONTEMPLER auditiuement ces musiques pour mieux les comprendre. C'est ce que nous proposons aujourd'hui à la lumière de cinq albums lancés par la firme Deutsche Grammophon sous l'étiquette AVANT-GARDE.

**STOCKHAUSEN:** "Gruppen" pour trois orchestres; par l'Orchestre Symphonique de la radio de Kolner sous la direction de Stockhausen, Bruno Maderna et Michael Gielen; "Carré" pour quatre orchestres et quatre chœurs; par l'Orchestre Symphonique de la radio nord-allemande à Hambourg sous la direction de Stockhausen, Mauricio Kagel, Andrzej Markowski et Michael Gielen; 137 002 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-Garde".

**DAVID BEDFORD:** "Deux poèmes pour chœur sur des paroles de Kenneth Patchen"; **GYORGY LIGETI:** "Lux aeterna" pour seize voix solistes; **ARNE MELLNÄS:** "Successim" pour chœur mixte à cappella; **MAREK KOPELANT:** "Matka", fresque pour chœur mixte et flûte solo (Gerhard Otto, flûtiste); le chœur de la radio nord-allemande à Hambourg sous la direction d'Helmut Fraz; 137 004 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-Garde".

**WITOLD LUTOSLAWSKI:** Quatuor à cordes; **KRZYSZTOF PENDERECKI:** Quatuor pour archets; **TOSHIRO MAYUZUMI:** Prélude pour quatuor à cordes; par le Quatuor Lasalle; 137 001 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-Garde". **MAURICIO KAGEL:** "Fantaisie pour orgue avec obligati"; **JUAN ALLENDE-BLIN:** "Sonorités"; **GYORGY LIGETI:** "Volumina" et "Etude No. 1" (harmonies); par l'organiste Gerd Zacher; 137 003 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-Garde".

**VINKO GLOBOKAR:** "Discours II" pour cinq trombones; **LUCIANO BERIO:** "Sequenza V" pour trombone solo; **STOCKHAUSEN:** "Solo" pour trombone et bande magnétique; **CARLOS ROQUE ALSINA:** "Consecuencia Op. 17" pour trombone solo; par le tromboniste Vinko Globokar; 137 005 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-Garde".

Cette nouvelle série fut lancée il y a plusieurs mois à Montréal: elle était alors présentée en coffret et son tirage limité à une cinquantaine d'exemplaires. Maintenant qu'elle n'est plus disponible dans sa parure initiale, la firme allemande relance chaque microsilicon séparément. Les programmes respectifs groupent des oeuvres pour plusieurs orchestres, pour chœurs, pour quatuor à cordes, pour orgue et pour trombone. Un sixième disque, réunissant des oeuvres de Kagel, Caskel et Palm, est dédié à l'orchestre de chambre, mais il est impossible d'en dire plus long puisque nous ne l'avons pas reçu.

Je disais plus haut qu'il importait d'écouter cette musique en redoublant d'attention pour mieux la comprendre. Ces cinq disques constituent une excellente occasion d'élargir ou compléter ses connaissances, bien qu'une mise en garde soit dès l'abord nécessaire: il ne s'agit pas, ici, d'une anthologie de la musique contemporaine à proprement parler, plusieurs compositeurs importants de notre époque n'étant pas représentés. Je pense, notamment, à Messiaen, Xenakis, Boucourechliev ou Busotti que la série "Music-Today" de la maison Angel a contribué à mieux faire connaître. Le choix des dix-sept oeuvres n'en est cependant pas moins audacieux; il démontre, en tout cas, que les promoteurs de cette nouvelle série savent qu'il est important pour les jeunes compositeurs de se faire entendre bien Stockhausen, Lutoslawski, Penderrecki et Berio,

vous serez sûrement étonné de constater tout ce que les Ligeti, les Bedford, les Kagel, les Kopelet et les Juan Allende-Blin ont à dire. Et, ils le disent bien.

Mon premier étonnement a été de constater que l'orgue ne régnait plus seulement sur l'empire des morts - celui des Buxtehude et des Bach. A part Messiaen qui, sans renier la tradition, avait su renouveler la littérature "organistique", très peu de jeunes musiciens s'étaient attachés à reconsidérer les ressources de l'instrument. Etait-ce parce que très peu d'organistes acceptaient d'exécuter des pages qui demandaient un peu plus d'esprit d'aventure? Peut-être bien. Mais, un homme comme Gerd Zacher est certainement celui qu'attendaient des musiciens comme Kagel, Ligeti et Juan Allende-Blin pour passer à l'action. Il joue leur musique avec une autorité suprême, une élégance et un naturel étonnant, même dans les passages qui demandent qu'on s'adonne à certaines acrobaties digitales. On retiendra, outre les fulgurantes vibrations sonores issues de l'ouvrage d'Allende-Blin, la "Fantaisie" de Kagel qui présente une sorte de dialogue entre l'orgue et des sons concrets décrivant le chemin parcouru par un individu chaque dimanche matin, de son réveil à son entrée dans l'église (un renvoi d'eau, une bouilloire, un grille-pain, un bulletin de nouvelle, une station de métro, etc.).

Le tromboniste Vinko Globokar est la vedette incontestable d'un deuxième programme tout aussi insolite. "Solo" de Stockhausen s'avère comme étant la page la plus originale et la plus poussée; tout en rejoignant une très grande sensualité au trombone, elle est d'une densité qui vous saute immédiatement aux oreilles et qui reflète bien la personnalité de ces compositeurs privilégiés qui ont appris à dominer l'électronique. "Sequenza V" de Berio a déjà été enregistré auparavant (par Globokar également sur Wergo: 60021). Le compositeur a écrit six séquences jusqu'ici et je citerai à cet effet un commentaire d'Henri Pousseur: "Avec ses séquences, Berio a voulu composer une série de pièces qui permettent chacune à un soliste de reculer autant que possible les limites de sa solitude absolue".

On retrouve aussi Stockhausen dans deux oeuvres pour plusieurs orchestres qui valent d'être connues. "Gruppen" fait appel à un grand orchestre symphonique divisé en trois groupes distincts; elle fut écrite en 1957, prévoit (comme c'était le cas dans "le chant des adolescents"), pour l'audition en concert, des groupes de haut-parleurs disposés en cercle autour de l'auditeur, et juxtapose trois orchestres jouant sur des tempi différents. "Carré" fut créée en 1960 dans des conditions similaires à celles que nous évoquons pour "Gruppen". Dans les notes du programme, de la première exécution on pouvait lire les commentaires suivants du compositeur: "Cette pièce ne raconte pas d'histoire. Chaque moment peut exister séparément (...) J'espère que cette musique fera naître la quiétude, la profondeur et la conscience qu'il vaut mieux se concentrer sur soi-même que de vivre éperdument".

Parlons maintenant de Ligeti dont les deux oeuvres pour orgue évoquent plus haut sont dignes des plus belles réalisations surréalistes. Musicien radical dans le sens le plus noble du terme, il pousse son scalpel profondément et fort adroitement dans la chair vivante des musiques d'aujourd'hui. Moins violente que les "nuits" de Xenakis, la matière vocale de "Lux aeterna" pour seize voix solo outrepassa les lois de l'ancienne polyphonie sur laquelle elle est basée; elle crie, elle charrie la matière sonore à un rythme époustoufflant qui ne va pas sans couleurs. On aimera aussi "Matka" de Marek Kopelet, un créateur dont je vois le nom pour la première fois et qui marie, ici, la flûte au chœur à cappella d'une façon extraordinaire, assez magique même par instant.

Un dernier disque nous donne des oeuvres pour quatuor à cordes peu connues, mais signées par des compositeurs dont la réputation n'est plus à faire (exception faite de Mayuzumi peut-être qui, dès 1953, s'intéressa à la musique concrète; avec Takemitsu, il demeure toujours un chef de file de la jeune école japonaise). Dans l'ensemble, cette musique se caractérise par une étrange fixité découpée de bruissements de cordes avec l'arsenal des glissandi et des col legno de l'écriture pour cordes moderne.

Voici, grosso modo, ce que vous réserve la série "Avant-Garde". Il est évident que mes commentaires ne constituent qu'une très mince introduction à la musique qu'on y trouve (et, d'ailleurs, seule l'audition peut vraiment nous faire pénétrer le monde d'un compositeur), mais il est certain que toutes ces créations valent d'être entendues par le plus grand nombre d'oreilles possible. On en sort un peu plus riche, un peu plus heureux, un peu plus éclairé sur le monde dans lequel nous vivons sans toujours en prendre pleinement conscience.

Notons, enfin, que la majorité de ces oeuvres sont gravées pour la première fois et que les prises de son sont très réussies.

La prise de son est toutefois supérieure sur ce présent enregistrement.

**GUILLAUME DE MACHAUT:** "La Messe de Notre-Dame", avec le Choeur Purcell et l'organiste John Caldwell sous la direction de Grayston Burgess; "Foy porter" pour ténor, flûte à bec et tambourin (Virelai); "Quant ma dame" pour ténor, alto et clarinette alto (Rondeau); "Nuls ne doit avoir merveille" pour ténor et harpe (Lai); "Tant doucement pour ténor, flûte à bec, harpe et alto (Rondeau); "Très douce dame" pour contre-ténor et épinette (Ballade); "Douce dame jolie" pour baryton (Virelai); "Amour me fait désirer" pour ténor, flûte à bec et harpe (Ballade); SOL 310 L'OISEAU LYRE.

"La Messe de Notre-Dame" est l'ouvrage le plus célèbre de Guillaume de Machaut; il représente le premier exemple d'une messe composée d'une manière homogène - non pas qu'elle soit la seule écrite à l'époque, mais parce qu'elle témoigne de la personnalité unique de son compositeur. Notons aussi que les autres messes polyphoniques du 14<sup>e</sup> siècle (celles dites de Tournai, de Toulouse et de Besançon) ne faisaient pas appel à plus de trois voix et qu'elles se présentent aujourd'hui comme des assemblages factices d'origine et de style très différents.

La seconde face du disque, qui nous est aussi présentée dans une toilette stéréophonique impeccable, réunit des chansons profanes qui disent l'amour dans le vieux français de Ruteneuf ou Charles d'Orléans. Fait particulier à signaler: l'art de la ballade chez Machaut résume en quelque sorte l'ensemble de son oeuvre.

A ceux qui veulent posséder la meilleure version disponible de "La Messe de Notre-Dame" et connaître un peu mieux le compositeur. Textes des chansons insérés dans la pochette.

**VERDI:** "Ritorna vincitor", "Qui Radames verrat... O Patria Mia" (Aida); "Tu che le vanità" (Don Carlo); "Nel di della vittoria...Viene l'affrettato" (Macbeth); "Era piu clamo?...Willow Song et Ave Maria" (Otello); le soprano Gwyneth Jones, le mezzo-soprano Maureen Lehane (dans Otello), la basse George Macpherson (dans Macbeth) et l'Orchestre du Royal Opera House de Londres sous la direction d'Edward Downes; OS-26081 LONDON

Gwyneth Jones se révèle ici comme une verdienne extrêmement compétente: sa voix ne manque ni de naturel, ni de puissance ("O Patria Mia"), ni de douceur lorsque la partition l'exige. C'est parce qu'elle possède à fond toutes les finesses d'un métier redoutable, qu'elle parvient, en le dominant, à donner une sorte d'impression miraculeuse de la spontanéité.

Un très beau disque, très bien enregistré, qui permet aussi à Edward Downes de se distinguer en soutenant la soliste avec une égale ferveur.

**MOZART:** "Symphonie concertante pour 4 instruments à vent et orchestre K.297b"; "Concerto pour basson K.191 en si bémol majeur" et "Ronde pour cor K.371"; Pierre Pierlot, hautbois, Jacques Lancelot, clarinette, Georges Barbotou, cor, Paul Hongne, basson et l'Orchestre Symphonique de Bamberg sous la direction de Theodor Guschlbauer; STU-70516 ERATO

Trois charmantes oeuvres de Mozart qui nous donnent l'occasion d'assister à des exécutions menées dans le détail, et les difficultés ne sont pas seulement vaincues plus ou moins péniblement, mais dominées aisément. C'est là la qualité majeure de ce disque, d'ailleurs magnifiquement enregistré.

**ROLAND DE LASSUS:** "Les lamentations de Job", neuf leçons pour l'office nocturne des défunts; par l'ensemble vocal Raphaël Passaquet; HMO-34.761/62 HARMONIA MUNDI.

Roland de Lassus (1532-1594) est sans contredit l'une des plus grandes personnalités du 16<sup>e</sup> siècle. Ce compositeur flamand est, en tout cas, le musicien le plus fécond de tous les temps; il a écrit 50 messes, 700 motets, 100 magnificats, des psaumes, des lamentations, des litanies, soit plus de 2000 ouvrages marqués au sceau d'une étonnante inspiration.

Les "Neuf leçons pour l'office nocturne des défunts" (Sacrae lectiones novem ex propheta Job) furent éditées en 1565 à Venise. Lassus était alors, depuis deux ans, maître de chapelle à la cour du duc Albert V de Bavière, ami des Lettres et des Arts (on sait aussi qu'il était au service de ce duc depuis 1556 en qualité de ténor). Les magnifiques motets qu'il nous donne, ici, n'ont rien d'une austérité pleurnicharde à laquelle certains pourraient s'attendre. Les textes "ont été découpés dans les passages où le saint homme Job, éprouvé par Dieu dans ses biens et dans sa chair, exprime en des termes pathétiques la fragilité et la brièveté de l'existence, au regard de l'éternel" (Michel Huglo).

Il s'agit d'une première phonographique, si je ne me trompe, et l'ensemble vocal Raphaël Passaquet nous offre certainement une version de référence, tant la fermeté, la netteté et l'homogénéité de leurs voix sont apparentes.

La présentation en coffret de luxe est assez étonnante. J'ai rarement vu des disques emballés avec autant de soin: un coussin de caoutchouc-mousse a été placé au fond du coffret et les deux microsilicons (magnifiquement gravés, sans le moindre petit brouil de surface) sont protégés par deux enveloppes.

J. T.

## Pop-Pénélope

Le mystère d'un brave garçon comme Gilles Vigneault restera longtemps entier. Sans se renouveler beaucoup, il reste toujours jeune et nouveau. Sans être vraiment un poète, il sait comme nul autre évoquer ce qu'il faut pour susciter en chaque "écouteur" une sorte de minuscule émoi sympathique. Dans l'entier de la chanson québécoise où l'on mélange les torchons et les serviettes avec une inconscience qui frise l'inconvenance et dans lequel le moindre chansonnier se prend au moins pour Rimbaud et Villon, il est peut-être le seul qui a su utiliser ce qu'il possède et pour lui seul: ses DÉFAUTS.

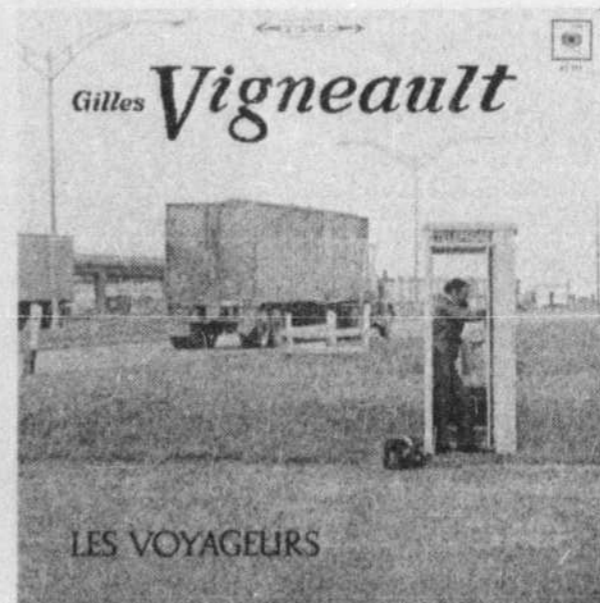
Son nouveau disque nous le prouve (COLUMBIA FS-702) abondamment. Or, il est vrai que Gilles Vigneault, quand bien même il initierait son oeuvre "Les Voyageurs", n'a rien de parti ni de sacré.

J'ai donc été frappé par l'anachronisme de la musique et par l'inconstance objective des paroles. Je crois volontiers que personne n'ose plus employer avec une telle candeur et une telle force répétitive des mots tels que village, miroir, soleil, lune, bonheur, amour, rose, jeunesse, puit, etc... Je crois que personne n'oserait écrire une telle phrase: "Je dirai que le temps nous ôte ce que l'espace émet de nous...". Personne... sauf Gilles Vigneault. Le plus étrange c'est que cela passe (enfin, plus ou moins) et nous convainc. D'ailleurs, il convient de dire que dans une aussi forte concentration d'images il en est quand même quelques-unes de réussies. En voici deux que j'aime beaucoup: 1) Quand j'aurais eu ma part de retour d'hirondelles; et 2) Le bel ennui mobile des jeunes gens... On regrette, par là même, que Gilles Vigneault se passe avec complaisance les approximations et, plus grave encore, l'ampoule de certaines formules qui lui font dire, par exemple, "point ne voux", alors que... Laissons l'analyse grammaticale à Le Bidois (du Monde).

Au fond, Gilles Vigneault encourage la nostalgie. C'est là l'assurance d'un succès. Succès d'autant plus assuré que dans la chanson "Mon Pays II", c'est la Province qui est qualifiée de PAYS. Me suivez-vous? J'ai trop de respect pour les animateurs des désormais célèbres "Particules" pour apprécier ce romantisme désengagé qui ne mène qu'à la contemplation morose de soi-même. Le TEMPS et l'ESPACE (comme dirait Gilles Vigneault) et point à une seule reprise comme dirait Gilles Vigneault) n'est pas la description des sarcelles, des voiles, des natures et des eaux.

Gilles Vigneault s'engage, ici, dans une molesse qui me paraît un recul. Cela même au moment où la prise de son est plus que correcte.

Voici les chansons que l'on trouvera sur cet album: "Larguez les amarres"; "Mon bateau et mon quai"; "Poussière sur la ville"; "Je ne dirais plus"; "Mon Pays II"; "Les Voyageurs"; "Quand elle dit"; "Le temps passé"; "Berceuse pour ne pas m'endormir"; "La Complainte".



## Les groupes



Nous parlerons, maintenant, d'un groupe américain et d'un seul: THE FLOCK. Il s'agit de sept jeunes garçons qui viennent d'enregistrer leur premier microsilicon (COLUMBIA CS-911), avec le parrainage de John Mayall qui, dans une courte préface, signale que THE FLOCK sont "the best band I'd heard in America".

Nous jeunes lascars venions, avec tous leurs cheveux, de Chicago. On commence à les connaître sur la côte ouest et leur succès ne compte pas parmi les plus petits.

Maintenant que vaut ce disque? Il est d'une qualité assez étonnante pour un premier enregistrement. J'essaie de dire par là que l'on n'y retrouve à peu près pas les défauts habituels aux débutants qui, ici ou là, se prennent aisément pour des génies. Musicalement le disque est retenu et la ligne mélodique en est propre. On y sent le plaisir de jouer et, plus encore, le grand plaisir de choisir ce que l'on va jouer.



Le jeune violoniste fou qui se propose à vous sur l'illustration que j'ai choisie est la vedette incontestable du groupe. On sait que l'instrument qui rendit tant d'archet célèbre n'est guère utilisé pour ce qu'il est dans les groupes Pop. En fait, on peut même dire que la production de variété a volontairement rabaisé le violon à ce qu'il possède de plus trivial et de plus sanglant. Tel n'est pas le cas quand il s'agit du violon de Jerry Goodman (souvenez-vous bien de ce nom). Son et attaque se trouvent parfaitement adaptés au style du groupe. Manifestement le jeune homme est inspiré largement par Bartok et même par Brahms. L'âme hongroise n'est pas prête à quitter la boîte d'acajou. Jerry Goodman est, selon l'évidence, un musicien parfaitement formé. Il lui reste à trouver un peu plus de liberté dans l'imagination. Sa carrière est faite et sera, presque assurément, grande.

Moins exceptionnel, cependant d'une excellente qualité, on notera encore la présence de Fred Glickstein, guitariste et principal chanteur. C'est d'ailleurs dans cette dernière activité que je le préfère. Sans être un grand chanteur, il sait marier sa voix à la musique. Ce qui est bien.

Le reste est plus ordinaire. Qui qu'en dise John Mayall, THE FLOCK n'est pas le meilleur groupe en Amérique. C'est certainement en tout cas, l'un des meilleurs nouveaux groupes et, comme tels, nos garçons méritent d'être entendus. Au demeurant le plaisir fut pour nous.

## Pot-pourri



Pot-pourri ne signifie pas FORCÉMENT que cela soit pot-pourri, bien qu'en ces temps il l'est une fois sur cinq; ce qui est trop. Je vais simplement vous parler de quelques disques sans lien entre eux, sinon le prix.

Arthur Fiedler a de l'esprit et de l'à-propos qui devrait donner des angoisses à notre cher orchestre symphonique. A la tête des Boston Pops, le chef dirige les succès des Beatles (RCA LSC-3117).

Moralement, c'est une hérésie qui fera grincer plus d'une dent. Pratiquement, le succès d'un tel disque est assuré, non pas MALGRE mais A CAUSE des timbales, des coups de cor, des glissandos et de tous ces trémoussements que seuls les Boston Pops peuvent tirer de leur cent musiciens (tous sortis des Conservatoires).

Si vous aimez VRAIMENT les Beatles, évitez ce disque (à moins que vous ne soyez assez riches pour vous payer cette "curiosité"). Je le conseille vivement à tous ceux dont les parents, sans aimer les Beatles, aiment bien la musique. A ce niveau, c'est une excellente introduction.

Enfin, deux de mes personnels ennemis viennent de lancer isolément chacun un nouveau disque sur le marché, et ce malgré mes interdictions réitérées.

1) LE MOOG s'attaque cette fois à Chopin, Mozart, Rachmaninoff, Paganini, Prokofiev et Bach. Attaque victorieuse; il ne reste rien des musiciens précités. Au niveau de l'horreur, je recommande particulièrement la "Kleine Nachtmusik" particulièrement synthétisée. Sur disque RCA (LSC-3125).

2) TOM JONES LIVE IN LAS VEGAS. Live? Hélas. Ceux qui veulent plus de renseignements sur ce disque (LONDON PAS-71031) peuvent s'adresser en toute confiance au TOM JONES NATIGNAL FAN CLUB, G.P.O. Box 2671, New York, N.Y. 10001.

Pénélope

## Nouveautés classiques

**MAHLER:** Symphonie No. 7; Otto Klemperer dirige le New Philharmonia Orchestra; SB-3748 (2 disques) ANGEL

On dénombre tout au plus quatre versions de la septième symphonie de Mahler au catalogue américain: celle de Scherchen sur Westminster, celle d'Abraham sur Vanguard, celle de Bernstein sur Columbia et celle de Klemperer - la dernière en lice. Jusqu'ici on reconnaissait à Bernstein de nous avoir présenté la conception la plus valable de cette oeuvre en cinq mouvements, mais la publication de cette nouvelle septième nous oblige maintenant à y revenir.

Comme Bernstein, Klemperer fait ressortir avec un grand art tous les aspects mystérieux et la structure ascendante des cinq parties qui nous font passer du mode mineur à un rondo triomphal en majeur. Il évoque aussi toute la magie inhérente aux deux grands allegros intitulés "Nachtmusik" (musique nocturne) et marque avec éloquence cette espèce de danse d'ombres que constitue le scherzo central. Un seul reproche: Klemperer n'a pas su faire jaillir la luminosité du mouvement final avec le brio de Bernstein. Il a choisi la sobriété, sans doute pour éviter de tomber dans le simple spectaculaire que ce mouvement inspire parfois à certains chefs. Mais, il n'arrive pas à nous convaincre totalement et, à ce titre, seul Bernstein réussit à le faire vraiment. C'est ici seulement que cette nouvelle version est un petit peu moins satisfaisante que l'édition Columbia.